



Un géant allemand

■ L'assureur Allianz lance son offre d'achat amicale sur la Dresdner Bank

■ Le nouvel ensemble pèsera à la Bourse plus de 100 milliards d'euros

■ Le capitalisme rhénan adopte les méthodes anglo-saxonnes mais tente de préserver un consensus social

Lire page 20

Milosevic : histoire d'une reddition

- Notre envoyé spécial raconte les deux dernières nuits de liberté de Slobodan Milosevic
- Dans sa villa de Belgrade : psychodrame familial, coups de feu, menaces de tuerie et de suicide
- Le Tribunal pénal international salue son arrestation comme « un signe positif »

LES ÉTATS-UNIS et les Européens espèrent que l'arrestation de Slobodan Milosevic, dimanche 1^{er} avril à Belgrade, sera la première étape vers la remise de l'ancien président serbe à la justice internationale. Pour M^{me} Carla Del Ponte, procureur du Tribunal pénal international pour la Yougoslavie (TPIY), cette arrestation est « un signe positif qui va faciliter le transfert à La Haye [siège du tribunal] » de Slobodan Milosevic. Ce dernier a été inculpé en mai 1999 de crimes contre l'humanité par le TPIY pour les exactions perpétrées par les militaires et paramilitaires serbes au Kosovo. Le TPIY met aujourd'hui la dernière main à un deuxième acte d'accusation visant cette fois les horreurs commises en Bosnie.

Pour l'heure, M. Milosevic, qui a passé sa première nuit à la prison centrale de Belgrade, est poursuivi par la justice de son pays pour « association de malfaiteurs et détournements de fonds ». C'est à ce titre qu'il a été placé pour trente



- Belgrade, tranquille p. 2 et 3
- Washington, satisfaction p. 2
- La Yougoslavie et le TPI p. 4
- Premières heures de prison p. 4
- Récit : deux nuits de drame p. 14
- Document : l'accusation p. 16

jours - renouvelables cinq fois - en détention provisoire. Les autorités serbes ont indiqué qu'il avait accepté de se rendre, contre l'assurance que « l'enquête menée contre lui n'avait pas été ouverte à la demande du TPIY ou d'un gouvernement étranger ». Le Congrès américain a conditionné l'attribution d'une aide de 100 millions de dollars des États-Unis à Belgrade à l'arrestation de l'ex-président serbe.

L'arrestation de M. Milosevic a donné lieu, vendredi, samedi et dimanche matin, à de rocambolesques péripéties. L'un de nos envoyés spéciaux, Rémy Ourdan, fait le récit de ces quarante-huit heures qui ont vu le responsable de quatre guerres dans les Balkans menacer de se donner la mort avant de se rendre. Le psychodrame a duré deux nuits, ponctuées d'échanges de coups de feu et d'une scène d'hystérie familiale au cours de laquelle sa fille Marija a hurlé : « Papa, tue-nous, maman et moi, et suicide-toi ! »



F. POCHET/MUSÉE DU LOUVRE

CULTURE Mécènes en peine

Le mécénat culturel est en France dans une situation paradoxale. Son utilisation dans les expositions ou les festivals alimente des soupçons de dérive commerciale. Mais il paraît de plus en plus nécessaire pour combler les carences de l'Etat devant une demande toujours plus forte des institutions culturelles. Suspucieux et peu incitatif, le système fiscal français ne favorise guère les vocations. Bercy bloque toujours devant le principe d'une déduction fiscale plus importante et plus cohérente. p. 30

Les alliés du PS veulent du social

LES CONCLUSIONS du « séminaire » gouvernemental, présentées par Lionel Jospin, n'ont pas convaincu le PCF et les Verts. Le projet de loi de modernisation sociale, soumis au Sénat en avril, comporte un volet visant à renforcer la prévention des licenciements. Son examen offre aux alliés du PS l'occasion d'une nouvelle tentative pour obtenir du gouvernement un moratoire sur tous les plans sociaux dans les entreprises qui font des bénéfices. Les Verts demandent le respect de l'« amendement Michelin » sur l'obligation de négocier les 35 heures avant tout plan social. Ils évoquent un éventuel boycottage de Marks & Spencer et Danone.

Lire pages 8 et 9

Gay, gay, marions-nous à l'hôtel de ville d'Amsterdam

AMSTERDAM de notre correspondant

Le gâteau était rose, le champagne était rosé, tout comme le décor de la salle qui abritait une cérémonie très médiatique, car unique au monde : les premiers mariages homosexuels. C'était à l'hôtel de ville d'Amsterdam, aux Pays-Bas.

Il était minuit passé, dans la nuit de samedi à dimanche. Ce 1^{er} avril, à 0 heure, entrain en vigueur la première loi autorisant le mariage entre partenaires d'un même sexe. Hélène Faasen et Anne Marie Thus étaient toutes deux vêtues d'une traditionnelle robe de mariée, voile pour l'une, bouquet à la main pour l'autre. Sous les applaudissements, ces deux jeunes femmes, qui se considèrent comme « tout à fait ordinaires », se sont dit « oui », puis se sont sagement embrassées. « Nous ne sommes pas des pionnières. Nous sommes juste heureuses de pouvoir nous marier et d'avoir ce que nous voulons : une vie familiale normale », déclara Hélène. « Il me faudra du temps pour m'habituer à appeler Hélène mon épouse », répondit l'heureuse

élue. D'autres couples se sont ensuite passé la bague au doigt, pour le meilleur et pour le pire. A 72 ans, Ton a épousé son compagnon depuis 36 ans, Louis, 63 ans. Pas de cadeaux pour ces nouveaux mariés : « Cette cérémonie est le plus beau cadeau dont je pouvais rêver », confia Louis. « Après toutes ces années, notre nuit de nocce sera une nuit comme les autres », ajouta Ton. Peter et Frank, eux, n'ont pas échangé les alliances. Et pour cause : ils avaient préféré se faire tatouer un anneau sur l'annulaire.

« Vous écrivez l'histoire », leur a dit Job Cohen, l'homme qui, avant d'être bourgmestre d'Amsterdam, défendit, en tant que secrétaire d'Etat à la justice, les nouvelles lois autorisant le mariage homosexuel et l'adoption d'enfants par des couples d'un même sexe. Une seule limite cependant : le droit à l'adoption est limité aux enfants néerlandais. Officiellement, parce que les Pays-Bas sont liés par des traités internationaux. Officieusement, « parce que notre nouvelle législation dépasse déjà la frontière couramment admise à l'étranger », reconnaît-on au ministère néer-

landais de la justice. En septembre 2000, 109 députés de la seconde Chambre avaient adopté la nouvelle législation, alors que 33 seulement s'y étaient opposés. Le Vatican s'était vivement élevé contre ce vote représentant à ses yeux « un grand danger » pour la société. Anne Marie, elle, compte bien faire usage de toutes ses nouvelles prérogatives. Elle engagera rapidement les démarches pour adopter l'enfant d'Hélène, né par insémination artificielle.

Ces cérémonies mettent fin à vingt ans de débats sur les droits des homosexuels aux Pays-Bas. Les Néerlandais sont dans leur grande majorité favorables à cette évolution. Cela fait longtemps qu'un homme ou une femme politique peut faire carrière sans cacher son homosexualité, et le « partenariat enregistré » remonte à 1998. Le mariage fera-t-il recette ? A la municipalité d'Amsterdam, on estime à 10 000 le nombre d'unions gays qui seront célébrées cette année, soit 10 % du total des mariages aux Pays-Bas.

Alain Franco



J. MUNICH/AP

MIP TV A CANNES Au supermarché de la télévision

Bonne nouvelle pour les producteurs indépendants (en photo, l'équipe de la série « Fabio Montale » autour d'Alain Delon), alors que le marché international des programmes de télévision (MIP TV) ouvre ses portes lundi 2 avril à Cannes : le nouveau décret sur les obligations d'investissement des chaînes devrait déverser une nouvelle manne financière vers les sociétés de production. p. 22

Les talibans et Massoud



OLIVIER ROY

POUR Olivier Roy, les talibans incarnent la revanche de l'étranger pachoune, qui a dirigé l'Afghanistan jusqu'en 1979. Le commandant Massoud, l'un de leurs opposants les plus acharnés, sera en France mardi.

Lire pages 18 et 36

► www.lemonde.fr/afghanistan

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 403 - 7.50 F



Offre spéciale jusqu'au 30 avril 2001

XM 2.5 TURBO DIESEL finition SX



Photo non contractuelle

26.023 Euros*

(170.700 Francs*)

Décembre 2000, 8 CV, moins de 1500 km, peinture métallisée vernie, air conditionné automatique, direction assistée, freinage ABS, 4 airbags ...

● GARANTIE UN AN PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE ● FINANCEMENT À LA CARTE

CITROËN FÉLIX FAURE, moi j'aime

Fournisseur officiel en bonnes affaires

Paris 15 ^e	10, Place Etienne Pernet	01 53 68 15 15
Paris 14 ^e	50, boulevard Jourdan	01 45 89 47 47
Cognières (78)	74, RN 10	01 30 66 37 27
Bezons (95)	30, rue E. Zola	01 39 61 05 42
Thiais (94)	273, av. de Fontainebleau - RN7	01 46 86 41 23
Limay (78)	266, rte de la Noué-Port Autonome	01 34 78 73 48
Nantes (44)	7, bd des Martyrs Nantais - Ile Beaulieu	02 40 89 21 21
Corbas (69)	ZI Corbas Mont-Martin, rue M. Mérieux	04 78 20 67 77
Vitrolles (13)	Av. Joseph Cugnot - Zac des Cadesteaux	04 42 78 77 37

*Offre non cumulable avec d'autres promotions, réservée aux particuliers dans la limite du stock disponible, plus options éventuelles.

Drôle d'Histoire

IMAGINONS le début du vingt et unième siècle comme une grande porte surmontée d'une inscription flamboyante : « Vous qui entrez, repentance immédiate. » Des foules de pénitents arrivent, chacun à quelque chose à se reprocher et à confesser, personne n'a la conscience tranquille, les tribunaux sont tournants, les accusés aussi, mais il y a parmi eux des individus particulièrement honteux, tatoués d'un drôle de chiffre : 68. C'est la marque de la Bête, plus maudite encore que le 666 biblique. Elle signale les infâmes qui ont décidé ment tous les défauts : totalitaires, terroristes, débauchés, illuminés, drogués, pédophiles, acharnés à détruire, par tous les moyens, la famille, le travail, l'Etat, la patrie, la propriété, la religion, l'école, l'université, le peuple, la bourgeoisie, la langue nationale, la simple morale.

Le tatoué 68 est un déserteur civique, un avorteur, un contracteur, un homosexuel non domestiqué, un hétérosexuel non catalogué, un corrupteur de la jeunesse, un séducteur de jeunes filles en fleurs, un raciste antiraciste, un fasciste larvé, un nihiliste ressuscité - bref, le Diable en personne. Il paraît que ce bizarre « 68 » renvoie à une période lointaine mais particulièrement terrible de l'Histoire mettant en cause la Société tout entière. Une catastrophe cellulaire, une maladie génétique, une épidémie.

Les faits sont anciens, personne ne s'en souvient vraiment, sauf quelques vieux témoins à charge particulièrement virulents, mais la légende noire persiste dans les campagnes, en province, dans quelques grands journaux ou magazines de la capitale, dans les foyers de citoyens normaux. On a cru parfois le virus éradiqué, mais il semble qu'il court encore. Les nouvelles générations sont donc priées de se repentir à l'avance, car le virus 68 s'attrape à l'improviste, et il peut transformer soudain de paisibles adolescents ou adolescentes en vampires surnois, en libertaires irresponsables ou fous. On a vu ainsi de jeunes Français, jusque-là convenables, présenter soudain tous les symptômes du « 68 chinois », le plus redoutable, à incubation lente et à éruption violente.

On en connaît les effets : contestation a priori de l'autorité parentale, revendication butée d'autonomie, mépris des professeurs méritants, prétention à se forger une culture personnelle d'autant plus dangereuse qu'elle peut prendre parfois des aspects brillants mais brouillons.

Philippe Sollers pour le Monde

Lire la suite page 19

► www.lemonde.fr/cohn-bendit



DARIO LOPEZ/AP

FORMULE 1 La surprise Coulthard

Le Colombien Juan-Pablo Montoya et l'Ecosais David Coulthard (photo), chacun auteur d'un dépassement de grande classe sur Michael Schumacher, ont été les principaux animateurs du trentième Grand Prix du Brésil, qui s'est couru dimanche 1^{er} avril sur le circuit d'Interlagos, près de Sao Paulo. L'Ecosais a finalement remporté une course aux surprises multiples. p. 28

International.....	2	Tableau de bord.....	23
France.....	8	Aujourd'hui.....	26
Société.....	10	Météorologie-Jeux.....	29
Carnet.....	12	Culture.....	30
Régions.....	13	Guide culturel.....	33
Horizons.....	14	Kiosque.....	34
Entreprises.....	20	Abonnements.....	34
Communication.....	22	Radio-Télévision.....	35

JUSTICE Slobodan Milosevic a été incarcéré, dimanche 1^{er} avril, au centre de détention de Belgrade après avoir accepté de se rendre aux premières heures de la journée. ● LES

CAPITALES OCCIDENTALES se sont félicitées de l'issue du bras de fer engagé dès vendredi entre les autorités yougoslaves et l'ancien président déchu. ● AU TRIBUNAL pénal interna-

tional de La Haye, le procureur Carla Del Ponte a demandé que l'homme inculpé de crimes de guerre lui soit livré « avant la fin de l'année ». ● LA RÉPUBLIQUE fédérale de Yougosla-

vie entame sa longue marche vers la respectabilité après treize ans de règne dévastateur de Slobodan Milosevic. ● LA PRESSE SERBE a annoncé sans lyrisme ni commentaires l'incar-

cération du « dictateur ». Les quelques journaux proches de l'ancien régime dénoncent le pouvoir serbe, qu'ils qualifient de « vassal de l'OTAN ». (Lire aussi pages 14 et 16.)

Milosevic est poursuivi pour corruption et abus de pouvoir par la justice serbe

L'ancien chef de l'Etat a été incarcéré au centre de détention de Belgrade après s'être rendu, dimanche 1^{er} avril aux premières heures de la matinée. Le Tribunal pénal international de La Haye a, par la voix de son procureur général, demandé à ce qu'il lui soit livré « avant la fin de l'année »

APRÈS s'être rendu dimanche 1^{er} avril à l'aube à la police, Slobodan Milosevic va devoir répondre d'abus de pouvoir et de malversations financières devant la justice serbe qui a prononcé sa mise en détention préventive pour un mois. Cette détention, selon la loi, peut être prolongée jusqu'à six mois.

L'ancien président yougoslave, incarcéré dans la prison centrale de Belgrade, a été entendu pour la première fois dimanche après-midi par le juge d'instruction Goran Cavlin, qui a prononcé sa mise en détention préventive.

● **Slobodan Milosevic** n'a pas encore été formellement inculpé, et ne le sera qu'au terme de la procédure d'instruction, selon la loi serbe. Il est poursuivi par la justice serbe pour abus de pouvoir et malversations financières, qui ont entraîné pour la Yougoslavie et la Serbie des pertes se chiffrent à 1,8 milliard de dinars (30 millions d'euros) et près de 200 millions de deutschemarks (100 millions d'euros), selon l'accusation préliminaire.

Le ministre serbe de l'intérieur, Dusan Mihajlovic, a assuré que M. Milosevic bénéficierait de tous les droits « légaux et démocratiques » qu'il a refusés à ses adversaires politiques quand il était au pouvoir. Il a assuré que cette arrestation « n'était pas politique, et ne constituait pas un acte de revanche ».

Le SPs, le Parti socialiste de Serbie toujours présidé par Slobodan

Milosevic, a au contraire « condamné » ce qu'il a qualifié de « décision politique ». L'arrestation a été « préparée à l'avance », a affirmé un responsable du parti, faisant allusion à l'échéance du 31 mars imposée par Washington à Belgrade pour amorcer une coopération significative avec le Tribunal pénal international (TPI) pour l'ex-Yougoslavie.

● **Les autorités serbes** n'ont pas exprimé pour l'instant l'intention de transférer Slobodan Milosevic au TPI, où il est inculpé pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, pour les actes commis par les forces serbes au Kosovo. La plupart des autorités yougoslaves, le président Vojislav Kostunica en tête, ont toujours affirmé que leurs ressortissants ne pouvaient pas être transférés à La Haye, la loi du pays s'y opposant. Une loi portant sur la coopération avec le TPI est cependant en chantier et pourrait être soumise dans quelques semaines au Parlement.

Le ministre serbe de la justice a déclaré dimanche que la question du TPI « serait d'actualité une fois adoptée la loi sur la coopération » avec ce tribunal. Le procureur du TPI, Carla del Ponte, a demandé que Milosevic lui soit livré « avant la fin de l'année ». Elle s'est montrée confiante et a salué l'arrestation de dimanche comme un pas positif.

● **Après avoir proclamé la veille** qu'il ne se rendrait pas vivant, l'ancien président yougoslave s'est rendu dimanche à

l'aube, sans violence, après plus de vingt-quatre heures de résistance dans sa villa de Belgrade où il s'était barricadé avec des hommes en armes. Un premier assaut de la police serbe, samedi à l'aube, avait échoué et le ministre serbe de l'intérieur, Dusan Mihajlovic avait affirmé que des éléments de l'armée avaient fait « obstruction » à l'arrestation. L'état-major militaire avait démenti.

Dans la journée de samedi, lors d'une réunion de crise rassemblant les dirigeants serbes et yougoslaves, le président Vojislav Kostunica a contesté la légalité de l'opération entreprise, mais il s'est finalement rangé à l'avis unanime des autres participants à la réunion. Dimanche à l'aube, les négociations menées dans la résidence afin d'obtenir la reddition de Slobodan Milosevic aboutissent finalement. Au moment où il se résout à suivre les policiers, des coups de feu sont tirés par sa fille, qui l'adjure de ne pas se rendre. Milosevic est embarqué dans l'une des limousines de la police.

● **Les capitales occidentales** ont salué dimanche l'arrestation de Slobodan Milosevic, la qualifiant de « première étape » d'un chemin menant à terme l'ex-président yougoslave vers le Tribunal pénal international. Mais la Russie, alliée traditionnelle de la Serbie, a mis en garde contre toute pression de l'étranger visant à obtenir le transfert au TPI de Milosevic, et pouvant « affaiblir la démocratie » à Belgrade. « Toute

pression extérieure sur la direction yougoslave sur cette affaire constituerait une ingérence dans les affaires internes d'un Etat souverain et ne pourrait qu'affaiblir la position des forces démocratiques du pays, ce qui irait à l'encontre de la stabilisation de la situation dans les Balkans », a estimé le ministre russe des affaires étrangères.

d'années ». « Le gouvernement yougoslave veut inculper Slobodan Milosevic pour corruption. Mais il faudra bien sûr coopérer avec le TPI, car M. Milosevic est mis en cause pour crimes de guerre et contre l'humanité », a dit le porte-parole du gouvernement.

● **A Berlin, le chef de la diplomatie** allemande Joschka Fischer

leur aide et leur soutien à Belgrade dans les institutions financières internationales, ont préféré jouer la prudence dimanche après s'être hâtivement félicités dès samedi. L'arrestation de Milosevic est intervenue au moment de l'expiration de l'ultimatum fixé au 31 mars par Washington pour que Belgrade commence à coopérer de manière significative avec le TPI.

● **La presse serbe** a fait état avec sobriété, lundi, de l'arrestation de l'ancien dictateur. Seuls les journaux proches du Parti socialiste et de l'extrême droite s'élèvent contre elle. Mais plusieurs titres évoquent le sentiment répandu dans la population d'avoir cédé à la pression des Etats-Unis.

● **Dans son dernier entretien** avec la presse, accordé le 23 mars au quotidien roumain *Curentul*, Slobodan Milosevic contestait la légitimité du TPI : « Ce tribunal n'est pas une institution juridique, mais politique. Il est asservi à ceux qui ont voulu la mort de la Yougoslavie. Pour moi, ce tribunal n'a aucune légitimité. » « Ils peuvent prétendre tout ce qu'ils veulent, mais pourquoi ne poursuivent-ils pas les terroristes albanais et tous ceux qui ont provoqué d'énormes souffrances de notre peuple ? » s'interrogeait l'ex-président. Il estimait que le démantèlement de l'ex-Yougoslavie s'explique par « la politique de l'Occident visant à la globalisation, ce qui se traduit par la disparition de l'identité nationale, la fédéralisation, la dépendance des institutions financières internationales ».

L'armée n'aurait pas tenté d'empêcher l'arrestation

Selon une déclaration dans une interview à la télévision B92, dimanche 1^{er} avril, du général Nebojsa Pavkovic, chef d'état-major de l'armée, les forces armées yougoslaves n'ont pas tenté d'empêcher la police d'arrêter Milosevic et ne se sont livrées à aucune obstruction dans la nuit du vendredi 30 mars au samedi 31 mars.

Le général Pavkovic a affirmé que la seule mission assignée à l'armée au domaine présidentiel de Dedinje était de protéger les bâtiments qui s'y trouvent, sans toutefois pouvoir contrôler les mouvements des véhicules.

Le général a ainsi rejeté les critiques du gouvernement serbe selon lesquelles des éléments de l'armée chargés d'assurer la sécurité du complexe avaient « systématiquement entravé » les mouvements des unités spéciales de la police. D'après lui, se refusant à toute autre précision, il s'agit d'« un malentendu dans les rangs de la police ». — (AFP.)

● **En France, le président Jacques Chirac** s'est « réjoui » de l'arrestation de Milosevic et de ce que « les autorités yougoslaves aient confirmé leur choix du chemin de la démocratie et du droit ». Pour le gouvernement français, cette arrestation « est une première étape », et Milosevic « doit rendre compte devant une juridiction internationale de ce qu'il a semé dans les Balkans pendant une dizaine

a estimé lui aussi que Milosevic doit à terme être livré au TPI. « L'intention du gouvernement yougoslave d'engager d'abord une procédure pénale contre Milosevic selon le droit national est un premier pas pour que Milosevic rende compte des crimes gravissimes et des atteintes aux droits de l'homme dont il est accusé », a estimé M. Fischer.

● **Les Etats-Unis**, qui avaient lié

Washington se félicite de l'efficacité des menaces de sanctions

WASHINGTON

de notre correspondant

Le président américain s'est félicité dimanche de l'arrestation de Slobodan Milosevic, dans laquelle il a vu « un premier pas vers son jugement pour crimes contre l'humanité ». Après avoir émis l'espoir que Belgrade « continuera dans la voie de la coopération avec le Tribunal pénal international », George W. Bush a dit que « les Etats-Unis apprécient le dur travail qui reste à faire pour construire une nouvelle démocratie. J'assure le gouvernement et le peuple yougoslaves qu'ils peuvent compter sur notre amitié dans leur marche vers les réformes démocratiques et économiques ».

Le geste de Belgrade, quelques minutes avant l'expiration de la date-butoir du 31 mars – heure de Washington –, a rempli la principale condition mise à la « certification » de la Yougoslavie et devrait permettre le déblocage de 50 millions de dollars d'assistance économique américaine et de l'aide des institutions financières internationales. Il devrait également désamorcer les résistances du Congrès – qui avait imposé cet ultimatum à la fin de l'année 2000 – malgré l'opposi-

tion de plusieurs sénateurs qui exigent que l'aide demeure suspendue jusqu'à ce que l'ancien dictateur soit livré au TPI.

Les Etats-Unis avaient jusqu'au bout laissé leur position dans le flou, faisant peser la menace d'une suspension de l'aide et refusant de dire s'ils comptaient certifier la Yougoslavie au cas où Slobodan Milosevic restait en liberté. Leur but était clair : faire pression sur Belgrade pour que son arrestation ait lieu dans les délais requis. L'ambassadeur américain avait ainsi présenté les trois principales conditions de Washington : coopération avec le TPI ; fin du soutien à la Republika Srpska ; respect de l'état de droit et des droits des minorités.

« GESTES UTILES »

Interrogé le 30 mars, le général Powell avait refusé de mettre l'accent sur la condition Milosevic, se contentant de dire : « La certification que je déciderai reflétera toutes les décisions du gouvernement en réponse aux exigences de notre législation. » Le même jour, le porte-parole de la Maison Blanche avait reconnu que le débat ne por-

taut pas sur une seule et unique condition, avant d'admettre que l'arrestation de M. Milosevic faisait partie des « gestes utiles » escomptés de Belgrade.

Les Américains semblent avoir été convaincus par l'argumentation du premier ministre serbe, venu à Washington les 21 et 22 mars. Zoran Djindjic, qui dispose d'excellents contacts chez les républicains comme chez les démocrates, avait à cette occasion critiqué l'obsession des Etats-Unis à propos de M. Milosevic et demandé qu'on lui laisse un peu plus de temps afin qu'il n'apparaisse pas aux yeux de ses compatriotes comme ayant cédé au diktat de l'OTAN.

M. Djindjic avait assuré ses interlocuteurs que sa première préoccupation était de payer les salaires des mineurs de charbon qui assurent l'approvisionnement en électricité du pays. Il avait aussi promis l'extradition vers La Haye d'un nouveau suspect de crimes de guerre – ce qu'il a fait – et l'arrêt du paiement de la solde de soldats de la Republika Srpska d'ici au mois de mai.

Patrice de Beer

La première nuit en prison

Selon son avocat, Slobodan Milosevic « ne

BELGRADE

de notre envoyé spécial

Slobodan Milosevic n'a sans doute pu en le loisir de remarquer, dimanche à l'aube, l'affiche collée

RÉCIT

Sur des affiches montrant son visage derrière des barreaux, on lit : « Qui est coupable ? »

non loin de sa résidence dans le quartier cosu de Dedinje, sur les hauteurs de Belgrade. Il avait sans doute d'autres chats à fouetter que de regarder le paysage au travers des vitres fumées de la berline bleu marine qui l'emmenait au numéro 14 de la rue Bacvanska, au centre de détention de Belgrade où il a été entendu par le juge quelques heures plus tard.

S'il en avait eu le loisir, Slobodan Milosevic aurait donc pu voir une affiche prémonitrice collée quelques jours auparavant sur un poteau électrique par de jeunes triblions de l'association étudiante Otpor. En plan serré, le visage de l'ancien président apparaît en noir et blanc derrière les barreaux épais d'une cellule, souligné de cette interrogation en caractères gras : « Qui est coupable ? » – sous-entendu des guerres, de la paupérisation, des sanctions prises par la communauté internationale.

VICTIMES ANONYMES

D'autres affiches beaucoup plus grandes ne lui ont certainement pas échappé sur la route qui le menait à sa cellule. La même question est posée sur d'immenses placards. A l'arrière-plan, une photo de réfugiés, victimes anonymes de l'une des multiples guerres que l'ancien autocrate de Belgrade a menées au cours des dix dernières années, ou les rayons d'un grand magasin désespérément vides traduisant la ruine de ce pays saigné à blanc par les aventures guerrières suivies d'embargos internationaux.

Dimanche soir, comme le lui promettaient les militants d'Otpor qui, le 5 octobre 2000, scandaient

à son encounter dans les rues de Belgrade « Il est fini », Slobodan Milosevic a donc passé sa première nuit en prison. Le matin, il avait posé ses affaires dans une partie du bâtiment rénovée il y a peu par les autorités dans la perspective d'y accueillir quelques « hôtes de marque », selon l'expression de la presse locale.

Les autorités serbes et yougoslaves ont affiché leur satisfaction d'avoir trouvé une issue pacifique à cette crise qui, un moment, a provoqué des tensions au plus haut sommet de l'Etat. Elle avait également bien mal débuté, vendredi, avec les cafouillages de l'assaut sur la villa présidentielle. Après s'être heurté à plusieurs membres du gouvernement serbe et fédéral au sujet de cette arrestation, le président yougoslave Vojislav Kostunica avait finalement sonné l'hallali en délivrant, samedi, à la nation un message d'une extrême fermeté.

« MALENTENDUS »

« Celui qui ouvre le feu sur la police doit être puni. Celui qui est convoqué par la justice doit comparaître. Celui qui perturbe l'application de la loi doit en subir les conséquences, quels que soient son rang ou sa fonction », avait déclaré M. Kostunica sur la première chaîne de la télévision nationale. Dimanche, le ton était officiellement à la conciliation. Le premier ministre serbe, Zoran Djindjic, « moteur » de l'arrestation de Milosevic, vaquait à ses occupations gouvernementales en province. « Les malentendus ont été dissipés », a assuré le ministre de l'intérieur, Dusan Mihajlovic.

Placé en détention provisoire pour trente jours (renouvelables cinq fois) afin d'éviter qu'il ne se soustraie à l'enquête ou qu'il influence des témoins, le détenu le plus célèbre de Yougoslavie a été entendu une première fois par le juge Goran Cavlin en fin de matinée, a indiqué son avocat, Toma Fila. L'avocat belgradois a également annoncé son intention de faire appel, lundi, afin que son client soit remis en liberté. Il dit cependant douter que sa requête soit reçue favorablement par le conseil



Espace Suffren
40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00
CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

Nouvelle Polo Match®... mais vrai.



1 500 F/mois
pendant 36 mois

228⁰⁰ €

• Et si vous doutez encore, venez dès aujourd'hui découvrir la Nouvelle Polo Match® qui vous propose de série : 4 airbags, ABS avec répartiteur électronique de freinage EBV, direction assistée, climatisation manuelle, système audio Volkswagen, vitres avant électriques, verrouillage centralisé, sièges avant réglables en hauteur... oui, c'est incroyable... mais vrai.

Une liste d'équipements de série incroyable

3615 Volkswagen (0,12 franc l'accès, 1,28 franc la minute) - 0 826 020 000 (0,98 franc la minute).
*Polo Match 1.4 L 3 portes, tarif au 01/02/2001. Consommation CE 93/116 (l/100km) : cycle urbain 8,5 ; extra-urbain 4,9 ; mixte 6,2 ; CO₂ (g/km) 149.

* Pour une Polo Match 3 portes 1.4 prix de 78 800 F TTC (12 012,98 euros) incluant le contrat de maintenance de 5 500 F (838,47 euros). Tarif hors options de 73 300 F TTC (11 174,51 euros) au 01/02/2001. Versement comptant de 11 497,87 F (1 752,84 euros). Financement Abrégé. Crédit de 67 302,13 F (10 260,14 euros) au T.E.G. de 11,75 % (soit 0,979 % par mois). Durée 37 mois. 36 mensualités de 1 500 F (228,67 euros) puis 1 mensualité de 31 519 F (4 805,04 euros) égale à la valeur de reprise du concessionnaire pour un kilométrage annuel parcouru de 15 000 Km diminué des frais de remise à l'état standard et des kilométrages supplémentaires. Coût total du crédit de 18 216,87 F (2 772,14 euros) (hors assurances facultatives). Offre réservée aux particuliers jusqu'au 30 avril 2001, sous réserve d'acceptation du dossier par VOLKSWAGEN FINANCE SA, 11 avenue de Bourseaux 02690 Villers-Cotterêts – RC SOISSONS B 642 032 148.



Les différents chefs d'inculpation retenus

● **L'inculpation de Slobodan Milosevic par le parquet de Belgrade** touche également quatre de ses proches collaborateurs, Nikola Sainovic, Mihajl Kertes, Rade Markovic et Jovan Zebic. Milosevic est accusé d'avoir, « entre mai 1997 et octobre 2000, et alors qu'il était président de la Serbie, puis de la Yougoslavie, commis les délits mentionnés dans le but d'obtenir, pour lui et un certain nombre de personnes, un gain matériel, et de se maintenir au pouvoir ». Il « a abusé de son pouvoir en délivrant des ordres contraires à la loi et aux compétences du président de la Serbie et de la Yougoslavie, dont le but était de maintenir au pouvoir certaines personnalités et son Parti socialiste ». Les pertes enregistrées par la Yougoslavie et la Serbie se chiffrent à 1,8 milliard de dinars (30 millions d'euros) et près de 200 millions de deutschemarks (100 millions d'euros), selon le texte officiel de l'inculpation. Par ailleurs, M. Milosevic « a ordonné en 1994 et 1995 à un groupe de fonctionnaires yougoslaves, le directeur des douanes Mihajl Kertes, les vice-premiers ministres yougoslaves Nikola Sainovic et Jovan Zebic, de violer

systématiquement les lois, c'est-à-dire de ne pas les appliquer dans le but de réaliser les délits décrits auparavant ».

● **L'inculpation du Tribunal pénal international (TPI)** pour l'ancienne Yougoslavie, de « crimes contre l'humanité et crimes de guerre » porte, pour le moment, sur son rôle lors du conflit du Kosovo en 1999. La notification de l'inculpation et d'un mandat d'arrêt international contre Milosevic a été transmise en main propre aux autorités yougoslaves lors de la visite de Mme Carla Del Ponte, procureur du TPI, à Belgrade du 23 au 25 janvier.

Les autorités yougoslaves avaient alors informé le procureur qu'elles notifieraient son inculpation à l'ancien président mais seulement après que le Parlement fédéral ait adopté une loi sur la coopération avec le TPI, dont le projet est encore en cours de rédaction.

● **Les deux guerres survenues** avant celle du Kosovo dans les Balkans n'ont pas fait l'objet de mesures internationales d'ordre pénal. L'instruction est en cours. La guerre en Bosnie, de 1992 à 1995, a fait au moins 250 000 morts et celle en Croatie, en 1991, environ 20 000 morts.

« Le président dans 6 mètres carrés »

La presse serbe n'a guère commenté l'événement. Mais le quotidien indépendant « Danas » souligne la responsabilité collective de la population dans les drames survenus durant le règne de Milosevic

BELGRADE

de nos envoyés spéciaux

Peu de lyrisme dans la presse serbe, ni guère de commentaires concernant pourtant la chute d'un homme jugé coupable de tous les malheurs de la Serbie depuis son arrivée au pouvoir, il y a treize ans. « Milosevic a été arrêté », titre sobrement le quotidien *Danas*. « Le dictateur s'est rendu », ajoute *Vecernje Novosti*.

Il n'y a guère que 24 heures, quotidien proche du Parti socialiste de Milosevic, pour désapprouver l'arrestation de celui qu'il appelle toujours le « président Slobodan Milosevic » et dont la photo officielle orne la une. « Après plusieurs mois de harangues et de menaces monstrueuses (...), on est face à une nouvelle phase d'un procès politique monté de toutes pièces et d'un processus d'élimination d'un leader politique qui dérange le pouvoir de la DOS et certaines puissances mondiales ». « Les lâches et les déserteurs jugent sans preuve les héros », s'indigne le journal, qui concentre l'essentiel de ses attaques sur le nouveau pouvoir serbe, « vassal » de l'OTAN. Il reprend la phraseologie « milosévicienne » en vigueur pendant la « guerre patriotique » contre l'Alliance atlantique de 1999 et durant la campagne électorale de l'automne 2000.

« SUFFISAMMENT PUNI »

Même tonalité dans le journal *Svedok* par la voix du leader ultranationaliste Vojislav Seselj. Cet ancien chef de milices pendant la guerre de Croatie juge que « seuls les imbéciles peuvent se réjouir de l'arrestation de Milosevic. C'est un moment triste dans l'histoire de la Serbie. C'est un acte de haute trahison de Djindjic et Kostunica qui ont agi sur l'ordre de puissances étrangères, s'enflamme le président du Parti radical (SRS). On ne devait pas l'arrêter tant que les Etats-Unis le demandaient. Il avait été suffisamment puni en perdant les élec-

tions. Les actes d'accusation ne sont pas sérieux », conclut cet homme qui se défend de vouloir disculper quelqu'un qui « m'a envoyé cinq fois derrière les barreaux ».

L'éditorialiste de *Danas* fait également référence à ce sentiment largement partagé dans la population d'avoir cédé à la pression des Etats-Unis, qui avaient donné au gouvernement jusqu'au 31 mars pour montrer des signes de collaboration avec le Tribunal pénal international et s'attaquer aux activités criminelles de certains

si terribles qu'il n'en est comptable que devant l'histoire ». *Danas* élargit le débat et croit déceler des circonstances « atténuantes » pour le dirigeant yougoslave mais « aggravantes » pour le pays, à savoir « le partage des responsabilités pour le mal causé par son règne et ses projets insensés ». *Danas* rappelle que Milosevic, élu quatre fois en treize ans, n'était pas seul et avait eu le soutien de millions d'électeurs, de nombreux intellectuels, de journalistes et d'hommes d'Eglise.

Les chaînes de télévision pri-

sion préfère encore jeter un voile pudique sur les pages noires des guerres de Yougoslavie.

Pour le reste, les quotidiens consacrent l'essentiel de leurs colonnes au fil des événements de ces dernières soixante-douze heures et aux réactions politiques. Une attention spéciale est portée sur le « nouveau domicile » de l'ancien président, transféré dimanche au centre de détention de Belgrade, croquis à l'appui. « Le dictateur s'est rendu. Le président dans 6 mètres carrés », titre *Vecernje Novosti*.

Un de ses reporters s'est également intéressé au « premier jour de solitude » de l'épouse de l'ancien président avec laquelle il s'est entretenu quelques minutes après avoir tout simplement, dit-il, « poussé les grilles de la résidence ». « On a l'impression d'entrer dans la maison des âmes mortes », écrit le journaliste, un certain M. Markovic. La porte de la résidence est ouverte. Dans le salon orné d'un drapeau national, un homme non armé m'accueille. [Plus loin], la professeur Mira Markovic est établie devant deux saucisses dont une entamée. Dans une autre assiette deux tranches de pain, un verre d'eau. « Comment allez-vous ? », lui demande-t-il. « Nous allons tous bien sauf Marija [la fille du couple Milosevic]. »

Après avoir brièvement évoqué la perquisition de la police intervenue dimanche matin, qui s'est soldée par la saisie de plusieurs dizaines d'armes automatiques, de caisses de munitions et de grenades, de fusils mitrailleurs, de lance-roquettes et de deux véhicules blindés, Mira Markovic met un terme à ce très bref entretien : « Je dois partir apporter le repas à mon mari en prison. » « Dernier acte », martèle BK télévision depuis le début de la crise.

Christophe Châtelot
et Pascal Donjon

de l'ex-dictateur déchu

comprend pas pourquoi il a été emprisonné »

de trois juges chargé d'examiner ce cas, et qui devrait rendre son avis mardi.

Selon M^e Fila, Slobodan Milosevic est « décidé à se défendre et à dire la vérité. Il ne se sent pas coupable et ne comprend pas pourquoi il a été arrêté ». Oubliant au passage les vingt-quatre heures de négociations serrées, les échanges de tirs et l'assaut raté de la police, M^e Fila feint mal la surprise : « Il s'est présenté de son plein gré et ne savait pas qu'il resterait en prison. » « C'est une arrestation politique », a-t-il dénoncé.

En écho, le ministre serbe de la justice, Vladan Batic, a assuré que l'accusation se base sur des « faits concrets ». Il s'est d'ailleurs déclaré convaincu que l'enquête permettra de « faire la lumière » sur le dossier. L'ex-dirigeant yougoslave est accusé d'association de malfaiteurs et de détournement de fonds ayant provoqué des pertes pour l'Etat se chiffrent à l'équivalent de quelque 30 millions d'euros (en dinars), et de 300 millions de deutschemarks, selon l'acte d'accusation préliminaire. Il risque quinze ans de prison. Ce n'est « ni un geste politique ni un geste de revanche », a renchéri Dusan Mihajlovic, ministre serbe de l'intérieur, qui a précisé que Milosevic avait accepté de se rendre contre l'assurance « que l'enquête ouverte contre lui n'a pas été ouverte à la demande du TPI ou d'un gouvernement étranger ». La question de l'extradition de l'ancien président, accusé depuis la guerre au Kosovo de crimes de guerre et contre l'humanité par le Tribunal pénal international de La Haye, « sera d'actualité une fois adoptée la loi sur la coopération avec le TPI », a indiqué Vladan Batic.

Les Belgradois de la rue, eux, ont accueilli la nouvelle avec une certaine indifférence. Aux terrasses des cafés, les rayons d'un soleil printanier incitaient davantage à l'indolence qu'à la mobilisation pour ou contre l'arrestation de l'ancien président. Sous les arbres centenaires du parc entourant la résidence présidentielle, des badauds faisaient leur promenade dominicale. Par petits groupes, des policiers en uni-

forme montaient la garde tout autour de la résidence et barraient l'accès des rues adjacentes, réduisant les anti-Milosevic au silence. Que ce soit dans les allées ombragées de Dedinje ou devant le bâtiment gris et massif du centre de détention, à l'heure où Mira Markovic rendait sa première visite à son prisonnier de mari, il y avait surtout des journalistes à faire le pied de grue. « Bien sûr que nous sommes soulagés de le savoir en prison, mais cela ne résout pas nos problèmes de vie quotidienne », souligne ainsi une mère de famille.

IMPROBABLES MENACES

Les supporteurs vieillissants de Slobodan Milosevic ont préféré quant à eux rentrer dans leurs pénates plutôt que de mettre leurs improbables menaces – mourir en défendant leur mentor – à exécution. Le Parti de la gauche yougoslave (JUL) de Mira Markovic et le Parti socialiste (SPS) de son mari voulaient tenter, lundi soir, de montrer qu'ils existent encore, en organisant une manifestation sur le pont principal de Belgrade, deux ans jour pour jour après les premiers bombardements de l'OTAN sur cet ouvrage d'art. Mais il n'y a guère que le SPS, laminé lors des élections fédérales de septembre et républicaines trois mois plus tard, pour donner encore du crédit aux rododromes de quelques-uns de ses militants.

Le vice-président du SPS, Branislav Ivkovic, a ainsi expliqué dimanche, lors d'une conférence de presse, que le président avait été « vendu pour 100 millions de dollars aux Américains [le montant de l'aide financière américaine suspendue à la coopération avec le Tribunal pénal international] ». Slobodan Milosevic s'est rendu pour « éviter un bain de sang », a-t-il ajouté. Mais, plus de dix ans après les meetings triomphaux de Slobodan Milosevic, qui préludaient aux massacres perpétrés au nom de la Grande Serbie, plus personne ne veut se sacrifier pour un ancien président déchu, emprisonné.

Ch. Ct

Le sort de la proche famille du détenu

DEPUIS la chute de Slobodan Milosevic, le 5 octobre, les membres de sa proche famille ont connu des trajectoires diverses :

● **Borislav Milosevic**, le frère aîné, ancien ambassadeur de Yougoslavie à Moscou, se trouvait dans la capitale russe au moment où son frère était arrêté. Il a estimé que les autorités de Belgrade « étaient prêtes à vendre un homme pour un paquet de dollars ».

● **Mirijana Markovic**, l'épouse de Slobodan Milosevic, a adopté un profil bas après la chute de son époux, mais a depuis repris ses activités politiques en tant que députée fédérale. Elle a dénoncé en février l'amnistie décrétée par la coalition au pouvoir en faveur des prisonniers politiques. En décembre, elle a qualifié le Tribunal pénal international, qui a prononcé une inculpation contre son mari, de « Gestapo de la fin du XX^e siècle » et comparé ses cellules à « un camp de concentration ».

● **Marko Milosevic**, le fils, est, à vingt-six ans, millionnaire depuis longtemps. Il se plaisait à dire qu'il fallait être idiot pour ne pas gagner son premier million – de deutschemarks – avant l'âge de vingt et un ans. Cet ancien pilote de course s'est enrichi dans le cadre d'activités douteuses en mettant à profit ses relations dans la police et la mafia serbes. Il a possédé une discothèque, un parc à thème, une boulangerie, une boutique de cosmétiques et une station de radio locale. Après le soulèvement populaire du 5 octobre 2000 qui a entraîné la chute de son père, Milosevic junior a quitté le pays avec un faux passeport, accompagné de sa femme et de son fils, qui sont rentrés par la suite à Belgrade. Il pourrait se trouver en Russie ou dans un Etat balte.

● **Marija Milosevic**, la fille qui, dans sa rage de voir son père livré aux policiers venus l'arrêter, a tiré cinq coups de feu à la ronde après l'arrestation, est à Belgrade, où elle dirige une radio. – (AFP.)

ATTENTION !

TOUTES LES MARGARINES N'ONT PAS LE MEME EFFET SUR LE CHOLESTEROL !



pro-activ est la seule margarine en France qui réduit significativement le cholestérol.*

*pro-activ de Fruit d'Or est une matière grasse légère enrichie en stérols végétaux qui réduisent significativement le cholestérol dans le cadre d'un régime adapté. Des études cliniques ont prouvé que la concentration de stérols végétaux dans pro-activ est à l'origine de son efficacité unique.

FRUIT D'OR EXCERENT www.fruitdor-recherche.com

AMM-Fruit - RCS Nanterre B 502 116 216

Belgrade a besoin de temps pour souscrire aux exigences du TPI

Les Occidentaux paraissent confiants dans la volonté des autorités serbes de livrer, à terme, Slobodan Milosevic au tribunal de La Haye. Après l'affaire Pinochet, il s'agit de la deuxième mise à l'épreuve des progrès de la justice internationale

Mis à part la Russie, qui dénonce les pressions occidentales sur Belgrade et l'« ingérence » dans les affaires intérieures yougoslaves, la plupart des réactions de ce week-end se sont félicitées de l'arrestation de Slobodan

Milosevic et l'ont perçue comme une première étape avant le transfert de l'ancien président au Tribunal pénal international de La Haye (TPI). La procureur de ce tribunal, Carla Del Ponte, a demandé que Milosevic lui soit

livré « avant la fin de l'année ». Dans l'interval, M^{me} Del Ponte pourrait rendre public un deuxième acte d'accusation contre l'ancien président yougoslave, portant sur ses responsabilités dans les crimes commis en Bosnie,

alors que le premier ne concerne que le Kosovo, où Milosevic était le chef direct de l'armée. Les autorités de Belgrade n'ont retenu pour l'instant comme chef d'inculpation que l'abus de pouvoir et la corruption.

La Yougoslavie se rapproche d'une échéance qui est sans doute l'une des plus difficiles dans le processus de réconciliation avec la communauté internationale où elle est engagée : le moment où il lui faudra livrer Milosevic, et quelques autres ex-dirigeants serbes, à la justice internationale. Elle n'en est pas encore tout à fait là. Mais si l'on en juge par les réactions internationales aux événements de ce week-end, elle n'est déjà plus soupçonnée de chercher à tout prix à s'y dérober. Beaucoup rappellent que l'arrestation de Milosevic ne doit être qu'« une étape sur le chemin de La Haye », mais une assez grande confiance semble régner dans les capitales étrangères quant aux intentions ultimes de Belgrade ; une assez grande retenue aussi, conséquemment.

Carla Del Ponte, procureur du TPI, n'a pas redit que Milosevic devait être jugé « d'abord » à La Haye, comme elle le faisait il y a quelques jours encore ; elle a souhaité qu'il y soit transféré « avant la fin de l'année ». Les Américains se sont contentés de saluer le pas qui vient d'être franchi. Ils n'ont brandi aucune nouvelle menace ; ils se sont gardés aussi, malgré le succès de leur ultimatum, d'afficher un triomphalisme qui aurait été humiliant pour Belgrade. Tout cela semble indiquer qu'une sorte de compromis a été trouvée avec les autorités serbes ; en tout cas, ceux qui leur réclamaient avec le

plus de fermeté une coopération effective avec le TPI paraissent avoir admis que l'étape actuelle est nécessaire, que c'eût été trop leur demander que d'arrêter Milosevic pour le mettre directement dans un avion pour La Haye.

Cette perspective heurte en effet encore le sentiment national en Serbie, bien au-delà du dernier carré des fidèles de Milosevic. Elle

Milosevic a des comptes à rendre, aussi, à la mémoire de ses victimes et à leurs survivants

heurte des gens qui, il y a moins de deux ans, ont été bombardés par l'aviation occidentale. Dans leur souvenir, l'inculpation de Milosevic par le TPI est le prélude des frappes aériennes et ils ne voient dans ce tribunal, qui a refusé d'enquêter sur les plus contestables de ces bombardements, rien d'autre que le bras judiciaire de l'OTAN. Elle heurte aussi certains des détracteurs les plus résolus de Milosevic qui, ayant eu le courage de le renverser politiquement, ayant aujourd'hui pris le risque de

l'arrêter, pourraient avoir quelque peine à admettre d'être dépossédés de tout pouvoir de le juger.

Slobodan Milosevic a en effet bien des comptes à rendre chez lui pour plus de dix ans d'oppression et de répression, de détournements des deniers publics, de fraudes électorales. Mais si l'on porte le regard au-delà des frontières de la Serbie serbe (vers le Kosovo, vers la Bosnie, vers Vukovar en Croatie), les chefs d'inculpation retenus aujourd'hui contre lui – abus de pouvoir et corruption – prêtent à sourire amèrement. L'homme dont il est question est le principal instigateur, responsable ou complice de guerres dirigées contre des civils, qui auront déplacé des millions de personnes, tué « environ » 200 000 autres, défendu la pureté ethnique et mis en œuvre le « nettoyage » qu'elle suppose ; c'est celui qui pendant près de dix ans a humilié l'Europe. Milosevic a des comptes à rendre, aussi, à la mémoire de ses victimes et à leurs survivants qui pour la plupart ne sont plus des ressortissants yougoslaves, à quelques préceptes de base édictés au lendemain de la Shoah, à la communauté internationale tout entière.

On peut interpréter de diverses façons les chefs d'inculpation qui ont motivé son arrestation dimanche et le fait que n'y figurent pas les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre. On peut penser que les Serbes ne sont tout simple-

ment pas disposés à reconnaître ces qualifications, qu'ils estiment avoir mené des guerres justes et en avoir eux aussi souffert. Mais on peut espérer aussi que leurs dirigeants soient sur le point d'admettre que les Serbes ne sont pas les plus aptes à juger ces catégories de crimes. Le plus sûr moyen de faire obstruction au TPI aurait été pour eux d'inculper Milosevic pour crimes de guerre, c'est-à-dire, par une manœuvre dilatoire, de rendre beaucoup plus difficile le désaisissement de la justice serbe au profit de La Haye. Ils ne l'ont pas fait pour l'instant.

M^{me} Del Ponte, qui ne réclame pour l'instant Milosevic « que » pour ses responsabilités dans les exactions commises au Kosovo (voir page 16), travaille sur un deuxième acte d'accusation qui l'incriminera pour les crimes commis en Bosnie. Cette inculpation a été beaucoup plus difficile à construire, s'agissant d'un pays qui ne faisait déjà plus partie de la Yougoslavie lorsqu'il furent engagés, en 1992, le siège de Sarajevo et, dans la région de Prijedor, la guerre de « purification ethnique » qui allait s'achever avec les massacres de Srebrenica en juillet 1995. Les chaînes de responsabilité, les « preuves », ont été beaucoup plus difficiles à établir que dans le cas du Kosovo où Milosevic était officiellement le chef direct de l'armée.

M^{me} Del Ponte a laissé entendre que ce deuxième acte d'accusation

était prêt. La Yougoslavie en revanche réclame du temps, sans dire exactement combien. La loi dont elle prétend avoir besoin pour pouvoir transférer des ressortissants yougoslaves à La Haye est annoncée pour fin avril. Le temps qui lui est nécessaire pour régler quelques comptes en famille avec Milosevic n'a pas été précisé. En fait, le temps qui compte, c'est celui qu'il faudra pour que l'ancien président perde ce qu'il lui restait de soutiens politiques et de pouvoir désstabilisateur ; le temps du discrédit total donc. Mais c'est aussi le temps, pour les Serbes, de comprendre que le tribunal de La Haye, en jugeant Milosevic, libérera leur pays de l'opprobre collectif dont il fait encore l'objet. On peut miser sur la rapidité avec laquelle la société serbe a déjà évolué depuis l'automne 1999.

Même si l'affaire ne devait se régler qu'en vertu de considérations plus terre à terre – la menace de rétorsion financière des Américains –, l'enjeu dépasse de loin cet aspect pécuniaire, Milosevic et la Serbie. Il s'agit en effet, après l'affaire Pinochet, de la deuxième mais plus sévère mise à l'épreuve du réel des principes qui sous-tendent les progrès accomplis ces dernières années vers l'avènement d'une justice internationale, de leurs délicats rapports avec la politique et avec la fierté d'un peuple.

Claire Tréan

« L'aile Hyatt » du centre de détention de Belgrade

BELGRADE

de notre envoyé spécial

« Slobodan Milosevic n'était pas de bonne humeur. Sa tension artérielle a augmenté. » C'est son avocat, Toma Fila, qui le dit, après s'être entretenu une première fois avec son célèbre client, dimanche 1^{er} avril au matin. « L'humour » de l'ancien président yougoslave s'était sans doute assombrie à la découverte de ses nouvelles conditions de vie au centre de détention de Belgrade, situé au 14 de la rue Bacvanska.

Quelques minutes après avoir quitté les salons de sa majestueuse villa de Dedinje, Slobodan Milosevic s'est en effet retrouvé entre les quatre murs nettement moins reluisants d'une cellule de 6 mètres carrés, dotée « d'un coin toilette et d'un lavabo muni de robinets d'eau chaude et froide », a cru bon de préciser un gardien interrogé par un journal local. « Il n'a ni télévision ni radio. C'est une prison balkanique », ajoute son avocat. Le mobilier de Milosevic se résume à un lit, une table scellée au sol et une armoire. Il est

autorisé à recevoir la visite quotidienne de sa femme, Mira Markovic. Seule concession due à son rang, ce détenu pas comme les autres n'aura pas de colocataires dans sa minuscule cellule.

DE VIEILLES CONNAISSANCES

Mi-février, des travaux de rénovation avaient été entrepris dans une aile du centre, laissant entendre que les autorités s'approprieraient à y envoyer des détenus un peu particuliers. Les Belgradois ont d'ailleurs déjà gratifié ce lieu gardé par deux cents hommes en armes d'un surnom : « l'aile Hyatt », en référence à l'hôtel cosu de la chaîne américaine qui s'élève en bordure du nouveau Belgrade. « C'est loin d'être luxueux » a reconnu sans mal Vladan Batic. « Bien sûr, les conditions ne peuvent pas être idéales, mais il reçoit de la nourriture, des visiteurs, il a son argent, ses journaux », a-t-il ajouté.

A l'étroit dans sa cellule, Milosevic n'aura pas non plus l'occasion d'élargir son cercle d'amis. Il pourrait en effet croiser dans les

couloirs ou lors de sa demi-heure de promenade quotidienne quelques vieilles connaissances qui partagent aujourd'hui le même sort que leur ancien patron. Sur les registres de cette prison très « VIP » figure ainsi Rade Markovic, ancien chef de la sécurité intérieure (services secrets), la première personnalité de haut vol proche de Milosevic à avoir été arrêtée, mi-février, après la victoire de l'opposition démocratique.

Il pourra aussi apercevoir Uros Suvakovic, l'un des responsables du Parti socialiste serbe (SPS) de Milosevic arrêté le 26 mars, ou Dragoljub Milanovic, ancien directeur général de la télévision publique auquel on reproche d'avoir sciemment ordonné à certains de ses employés de rester au siège de la télévision, alors qu'il connaissait l'imminence du bombardement par l'OTAN, en 1999.

Un autre colocataire n'a eu qu'à traverser la rue après son arrestation la semaine passée avec six autres proches de l'ancien chef d'Etat accusés de malversations financières : Zoran Visnjic, peut en effet distinguer

entre les barreaux de sa fenêtre ce qui, jusqu'au 26 mars, était son ancienne usine, Medifarm, par laquelle il importait frauduleusement d'Inde et de Chine des médicaments pour le traitement des cancers.

Enfin, en regardant en contrebas de la prison, Slobodan Milosevic pourra aussi se souvenir d'une de ses anciennes relations qui a mal tourné : le milicien et trafiquant Arkan. Assassiné au début de l'année dernière, il dirigeait le club de football d'Obilic dont on aperçoit la pelouse à 30 mètres de l'entrée du centre de détention. Avant d'accueillir tous ces anciens nomenklaturistes du régime Milosevic, le bâtiment de trois étages construit en 1950 avait reçu en 1993 un autre détenu de marque : Vuk Draskovic coupable d'être, à l'époque, l'opposant le plus acharné au régime de Belgrade. De nombreux militants de l'association étudiante Otpor y ont également passé des jours, voire des mois. La roue a tourné.

Christophe Châtelot

La longue marche de la Serbie vers la respectabilité

« UN GRAND TROU NOIR » sur la carte de l'Europe. C'est ainsi que les diplomates avaient l'habitude de définir la Serbie pendant les treize ans du règne de Slobodan

ANALYSE

L'incarcération de Milosevic : une étape symbolique de la démocratisation engagée par Belgrade

Milosevic. Cette situation, dangereuse à biens des égards, a pris fin le 5 octobre 2000 avec la chute de Milosevic après que l'opposition démocratique menée par Vojislav Kostunica eut remporté l'élection présidentielle du 24 septembre. La victoire des partis coalisés au sein de l'opposition démocratique de Serbie (ODS) aux élections législati-

ves du 23 décembre a parachévé cette double rupture, d'une part avec la dictature de Milosevic mais aussi avec les restes du système communiste titiste.

Les Occidentaux se sont immédiatement félicités – à juste titre – de la fin de l'exception serbe. La France en particulier, qui avait misé depuis des mois déjà sur Vojislav Kostunica, à un moment où ce professeur de droit était encore inconnu du grand public. Située au centre de l'Europe du sud-est, la Serbie allait pouvoir rejouer le rôle politique que lui assignent sa situation géographique et son potentiel économique, et ses alliés traditionnels allaient pouvoir la soutenir sans mauvaises conscience.

Ce n'est pas un hasard si le premier hôte étranger de M. Kostunica après son élection fut le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, que le nouveau président yougoslave accueillit en soulignant les liens historiques avec « nos vieux amis français ». Devant l'Assemblée générale des Nations unies qui réintégra la Yougoslavie le 1^{er} novembre 2000 après huit ans d'exclusion, le représentant français s'exclama : « Avec un fierté légitime, le peuple yougoslave va pouvoir prendre toute la place qui lui revient dans le concert des nations ».

Avec la chute de Milosevic, la Serbie a entrepris une longue marche vers la respectabilité dont la mise en prison de l'ex-dictateur consti-

tue une nouvelle étape. Si c'est la plus lourde de symboles, ce n'est ni la dernière ni peut-être la plus importante. Il y aurait bien sûr le transfert du prisonnier de la rue Bacvanska au Tribunal pénal international (TPI), dont les Etats-Unis ont tendance à faire le test principal de l'engagement démocratique de Belgrade ; ou l'arrestation d'autres criminels de guerre, Ratko Mladic, Radovan Karadzic, qui pourraient se cacher en Serbie. Washington fait dépendre la « certification » de la Yougoslavie de sa coopération avec le TPI et de cette reconnaissance dépend non seulement le versement d'une aide américaine immédiate de 50 millions de dollars mais encore les subsides du Fonds monétaire internationale et de la Banque mondiale. Tout en souhaitant que Milosevic soit *in fine* présenté aux juges de La Haye, les Européens sont moins fixés sur les relations Belgrade-TPIY. La démocratisation de la Serbie comporte bien d'autres composantes : réformes intérieures, redéfinition de la Fédération, c'est-à-dire des rapports avec le Monténégro, relations avec les Etats voisins, etc.

« PÉRIODE DE RECONSTRUCTION »

Les nouvelles autorités de Belgrade, sous l'influence légaliste du président Kostunica, mettent un point d'honneur à respecter la loi. Combien vouloir bâtir un Etat de droit, si les dirigeants politiques sont les premiers à prendre des libertés

avec la loi ? demandent-ils. « Nous voulons travailler selon la stricte légalité », affirme le vice-premier ministre yougoslave, Miroslav Labus, un économiste chargé des relations extérieures. Or, reconnaît-il, « les lois sont inadéquates, ce qui nous oblige à travailler sur un rythme plus lent. Nous ne sommes pas en période révolutionnaire mais en période de reconstruction ». C'est ainsi que les relations avec le TPIY doivent être réglées par une loi dont le projet a été déposé au Parlement mais qui ne sera pas voté avant le 21 avril, date des élections au Monténégro. Ce délai vise sans doute à enlever un argument aux nationalistes serbes toujours prêts à dénoncer l'influence étrangère sur le nouveau gouvernement. Mais la tâche législative est d'une toute autre ampleur puisque la Serbie doit adapter ses lois pour encadrer la transition d'un régime administratif-mafieux à une économie de marché, entreprise pour laquelle elle accuse un retard de plus d'une décennie par rapport aux anciens pays communistes d'Europe centrale et orientale.

Cependant la communauté internationale a déjà pris acte des changements intervenus depuis octobre dernier. Outre l'ONU, la Yougoslavie a retrouvé sa place au FMI – grâce notamment à la Suisse et à la Norvège qui ont payé ses arriérés – à l'OSCE, à la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement) et a été admi-

se dans le pacte de stabilité pour l'Europe du sud-est, ce qui lui permet d'être incluse dans des projets de développement et de bénéficier de crédits. Dans le budget 2001 de l'Union européenne, 839 millions d'euros (environ 5,6 milliards de francs) ont été dégagés pour les Balkans, dont 240 millions pour la seule Serbie. A tel point qu'au sommet balkanique de Zagreb, organisé à l'initiative de la France en novembre dernier, la Serbie a volé la vedette à la Croatie qui pouvait se targuer, elle aussi, d'avoir rompu avec l'ancien régime d'un ancien adversaire et complice de Milosevic, feu le président Tudjman.

Le nouveau pouvoir de Belgrade a décidé de normaliser ses rapports avec les républiques issues de l'ancienne Fédération yougoslave en nouant des relations diplomatiques avec la Bosnie ou en concluant un accord avec Skopje sur la frontière entre la Macédoine et le Kosovo, ce qui a d'ailleurs rendu furieux les Kosovars qui n'ont pas été consultés. Le statut du Kosovo reste un abcès de fixation que personne n'a intérêt à ouvrir à court terme. En attendant, les Occidentaux ont donné un premier satisfecit à Belgrade en autorisant l'armée yougoslave à revenir dans la zone de sécurité, sorte de cordon sanitaire que la KFOR avait établi en Serbie autour du Kosovo.

Daniel Vernet

LES RÉACTIONS DANS LE MONDE

Les capitales occidentales et l'OTAN ont salué unanimement, dimanche 1^{er} avril, l'arrestation de Slobodan Milosevic, la qualifiant de « première étape » d'un chemin menant, à terme, l'ex-président yougoslave vers le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY).

■ PARIS. Le président Jacques Chirac s'est « réjoui » de

l'arrestation de Slobodan Milosevic et de ce que « les autorités yougoslaves aient confirmé leur choix du chemin de la démocratie et du droit ». Pour le gouvernement français, l'ancien président yougoslave « doit rendre compte devant une juridiction internationale de ce qu'il a semé dans les Balkans pendant une dizaine d'années ».

■ LONDRES. La

Grande-Bretagne, par la voix de son ministre des affaires étrangères Robin Cook, a estimé qu'il s'agit « d'une très bonne nouvelle pour tous ceux qui s'efforcent depuis très longtemps d'apporter la paix et la justice dans les Balkans ». C'est un autre pas important qui permettra de forcer Milosevic et ses « copains » à rendre compte de leurs crimes contre l'humanité » a-t-il ajouté.

■ BERLIN. Le chef de la

diplomatie allemande, Joschka Fischer, a fait savoir que « l'intention du gouvernement yougoslave d'engager d'abord une procédure pénale contre Milosevic selon le droit national est un premier pas pour que Milosevic rende compte des crimes gravissimes et des atteintes aux droits de l'homme dont il est accusé ».

■ POUR l'OTAN, il s'agit « d'un événement important et d'une bonne nouvelle ». « Justice doit être rendue et cela est essentiel pour la stabilité des Balkans », a affirmé à Bruxelles un porte-parole de l'Alliance. Le Haut représentant de l'Union européenne pour la sécurité et les affaires étrangères, Javier Solana, a précisé que « la Serbie et la Yougoslavie ont fait aujourd'hui un nouveau pas vers le renforcement de la démocratie et l'application de la loi ».

■ MOSCOU s'est inscrit en faux contre cette arrestation indiquant que « toute pression extérieure sur la direction yougoslave dans cette affaire constituerait une ingérence dans les affaires internes d'un Etat souverain et ne pourrait qu'affaiblir la position des forces démocratiques du pays, ce qui irait à l'encontre de la stabilisation de la situation dans les Balkans », selon le ministère des affaires étrangères.

■ WASHINGTON. George Bush, a réaffirmé que « l'arrestation de Milosevic doit être un premier pas vers son jugement pour les crimes commis l'humanité dont il est accusé » par le TPIY.

■ PRISTINA. Oliver Ivanovic,

leader de la minorité serbe de la province du Kosovo a fait remarquer que « Belgrade a offert un beau spectacle. L'arrestation de Milosevic prouve que la légalité et la démocratie se renforcent, et cela améliore la position (des Serbes) au sein de la communauté internationale », a-t-il déclaré.

■ BRUXELLES. Romano Prodi, président de la Commission européenne a estimé que les autorités de Belgrade ont « fait ce qu'il fallait faire ». « J'ai toujours dit que nous avions confiance en la jeune démocratie yougoslave et en leurs dirigeants », a-t-il ajouté.

■ ONU. Jacques Klein, chef de la mission des Nations unies en Bosnie, a fait remarquer : « Je crois que Milosevic était au cœur du système, il était un acteur-clé, l'instigateur de tout cela, et maintenant le message qui leur est adressé c'est " il est temps de vous rendre à présent, si vous ne le faites pas, nous allons venir vous chercher parce que les gens ont droit à une justice " ».

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VETEMENT

LEGRAND

Depuis 1894

Tailleur et Chemisier sur mesures

NOUVELLES COLLECTIONS

27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e

Tél : 01.47.42.70.61

Elus ou réélus dans toutes les villes de plus de 5 000 hab.

LE GUIDE DES MAIRES 2001

Biographies, photos, coordonnées... 490 frs TTC

Ed. Jean-François Doumic - 01 42 46 58 10

Mission européenne à Washington sur l'environnement

Après avoir exprimé leur colère, les Quinze vont tenter de convaincre les autorités américaines de revenir sur leur décision « prématurée » de sortir du protocole de Kyoto

BRUXELLES

de notre bureau européen

Condamner, sans pour autant couper les ponts : c'est sur ce registre diplomatique que les quinze ministres européens de l'environnement, réunis dimanche 1^{er} avril à Kiruna (nord de la Suède), ont conclu leurs travaux, qui ont été dominés par la décision des Etats-Unis de se retirer du protocole de Kyoto sur la réduction des gaz à effet de serre.

Placés devant un tel fait accompli, qui risque de faire dérailler un plan d'action de protection de l'environnement à échelle mondiale, les Européens, rejoints notamment par la Chine, la Russie et le Japon, n'ont pas ménagé leurs critiques. Dans le même temps, comme l'ont montré leurs discussions de Kiruna, ils se rendent compte qu'ils ne disposent pas d'une grande marge de manœuvre.

FAIBLE MARGE DE MANŒUVRE

Certes, comme l'a souligné ces derniers jours Margot Wallström, commissaire européen chargée de l'environnement, les quarante principaux pays concernés par le protocole de Kyoto peuvent réaffirmer leur volonté d'aller de l'avant coûte que coûte, c'est-à-dire choisir de mettre en œuvre ce projet sans les Américains. Dans la mesure cependant où les Etats-Unis, en rejetant près de 25 % des gaz à effet de serre (tout en représentant 4 % de la population mondiale), sont de loin le plus gros pollueur de la planète, une telle menace n'a qu'une relative crédibilité. L'insistance avec laquelle le ministre suédois de l'environnement, Kjell

Larsson, qui présidait la réunion des Quinze, a tenu à souligner que le protocole de Kyoto « est toujours vivant », a montré qu'une telle affirmation ne va pas de soi.

Il n'empêche : la prise de conscience des opinions publiques est aujourd'hui telle que le statu-quo (la non-application des plafonds de pollution de Kyoto), qui signifierait l'aggravation du réchauffement climatique, n'est pas possible. Le différend entre les Etats-Unis et l'Europe est donc sérieux, à la mesure des conséquences environnementales et économiques que provoquerait une remise en cause du Protocole de Kyoto. « Nous devons travailler ensemble. Le changement climatique n'a pas de frontières ; ce défi mondial doit être relevé par la famille mondiale », a souligné Jan Pronk, ministre néerlandais de l'environnement, qui préside la conférence pour la mise en œuvre du Protocole.

A Kyoto, les Etats-Unis se sont engagés à réduire de 7 % leurs émissions de gaz carbonique et autres gaz à effet de serre entre 1990 et 2010 (la réduction moyenne des pays développés a été fixée à 5,3 %). La réunion de Kiruna a donc d'abord été celle de l'expression d'une colère : à la fois devant la décision unilatérale américaine de remettre en cause un accord multilatéral, et aussi parce que l'administration Bush n'a toujours pas répondu à la lettre que lui ont adressée Romano Prodi, président de la Commission, et Göran Persson, premier ministre suédois, au moment du sommet européen de Stockholm, il y a huit jours.

Soucieux de ménager l'avenir,

M. Pronk a cependant souligné la nécessité de « donner du temps » aux responsables américains, qui ont pris une décision « prématurée », basée « sur la perception d'une crise énergétique intérieure ».

SOUCI D'APAISEMENT

C'est donc avec le souci d'apaiser un différend diplomatique qui a très vite pris les apparences d'une crise (ce que n'avait manifestement pas anticipé l'administration Bush), et l'espoir de faire revenir les Américains à de meilleurs sentiments, qu'une délégation de la troïka européenne (présidée par M^{me} Wallström, elle comprend les ministres suédois et belge de l'environnement) était attendue, lundi 2 avril, à Washington.

La commissaire enchaînera ensuite avec une visite au Canada, et une autre délégation européenne se rendra ensuite vendredi en Russie, en Chine, au Japon et en Iran (Téhéran préside le groupe des 77, un ensemble de pays du Sud cherchant à promouvoir la coopération Sud-Sud), pour tenter de confirmer que, avec ou sans les Etats-Unis, le Protocole de Kyoto reste sur les rails.

Dans l'immédiat, l'ambition de la troïka européenne est limitée : elle vise à obtenir une confirmation des Américains qu'ils acceptent, finalement de se rendre à Bonn, du 16 au 27 juillet, pour discuter des suites du processus de Kyoto, ce qui, dans l'immédiat, ne serait pas une mince victoire.

Laurent Zecchini

► www.lemonde.fr/climat

Tony Blair s'est résolu à reporter les élections législatives britanniques

A cause de l'épizootie de fièvre aphteuse, le scrutin pourrait avoir lieu le 7 juin

Le premier ministre britannique, Tony Blair, devait annoncer, lundi 2 avril, le report des élections générales au 7 juin. Il cherche à contrer une érosion de sa popularité causée par l'épizootie de fièvre aphteuse, alors que ses experts se refusent à parier sur une désescalade de la crise avant l'été.

LONDRES

de notre correspondant

Contre l'avis des deux tiers de ses amis travaillistes, contre la recommandation de la majorité de ses ministres, mais avec les applaudissements de l'opinion, de la plupart des commentateurs, des conservateurs et des hiérarques religieux, Tony Blair a finalement tranché : les élections générales, qui n'avaient pas été annoncées pour le 3 mai, mais dont chacun savait que cette date avait sa préférence, seront finalement reportées, sans doute au 7 juin. Sans précédent depuis la deuxième guerre mondiale, la décision devait être rendue publique lundi 2 avril par M. Blair et prendre la forme d'un vote aux Communes repoussant les élections locales qui devaient se dérouler le 3 mai dans onze comtés d'Angleterre.

De nombreuses fuites prêtaient jusqu'ici au premier ministre la volonté de coupler ce scrutin local à des élections générales, anticipées d'un an sur le calendrier électoral normal. Sachant que les chefs de gouvernement britanniques ont constitutionnellement le droit de choisir le moment qui leur paraît le plus propice à une éventuelle réélection, aucune législation, depuis la guerre, n'est jamais allée jusqu'à son terme quinquennal légal.

Dans l'entourage de Tony Blair, on expliquait pendant le week-end que le premier ministre avait finalement résolu son dilemme en plaçant « l'intérêt national avant l'intérêt de son parti ». Le chef de la « troisième voie » aurait été « choqué, touché, ému » par ce qu'il a vu la semaine dernière dans le comté du Cumbria, qui demeure, avec

plus d'un tiers des 880 élevages infectés dans le royaume par la fièvre aphteuse, la région la plus dévastée par l'épizootie. La vérité oblige aussi à dire que si le ministre de l'agriculture, Nick Brown, continue d'affirmer contre vents et marées que la maladie est désormais « sous contrôle » – le ministère, qui sera probablement aboli puis découpé en divers départements rattachés à d'autres administrations après les élections, répète pathétiquement la même chose depuis le premier cas détecté le 21 février –, la plupart des experts consultés par M. Blair se refusent à parier sur un début de désescalade avant l'été.

CRISE TOURISTIQUE

Les abattages se poursuivent à un rythme accéléré, mais, outre que la logistique militaire elle-même peine à suivre – 350 000 animaux sur le million marqué pour l'abattage n'avaient toujours pas été détruits dimanche –, plusieurs dizaines de nouveaux foyers, dont un en Cornouailles, comté du Sud-Ouest où le dernier cas découvert remontait à plus de trois semaines, se sont ajoutés pendant le week-end à la liste noire. Le premier ministre finira-t-il par se rallier à la vaccination limitée, acceptée par la Commission européenne et prônée, au moins pour 180 000 vaches laitières, par plusieurs scientifiques, quelques fermiers « bio » et les organisations écologistes ? Réponse « lundi ou mardi », affirme son porte-parole. Relayant ses mandants fermiers, le ministère de l'agriculture n'est pas très chaud pour cette campagne.

Mais, outre que, depuis une semaine, ce n'est plus lui mais

Tony Blair qui conduit la lutte nationale contre l'épizootie, le premier ministre doit aussi tenir compte des graves dommages que la maladie inflige à un secteur économiquement beaucoup plus important que l'élevage : celui du tourisme. Convoquant les grandes chaînes américaines de télévision, M. Blair s'est efforcé, vendredi, de rassurer les touristes d'outre-Atlantique – premiers clients des beautés du royaume –, dont certains, selon une enquête officielle, annulent leurs vacances britanniques parce qu'ils craignent que la fièvre aphteuse ne les empoisonne.

Le premier ministre n'est pas au bout de ses peines. En retardant les élections, il prend le risque, comme il le disait lui-même, d'aggraver la crise touristique en envoyant « à l'extérieur un message négatif : le Royaume-Uni est fermé au business ». Mais, politiquement, le 3 mai commençait à devenir délicat. Un sondage publié dimanche dans *The Sunday Telegraph* (droite) montrait non seulement que 63 % des Britanniques sont favorables à un report des élections, mais aussi, pour la première fois depuis le début de la crise, une baisse de 2 points, à 48 % des intentions de vote en sa faveur, de sa cote de popularité. Le premier ministre a craint que cette glissade ne s'accélére d'ici au 3 mai et finisse par compromettre son objectif « historique » : conduire le premier gouvernement travailliste à une seconde victoire consécutive en un demi-siècle...

Patrice Claude

► www.lemonde.fr/epizootie



CRÉATEUR D'AUTOMOBILES

RENAULT LAGUNA



JAMAIS UNE VOITURE N'AVAIT ÉTÉ AUSSI SÛRE.
(ET CE N'EST PAS NOUS QUI LE DISONS)



Pour la première fois une voiture obtient 5 étoiles au crash test Euro NCAP*

*Euro NCAP est un organisme indépendant.

www.renault.fr

Après une incursion en zone autonome palestinienne, Israël annonce de nouvelles opérations

Le chef d'état-major israélien qualifie l'Autorité palestinienne d'« entité terroriste »

La situation continue de se détériorer dans les territoires palestiniens. Pour la première fois depuis l'instauration de l'Autorité palestinienne

et en violation des accords conclus, l'armée israélienne a mené une opération dans les zones autonomes palestiniennes en capturant sept hom-

mes présentés comme responsables de violences. Le chef d'état-major israélien, Shaoul Mofaz, a annoncé d'autres initiatives.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Après le dernier attentat perpétré par un kamikaze palestinien, le 28 mars, et la riposte aérienne israélienne, le même jour, sur les positions de la garde personnelle de Yasser Arafat, la Force 17, à Ramallah et à Gaza, les responsables gouvernementaux israéliens avaient assuré que, désormais, leur pays ne se contenterait plus de riposter aux attaques mais prendrait l'initiative. Un plan où la surprise jouerait un rôle déterminant avait été préparé, murmuraient-on dans les cercles militaires.

Une partie de ce plan a été dévoilée dans la nuit du samedi 31 mars au dimanche 1^{er} avril avec l'arrestation, en territoire autonome palestinien, d'un civil et de cinq membres de la Force 17 par une unité de l'armée israélienne spécialisée dans les infiltrations en territoire ennemi, le bataillon Douvdevan (« cerise » en hébreu). Parmi les personnes arrêtées figure le colonel Talal al-Naassane, accusé par Israël d'avoir organisé et participé à des attaques anti-israéliennes. « Je n'ai pas le moindre doute sur les responsabilités de ces hommes

qui ont posé des bombes et tué des gens », a déclaré au Monde Simon Pérès en justifiant l'opération.

EN VIOLATION DES ACCORDS

La capture des membres de la Force 17, jugée responsable par Israël de nombreux actes de violence, a suscité de vives protestations contre cet équivalent d'une violation de frontière. « Cette opération constitue un acte de piraterie » a déclaré à l'AFP Saëb Erekat, l'un des principaux négociateurs palestiniens. Depuis le début de l'Intifada, il y a six mois, des centaines de Palestiniens accusés d'actes anti-israéliens ont été discrètement arrêtés par les forces spéciales israéliennes. Peu d'entre eux ont été jusqu'ici jugés. Ces arrestations se sont toujours faites dans les territoires de Cisjordanie restés sous juridiction israélienne pour ce qui concerne sa sécurité. Il en était allé ainsi pour l'arrestation de plusieurs Palestiniens impliqués dans le lynchage de deux permissionnaires égarés à Ramallah comme pour la jeune femme palestinienne qui avait, via internet, attiré en zone autonome un adoles-

cent israélien massacré par deux complices.

L'arrestation des membres de la Force 17, opérée en violation des accords d'autonomie signés entre Israéliens et Palestiniens, témoigne de l'exacerbation d'un conflit où, chaque jour, de nouvelles limites sont franchies. L'augmentation de la tension s'est d'ailleurs tout de suite fait sentir. Dans la soirée de dimanche, un soldat israélien est mort près de Naplouse, apparemment tué par un franc tireur. Des combats ont également opposé une unité de l'armée israélienne gardant le tombeau de Rachel, à Bethléem, à des tireurs ; d'autres incidents ont eu lieu près de Djénine et à Hébron.

Le chef d'état-major Shaoul Mofaz, dont le mandat vient d'être prolongé d'un an, n'a pas exclu de nouvelles incursions en territoire palestinien. « Nous frapperons partout où c'est nécessaire ceux qui commettent des actes de terrorisme et tuent des civils ou des militaires israéliens », a-t-il déclaré en reconnaissant que depuis l'installation du nouveau gouvernement, l'armée avait les mains plus libres pour agir. « Tous les secteurs de

l'Autorité palestinienne sont aujourd'hui impliqués dans le terrorisme, l'Autorité palestinienne est bien une entité terroriste », a assuré le général en utilisant un langage en vogue avant les accords d'Oslo.

Connu pour ses convictions radicales, le ministre du tourisme et ancien général, Rehavam Zeevi, a suggéré, pour sa part, de bombarder la maison de Yasser Arafat pour que ce dernier, lui aussi, « se sente menacé ». Il s'est aussitôt attiré une sèche réponse d'un proche d'Ariel Sharon lui suggérant de garder ses idées pour lui. Mais ces dérapages sont révélateurs de la détérioration du climat et de la fièvre qui monte d'un cran à la moindre occasion. Conscient des menaces qui pèsent sur eux, plusieurs dirigeants militaires palestiniens ont déjà pris leurs précautions, évitant de trop se montrer en public. Dans la bande de Gaza, les forces de sécurité palestiniennes ont participé à des exercices en prévision d'une incursion de l'armée israélienne qu'ils craignent imminente.

Georges Marion

► www.lemonde.fr/israel

Le sous-commandant Marcos est rentré au Chiapas

MEXICO. La délégation des commandants de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) est arrivée, dimanche 1^{er} avril, dans la petite ville de San Cristobal, dans le sud du Chiapas, d'où elle était partie le 25 février pour la marche qui l'a conduite jusqu'à la capitale fédérale. L'arrivée dans leur fief du sous-commandant Marcos et des autres commandants zapatistes a eu lieu quatre jours après leur intervention devant les députés mexicains au cours de laquelle ils se sont déclarés favorables à une reprise des négociations de paix avec le gouvernement, interrompues depuis septembre 1996. Une première réunion entre un représentant de l'EZLN et le responsable gouvernemental pour le conflit du Chiapas a confirmé que la voie du dialogue était ouverte. Dans un entretien au quotidien espagnol *La Vanguardia*, le président Vicente Fox a qualifié l'ouverture d'un dialogue de paix avec les zapatistes de « grand triomphe pour tous les Mexicains ». « Je sens que j'ai maintenant un ami là-bas dans le Chiapas. Sans nous être connus personnellement, nous nous entendons beaucoup mieux aujourd'hui. Oui, je sens que Marcos est mon ami », a également assuré M. Fox. - (AFP.)

José Bové ne sera pas autorisé à entrer au Canada

MONTRÉAL. Le leader de la Confédération paysanne française, José Bové, qui a été invité aux manifestations contre le sommet des Amériques, du 20 au 22 avril à Québec, fait l'objet d'un « avis de guet » émis par les autorités d'Ottawa pour l'empêcher d'entrer au Canada, a annoncé samedi 31 mars le ministre de l'immigration, Richard Saint-Louis. Selon le fonctionnaire, des avis de guet ont été envoyés aux postes frontières du Canada pour interdire l'entrée du territoire canadien aux personnes dont les antécédents judiciaires sont connus. José Bové, qui a décidé de se pourvoir en cassation après sa condamnation, en France, à trois mois de prison ferme pour avoir « démonté » un McDonald's, peut toujours demander auprès de l'ambassade canadienne un « permis du ministre » afin d'entrer temporairement au Canada. Entre 10 000 et 20 000 militants antimondialisation comptent envahir la ville de Québec, lors du sommet qui réunira 34 chefs d'Etat ou de gouvernement du continent américain afin de discuter du projet de création, à l'horizon 2005, de la plus grande zone de libre-échange du monde (ALCA). - (AFP.)

EUROPE

■ **RUSSIE : les autorités militaires russes ont lancé**, dimanche 1^{er} avril, la conscription de printemps, annonçant qu'elles allaient faire la chasse aux insoumis. Près de 190 000 hommes âgés de 18 à 27 ans seront appelés à se présenter entre le 1^{er} avril et le 30 juin pour faire le cas échéant un service militaire de vingt-quatre mois. Pour raisons de santé et à cause des reports et des exemptions accordés, seuls 12 % des jeunes Russes en âge de servir effectuent finalement leur service militaire, contre 24 % en 1993, selon le général Vladislav Poutine, chargé de la conscription à l'état-major. - (AFP.)

AMÉRIQUES

■ **CUBA : le président Fidel Castro a estimé**, lors de l'inauguration officielle, dimanche 1^{er} avril au soir, de la 105^e conférence de l'Union interparlementaire (UIP), qui se tiendra durant une semaine à La Havane, qu'« une nouvelle guerre froide et une course aux armements désespérée s'annoncent à l'horizon ». Vêtu d'un costume de ville sombre, le président cubain a également fustigé les Etats-Unis, devant un parterre de près de 1 400 parlementaires de 120 pays participant à la conférence, relevant « le mépris et l'arrogance avec laquelle la superpuissance rompt des accords et des traités vitaux ». - (AFP.)

■ **COLOMBIE : le deuxième mouvement de guérilla a repris**, dimanche 1^{er} avril, le dialogue avec le gouvernement. Les discussions de paix avaient été suspendues unilatéralement par l'Armée de libération nationale (ELN) le 9 mars, pour protester contre une offensive de l'armée dans le sud du département de Bolivar. - (AFP.)

ASIE

■ **TIMOR : le Prix Nobel de la paix José Ramos-Horta a été nommé** pour remplacer le dirigeant indépendantiste Xanana Gusmao à la présidence du Conseil national de Timor-Oriental, a annoncé dimanche 1^{er} avril le représentant spécial de l'ONU à Dili. M. Ramos-Horta suspendra ses fonctions de ministre des affaires étrangères dans le gouvernement provisoire timorais jusqu'à la fin des travaux du Conseil national, qui joue le rôle de Parlement transitoire dans l'attente de l'élection d'une Assemblée constituante, le 30 août. - (AFP.)

■ **PAKISTAN : au moins quarante personnes sont mortes étouffées**, samedi 31 mars, dans une bousculade lors de l'ouverture de la porte d'un sanctuaire musulman dans la province du Pendjab. Chaque année, des foules considérables viennent célébrer l'anniversaire de la mort, en 1265, du saint musulman Baba Farib Shakar Gundji, persuadées que franchir la porte étroite qui mène à sa sépulture leur assure l'accès au paradis. Ces traditions, dénoncées par les mouvements extrémistes fondamentalistes, sont très suivies au Pakistan, où la majorité de la population pratique un islam modéré et ouvert. - (Corresp.)

■ **SRI LANKA : l'explosion d'une bombe au milieu d'une fête de carnaval a tué onze personnes** dans le nord-ouest du Sri Lanka. Selon les autorités locales, une bagarre entre gangs rivaux pourrait être à l'origine de ce drame. Rien pour l'instant ne permet de soupçonner les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) qui, depuis Noël, observent une trêve unilatérale dans leur combat contre l'armée sri-lankaise pour l'obtention d'une patrie indépendante pour la minorité tamoule du pays. - (Corresp.)

■ **BIRMANIE : la junte militaire a libéré quatorze militants** de la Ligue nationale pour la démocratie (LND), le principal parti de l'opposition, à la veille d'une mission de l'ONU sur les droits de l'homme, a-t-on indiqué, dimanche 1^{er} avril auprès de la LND. Ils avaient été arrêtés en septembre et étaient détenus sans inculpation. - (AFP.)

Mobilisation au Danemark contre la marée noire

COPENHAGUE. Plus de quatre cents soldats, experts et écoliers danois ainsi que des membres de Greenpeace ont poursuivi, dimanche 1^{er} avril, le nettoyage de plus de 20 kilomètres de côtes danoises polluées par le mazout provenant d'un pétrolier accidenté en mer Baltique. De leur côté, les chasseurs récupéraient ou abattaient des centaines d'oiseaux englués dans le fuel près des îles de Bogoe, Faroe, Falster et Moen, à environ 120 km au sud de Copenhague. La marée noire provient de la collision, dans la nuit de mercredi à jeudi, entre le *Tean*, battant pavillon chypriote et transportant du sucre de Cuba à la Lettonie, et le *Baltic-Carrier*, pétrolier à double coque de 35 000 tonnes, enregistré aux îles Marshall, qui allait de l'Estonie à Göteborg. Le pétrolier a été éventré sous le choc. Les fuites de fuel atteindraient 2 700 tonnes, dont plus de 1 000 tonnes ont déjà souillé les rivages. - (AFP.)

Jean-Pierre Tuquoi

Obsèques de haine à Hébron pour la petite Shalevet Pas

HÉBRON

de notre envoyée spéciale

La tombe est petite, toute petite. Lentement et dignement, des centaines de personnes y déposent une pierre, symbole d'une présence, d'une âme, celle de la petite Shalevet Pas ensevelie là, dans le vieux cimetière juif de Hébron. Agée de dix mois, l'enfant est morte le lundi 26 mars, tuée d'une balle dans la tête tirée par un Palestinien. Au-delà du mur d'enceinte du cimetière, à quelques dizaines de mètres, s'élève le minaret d'une des nombreuses mosquées de la ville qui compte quelque 100 000 Palestiniens et près de 450 juifs radicaux.

En ce dimanche 1^{er} avril, plus d'un millier de juifs traversent une partie de la ville, celle qui est sous contrôle israélien. L'armée jalonne le parcours emprunté par le cortège funèbre depuis le caveau des Patriarches, lieu saint pour les juifs et pour les musulmans, jusqu'au cimetière. Les soldats, tous revêtus d'un gilet pare-balles et d'un casque, sont omniprésents ; dans les rues bloquant chaque carrefour pour éviter que des imprudents ne s'écartent du che-

min officiel et se retrouvent dans une embuscade ; sur les toits guettant à la jumelle le moindre indice d'un possible dérapage. Ici, une pierre jetée d'une fenêtre peut transformer ces obsèques en véritable carnage. La tension est extrême. Dans la foule des nationalistes religieux, beaucoup d'hommes sont venus avec leur arme, le plus souvent cachée par la chemise tombant négligemment sur le pantalon.

COUVRE-FEU POUR LES PALESTINIENS

Tout se déroulera sans incident majeur. Mais à quel prix ? Celui de la peur et de l'humiliation. « Vous avez vu les Arabes. Ils sont à leur fenêtre à nous observer. Eux, au moins, ils n'ont pas peur qu'on leur tire dessus », s'exclame une femme juive. Sincèrement effrayée, elle ne se rend même pas compte que ces hommes, ces femmes, ces enfants, qui scrutent l'horizon cachés derrière leurs volets, sont enfermés, cloîtrés dans leur maison, pour cause de sécurité. Depuis le début de l'Intifada, afin d'assurer la protection de la communauté juive de Hébron, Tsahal a régulièrement imposé un couvre-feu aux milliers de

Palestiniens habitant la zone dont elle a le contrôle militaire, conformément aux accords de Hébron de janvier 1997. L'assassinat de la petite Shalevet, lundi, a obligé l'armée à instaurer un couvre-feu quasi permanent.

Les juifs de Hébron ou de Kiryat Arba, la colonie accolée à la ville des Patriarches, ne se croient pas immortels, mais ils n'ont pas l'intention de partir. « On a tout le temps peur », confie Hannah Fitoussi d'une voix posée. Le 7 décembre dernier, l'institutrice de sa fille a été tuée à l'entrée de Kiryat Arba. Depuis, en dépit d'un suivi psychologique organisé pour tous les élèves de la classe, Elisheva, âgée de neuf ans, refait pipi au lit. Hannah poursuit : « J'ai peur, mais je n'ai pas beaucoup changé mes habitudes quotidiennes pour autant. Je ne veux pas faire le jeu de nos ennemis. Je n'ai pas quitté la France, la diaspora, pour vivre terrorisée en Israël, le pays du peuple juif, comme dans un ghetto au Moyen Age. » Tout au plus, Hannah prie-t-elle encore plus intensément qu'auparavant.

Catherine Dupeyron

Au Maroc, les divisions entre socialistes risquent d'aviver l'agitation sociale

CASABLANCA

de notre envoyé spécial

Un regain d'agitation sociale pourrait être la conséquence inattendue du VI^e congrès de l'Union socialiste des forces de progrès (USFP), le parti phare du gouvernement « d'alternance », qui s'est achevé dimanche soir 1^{er} avril. Trois jours de débats animés pour les quelque 1 200 congressistes ont en effet débouché sur un début de « clarification » des relations entre le parti, dont l'actuel premier secrétaire (depuis près de dix ans), Abderrahmane Youssou-

fi, est également le chef du gouvernement, et la branche syndicale de l'USFP, la Confédération démocratique du travail (CDT), dirigée depuis sa création, dans les années 1970, par Nouabir Amaoui. Les amis de M. Amaoui jurent qu'ils ne vont pas faire scission, mais, entre les deux entités, le mariage semble bien compromis.

La CDT ne remet en cause ni la politique économique suivie, ni le « contrat moral » passé par la gauche avec feu le roi Hassan II, et renouvelé avec son fils, Mohammed VI, qui fait que la gauche diri-

gée depuis trois ans un gouvernement de coalition dans le cadre d'une monarchie aux pouvoirs quasi absolus. Mais c'est avant tout une querelle de clans. Le patron de la CDT a fait annoncer, juste avant l'ouverture du congrès de l'USFP, qu'il n'y participerait pas, au prétexte qu'il n'avait pas été organisé sur une « base démocratique ». En clair, M. Amaoui a estimé que ses amis étaient faiblement représentés parmi les congressistes et qu'ils allaient être écartés des organes dirigeants. Ont également formulé ce type de critiques la Jeunesse

socialiste de l'USFP (16 000 membres revendiqués) et les auteurs d'une plate-forme « Fidélité à la démocratie », qui boycottent ce « congrès d'apparat » tout en portant le débat sur le terrain politique. « L'USFP est en train de perdre son âme. Elle accepte la logique du pouvoir, où toutes les initiatives reviennent au roi. Nous, nous voulons une monarchie parlementaire », explique au Monde l'un des animateurs de ce courant, Mohammed Sassi, membre sortant du comité central du parti.

M. Youssoufi redoutait le boycott du congrès par M. Amaoui et ses amis. Même si elle n'est que la deuxième centrale syndicale du royaume, la CDT a les moyens de gêner considérablement par des grèves l'action du gouvernement. Elle est très bien implantée dans les transports, la santé, la poste et, plus généralement, dans la fonction publique. D'où tous les efforts déployés par le chef du gouvernement et les ministres USFP pour faire revenir le dirigeant syndical sur sa décision. M. Youssoufi était même disposé à surseoir à l'élection des instances du parti le temps de négocier un accord avec le patron de la CDT.

Les congressistes n'en ont pas voulu. Elargi et faisant une place aux femmes (20 % des postes leur sont réservés), le nouveau comité central a été élu dimanche soir. Viendra ensuite l'élection du bureau politique et celle du premier secrétaire. Malgré son âge (77 ans), Abderrahmane Youssoufi conservera son poste. Il paraît acquis qu'en 2002, après les législatives, l'homme de l'alternance se retirera de la vie publique.

NEUBAUER

NEUBAUER

607 PEUGEOT

ENTRE LA ROUTE ET VOUS, UNE NOUVELLE HISTOIRE D'AMOUR

NEUBAUER à Paris Porte de Champeret

9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88

SOCIAL Lionel Jospin a jugé « inacceptable », samedi 31 mars, l'attitude de la direction de Marks & Spencer, qui a décidé la fermeture de ses magasins en Europe continen-

tales. A l'issue du séminaire gouvernemental, le premier ministre a annoncé l'ouverture d'une enquête administrative susceptible de déboucher sur le signalement d'un délit

d'entrave. ● LIONEL JOSPIN devait accorder, mercredi 4 avril, un entretien à des quotidiens de la presse régionale. ● LE SÉMINAIRE du gouvernement a permis de définir trois

priorités : la lutte contre la violence, la réduction des inégalités et la qualité de la vie. ● LE PARTI COMMUNISTE, qui devrait se transformer en Nouveau Parti communiste lors d'un

congrès en octobre, prépare une manifestation à Calais, le 21 avril, pour soutenir les employés de Danone concernés par des fermetures de sites. (Lire notre éditorial p. 19)

Les restructurations gâchent la relance politique voulue par Lionel Jospin

A l'issue du séminaire gouvernemental, le premier ministre a annoncé l'ouverture d'une enquête sur la méthode utilisée par la direction de Marks & Spencer pour annoncer la fermeture de ses magasins. Le projet de loi sur la modernisation sociale sera débattu au Sénat le 24 avril

C'EST SUR un petit air déjà entendu que Lionel Jospin s'en est pris aux suppressions d'emplois « brutales » annoncées par Marks & Spencer et Danone. En pleine campagne législative, en 1997, le candidat du Parti socialiste avait employé le même ton face au « cas » Renault-Vilvorde. Deux ans plus tard, devenu premier ministre, il trébuchait sur le « cas » Michelin en laissant échapper un malencontreux : « Il ne faut pas tout attendre de l'Etat. » Voici maintenant, au lendemain d'élections municipales décevantes pour le gouvernement, le « cas » de deux autres entreprises bien connues des Français. La poisse.

A l'issue du séminaire du gouver-

nement, samedi 31 mars, M. Jospin a annoncé le lancement d'une enquête du ministère de l'emploi pour « délit d'entrave » contre le groupe britannique Marks & Spencer, dont dépendent 1 700 salariés en France. Elisabeth Guigou devait par ailleurs, dès lundi, rencontrer les préfets de région au sujet de Danone, sommé par M. Jospin « d'assumer ses responsabilités sociales et économiques ». « Informés en même temps que la presse et la Bourse », a-t-il déclaré, les salariés de Marks & Spencer, « qui font vivre ce groupe et enrichissent ses actionnaires, méritent d'être traités autrement ». « Tout semble indiquer que les règles n'ont pas été respectées », a ajouté le premier ministre, en pré-

cisant que le comité d'entreprise « aurait dû être informé ». Or, ce débat a déjà été ouvert, et tranché par le gouvernement.

Mardi 3 avril, la ministre de l'emploi et de la solidarité sera en effet entendue par la commission des affaires sociales du Sénat sur le projet de loi de modernisation sociale. Ce texte, examiné au Palais du Luxembourg à partir du 24 avril après une première lecture, au mois de janvier, à l'Assemblée nationale, contient plusieurs chapitres sur la prévention renforcée des licenciements. Outre l'obligation, pour les branches professionnelles, de négocier tous les cinq ans des accords sur la gestion prévisionnelle des emplois, et celle, dans les

entreprises, de négocier les 35 heures avant l'établissement d'un plan social, il consacre tout un volet au « droit à l'information des représentants du personnel ». Ainsi, l'article 32 « vise à améliorer » l'information du comité d'entreprise « aujourd'hui totalement absent du processus des annonces publiques réalisées par le chef d'entreprise (...) parfois médiatisé », peut-on lire dans le rapport du député Gérard Terrier (PS, Moselle). Ainsi, lorsque l'annonce d'une réorganisation de l'entreprise par son dirigeant s'avère « neutre » sur l'emploi, le comité d'entreprise devra être réuni dans les « quarante-huit heures ». Lorsque cette annonce implique des conséquences sur les effectifs, en

revanche il devra être « informé au préalable ». Faute de quoi, le chef d'entreprise s'exposerait alors aux dispositions actuelles du code du travail sur le délit d'entrave.

PROPOSITION DE LOI COMMUNISTE

Lors des débats à l'Assemblée nationale, le gouvernement avait ainsi coupé court aux pressions exercées par ses alliés du PCF en faveur d'un « moratoire » des licenciements. Les députés communistes avaient d'ailleurs déposé une proposition de loi en ce sens. Appliquant la ligne définie le 13 septembre 1999 par M. Jospin, selon laquelle « l'Etat doit dire qu'on peut faire autrement », mais se refusant à légiférer sur le bien-fondé d'un

plan social, le gouvernement avait finalement proposé un compromis sur l'information des salariés en échange de l'introduction, dans le code du travail, de la notion de harcèlement moral chère au PCF. « La première des sécurités, c'est que les licenciements collectifs n'interviennent que lorsque toutes les autres solutions ont été envisagées et discutées avec les salariés et leurs représentants (...) Lorsque ces obligations ne sont pas respectées, le juge des référés pourra suspendre la procédure de licenciement », avait alors souligné à la tribune M^{me} Guigou en se félicitant de « l'équilibre » du texte.

C'est tout cet « équilibre » qui se trouve aujourd'hui sur la sellette. Robert Hue est reparti à l'assaut du « moratoire » (lire ci-dessous), tandis que la LCR a réclamé « l'interdiction totale des licenciements dans les groupes réalisant des profits ». « Je suis stupéfait quand, j'entends [le premier ministre] dire dans ces affaires, que c'est la forme qui fait problème. Et le fond ? », s'est pour sa part indigné le secrétaire général de Force Ouvrière, Marc Blondel.

A chaque fois, il est vrai, les restructurations d'ampleur annoncées par des groupes plutôt prospères ont provoqué, en même temps que leur lot d'indignation, la même réaction, embarrassée, du gouvernement. Renault-Vilvorde a ainsi donné naissance à un projet de directive européenne, toujours en discussion, sur l'information et la consultation des représentants des salariés dans les pays de l'Union. L'entreprise Michelin, elle, a donné son nom à un amendement de circonstance, instaurant l'obligation de négocier les 35 heures avant d'envisager un plan social. Il reste à savoir si Marks & Spencer et Danone modifieront le projet de loi sur la modernisation sociale dont elles ont fait, jusqu'ici, bien peu de cas. « Les patrons montent au créneau si on bouge un peu, mais si on n'est pas assez directifs, on se fait doubler. Dans ces conditions, la discussion va bien évidemment se rouvrir », soupire M. Terrier, le rapporteur du texte.

P. R.-D.

Isabelle Mandraud

Le délit d'entrave selon le code du travail

Le délit d'entrave, pour lequel le premier ministre a souhaité voir poursuivie la direction française de Marks & Spencer, qui n'a pas informé les représentants du personnel de la fermeture de dix-huit magasins et de la suppression de 1 700 emplois – mesures annoncées le 30 mars –, est passible, selon l'article 483-1 du code du travail, d'un an d'emprisonnement et/ou de 25 000 francs d'amende.

Ce délit sanctionne en effet « toute entrave, soit à la constitution d'un comité d'entreprise, d'un comité d'établissement ou d'un comité central d'entreprise, soit à la libre désignation de leurs membres, soit à leur fonctionnement régulier ». Relève de ce dernier point le non-respect des obligations de consultation et d'information préalables du comité d'entreprise en cas de mesures de licenciement collectif et, plus encore, de fermeture de site. Toutefois, la reconnaissance d'un délit d'entrave n'entraîne pas la nullité de la décision contestée.

« Ajustements », « écoute », « prolétariat » : le nouveau lexique gouvernemental

UN STYLE et des mots. Le premier « ajustement » perceptible, samedi 31 mars, à l'issue du séminaire gouvernemental, a été celui de... Lionel Jospin. Faute d'annonces et de mesures immédiates, il revenait au premier ministre d'incarner à lui seul le ton nouveau qu'il souhaite donner à l'action gouvernementale. Le style, affiché lors de la conférence de presse qui a suivi les sept heures et demie de discussions avec les ministres, fut donc délibérément offensif et décidé. Le temps qui reste jusqu'aux élections présidentielle et législatives est celui du combat, il convient donc d'établir des « priorités » et de les « hiérarchiser ». Mais c'est dans le choix des mots que le premier ministre a été le plus vigilant, livrant un véritable petit précis de la nouvelle rhétorique gouvernementale.

« Politique » : le souhait en avait été unanimement exprimé, lors du conseil national du Parti socialiste auquel M. Jospin avait participé, le 27 mars : il faut po-li-ti-ser. Dès ses premières phrases, le premier ministre a donc martelé : « Le gouvernement est un organe politique, fondé sur un fonctionnement collégial », « nous avons eu un débat politique ».

Deuxième priorité : « l'écoute ». Comme lors de la brutale crise de confiance qui s'était manifestée en septembre 2000 avec la hausse du prix de l'essence, il a affirmé avoir « entendu les messages » que les Français lui ont adressés à l'occasion des élections municipales, dont les résultats, « contrastés, ont été moins bons qu'on pouvait l'espérer » ou qu'on les avait « imprudemment pronostiqués ».

L'écoute va de pair avec la « présence » : à ses

ministres, M. Jospin a demandé « d'accroître leur présence sur le terrain ». Lui-même envisage de multiplier les déplacements dans le pays. Avant de s'envoler pour un voyage officiel de plusieurs jours au Brésil, il assurera sa propre présence auprès de l'opinion, mercredi 4 avril, avec un entretien accordé à plusieurs quotidiens régionaux.

« Ajustements » : si M. Jospin veut « maintenir le cap », il reconnaît la nécessité de procéder à « des ajustements ». L'ajustement précise, affine, mais il ne corrige pas. Ce mot, apparu au cours du débat, a été préféré, après réflexion, aux autres expressions – « inflexion », « nouvel élan » – qui présentaient le défaut majeur de laisser entendre soit que le gouvernement s'était trompé, soit qu'il avait cédé à l'immobilisme. De même, dans le flot d'interventions de son équipe, M. Jospin a-t-il retenu l'image employée par Jean Glavany sur la nécessité de « remettre du vent dans les voiles ».

ÉVITER L'ERREUR MICHELIN

« Violence » : la « lutte contre la violence » est le synonyme (de gauche) de la lutte contre l'insécurité (de droite). Le glissement sémantique n'est pas anodin. Sujet majeur de la campagne municipale, il a coûté cher à nombre de candidats de la majorité. Là aussi, le message des électeurs a été entendu : M. Jospin a reconnu samedi « la montée des actes de violence ». Mais le sujet nécessite du doigté. Si le premier ministre peut se prévaloir d'avoir déjà fait évoluer le discours de la gauche depuis 1997, il sait aussi qu'une inflexion trop nette du gouvernement est suscep-

tible de faire exploser la majorité. Celle-ci, divisée sur la « sécurité », peut se retrouver sur « l'aspiration à la tranquillité », selon l'expression employée par M. Jospin, qui cherche également à réconcilier, sous le même vocable, les personnes âgées et les commerçants exaspérés, les habitants des quartiers défavorisés et le réservoir électoral des fameux « bourgeois-bohème » des grands centres urbains.

« Profit », « prolétariat », « classe ouvrière » : la gauche gouvernementale parle à la gauche qui la boude dans les urnes. Face à l'émotion suscitée par l'annonce des licenciements chez Danone et Marks & Spencer, il ne fallait surtout pas reproduire l'erreur Michelin. M. Jospin s'est donc montré particulièrement sévère. Il a été « choqué » : « La logique du profit ne doit pas s'exercer au détriment de l'emploi », a-t-il insisté, avant d'évoquer les insatisfactions de « ce que l'on appelait hier la classe ouvrière et le prolétariat ».

« Marie-George Buffet » : derrière l'hommage appuyé à sa ministre de la jeunesse et des sports, dont l'« intervention très remarquée a frappé tout le monde », c'est à une discrète correction d'éclairage sur son équipe que M. Jospin a procédé, laissant provisoirement dans l'ombre où les municipales les ont plongées les vedettes fatiguées du gouvernement comme Elisabeth Guigou ou Jean-Claude Gayssot. Femme, communiste, populaire, proche des gens, confrontée dans son ministère aux problèmes de la violence des jeunes, M^{me} Buffet répond aujourd'hui à toutes les définitions du nouveau dictionnaire jospinien.

Sept heures et demie d'explications pour mieux affronter 2002

COSTUME ou street wear ? réunion de ministres ou séminaire ? réflexion ou production ? Au fond, la convocation du gouvernement à se réunir, samedi 31 mars, à l'Obser-

RÉCIT

« Vous avez voulu faire joujou, vous avez fait joujou, maintenant c'est fini ! »

vatoire de Paris, autour de Lionel Jospin, n'avait pas vraiment d'ordre du jour. D'où les hésitations masculines sur le dress code. Le ministre de l'économie, Laurent Fabius, avait choisi le jean-blouson-col V. Le ministre fabiusien de la ville, Claude Bartolone, avait osé le polo. Jean-Luc Mélenchon avait retenu de l'Observatoire l'allure mitterrandienne, celle au chapeau. Pierre Moscovici a hésité jusqu'au bout : entré avec une cravate, il est ressorti sans. Jean-Jack Queyranne a gardé la sienne. « Moi je viens de la pro-

vince... Et puis, on était là pour travailler, non ? », glisse le ministre lyonnais dans un sourire.

A dix heures, Lionel Jospin ouvre le débat sur le bilan des élections municipales. Il s'appuie sur l'analyse de son conseiller pour les sondages, Gérard Le Gall (*Le Monde* du 30 mars) il n'y a pas de vague bleue, le rapport de force droite-gauche est resté sensiblement le même, etc. Le bilan est bon, la croissance est là, mais souligne-t-il, « il y a une faible mémoire de l'action gouvernementale ». Il doivent faire de la politique, être « aux commandes de leur ministère ». Haut les cœurs, soyez des « challengers ».

« Qui veut parler ? », demande alors le premier ministre. Toutes les mains se lèvent. Sept heures et demie de discussions, divisées par trente-trois ministres et secrétaires d'Etat. Laurent Fabius, assis à la droite de M. Jospin, se lance. Il a écrit son texte. Trop optimiste avant les 11 et 18 mars – c'est lui qui a entrete nu le mythe de la « vague rose » – il livre une analyse plutôt pessimiste des résultats électoraux, que partage Roger-Gérard Schwartzberg. Puis M. Fabius brise un tabou : il évoque la campagne présidentielle à venir de... Jacques Chirac, qui sera comme toujours « habile », prévient-il. Une campagne « quatre quarts : un quart de baisers aux enfants, un quart de nouveaux élus génération terrain, un quart sécurité, un quart de promesses-tout-est-possible ». Il prévient : « Il faut déboucher la droite et la faire sortir du bois. Il faudra alléger le programme législatif pour permettre aux députés de faire campagne ».

Ségolène Royal n'est pas d'accord il faut que tout le monde – ministres et députés – soit au Parlement. D'ailleurs aucun ministre n'est candidat au sacrifice.

Claude Bartolone sera le seul à oser évoquer « le » sujet sensible : la décision de M. Jospin d'appliquer strictement la règle du non-cumul entre les fonctions de maire et de ministre. « L'affaire est derrière nous, mais maintenant aide-nous. Fais comprendre que tu as besoin de nous », demande le ministre de la ville. « Vous avez voulu faire joujou, vous avez fait joujou, maintenant c'est fini ! », s'agace M. Jospin. Mes propos ont été mal interprétés et c'est plutôt pour vous aider que je n'ai pas parlé plus tôt », ajoute-t-il, en soulignant : « seul Daniel Vaillant [qui a dû abandonner sa mairie d'arrondissement] pourrait se plaindre ». Du coup, Roger-Gérard Schwartzberg, qui s'était montré très critique, recadre ses propos. « Au moins doit-on reconnaître aux ministres battus de ne pas avoir appliqué à la vie politique le principe de précaution ».

Plusieurs ministres, dont Michel Sapin, insistent sur la « province » et la nécessité de jouer la carte de la « proximité ». Le mot fait grogner Jean-Luc Mélenchon : « La proximité, ce n'est pas un dogme politique. Ça ne veut rien dire ». François Patriat lui rétorque : « C'est pas un dogme, bien entendu, mais c'est la méthode politique préférée des Français ». Jean Glavany insiste : « La proximité est un devoir moral ». Marylise Lebranchu acquiesce : « J'ai senti des gens désemparés. Il faut faire le plus possible de terrain, de presse régionale. »

Social ou sociétal ? L'opposition des deux en gêne plus d'un, dont Lionel Jospin. « Les bourgeois-bohèmes, ce sont des mots de la presse parisienne que je n'emploie jamais et qui m'insupportent. » « Vous ne faites pas attention à vos mots », enchaîne Michelle Demessine, en reprenant un de ses colosses qui a évoqué les « travailleurs pauvres ». « Il y a des mots qui me déchirent le cœur, et quand vous dites ça, je pense à mon père. » De toute façon, tous savent déjà que la politique gouvernementale ne subira que des « ajustements ». Personne, même chez les ministres Verts et communistes, ne proteste. Mais les uns et les autres ont des critiques à formuler. Les communistes se sont répartis les exigences : relèvement des minima sociaux, contrôle des fonds publics et surtout, pour Marie-George Buffet, place et « respect » pour les jeunes. Dominique Voynet met en garde contre la concurrence de Jacques Chirac : « Ne nous faisons pas piquer l'écologie par le RPR. » Mais c'est sur les 35 heures que la ministre verte est la plus sévère : « Les travailleurs qui ont eu les 35 heures mais une baisse du pouvoir d'achat, nous ont fait un bras d'honneur », lâche-t-elle. Elisabeth Guigou reste fermée : « Je ne vois aucun problème dans l'application de cette loi ». M. Fabius reprend la parole. « Il faut tout de même être vigilant sur ce sujet ». C'est l'heure. Rendez-vous dans un mois, prévient M. Jospin, avec des mesures « concrètes, rapides, quotidiennes, perceptibles par tous les citoyens ».

Ariane Chemin et Pascale Robert-Diard

Le PCF prépare une dernière « manif » avant de changer de nom

IL Y A EU la manifestation pour l'emploi du 16 octobre 1999, il y aura celle du samedi 21 avril, à Calais, pour « les Danone ». Et, par extension, pour les « Marks & Spencer et tous les salariés victimes » de plans sociaux. Le Parti communiste, qui réunissait son conseil national samedi 31 mars et dimanche 1^{er} avril, veut se refaire une santé sur le social. Pour lui, la fermeture de l'usine LU de Calais constitue un symbole d'autant plus fort qu'elle frappe une des sept villes de plus de 30 000 habitants – hors Ile-de-France – que le PCF a conservées aux municipales. Mieux, son nouveau maire, Jacky Héning, a été confortablement élu avec plus de 57 % des voix.

Les licenciements de Danone et de Marks & Spencer ne font que suivre, pour la Place du Colonel-Fabien, ceux de Michelin, à l'automne 1999. A cette occasion, Robert Hue a eu une très désagréable surprise : les décrets d'application de la loi, d'origine communiste, sur le contrôle des fonds publics attribués aux entreprises qui licencient n'ont toujours pas été pris par les services d'Elisabeth Guigou. « Nous pensons qu'il faut un changement de cap, ce qui ne nous semble pas avoir été décidé samedi », s'est donc ému le secrétaire national du parti.

« Ou Lionel Jospin n'a pas entendu le message » des électeurs du 18 mars, « ou, l'ayant entendu, il pense qu'un simple saupoudrage social suffira », et alors il s'agirait là de « la manifestation d'une crise de surdité politique aiguë », a averti

M. Hue : « Si on en restait là, la montagne aurait accouché d'une souris ». Déplorant ne pas avoir été consulté avant le séminaire gouvernemental, M. Hue entend être reçu prochainement à Matignon.

CONGRÈS EXTRAORDINAIRE

Dans une résolution adoptée à l'issue du conseil national, il est dit : « Nous ne considérons pas la gauche plurielle comme notre horizon politique. » Samedi, M. Hue n'a pas eu de grande difficulté à convaincre son auditoire que désormais, pour le PCF, « il n'y a de salut qu'en avant ». Le congrès extraordinaire « pour un Nouveau Parti communiste » se tiendra du 26 au 28 octobre, à la Défense. En outre, sur proposition de François Asensi, député de Seine-Saint-Denis, un « grand forum » des forces anti-libérales sera organisé d'ici la fin de l'année.

Chargé du rapport sur les nouveaux statuts, Patrice Cohen-Séat a expliqué que « le PCF [doit] dépasser radicalement les formes anciennes de parti ». Faisant référence au Manifeste de 1848, il a souhaité « rendre au mot communiste son sens, son spectre le plus large ». Pas question, donc, d'abandonner le communisme. En revanche, sur le terrain de l'organisation, les cellules seront abandonnées. Ces propositions sur les nouveaux statuts seront soumises à un premier vote, le 17 mai, lors du prochain conseil national.

Alain Beuve-Méry

HEC-ESSEC-ESCP
 ► Stages intensifs
 Pré-rentree, Noël, février, Pâques
 ► Classes préparatoires
 annuelles « pilotes » 1^e et
 2^e années, voles S et E
 HEC-ESSEC-ESCP-EML :
 de 90% à 100% d'intégrés en voie S,
 de 70% 80% d'intégrés en voie E
IPESUP
 18 rue du Cloître Notre-Dame
 75004 Paris 01 43 25 63 30
 Enseignement supérieur privé www.ipesup.fr

Les Verts commencent à négocier leur place pour les échéances de 2002

M^{me} Voynet suggère de recomposer la majorité

CHERCHERAIENT-ILS la rupture ? Ou font-ils monter les enchères pour mieux négocier leurs places aux élections législatives de 2002 ? Les Verts, réunis en conseil national les 31 mars et 1^{er} avril, à Paris, ont passé plus de temps à vilipender leur allié socialiste qu'à s'interroger sur les moyens de faire gagner leur camp l'an prochain. Sans réussir à masquer leurs habituelles divisions.

Dopés par leurs bons résultats, qui marquent certes une poussée électorale, mais qui se traduisent encore, sur le plan national, par un modeste nombre d'élus, les Verts ont confirmé leur nouvel appétit. « Comment passer à 25 % au premier tour et à 51 % au second », s'est ainsi interrogé Yves Cochet, député du Val-d'Oise. L'an prochain, « c'est trente députés, pas un de moins », a confirmé Jean-Luc Bennaïm, le secrétaire national (Le Monde daté 1^{er}-2 avril), en lançant une mise en garde au PS : « Il ne veut pas voter la proportionnelle. Il est donc responsable en totalité, dès l'an prochain, de la survie de la majorité plurielle. » Alors qu'une rencontre Verts-PS doit avoir lieu jeudi, M. Bennaïm a ajouté : « En aucun cas nous n'accepterons un accord à la baisse. Avec la proportionnelle, nous pèserions cinquante députés. » A Paris, bon moyen de faire passer au second plan les bisbilles internes, Yves Contassot, après Martine Billard à la tribune, a dénoncé, dans *Le Parisien* du 2 avril, « les relations très tendues » avec le PS, qui « refuse d'appliquer l'accord conclu » dans la capitale.

Guy Hascoët et Dominique Voynet, toujours en compétition sourde pour le partage du pouvoir au sein du parti, à la tête duquel la

ministre de l'environnement doit revenir à l'été, se sont montrés plus nuancés. « Il n'y a pas de Verts forts sans gauche plurielle forte et vice versa. Si un jour la famille divorce, tout le monde le paiera comptant », estime le secrétaire d'Etat à l'économie solidaire. Il plaide pour que les Verts se renforcent au gouvernement après le départ de M^{me} Voynet, tandis que celle-ci et ses amis « préfèrent que les dossiers avancent », affectant de croire que l'un est exclusif de l'autre. « Faudrait-il renoncer au premier point sans avoir de certitudes sur le second ? », a demandé M. Hascoët depuis l'estrade.

DÉMARQUAGE SUR LES 35 HEURES

M^{me} Voynet, elle, a parlé, longuement, depuis le pupitre, pour montrer qu'elle était la patronne, en s'excusant de le faire parce qu'elle avait « un papier à lire ». Foin du papier, évidemment. « Une somme d'expériences locales heureuses ne fait pas un parti capable de rassembler largement au second tour », a-t-elle averti. Les Verts ont donc « vocation à formuler une offre politique majoritaire », a martelé M^{me} Voynet. Critiquant habilement le gouvernement dont elle fait partie, la ministre a tiré un sévère bilan de la loi sur les 35 heures, qui n'a « pas créé assez d'emplois et a causé une dégradation des conditions de travail ». Puis fait un appel du pied à l'extrême gauche : « Je ne verrais aucun inconvénient à élargir la majorité plurielle. Le Mouvement des citoyens veut en sortir, fort bien. Si une partie de l'extrême gauche veut faire un bout de chemin avec nous, il faut voir. »

Béatrice Gurrey

Dominique Strauss-Kahn (PS) retrouve son siège de député

Philippe Douste-Blazy (UDF) et Bernard Brochand (RPR) également élus

Le second tour des trois élections législatives partielles qui avaient lieu dimanche 1^{er} avril n'a réservé aucune surprise. Dominique Strauss-Kahn (PS), à Sarcelles, retrouve son siège de député. A Toulouse, Philippe Douste-Blazy (UDF) l'a aisément emporté, de même que Bernard Brochand (RPR) à Cannes.

EN ILE-DE-FRANCE, Dominique Strauss-Kahn a retrouvé son siège de député de la huitième circonscription du Val-d'Oise (Sarcelles - Garges-lès-Gonnesse) face à Sophie Jaquest (UDF), dans un scrutin marqué par l'abstention de deux électeurs sur trois. « Ma candidature a rassemblé deux points de plus que le total de la gauche au premier tour. Nous avons clairement rassemblé la gauche avec 66 % des voix à Sarcelles, 57 % à Villiers-le-Bel, les deux villes de gauche, tandis qu'à Garges-lès-Gonnesse, détenue par le RPR, nous faisons jeu égal », a déclaré M. Strauss-Kahn.

A Toulouse, Philippe Douste-Blazy fait coup double. Quinze jours après avoir été élu maire, il devient député de la première circonscription de Haute-Garonne, en remplacement de Dominique Baudis, nommé président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), avec 64,54 % des voix contre 35,46 % à son adversaire, Michel Vanhove (Verts), qui représentait la gauche plurielle. Cette large victoire doit être cependant nuancée par le très faible taux de participation électorale : un électeur sur trois seulement s'est déplacé pour voter.

Si M. Douste-Blazy fait mieux en pourcentage que M. Baudis en 1997, il lui manque plus de 8 000 voix par rapport à son prédécesseur. La principale satisfaction du nouveau maire de Toulouse réside dans l'écart supplémentaire qu'il a creusé par rapport à la gauche. Celui-ci était de 10 points le 18 mars, lors du second tour des élections municipales, et de 7 points en 1997. Il est de près de 30 points cette fois. M. Vanhove n'est pas parvenu à rassembler sur

son nom l'ensemble des voix de gauche et d'extrême gauche du premier tour. En revanche, les voix recueillies par les deux candidats d'extrême droite se sont reportées sans difficulté sur M. Douste-Blazy.

Dans la huitième circonscription des Alpes-Maritimes, l'élection partielle avait été provoquée par le décès, le 5 février, de Louise Moreau (UDF), dont le suppléant était, lui aussi, décédé. Bernard Brochand (RPR), le nouveau maire de Cannes, a facilement emporté le duel qui l'opposait à l'UDF Gilles Cima. Le taux d'abstention s'est encore accru par rapport au premier tour et deux électeurs sur trois ne se sont pas déplacés. Le candidat du Front national, Albert Peyron, arrivé en troisième position au premier tour, avait été éliminé, faute d'avoir pu passer le seuil de 12,5 % des électeurs inscrits.

ALPES-MARITIMES Cannes (second tour).

I., 60 096 ; V., 20 115 ; A., 66,53 % ; E., 18 499.

Bernard Brochand, RPR, 12 041 (65,09 %)... ÉLU
Gilles Cima, UDF, 6 458 (34,91 %).

[25 mars 2001 : I., 60 341 ; V., 22 250 ; A., 63,13 % ; E., 21 853 ; Bernard Brochand, RPR, 9 392 (42,98 %) ; Gilles Cima, UDF, 4 355 (19,93 %) ; Albert Peyron, FN, 3 650 (16,70 %) ; Jany Mossé, PRG, 1 522 (6,96 %) ; Dominique Fellebeen, Verts, 1 369 (6,26 %) ; Claude Meyffret, PCF, 1 010 (4,62 %) ; Patrice-Philippe Bruera, CNI, 324 (1,48 %) ; Jean-Pierre Villon, MEI, 229 (1,05 %) ; Michel Brun, div., 2 (0,01 %).

1^{er} juin 1997 : I., 58 977 ; V., 39 849 ; A., 32,43 % ; E., 36 256 ; Louise Moreau, UDF-AD, 23 231 (64,07 %) ; Albert Peyron, FN, 13 025 (35,93 %).]

HAUTE-GARONNE Toulouse-I, IV, V, VII (second tour).

I., 60 411 ; V., 19 974 ; A., 66,94 % ; E., 19 391.

Philippe Douste-Blazy, UDF, 12 514 (64,54 %)... ÉLU
Michel Vanhove, Verts, 6 877 (35,46 %).

[25 mars 2001 : I., 60 361 ; V., 21 528 ; A., 64,33 % ; E., 21 172 ; Philippe Douste-Blazy, UDF, 11 235 (53,07 %) ; Michel Vanhove, Verts, 4 301 (20,31 %) ; Aline Pailler, LCR, 1 180 (5,57 %) ; Claudie Fontès, PCF, 1 163 (5,49 %) ; Guy Debuissou, PRG, 1 101 (5,20 %) ; Serge Laroze, FN, 746 (3,52 %) ; Jean-Pascal Serbera, MNR, 533 (2,52 %) ; Vincent Combes, LO, 314 (1,48 %) ; Jacques Belhomme, div., 267 (1,26 %) ; Olivier Arsac, RPF-diss., 154 (0,73 %) ; Christian Dancale, div., 63 (0,30 %) ; Roger Ferrà, div. g., 60 (0,28 %) ; Francis Meynier, div., 55 (0,26 %) ; Pierre Cabaré, div. d., 0.

1^{er} juin 1997 : I., 61 288 ; V., 39 058 ; A., 36,27 % ; E., 37 596 ; Dominique Baudis, UDF-FD, 20 096 (53,45 %) ; Marie-Françoise Mendez, Verts, 17 500 (46,55 %).]

VAL-D'OISE Garges-lès-Gonnesse, Sarcelles (second tour).

I., 42 041 ; V., 14 110 ; A., 66,44 % ; E., 13 393.

Dominique Strauss-Kahn, PS, 7 218 (53,89 %)... ÉLU
Sophie Jaquest, UDF, 6 175 (46,11 %).

[25 mars 2001 : I., 42 045 ; V., 14 095 ; A., 66,48 % ; E., 13 658 ; Dominique Strauss-Kahn, PS, 5 978 (43,77 %) ; Sophie Jaquest, UDF, 4 054 (29,68 %) ; Jean-Michel Dubois, FN, 1 498 (10,97 %) ; Lucette Lebeau, PCF, 1 197 (8,76 %) ; Mohamed El Marbaty, LO, 501 (3,67 %) ; Jean Ménils, MNR, 430 (3,15 %).

1^{er} juin 1997 : I., 45 824 ; V., 30 212 ; A., 34,07 % ; E., 28 444 ; Dominique Strauss-Kahn, PS, 16 967 (59,65 %) ; Michel Montaldo, RPR, 11 477 (40,35 %).]

Les nationalistes corses restent vigilants sur la question de la langue

LE CHEF DE FILE de Corsica Nazione, Jean-Guy Talamoni, a déclaré lors de son audition par la commission des lois de l'Assemblée nationale, au sujet du projet de loi sur la Corse, en débat au mois de mai : « Je ne pense pas que le processus bloquera sur la langue, mais si ça devait être le cas, franchement, ça en vaudrait la peine » - et non l'inverse, comme indiqué par erreur dans le sous-titre de nos premières éditions du 30 mars. Dans les couloirs, après son intervention, mercredi 28 mars, M. Talamoni ajoutait toutefois qu'il refusait de parler de « casus belli ».

Quoiqu'il ne soit pas encore arbitré par Matignon, où Lionel Jospin avait réuni les principaux protagonistes du dossier corse le 21 mars, l'article 7, qui stipule que « l'enseignement de la langue corse sera inscrit dans l'horaire normal des écoles maternelles et élémentaires pour tous les élèves sauf volonté contraire des parents », devrait être réécrit. Le principe de l'offre généralisée du corse par l'Etat sera affirmé, mais la mention de « tous les élèves » pourrait disparaître, de même que celle de la « volonté contraire des parents ».

DÉPÊCHE

■ **SIGNATURE ÉLECTRONIQUE : le décret d'application de la loi du 13 mars 2000** qui stipule que l'écrit sur support numérique a valeur de preuve a été publié au *Journal officiel* du samedi 31 mars. Il précise les modalités de fiabilité technique et de vérification d'une signature électronique. Le décret précise qu'une signature électronique ne bénéficie de la même présomption de fiabilité qu'à condition de s'appuyer sur un « prestataire de services de certification ».

Nous développons des médicaments innovants contre les infections.

Pour que seul le rire soit contagieux.



La joie de vivre est contagieuse. Mais la maladie aussi. Aujourd'hui, nous sommes de plus en plus exposés à des infections. Chez Aventis, un des leaders mondiaux de l'industrie pharmaceutique, nous proposons des médicaments innovants pour lutter contre les attaques bactériennes. Nos chercheurs s'appuient sur leur savoir-faire et sur des technologies de pointe pour développer des antibiotiques toujours plus efficaces. Pour protéger la vie. Pour que rien ne soit plus contagieux que le rire.

Aventis, Strasbourg (France) est coté sur les marchés boursiers de Paris, Francfort et New York. www.aventis.com

Notre challenge c'est la vie



SANTÉ Autrefois respectés et épargnés, les médecins expriment un sentiment d'insécurité croissant dans l'exercice de leur métier. A Colombes (Hauts-de-Seine), où trois agressions

ont eu lieu depuis le début de l'année, ils sont descendus dans la rue et ont créé une association pour alerter l'opinion. ● **DÉMÉNAGEMENT**, suppression des visites de nuit et des

consultations sans rendez-vous, installation de systèmes de surveillance : les praticiens agressés ont modifié leurs conditions d'exercice pour se protéger. ● **À TERME**, c'est

l'existence même d'une médecine de proximité qui se trouve menacée par ces réflexes de repli, s'inquiètent les professionnels. ● **UN GÉNÉRALISTE** de Marcq-en-Barœul (Nord), attaqué

en 1997 avec un revolver et un couteau à cran d'arrêt, explique que, depuis, il se sent « *marqué à long terme* » et s'est « *résigné à être toujours sur [ses] gardes* ».

Les soins de proximité menacés par le sentiment d'insécurité des médecins

Déménagements, suppression des visites de nuit, installation de systèmes de surveillance : face aux agressions dont ils sont victimes, de plus en plus de professionnels de santé ont changé leur manière de travailler. « Je me sens humilié de devoir exercer mon métier en me protégeant », explique un généraliste de banlieue

ACCROCHÉE sur la façade immaculée, la plaque fait son petit effet : « Dr J.-J. Tévenart, lauréat de la faculté de Paris ». Carrefour des Quatre-Chemins, au cœur du

REPORTAGE

« Aujourd'hui, le caducée sur la voiture n'est plus une protection, au contraire »

quartier du Petit-Colombes, juste en face du centre commercial flamboyant neuf et à côté du salon de coiffure, le cabinet du Dr Jean-Jacques Tévenart n'a rien d'un bunker assiégé au milieu de tours HLM délabrées. A Colombes (Hauts-de-Seine), l'endroit a mauvaise réputation et les médecins sont descendus dans la rue, début mars, à la suite de plusieurs agressions. Malgré tout, la petite maison aux vitres polies se veut ouverte et accueillante. Le généraliste a quand même pris ses précautions en concevant, il y a deux ans, un « *plan sécurité d'enfer* » : porte d'entrée blindée et protégée la nuit par un rideau de fer, fenêtres munies de carreaux renforcés « *anti-agression* », Velux grillagé à l'étage.

A l'intérieur, le passage des patients obéit à un plan de circulation soigneusement étudié et, pour éviter les mauvaises surprises, les portes qui donnent accès au bureau du médecin n'ont pas de poignée du côté des salles d'attente. « *Quand je prends mon dernier patient en fin de journée, je véri-*

fie qu'il n'y a personne dans le couloir ou dans les toilettes et je ferme la porte d'entrée à clé », explique le Dr Tévenart. Installé au Petit-Colombes depuis quinze ans, le quadragénaire n'a jamais été agressé. Mais il vit comme une blessure d'amour-propre les insultes pour un arrêt maladie refusé, les visites dans les HLM où « *on rase les murs avec le trouillomètre à zéro* », les dégradations sur sa voiture ou dans sa salle d'attente.

Au fil des années, le médecin affirme avoir vu le sentiment d'insécurité monter autour de lui et toucher les professions de santé qui se croyaient à l'abri. « *On exerce une mission sociale qui devrait nous épargner ce genre de choses. Moi, j'ai toujours eu du mal à m'arrêter à l'ordonnance et j'ai été un des premiers à m'installer au Petit-Colombes pour soigner les gens et essayer d'apporter des solutions*, souligne le Dr Tévenart. *Je me sens humilié et dégradé de devoir exercer mon métier en me protégeant*. » Cheveux grisonnants, costume-cravate impeccable, lunettes sévères, le médecin se dit « *très en colère* » et même « *révolté* » par l'agression de ses confrères et « *l'abandon* » des pouvoirs publics.

Il a rejoint sans hésiter l'Association des professionnels de santé de Colombes (APSC) créée dans la foulée et estime que la présence des médecins dans les quartiers est menacée. « *On est peut-être corporatistes mais pas réactionnaires. On veut juste continuer à exercer notre métier dans de bonnes conditions*, estime le Dr Tévenart. *Deux méde-*

cins sont partis du Petit-Colombes et ils n'ont pas été remplacés. Ils avaient pourtant une bonne clientèle. Les médecins ne veulent plus venir dans ces quartiers. Un jour, ce sera le désert. » Les habitants sont conscients du danger et redoutent la disparition d'un service de santé de proximité. « *Les médecins comme le docteur Tévenart, on y tient. C'est important d'avoir quelqu'un en qui on a confiance et qui connaît les gens*, explique une patiente du généraliste, directrice d'une des écoles primaires du Petit-Colombes. *C'est déjà un quartier difficile mais si les médecins et les commerces s'en vont, ça ne va pas s'arranger*. »

« ZONES DE NON-SOINS »

Présidente de l'APSC, le Dr Délia Cozzolino met en garde contre l'émergence de « *zones de non-soins* ». La généraliste ne s'est jamais fait agresser mais, comme une bonne partie des médecins de Colombes, elle ne se rend plus à certains endroits, répertoriés comme des « *points noirs* » en terme d'insécurité. Pour sa première expérience professionnelle en tant que médecin libéral, la jeune femme de trente-quatre ans s'est installée au centre-ville, il y a trois ans. Depuis les agressions contre ses confrères, elle ne consulte que sur rendez-vous et verrouille sa porte quand elle est seule dans son cabinet. Sa façon d'exercer et son rapport aux patients s'en trouvent profondément affectés. « *Le "sonnez et entrez" écrit sur ma porte n'est plus valable. C'est dur de mettre une barrière, je le vis très mal,*

avoue le Dr Cozzolino. C'est contre notre mode de fonctionnement de se méfier de quelqu'un qu'on va soigner et c'est contre le serment d'Hippocrate de se trouver dans cet état d'esprit quand on consulte. »

L'Association des professions de santé est en discussion avec les élus et la police pour obtenir un renforcement des mesures de sécurité : création d'un local de garde protégé, désignation d'un interlocuteur au commissariat, aide financière pour la sécurisation des cabinets, entrée de l'association au contrat local de sécurité (CLS). Tout en bataillant pour avoir gain de cause, le Dr Cozzolino reconnaît que le problème de l'insécurité se rajoute à un malaise plus général des professions de santé. « *La violence contre les médecins n'est pas nouvelle mais les dernières agressions ont été un déclic, une prise de conscience*

alors qu'on se sentait déjà complètement dévalorisés dans une société où on accuse tous les jours les médecins de dépenser trop », explique la généraliste.

Tous admettent que la violence n'est pas dirigée contre les médecins en tant que tels ; il s'agit d'un phénomène plus général qui touche avant tout les habitants des quartiers difficiles. « *C'est un problème de conscience de leur dire qu'on ne se déplace pas chez eux parce que ce sont eux qui ont le plus besoin de nous*, avoue Myriam Petit, infirmière depuis dix ans dans les quartiers de Colombes. *Quand vous vous faites casser votre voiture trois fois de suite pour un soin payé 50 francs bruts de l'heure, vous n'avez pas le choix*. » Comme les policiers ou les pompiers qui se font agresser dans les cités, les médecins ou les infirmières se sentent parfois en territoire hostile.

« *On a l'impression que les jeunes n'acceptent plus qui ce soit d'étranger à la cité. Aujourd'hui, le caducée sur la voiture n'est plus une protection, au contraire* », déplore M^{me} Petit.

INSTALLER DES CAMÉRAS

Pour autant, la violence contre les professions de santé ne se réduit pas aux agissements de jeunes désœuvrés au pied des HLM. Sur les trois agressions qui ont eu lieu à Colombes en début d'année, deux d'entre elles se sont déroulées en plein centre-ville, selon un mode opératoire bien précis et avec des motivations clairement crapuleuses. Installé rue Saint-Denis, l'artère commerçante de Colombes, le Dr David Miller en a fait l'expérience à ses dépens. Le visage caché, ses agresseurs l'ont menacé d'un couteau avant de le séquestrer dans son bureau pour lui dérober les liquidités en sa possession et retirer de l'argent avec sa carte de crédit.

« *En fin de journée, on se retrouve seul. C'est la facilité qui les attire*, affirme le Dr Miller. *Cela n'empêche qu'attaquer des médecins qui sont là pour vous soigner et qui n'ont pas beaucoup d'argent avec eux, cela traduit un malaise en profondeur de la société*. » Sans être vraiment traumatisé, le dermatologue éprouve quand même un « *mélange d'incompréhension et de tristesse* ». Il s'apprête à installer des caméras reliées à une société de gardiennage.

Fr. Ch.

Durablement traumatisés, les praticiens agressés accueillent leurs nouveaux patients avec appréhension

● **Isabelle Maupin, médecin généraliste à Creil (Oise).**

Il y a juste six ans, le docteur Isabelle Maupin était victime d'une agression. Vers 21 heures, alors que son dernier

TÉMOIGNAGES

« J'ai une tendance à la suspicion face à un visage inconnu dans la salle d'attente, surtout si c'est le dernier patient »

patient était déjà reparti, plusieurs individus masqués ont fait irruption dans son cabinet. Ils ne l'ont pas frappée, mais se sont emparés de l'argent qu'elle avait dans sa sacoche.

« *Je suis revenue travailler tout de suite, dès que j'ai pu, car je craignais que cela ne soit encore plus difficile si je m'arrêtai trop longtemps. De plus, j'ai eu énormément de témoignages de sympathie. Aujourd'hui,*

même si, au départ, j'étais réticente à cette idée, le cabinet de groupe où j'exerce depuis 1984 est équipé d'une gâche électrique et d'une caméra de surveillance, afin de voir qui entre, puisque nous sommes situés au rez-de-chaussée.

« *C'est vrai que je suis davantage sur mes gardes que je ne l'étais avant mon agression, mais je ne suis pas devenue pour autant soupçonneuse vis-à-vis de mes patients. Je prends quelques mesures de précaution, par exemple en essayant de me garer le plus près possible de la porte du cabinet. A vrai dire, le plus sécurisant a été l'installation d'une épicerie ouverte tard le soir, juste en face du cabinet.*

« *En fait, cette agression m'a renforcée dans la conviction qu'il faut créer des liens sociaux, même avec les personnes qui ne sont pas nos patients, saluer les personnes que nous croisons lorsque nous nous rendons en visite dans un immeuble. En un mot, qu'il faut développer la civilité.* »

● **Maguy Vuillat, médecin généraliste à Paris.**

Cette femme de quarante-sept ans a été agressée dans son cabinet du 19^e arrondissement parisien en février 1995. Elle a été menacée d'un pistolet dans la bouche, avant d'être ligotée et séquestrée.

« *Avant, dans mon cabinet, on sonnait, on entraînait et on s'installait. C'était une consultation ouverte. J'avais toujours travaillé comme ça sans aucun problème et sans imaginer courir le moindre risque. Depuis mon agression, je ne travaille plus de la même façon. Je consulte sur rendez-vous. Ma porte est toujours fermée et je n'ouvre qu'aux gens que je connais. Mais j'ai toujours une appréhension et mon boîtier d'alarme relié à une société de surveillance est toujours à portée de main.*

« *Mon agression a eu lieu un vendredi, en fin d'après-midi. Pendant quinze jours, chaque fois qu'un patient mettait la main à sa veste pour sortir son portefeuille, je hurlais parce que ça me rappelait le type qui avait sorti son pistolet. Aujourd'hui, je reste trau-*

matisée par la nuit qui tombe. Le vendredi après-midi, je ferme mon cabinet à partir de 18 heures. Après, je ne peux pas, je n'y arrive pas.

« *C'est sûr, ça me rend moins disponible. Avec les nouveaux patients, je suis plus tendue, il me faut du temps pour me déridier et me concentrer sur le cas. A certaines heures, je suis sur la défensive. Si je devais donner un conseil aux médecins qui débutent, ça serait de s'installer en groupe, dans un cabinet. On est plus en sécurité.* »

● **Jean-Jacques Caulier, médecin généraliste à Marcq-en-Barœul (Nord).**

En 1997, Jean-Jacques Caulier se retrouve nez à nez avec le canon d'un revolver, un couteau à cran d'arrêt appuyé sur son dos. Ligoté, bâillonné, un bandeau sur les yeux, il doit donner le code secret de sa carte bancaire. Les deux hommes qui l'attaquent dans son cabinet avaient déjà agressé de la même manière l'une de ses consœurs installée à cent mètres de chez lui.

« *Vous avez l'impression que le ciel vous*

tombe sur la tête. Vous revoyez le film. J'en ai encore maintenant des reviviscences. A la suite de l'agression, j'ai longuement réfléchi. Des confrères ont monté un système de caméras de surveillance, mais comment savoir ? Un truant peut avoir une gueule d'ange et quelqu'un avec "une sale tête" peut être un patient tout à fait pacifique. Je me suis donc résigné à être toujours sur mes gardes. J'ai une tendance à la suspicion face à un visage inconnu dans la salle d'attente, surtout si c'est le dernier patient. Si c'est le cas, je m'arrange pour que l'avant-dernier patient reste quelques instants dans la salle d'attente après avoir été vu en consultation. Dans ces moments, je me tiens prêt à faire face au moindre geste suspect.

« *Un jour, dans la rue, j'ai reconnu l'un de mes agresseurs, après sa sortie de prison. Je me sens marqué à long terme.* »

Propos recueillis par Paul Benkimoun et Frédéric Chambon

Derrière la crainte de l'agression, l'expression d'un malaise profond sur l'évolution du métier

EN VINGT ans, les médecins ont vu leur position sociale se transformer. Il ne fait plus mystère que nombre d'entre eux sont passés d'un statut de notables à celui de

ANALYSE

Le phénomène contribue à détériorer encore l'image que les médecins se font de leur profession

cadres supérieurs, voire de cadres moyens. Quelques catégories de médecins continuent certes de vivre très confortablement, mais certaines spécialités, juridiquement exposées, comme l'anesthésie-réanimation et l'obstétrique, sont en déshérence, et la condition de médecin généraliste n'est plus aussi attractive qu'avant.

A cette évolution sociale est venue s'ajouter, comme pour d'autres professions de santé libérales, l'expérience traumatisante de l'agression. Le malaise profond, que certains d'entre eux subissaient, s'est transformé en révolte, les conduisant à réagir : déménagement, suppression des visites de

nuit et des consultations sans rendez-vous, installation d'un système de surveillance... Le phénomène n'atteint pas encore des proportions spectaculaires, mais il contribue à détériorer encore l'image que ces praticiens se font de leur métier. L'inquiétude est particulièrement marquée chez les femmes, de plus en plus nombreuses au sein de la profession.

En vertu d'une certaine conception de leur mission, certains médecins ont privilégié les besoins de la population plutôt que les avantages matériels. Ce sont eux qui vivent le plus durement les incivilités et les violences. En venant s'installer dans un quartier difficile ou une zone sensible, ils ne pouvaient certes pas ignorer qu'ils encourraient des risques. A vivre au contact des parties les plus défavorisées de la population, on côtoie davantage la violence. Mais n'est-ce pas là précisément que la présence de la médecine est nécessaire, comme l'a illustré le récent travail de l'Inserm sur les inégalités sociales de santé en France ?

Le lieu d'installation de ces médecins résulte de la volonté d'assurer l'accès de tous à des soins de

proximité. Et c'est singulièrement ce qui risque d'être menacé si se développe le sentiment d'insécurité : « *Nous craignons de voir des médecins qui sont présents pour assurer la permanence des soins ne plus oser pénétrer dans des zones de non-droit*, s'inquiète le docteur Pierre Haehnel, membre du conseil national de l'ordre des

médecins. *De même, cela peut rendre encore plus problématique l'installation de jeunes médecins dans des quartiers difficiles.* »

Dans bien des cas, le médecin constitue l'un des derniers maillons reliant les franges marginalisées au reste de la société. Au-delà de son rôle sanitaire, le professionnel de santé est investi

d'une fonction sociale, notamment celle de confident, à qui l'on exprime son mal-vivre. Dans un environnement difficile, les médecins vivaient jusqu'à présent dans l'idée qu'ils étaient couverts par une sorte d'immunité. Aujourd'hui, ils constatent amèrement que leur caducée ne les protège plus. Pis, plusieurs de ceux que *Le Monde* a interrogés pensent qu'il les désignerait même pour cible. En effet, un médecin pouvait déjà constituer une proie pour un toxicomane espérant trouver dans sa sacoche un médicament susceptible de soulager son état de manque. Désormais, il peut aussi être perçu comme un banal commerçant, à qui l'on peut voler sa recette du jour et sa carte bancaire.

Le personnel des services d'accueil des urgences, à l'interface entre la rue et l'hôpital, vit déjà au quotidien la confrontation avec l'agressivité d'usagers du système de soins, exaspérés d'attendre – des personnes rencontrant souvent, qui plus est, des problèmes ne relevant pas de ce type de structure. Le chef d'un service d'urgences d'un centre hospitalo-universitaire de la région parisienne confiait au *Monde* qu'il

recevait « *en moyenne deux coups de poing dans la figure par an* ». Comme avant elles les pompiers, des équipes du Samu ont essuyé des jets de pierres dans des cités. Ce sont donc potentiellement tous les soignants intervenant en première ligne, à proximité de la population, qui pourraient être menacés.

DENSITÉ MÉDICALE DISPARATE

Penser que le maintien de professionnels de santé dans les quartiers difficiles ne relève que du volontarisme des praticiens conduit tout droit à la désertification progressive du réseau sanitaire dans les zones dites sensibles. Cette pérennité nécessite l'implication des pouvoirs publics et des collectivités territoriales pour résoudre matériellement les problèmes d'insécurité. Elle suppose un travail d'information et d'éducation pour retisser des liens sociaux là où ils se sont distendus ou ont disparu. Sans doute devrait-elle aussi conduire à se pencher sur les contradictions de la démographie médicale, et plus particulièrement sur les disparités de la présence des médecins en France.

P. Be.

Nouvelle édition 2001

La référence du droit social

CODE DU TRAVAIL

DALLOZ

NOTRE LOI C'EST L'ÉVOLUTION

CODES DALLOZ

Une jeune Bordelaise lutte contre l'expulsion d'un condamné marocain

Le couple s'est marié et a conçu un enfant en prison

BORDEAUX

de notre correspondant

Depuis plus de cinq mois, Emmanuelle El Amraoui se bat pour que son mari, Mustapha, ressortissant marocain, ne soit pas expulsé de France. Cette jeune femme de nationalité française a manifesté, samedi 31 mars, devant la mairie de Bordeaux, entourée d'une cinquantaine de personnes. La veille, devant la préfecture de la Gironde, elle avait remis une pétition de 2 745 signatures. Dimanche, elle improvisait un « *parloir sauvage* » devant la maison d'arrêt de Gradignan, où est enfermé son mari, pour lui crier son amour et lui dire que, jamais, elle ne le « *lâcherait* ».

Ancien ouvrier du bâtiment, arrivé en France en 1991, Mustapha El Amraoui a été condamné en appel, le 30 juin 1999, pour trafic de stupéfiants, à trois ans de prison ferme et cinq ans d'interdiction de séjour en France – une double peine que sa femme et des proches jugent « *inique* ».

Depuis, Emmanuelle s'est déjà opposée à deux reprises à l'expulsion de son mari. Le 19 octobre 2000, Mustapha El Amraoui était libérable. Le lendemain, il était embarqué dans un fourgon de police, en route pour l'aéroport de Mérignac, d'où il devait prendre un avion pour le Maroc. Devant la fureur et les cris de sa petite amie, prévenue quelques minutes plus tôt, les policiers ont dû faire demi-tour. Mustapha a été condamné à trois mois de prison pour refus d'embarquer. Deuxième tentative d'expulsion le 30 décembre. Nouvel échec, nouvelle condamnation à quatre mois d'emprisonnement – qui prenait fin lundi 2 avril. A nouveau libérable, il sera bientôt expulsé.

Aujourd'hui, Emmanuelle El Amraoui redoute que son mari ne soit embarqué de force sur un

bateau au départ de Sète, enfermé dans un véhicule cellulaire. Un navire part en effet pour Tanger jeudi 5 avril. « *Ce sera plus difficile de bloquer un bateau, assure-t-elle, mais on a déjà contacté des personnes un peu partout pour venir nous soutenir.* » Membre du comité régional contre la double peine, Vincent Boyer précise : « *On veut de toute urgence obtenir une assignation à résidence dans sa famille, de manière à ce que l'on puisse faire de nouveaux recours.* »

« **IL A PRIS LE TEMPS DE RÉFLÉCHIR** »

Une demande de grâce présidentielle a été déposée il y a un an et demi, sans succès. Une requête pour relèvement de la peine accessoire a également été rejetée. « *Aujourd'hui, nous avons de nouveaux éléments, affirme M. Boyer. En prison, Mustapha a suivi une formation de commis de cuisine. Il a pris le temps de réfléchir sur la connerie qu'il avait faite et sur sa réinsertion. S'il avait été français, on l'aurait félicité.* »

Malgré les lenteurs administratives et judiciaires, le couple s'est marié, le 16 mars 2001, à la maison d'arrêt de Gradignan. « *On attendait ça depuis un an et demi et on a obtenu ce mariage à l'arraché* », explique Emmanuelle. Conçu en prison, leur fils, Marouan, est aujourd'hui âgé de cinq mois et demi. « *C'est peut-être un "bébé parloir", précise la jeune femme, mais c'est avant tout un bébé de l'amour, car, quand on n'aime pas, on ne fait pas ça comme ça, en deux minutes, sur un banc.* » Lundi 2 avril, elle devait rendre visite à son mari au centre de rétention du commissariat central de Bordeaux. « *Pour lui apporter des cigarettes et tout ce que je peux* », dit-elle – et lui rappeler ses propos de la veille : « *Quoi qu'il arrive, on se retrouvera.* »

Claudia Courtois

Les enquêteurs recherchent un suspect espagnol dans l'affaire du meurtre de Caroline Dickinson

L'homme avait agressé des jeunes filles dans une auberge de jeunesse de la vallée de la Loire

Selon l'hebdomadaire britannique *Sunday Times*, le conseiller rennais Francis Debons, chargé de l'enquête sur la mort de Caroline Dickinson, jeune Anglaise violée et tuée en 1996 à Pleine-Fougères, a confié que les enquêteurs s'intéresseraient à un suspect d'origine espagnole,

auteur de précédentes agressions dans une auberge de jeunesse de la vallée de la Loire. Les gendarmes n'ont pas retrouvé cet homme.

LES ENQUÊTEURS cherchent la trace d'un nouveau suspect, dans l'enquête sur la mort de Caroline Dickinson. Cette jeune Anglaise de treize ans avait été violée et tuée dans des circonstances mystérieuses, le 18 juillet 1996 dans une auberge de jeunesse à Pleine-Fougères (Ille-et-Vilaine). Le conseiller Francis Debons, chargé de l'enquête à la cour d'appel de Rennes, a indiqué à l'hebdomadaire britannique *Sunday Times* daté du 1^{er} avril que les enquêteurs, parmi leur liste de suspects, s'intéressaient « *particulièrement* » à un homme d'origine espagnole, qui semble avoir eu des démêlés avec la justice après avoir importuné des jeunes filles dans une auberge de jeunesse de la vallée de la Loire, à plusieurs centaines de kilomètres du lieu du crime.

Les gendarmes de la section de recherches de Rennes ont en fait dressé une liste de 182 « *suspects* » présents dans la région au moment du meurtre, en fonction de leur ressemblance avec le portrait-robot du tueur ou de leurs antécédents judiciaires. Les enquêteurs en vérifient, mois après mois, l'emploi du

temps et la signature ADN. Il leur reste à ce jour 48 personnes à retrouver, dont cet homme. Les gendarmes ont vérifié la situation de 9 300 personnes depuis 1996 et fait réaliser 3 800 tests d'empreintes génétiques, pour l'instant en vain. « *L'affaire se nourrit d'elle-même*, indique une source proche de l'enquête. *Chaque fois qu'un homme est arrêté pour agression sexuelle quelque part en France, on vérifie systématiquement. C'était encore le cas la semaine dernière pour un homme interpellé dans le Midi, le test ADN s'est révélé négatif.* » Parmi les 48 derniers suspects, « *une dizaine* » apparaissent particulièrement intéressants, selon les critères retenus par les gendarmes.

Plusieurs personnes ont en effet aperçu l'agresseur. Une jeune fille du groupe auquel appartenait Caroline Dickinson avait aperçu, le 16 juillet 1996, soit deux jours avant le crime, un homme au comportement étrange qui faisait les cent pas devant l'auberge, près d'une camionnette blanche. Elle avait revu le véhicule le lendemain et reconnu l'homme près du terrain

de tennis. L'un des accompagnateurs du groupe, avait, lui, croisé un inconnu après minuit, quelques heures avant le crime, au deuxième étage de l'auberge. Le même homme avait encore été aperçu par trois adolescentes une heure plus tard. Enfin, une autre enseignante avait entendu un bruit de pas vers 4 heures du matin, puis une heure plus tard, celui d'une camionnette qui démarrait. La jeune Anglaise aurait été assassinée, d'après le médecin-légiste, entre 4 h 30 et 4 h 45.

MORCEAU DE COTON

Par ailleurs, un morceau de coton avait été retrouvé près du corps de Caroline. Le coton, d'après les analyses, aurait servi à étouffer l'adolescente et serait de fabrication anglaise. Or l'enquête a permis d'établir que ce même morceau de coton avait été utilisé par un autre groupe d'Anglais dans une autre auberge de jeunesse, à Saint-Lunaire, qui l'avait laissé dans la salle de bain. Une tentative d'agression sexuelle avait également été commise, dans cet établissement,

la même nuit que le crime de Pleine-Fougères. Les enquêteurs postulent donc que le tueur serait passé à Pleine-Fougères, se serait enfui après avoir croisé des témoins et aurait gagné Saint-Lunaire, où il tenta d'agresser une jeune fille. Il serait ensuite retourné, avec le coton, à Pleine-Fougères, où il aurait étouffé et violé Caroline Dickinson sans réveiller les quatre autres adolescentes qui dormaient dans la chambre.

Le conseiller Debons et deux gendarmes de Rennes doivent se rendre jeudi en Grande-Bretagne pour la procédure anglaise d'*inquest*, une formalité juridique qui consiste à déterminer si la cause du décès est accidentelle ou criminelle. Le témoin anglais qui a croisé l'agresseur devrait être entendu par le tribunal de Bodmin, la petite ville de Cornouailles où habitait la jeune fille. Les enquêteurs français en profiteront pour faire le point avec les familles anglaises mais n'attendent pas grand chose de ce déplacement en Grande-Bretagne.

Franck Johannès

Un suspect interpellé après l'attentat contre la voiture d'un policier

UN HOMME soupçonné d'être mêlé à un attentat à la bombe commis à Nanterre (Hauts-de-Seine), dans la nuit du vendredi 30 mars au samedi 31 mars, près d'un foyer où sont logés des policiers, a été interpellé, samedi soir, par le service départemental de police judiciaire (SDPJ). L'engin artisanal, fabriqué à partir d'un extincteur, avait explosé vers 2 h 40, endommageant plusieurs véhicules sans faire de victime. Le suspect avait été identifié par un policier de la brigade anticriminalité (BAC) peu après l'explosion, qui pourrait avoir visé sa voiture. Le fonctionnaire, qui venait de garer son véhicule, était en effet accouru en entendant la détonation et avait vu s'enfuir un homme qu'il avait reconnu comme étant un suspect interpellé quelques jours auparavant dans une affaire de trafic de stupéfiants. L'homme aurait avoué sa présence sur les lieux au moment de l'attentat.

Un avocat s'inquiète de la possible remise en liberté de Patrice Alègre

SOUÇONNÉ d'être l'auteur des meurtres de sept jeunes femmes dans le Sud-Ouest et à Paris, Patrice Alègre pourrait bénéficier de la loi sur la présomption d'innocence. Dans une lettre adressée le 26 février à Marylise Lebranchu, ministre de la justice, et publiée par *Le Parisien-dimanche* du 1^{er} avril, M^e Guy Debuissou, avocat d'une des victimes, s'inquiète de l'éventuelle remise en liberté du suspect. L'instruction, menée par le doyen des juges d'instruction de Toulouse, n'est pas terminée mais la nouvelle loi, entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier, oblige la justice à libérer tout prévenu après quatre ans de détention provisoire. « *L'intéressé, écrit M^e Debuissou, a été mis en détention le 16 octobre 1997 et la loi du 15 juin 2000 en son article 59 est péremptoire : le délai maximal de détention est de quatre ans même si la personne est poursuivie pour plusieurs crimes. La question est simple : que se passera-t-il si Alègre est libéré le 16 octobre et qu'il récidive ?* » Cette lettre est pour l'instant restée sans réponse.

DÉPÊCHES

■ **FAITS DIVERS** : un homme d'une trentaine d'années est décédé des suites de ses blessures, dimanche 1^{er} avril, après avoir été atteint d'une balle dans la tête, samedi soir, devant un bar d'un quartier de Metz (Moselle). Selon les premiers éléments de l'enquête, l'agression aurait été commise par une bande de plusieurs individus contre la victime et son frère, dans le quartier de Metz-Borny, à la suite d'une altercation qui avait eu lieu dans les jours précédents.

■ **Deux personnes ont été tuées et dix-sept autres intoxiquées ou légèrement blessées à Trappes (Yvelines), dans l'incendie d'un appartement**, dans la nuit du samedi 31 mars au dimanche 1^{er} avril. Le sinistre, dont les causes ne sont pas connues, s'est déclaré peu avant 3 heures, dans un appartement situé au deuxième étage d'un immeuble. Dans cet appartement, les pompiers ont retrouvé le corps d'une mère et de son enfant.

■ **URBANISME** : le tribunal administratif de Paris a annulé, vendredi 30 mars, une pièce du dossier de réhabilitation de l'hôpital Laennec, dans le 7^e arrondissement de Paris. Cette décision pourrait reporter de plusieurs mois les projets de la Cogedim, qui a acquis ces terrains le 15 décembre.



UN MÉDICAMENT UTILE AU BON MOMENT, C'EST PLUS EFFICACE ET PLUS SÛR.

Si on s'y mettait ? Respectons la

prescription médicale, ni plus ni moins. Faisons confiance aux médicaments génériques. N'achetons que le nécessaire et surveillons mieux nos armoires à pharmacie. L'efficacité des traitements sera renforcée, la sécurité améliorée, les abus et les gaspillages seront limités. Après tout, il en va de notre santé. Vous êtes forcément pour.



FAITES CONFIANCE A DE VRAIES MUTUELLES

DISPARITION

John Lewis

Un prince de la délicatesse, auteur de quelques-uns des plus beaux thèmes du jazz

LE PIANISTE John Lewis est mort jeudi 29 mars à son domicile à New York, mais son décès n'a été connu que samedi. Il était né à La Grange (Illinois) le 3 mai 1920 et avait été élevé à Albuquerque (Nouveau-Mexique).

Trois images de John Aaron Lewis, compositeur, pianiste, directeur musical du légendaire MJQ (Modern Jazz Quartet), acteur de la révolution du be bop, auteur de quelques-uns des plus beaux thèmes du jazz, *Django, Vendome, La Ronde* : d'abord, son sourire de charme et de bonté ; puis son maintien en scène, cette élégance de prince, « *un être à part* », dit de lui Henri Renaud, pianiste et producteur, son alter ego depuis 1948 ; enfin, ce matin de répétitions en 1983, à Berlin, où se reconstitue le MJQ – fondé en 1951 et dissous une première fois en 1974 : salle vide, froide, les quatre musiciens en gros pardessus. Juste pour la sono, ils attaquent un petit air de rien. Et dans l'instant, c'est comme une foudre de douceur, pluie d'été, la vie resuscitée, le son, leur à peine croyable souplesse élastique de rythme, ce pouls si intime et régulier qui en fit au début les boucs émissaires des talibans du jazz.

Percy Heath, le bassiste, rappelait cette évidence : « *John Lewis est celui qui a sorti le jazz des tavernes. Et pour les Noirs, ce fut comme un coup de force.* » Avant de l'en faire sortir, il l'y avait vu entrer : « *Quand vous êtes né en 1920 et que vous avez débuté sur scène à cinq ans, vous avez l'impression d'avoir assisté en direct à la naissance du jazz. (...) N'oubliez jamais que j'ai entendu sur scène, pas sur disque, les plus grands musiciens de cette musique à leur apogée, Louis Armstrong, Coleman Hawkins ; au moment bouleversant de son Body and Soul sans accompagnement, j'ai déjà dix-neuf ans et je suis dans la carrière. J'ai surtout entendu l'orchestre d'Ellington lorsqu'il fut réellement parfait, entre 1939 et 1941. Non seulement cela permet de comprendre ce qui se produit de tranchant dans le jazz moderne, avec Kenny Clarke, Parker, Gillespie ou Miles. Mais encore de relativiser.* » (Le Monde du 8 novembre 1999).

« TREMBLEMENT DE TERRE »

Curieusement, c'est en France qu'il apprend, de la bouche de Kenny, qu'une révolution musicale est en cours : « *La première fois que je suis venu en France, c'est en 1944, dans l'armée. J'étais avec Kenny Clarke. Nous faisons partie d'un service spécial basé près de Rouen, dans un château, à Pavilly. Nous avions en charge les temps morts, le loisir, la relaxation des hommes. (...) Nous procédions par l'art, la musique, faisant écouter des bandes et jouant. En 1948, je suis revenu avec le Big Band de Dizzy Gillespie. Dans lequel je remplace Thelonious Monk. L'orchestre, vous le savez, provoqua partout, en particulier à Pleyel, un tremblement de terre. Mais l'image qui me reste, c'est cette tournée qui, partie de Scandinavie, traversait le Danemark, l'Allemagne, la Belgique, le nord de la France, autant dire un champ de ruines et des paysages désolés.* »

On ne peut plus se représenter aujourd'hui le bouleversement que ce nouveau langage, cette nouvelle attitude, contre un art à peine émergé et qui est alors loin encore d'être aimé et reconnu, provoquent. Les déchirures. Les haines. Que cette destruction nuptiale soit le fait d'un prince de la délicatesse (John Lewis), d'une intelligence heureuse (Dizzy Gillespie), et d'un simple éblouissant (Charlie Parker) reste à jamais son ultime mystère. La *Toccata for Trumpet* de John Aaron Lewis est créée en

1947 sur la scène du Carnegie Hall. Au seul titre, les flics de la syncope froncent les sourcils. La caravane passe et Dizzy s'amuse. John Lewis, de son quatre-vingt-huit touches observe et prend des notes : Charlie Parker (1947-1948), Illinois Jacquet (1948-1949), le nonette de Miles Davis, *Birth of The Cool* (qui interprète ses *Rouge et Move* : le génie des titres chez Monsieur Lewis), Lester Young (1950-1951), J. J. Johnson à qui il donne son piano droit dès qu'il gagne trois sous, Zoot Sims, mais aussi King Pleasure (les douaniers relèvent l'infraction). Et de proche en proche, Mingus, Clifford Brown, Rollins, Getz, Sacha Distel, Mangelsdorff, Helen Merrill, Escoudé, et en duo avec son ami Hank Jones (1979). Pour faire bref : le seul artiste qu'il n'ait pas accompagné, c'est le dalaï lama. C'est tout.

AU SOMMET

Avec qui regrette-t-il de n'avoir pas joué ? Tous les pianistes, Duke Ellington, Art Tatum... En 1988, il renouvelle, en compagnie de Daniel Humair, Pierre Michelot ou Michel Gaudry (basse), Escoudé et Sasha Lewis, son fils (alto), un *Midnight Paris* pour célébrer son *Afternoon in Paris* qui l'avait rendu célèbre (1956) : « *J'aime Paris d'un amour particulier. Mon arrière-arrière-grand-mère était créole de Martinique. Une famille nommée Maréchal. Elle parlait français et était catholique.* » Il se lance dans le *Third Stream* (troisième courant) avec Gunther Schuller, les hirondelles multiplient les contredanses ; il dirige le MJQ, d'abord Milt Jackson Quartet (du nom de son génial vibraphoniste), la Jazz and Classical Music Society, L'Orchestra USA (1962-1966) : là, la coupe est pleine, les gardiens du temple commencent à s'armer.

Et si sa véritable troisième voie avait été en fait d'ordre politique ? Une utopie à venir dont chacune de ses entreprises montrait le caractère possible. L'impardonnable même. Tant dans l'art heureux du MJQ (de 1951 à la fin des années 1980), de ce bonheur qu'on essaie de ne pas lui passer mais qui se défendit bien tout seul à grands coups de talent ; tant dans cette stabilité qui ne s'est jamais dégradée en radotage, ni même en fatigue, que dans la longévité de John Lewis – de la naissance du jazz à ses deux derniers albums en solo d'une fraîcheur enviable (*Evolution*) –, ce qui surprend, dans cette aisance et cette fluidité en tenue de soirée, c'est son égal maintien au sommet d'un art qui donnait l'impression de se couler dans le temps sans violence. Comme pour en dire le pouls et la tension.

Ce qui fait que la disparition de ce vieux monsieur très digne et courtois, pour provoquer le chagrin que procure toute mort de ceux qu'on aime, ne laisse ni désemparé, ni effondré, mais très doucement, très profondément ému devant une course si bien remplie jusqu'au bout. Ce sera bien sûr sa dernière offrande à ce monde qu'en fin de compte il aura assez aimé pour essayer de nous le rendre moins insupportable. En smoking ? « *Mais c'était une simple question de dignité. Louis Armstrong et Duke Ellington ne se sont jamais présentés autrement devant le public. C'est un point de dignité personnelle, mais également de dignité musicale. Tout doit être fait pour permettre la concentration, le feeling, la venue de la musique. Tout doit venir d'un effacement au profit de la musique. Cela fait quatre-vingts ans que la musique est le cœur de mes jours et mes nuits. Tout doit être mis en œuvre pour elle.* »

Francis Marmande

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Toulouse.

Félicitations à **Karine et Marc**, pour la naissance de**Emma**,

le mercredi 28 mars 2001.

« Bienvenue au Monde ! » et beaucoup de joie à tous les trois.

De la part de toute la famille.

Décès

– Hervé, Clara et Arthur, son époux et ses enfants, Les familles Proutchenko et Barré, Tous les parents et amis, ont la tristesse d'annoncer le décès de

Sophie BARRÉ, née **PROUTCHENKO**,

à l'âge de quarante-quatre ans.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, au cimetière de Cabourg (Calvados).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les familles Beltramelli et Le Guillouzic ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean BELTRAMELLI,

survenu le 31 mars 2001.

La cérémonie religieuse sera célébrée par son fils, Bruno, en l'église Les Pèlerins-d'Emmais, à Pontault-Combault (Seine-et-Marne), le mercredi 4 avril 2001, à 14 h 30.

2, place Edouard-Renard, 75012 Paris.

– Jacques et Annie Brugère, Dominique et Maurice Gastaud, ses enfants, Rémi et Frédérique Brugère, Christophe Brugère et Nadia Cernogora,

Florent Brugère, ses petits-enfants, Emma, Agathe et Paul Brugère, ses arrière-petits-enfants, Michel Darfas et Mary Mc Grath, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils, Odile Darras, ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils, Jean Brugère, ses enfants et petits-enfants, Jacqueline et Luc Dauchez, leurs enfants et petits-enfants,

Ses frère, sœur, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces, Les familles Brugère, Darras, Grange, Maestraci et de Maissin, ont le chagrin de faire part de la mort de

Henriette BRUGÈRE, née **DARRAS**,

survenue dans la paix, à son domicile, le 31 mars 2001, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 3 avril, à 14 h 30, dans sa paroisse, l'église Saint-Gabriel, 5, rue des Pyrénées, Paris-20^e.

L'inhumation aura lieu, dans l'intimité familiale, au cimetière de la Chartreuse, à Bordeaux (Gironde), aux côtés de

Pierre BRUGÈRE,

qui y repose depuis le 10 octobre 1978.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons souhaités à l'Association ATD Quart-Monde.

63, rue de Lagny, 75020 Paris, 48, rue de Chalais, 94240 L'Hay-les-Roses, 16, rue Mounet-Sully, 75020 Paris.

SOUTENANCES DE THÈSE

85 F TTC - 12,96 € la ligne

Tarif étudiants année 2001

– Le délégué aux Arts plastiques, L'administrateur général, Et le personnel du Mobilier national et des Manufactures nationales des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie,

Et tous ses amis du ministère de la culture, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean COURAL,

administrateur général honoraire, commandeur de la Légion d'honneur, commandeur des Arts et des Lettres,

survenu à Paris le 29 mars 2001.

Né en 1925, archiviste-paléographe et conservateur des Musées nationaux, M. Coural commença sa carrière au château de Versailles et dirigea le Mobilier national et les Manufactures de 1963 à 1991.

On lui doit l'atelier de tapis de Lodève, l'Institut français de restauration des œuvres d'art (IFROA), l'Atelier de recherche et de création du Mobilier national (ARC), le retour de la Manufacture de basse lisse à Beauvais, la Galerie de la tapisserie, également à Beauvais.

Le président Pompidou le chargea en 1971 de l'aménagement des appartements privés de l'Élysée.

Il est l'auteur de nombreux articles et ouvrages, notamment sur la sculpture française du XVII^e siècle, la tapisserie parisienne, les Manufactures nationales et le palais de l'Élysée.– Le président, Et les membres de la Société internationale de bibliographie classique, Le directeur et les rédacteurs de *L'Année philologique*, ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de**Mlle Juliette ERNST**,directrice honoraire de *L'Année philologique*, docteur *honoris causa* de l'université de Lausanne, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Lutry (Suisse), le 28 mars 2001, dans sa cent deuxième année.

– Marianne Franck-Perrin, sa fille, Henri Mentzel Et François Perrin, ses gendres, Sophie et Laure Mentzel, ses petites-filles, ont la tristesse de faire part du décès de

Myriam FRANCK, née **COVO**,

survenue le 27 mars 2001, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Boiesmont (Val-d'Oise), le vendredi 6 avril, à 10 h 30.

Michel VIGNERON,

architecte DPLG, professeur à l'École nationale des beaux-arts,

nous a quittés jeudi 29 mars 2001.

La bénédiction sera célébrée en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris-6^e, ce lundi 2 avril.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité aux Pradeaux (Puy-de-Dôme).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires de décès

« Qu'est-ce que cette chose-là ? – Ce n'est pas une chose. Ça vole. C'est mon avion. Et j'étais fier de lui apprendre que je volais. Alors il s'écria : – Comment ! tu es tombé du ciel ! – Oui, fis-je modestement. – Ah ! ça c'est drôle. »

Roland REINOLD,

né le 26 novembre 1936, à Colmar (Alsace), mort le 3 avril 1983, à Canton (Chine).

Que ceux qui l'ont aimé se souviennent.

Madeleine SCHWARZENBERG

nous a quittés, il y a quatre ans, le 2 avril 1997.

Que ceux et celles qui l'ont aimée aient une pensée pour elle.

Hélène et Gan.

– Déjà dix ans, le 3 avril 1991,

Mendel GOURÉVITCH, artisan ébéniste,

nous quittait.

Son fils, Ses petits-enfants, Sa famille, se souviennent. Ils suivent le chemin qu'il nous a montré : loyauté, honnêteté, courage étaient ses maîtres mots.

Une pensée est demandée pour

Son épouse,

Gima, née **KOUCHNIROFF**,

décédée le 15 avril 1990,

Sa fille,

Odette,

morte pour la France, en déportation, à l'âge de vingt ans,

Son fils,

Charles,

décédé le 17 décembre 1997.

Nous rappelons avec émotion le souvenir de la

famille LHOMME,

de Rougnat (Creuse), qui nous a aidés à survivre pendant l'occupation nazie.

« Rien ne meurt Quand la mémoire demeure. »

– Il y a deux ans,

François MAXENCE

nous quittait.

Antoinette Prost-Maxence, son épouse, Sa famille, Et tous ceux qui l'ont aimé, gardent son souvenir très présent.

Rencontres

Cycle « Dialogos de cultura »

Le culte du corps, le 4 avril, à 19 heures,

avec Georges Vigarello, Silvia Tubert, conférence en français.

Entrée libre.

Institut Cervantes de Paris, 7, rue Quentin-Bauchart, Paris-8^e, métro George-V

Colloques

– Le conseil d'orientation des retraites organise un colloque sur le thème

« Age et travail ».

Pour travailler jusqu'à la retraite, savoir utiliser et valoriser l'expérience des seniors : un objectif accessible ?

Avec la participation des partenaires sociaux, de chefs d'entreprise, de hauts fonctionnaires et d'experts.

Le 5 avril 2001, à la Maison de la chimie (de 9 heures à 19 heures).

Inscriptions : 01-41-49-04-02

– L'Essca et l'université des sciences économiques de Budapest organisent un colloque de management international : « **Les pays en transition ou en intégration** », dans les locaux de l'Essca, à Angers, le **jeudi 29** et le **vendredi 30 novembre 2001**.

Janos Kornai, professeur à l'université Harvard, Wladimir Andreff, professeur à l'université Paris-I - Sorbonne, John Child, professeur à l'université de Birmingham, Marie Lavigne, professeur émérite à l'université de Pau, Xavier Richet, professeur à l'UMLV, interviendront à cette occasion.

Les propositions de communication doivent parvenir à l'Essca avant le 30 avril. www.essca-asso.fr/accueil.htm

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIEConférence Mary Douglas : « **An anthropologist re-reads Leviticus** »

sous la responsabilité de Michèle Sinapi. 5 avril, 17 h 30-20 heures, salle F.-Billetedoux, Société des gens de lettres de France, hôtel de Massa, 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).

Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Conférences

Conférences à Sciences-Po

de 19 heures à 21 heures Deux nouveaux cycles « Amphis 21 » ouverts à un large public

LE LEGS DU PASSÉ

Nouveaux regards sur les grandes civilisations

Mercredi 9 mai : « Enfants du soleil. Histoire de nos origines », par **André Brahic**, astrophysicien, professeur à l'université Paris-VII - Denis-Diderot et au Commissariat à l'énergie atomique.Mercredi 16 mai : « Du "fade" ou du nu. A partir de la pensée et de l'esthétique de la Chine ancienne », par **François Jullien**, professeur à l'université Paris-VII - Denis-Diderot.Mercredi 30 mai : « Persée et Méduse. Figures de la mort en Grèce ancienne », par **Jean-Pierre Vernant**, professeur honoraire au Collège de France.Mercredi 6 juin : « Les rives de l'Inde. Le continent inattendu », par **Nalini Balbir**, professeur à l'université Paris-III - Sorbonne nouvelle.Mercredi 13 juin : « Une poétique de l'amour. La littérature féminine au Japon », par **Cécile Sakai**, professeur à l'université Paris-VII - Denis-Diderot.Mercredi 20 juin : « Le sentier de la guerre. Visages de la violence préhistorique », par **Jean Guilaine**, professeur au Collège de France.Mercredi 27 juin : « L'érotisme romain. Nouvelle approche du plaisir », par **Florence Dupont**, professeur à l'université Paris-VII - Denis-Diderot.Mercredi 4 juillet : « Lumière sur lumière. Les dimensions mystiques de l'islam », par **Pierre Lory**, directeur d'études à l'École pratique des hautes études (section des sciences religieuses).

QU'ALLONS-NOUS TRANSMETTRE À NOS ENFANTS ?

Jeudi 10 mai : « L'héritage du siècle », par **Tzvetan Todorov**, écrivain.Jeudi 17 mai : « Enseigner les mathématiques. A la recherche du sens perdu », par **Stella Baruk**, professeur de mathématiques, chercheur en pédagogie, écrivain.Jeudi 31 mai : « L'école de la télévision », par **Roland Cayrol**, directeur de recherche au Cevipof.Jeudi 7 juin : « Science, culture et philosophie. Une formation pour demain », par **Jean-Marc Lévy Leblond**, professeur à l'université de Nice.Jeudi 14 juin : « La transmission de la foi aujourd'hui », par **Gaston Piétri**, responsable diocésain de la formation permanente, évêché d'Ajaccio.Jeudi 21 juin : « La planète des esprits. Pour une politique du cyberspace », par **Philippe Quéau**, directeur de la division de l'information et de l'informatique à l'Unesco.Jeudi 28 juin : « Quelle langue pour demain ? », par **Bernard Cerquigni**, directeur de l'Institut national de la langue française, vice-président du Conseil supérieur de la langue française.Jeudi 5 juillet : « Enseigner la littérature aujourd'hui », par **Jean Verrier**, professeur émérite à l'université Paris-VIII.

Conception et animation des deux cycles

: **Bernadette Bricout**, professeur à l'université Paris-VII - Denis-Diderot.

Inscription préalable :

SCIENCES-PO FORMATION, 215, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

Tél. : 01-44-39-07-55.

Fax : 01-44-39-07-61.

Coût de l'inscription à titre individuel : 600 francs pour un cycle complet, 1 000 francs pour les deux cycles.

Roger Fauroux, ancien ministre, donnera une conférence au **Club Valmy** sur le thème « **Etat et société** » lors d'un dîner-débat, mardi 3 avril 2001, à 20 heures, au restaurant du Sénat, palais du Luxembourg, 15, rue de Vaugirard, Paris-6^e.

P.A.F. Contacts : 06-08-70-39-58.

Diplômes

DESS entrepreneuriat,**universités du Littoral et de Picardie**.

Formation à la création d'entreprise et à la gestion territoriale.

Dépôt des dossiers : 8 juillet 2001.

rue@univ-littoral.fr

Tél. : 03-28-23-71-34

Chaque samedi avec

Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI

retrouvez

LE MONDE TELEVISION

Chaque mardi avec

Le Monde
DATÉ MERCREDI

retrouvez

LE MONDE INTERACTIF

Les méthodes « douces » de prévention des inondations gagnent du terrain

Les départements du bassin hydrographique de l'Oise subissent désormais des inondations à répétition. Afin d'écrêter les crues, un chapelet de bassins de « surstockage » va être réalisé, comme dans d'autres régions. Environnement et finances publiques y trouvent leur compte

LONGUEIL-SAINTE-MARIE (Oise)

de notre envoyé spécial

Il ne pleut pas, ce dernier vendredi de mars. Certes, le ciel est chargé de lourds nuages, mais une fin de semaine sans précipitations a permis à la décrue de continuer lentement ou au moins de stabiliser la situation. Les eaux de l'Oise sont étales. Elles ont pris tranquillement possession des rives et des quais, isolant de la terre ferme le poste de surveillance de l'écluse 2 de Verberie, au sud de Compiègne. Tout près, la voie rapide qui relie l'A1 à Compiègne est entourée d'eau. Il n'y a aucune navigation sur l'Oise depuis plus d'une semaine.

« Chaque crue à son originalité, indique Adrien Delarue, maire de

Longueil-Sainte-Marie (Oise) jusqu'aux dernières élections. En 1995, l'Oise était impétueuse et dévastatrice. Elle charriait des frigos, des troncs d'arbres et des bateaux filaient à la dérive. » Là, rien de tel. Pas de courant, un véritable étang. La montée des eaux résulte des pluies incessantes de ces huit derniers mois. La crue dans ce secteur est la cinquième en moins d'un siècle et le phénomène s'accélère : après 1910 et 1926, l'Oise est sortie par trois fois de son lit en moins de sept ans, dans la période récente (1993-1995-2001). Les crues de 1993 et 1995, parmi les plus violentes, ont provoqué une prise de conscience des pouvoirs publics. Le 8 janvier, Jean-Pierre Dupont,

préfet de la région Ile-de-France, coordonnateur du bassin Seine-Normandie (lire ci-dessous), a signé la charte de gestion du risque d'inondations sur les bassins versants de l'Aisne et de l'Oise, avec l'Entente Oise-Aisne, institution de coopération interdépartementale qui réunit six conseils généraux (Aisne, Ardennes, Marne, Meuse, Oise, Val-d'Oise), les Voies navigables de France (VNF) et l'agence de l'eau Seine-Normandie. Projet phare : réaliser des aires de stockage, ou de « surstockage », tout le long des différents cours d'eau des bassins de l'Aisne et de l'Oise. Il s'agit, lors de la montée des eaux, de ralentir l'onde de crue, en l'écrétant dans des bassins, à proximité des cours d'eau.

Le site de Longueil-Sainte-Marie préfigure déjà, en partie, cette nouvelle approche. Il a été choisi parmi plusieurs emplacements pour tester l'efficacité du système. A la hauteur de l'écluse de la Verberie, les eaux de l'Oise sont séparées, par une bande de terre d'une vingtaine de mètres, d'une carrière à ciel ouvert d'une superficie de 15 hectares qui peut contenir près d'1 million de mètres cubes d'eau.

« Ce site sur la commune de Longueil-Sainte-Marie est exceptionnel, précise Daniel Berthery, directeur de l'Entente Aisne-Oise et maître d'œuvre de la charte, par la qualité de son sable argileux et surtout imperméable qui lui assure une étanchéité parfaite. »

Lors de la crue, les eaux viennent

se déverser dans la carrière. Ensuite, par l'ouverture manuelle de vannes situées dans le bassin de stockage, les eaux regagneront la rivière. « Le projet pour les six prochaines années est d'atteindre sur ce site une capacité de stockage d'une dizaine de millions de mètres cubes. »

PROGRAMME ENVIRONNEMENTAL

Plus d'une centaine d'aires similaires de stockage, d'une contenance de 300 000 à 5 000 000 de mètres cube d'eau, sont prévues dans le contrat de plan 2000-2006, le long de l'Oise, de l'Aisne, de l'Aire et de leurs affluents. Le projet des aires de stockages (177 millions de francs pour l'ensemble du bassin, dont 30 millions pour le site de Longueil-Sainte-Marie), s'accompagne

d'un programme environnemental ambitieux : limitation de l'urbanisation dans les zones inondables ; intégration de la gestion des zones humides ; gestions de l'exploitation des granulats, encouragements à la réalisation de schémas d'aménagement et de gestions des eaux (SAGE), etc.

Tournant le dos aux grosses structures – barrages, lacs réservoirs... –, cette gestion des crues, beaucoup moins coûteuse et plus respectueuse de l'environnement, commence à se développer dans de nombreuses régions. Dans l'Est, le conseil général du Territoire de Belfort vient de lancer un chantier de maîtrise des inondations sur le bassin de la rivière la Savoureuse. Le dispositif, qui doit être opérationnel à l'automne, comprend la création de neuf bassins de rétention. Ils pourront écrêter plus de 2 millions de mètres cubes d'eau.

Dans l'Ouest, ce système est, par exemple, appliqué près de Coullaines (Sarthe), avec en prime des aménagements paysagers (*Le Monde* du 30 mars). En Maine-et-Loire, les crues de l'Oudon pourraient, elles aussi, être ainsi écrêtées dans la région de Segré : depuis 1995, la ville connaît au moins une crue par hiver. En concertation avec le syndicat de bassin et les différents acteurs, le sous-préfet – de préférence à « un projet [de barrage qu'il jugeait] monolithique, inadapté et trop cher » – a passé des conventions avec les propriétaires de trois étangs, qui ont constitué des bassins tampons lors des deux dernières crues et permis d'écrêter la vague d'une dizaine de centimètres.

Dominique Buffier
(avec Vincent Boucault
en Maine-et-Loire)

La gestion de l'eau

Trois organismes sont impliqués dans la gestion de l'eau et la prévention des inondations en Ile-de-France :

● **Diren.** La direction régionale de l'environnement Ile-de-France-bassin Seine-Normandie est un service déconcentré du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

● **IIBRBS.** L'institution interdépartementale des barrages-réservoirs du bassin de la Seine ou grands lacs de Seine a pour rôle de prévenir les inondations et d'assurer un étiage suffisant en période de sécheresse grâce à quatre lacs artificiels.

● **AESN.** L'Agence de l'eau Seine-Normandie est un établissement public. Sa mission : financer les ouvrages qui visent à préserver les ressources en eau et à lutter contre les pollutions.

LUTTER contre l'érosion, soutenir les étangs, prévenir les catastrophes naturelles et les risques d'inondations ou la sécheresse : ces objectifs de maîtrise de l'eau sont désormais abordés à travers une approche unique, à l'échelle géographique, de chaque grande unité hydrographique : il s'agit de prendre en compte l'ensemble des grands bassins versants et d'étudier la rivière et ses affluents, de leurs sources à son embouchure.

La gestion de l'eau est organisée en six bassins hydrographiques, dans lesquels les agences de l'eau – établissements publics et partenaires financiers incontournables – associent élus, usagers et représentants de l'administration. Les agences perçoivent des redevances auprès des usagers, en théorie selon le principe « pollueur-payeur », qu'elles doivent redistribuer sous forme de subventions et de prêts à taux zéro pour des travaux destinés à mieux gérer les ressources et à lutter contre les pollutions. Dominique Voynet voudrait augmenter considérablement la contribution des agriculteurs, désormais au rang de princi-

Six grands bassins hydrographiques

paux pollueurs. Le projet de loi de la ministre de l'environnement sur l'eau est actuellement soumis à l'arbitrage de Lionel Jospin.

« Nous sommes la seule instance qui permet de faire le lien entre l'amont et l'aval », assure Pierre-Alain Roche, directeur de l'agence Seine-Normandie, qui a recommandé dans sa zone d'action, à travers le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage, instauré par la loi sur l'eau de 1992), plusieurs orientations pour prévenir les inondations.

ZONE DE SURSTOCKAGE EN AMONT DE PARIS

L'agence a cofinancé une étude pour mieux connaître les crues du bassin et leurs conséquences socio-économiques. Elle doit financer une étude de faisabilité d'une zone de surstockage en amont de Paris.

Créée en 1969, l'Institution interdépartementale des barrages-réservoirs du bassin de la Seine (IIBRBS, ou Grands Lacs de Seine) est un établissement public qui regroupe les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. L'institu-

tion gère quatre barrages-réservoirs : Pannecière (Yonne), Orient (Seine), Der-Chantecoq (Marne), Amance et Temple (Aube). Il s'agit d'assurer la protection de la région parisienne contre les inondations de la Seine et de la Marne, mais aussi d'assurer un débit suffisant en période de sécheresse. « Une des priorités est d'agir sur l'Yonne, encore très mal domptée », explique Jean-Louis Rizzoli, chef des services techniques de l'IIBRBS. Les problèmes liés aux crues ne peuvent plus être résolus, indique-t-il, « de façon sectorielle et séparément les uns des autres mais au travers d'une vision globale intégrant tous les paramètres ».

La direction régionale de l'environnement (Diren) est chargée auprès du préfet de région, coordonnateur de bassin, d'animer et de coordonner la politique de l'Etat. Elle gère et exploite un important réseau hydrographique, assurant la surveillance des niveaux et des débits au travers d'une centaine de stations sur la Seine et ses principaux affluents franciliens.

Ali Habib

ENVIRON 1 HOMME SUR 10 DÉCLARE AVOIR DES TROUBLES DE L'ÉRECTION FRÉQUENTS.

Alors si c'est votre cas, n'hésitez pas à en parler à un médecin. Il a l'habitude : vous n'êtes ni le premier ni le dernier à lui parler de ce problème.

Quel que soit votre âge, les troubles de l'érection ne sont pas une fatalité. C'est un problème médical connu, dont les causes peuvent être multiples, et qui peut aujourd'hui être pris en charge.

Qu'ils soient fréquents ou non, ne laissez plus vos problèmes d'érection affecter votre équilibre et celui de votre couple. Parlez-en à votre partenaire. Parlez-en à un médecin. Il saura vous apporter des réponses et vous proposer les solutions adaptées à votre cas.

Pour plus d'informations sur les troubles de l'érection et les solutions disponibles, contactez l'ADIRS :

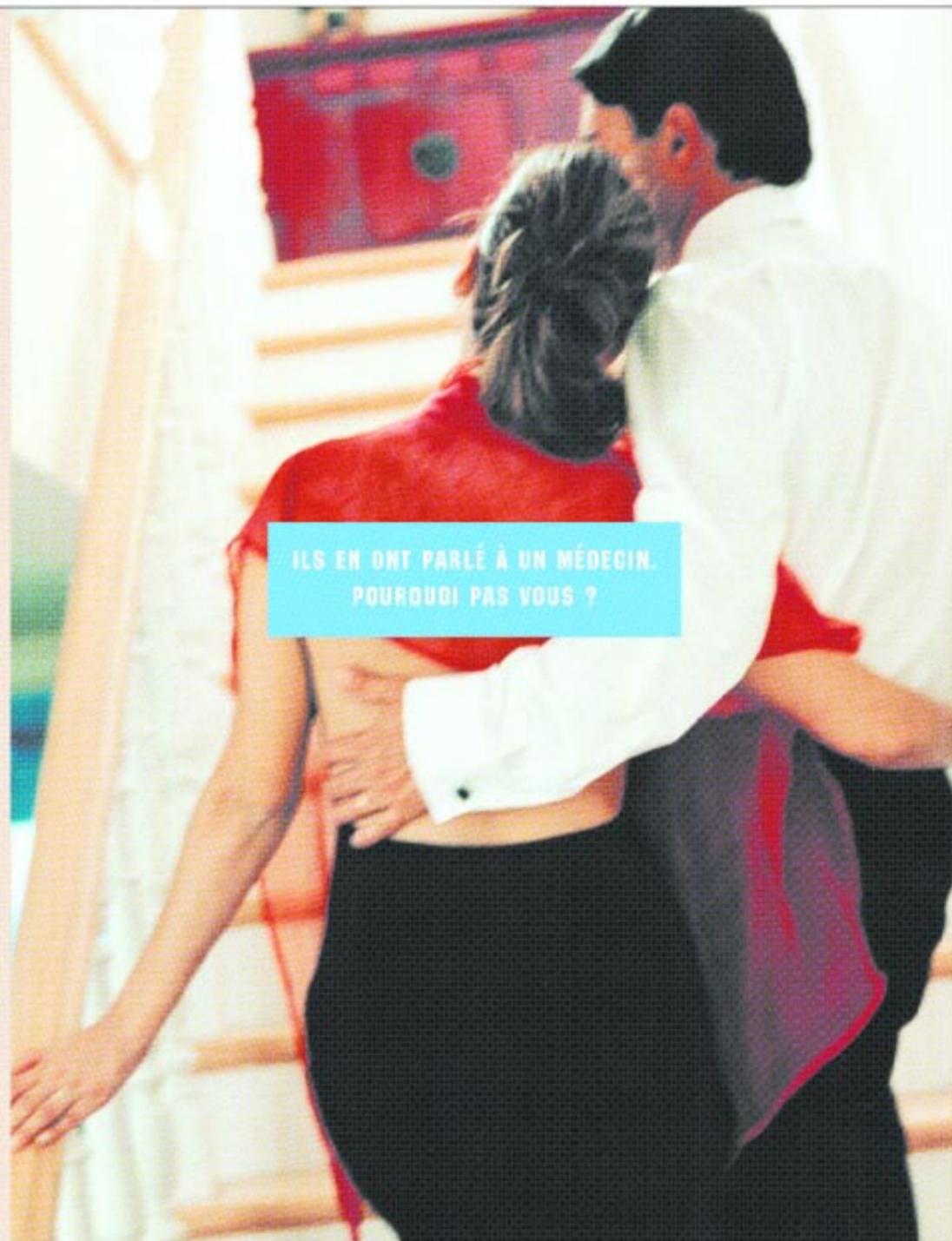
☎ N° Indigo 10 825 00 00 10 Site ADIRS : www.adirs.org

ADIRS : BP 63 - 59003 Lille cedex



ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'INFORMATION ET DE LA RECHERCHE SUR LA SEXUALITÉ

Association à but non lucratif (loi 1901) enregistrée le 10/01/2000 à la Préfecture de Lille sous le n° 1362.



ILS EN ONT PARLÉ À UN MÉDECIN.
POURQUOI PAS VOUS ?

« Tue-nous et suicide-toi »

La menace est restée suspendue dans la nuit de Dedinje, suspendue à ces cinq claquemets secs de coups de revolver tirés rageusement par sa fille, Marija. Slobodan Milosevic ne s'est pas suicidé.

A 4 h 50, dimanche 1^{er} avril, cinq voitures aux vitres teintées – trois limousines encadrées de deux jeeps des forces spéciales de la police – ont quitté la villa où le clan Milosevic et ses sbires étaient retranchés. Le dictateur national-socialiste serbe, écarté du pouvoir le 5 octobre 2000, venait d'accepter sa reddition.

Le dénouement de trente-six heures de siège et de tractations a failli être sanglant ; il eut indéniablement un parfum de drame. Slobodan Milosevic, après avoir prévenu qu'il ne se laisserait pas emprisonner vivant, après avoir menacé de se suicider et d'éliminer sa famille, a pris la décision de suivre Cedomir Jovanovic, l'émissaire du premier ministre Zoran Djindjic, et les officiers de police. Sa fille a alors brandi une arme. « Papa, ne te rends pas ! a supplié Marija. Tue-nous, maman et moi, et suicide-toi ! »

Apparemment résigné à ne pas mener à bout cette folie milosevicienne – enfant, « Slobodan » a vécu le suicide de son père et de sa mère –, l'empereur déchu de Serbie s'est glissé dans la limousine de la défaite. Sortant sur le pas de la porte, Marija a tiré cinq balles en direction de Cedomir Jovanovic, sans l'atteindre. Ainsi se sont achevées treize années de guerre, de sang et de larmes, treize années de mensonges et de lâcheté. Slobodan Milosevic pénétrait, vingt minutes plus tard, dans la prison de la rue Bacavska, brisé, et vivant.

Retour sur trente-six heures d'une tragédie à l'antique. Une tragédie serbe. L'histoire débute avec Branislav Ivkovic, le chef de file du Parti socialiste de Serbie (SPS) au Parlement. Il fait irruption vendredi en pleine réunion des parlementaires, qui travaillent sur des amendements au budget. Il annonce que des jeeps de la police et une ambulance sont stationnées à Dedinje, près du Musée du 25-Mai, en contrebas de la résidence de Slobodan Milosevic. Aussitôt, les députés du SPS quittent l'Assemblée et font route vers la colline élégante et boisée, là où ont vécu des générations de dignitaires yougoslaves et serbes. Ils appellent à la rescousse leurs militants, qui viennent renforcer les rangs de la « garde populaire », ces quelques vieux ouvriers et paysans qui veillent chaque jour devant la maison de « Slobodan-sloboda » – « Slobodan-liberté » –, comme on l'appelait à la fin des années 1980, lors de sa marche triomphale vers le pouvoir. Les journalistes, prévenus de l'incident au Parlement, débarquent aussi. Et, effectivement, des unités des commandos de choc de la police sont postées à cinquante mètres de la villa. Calmes, presque amusés par le remue-ménage, ils ne sortent pas des jeeps noirs.

La soirée est aussi paisible à Dedinje qu'elle est agitée dans les salles de rédaction belgradoises. Des conseillers ministériels avouent à demi-mot qu'une arrestation est imminente. Branislav Ivkovic, qui fait des allers-retours entre le salon des Milosevic et le portail, dément formellement. Les coups de théâtre se succèdent. « Slobodan » serait au palais de justice, en état d'arrestation – ce fut une diversion pour attirer les journalistes loin de Dedinje. Puis Slobodan Milosevic apparaît sur le seuil de sa maison et salue ses partisans. Serein, il raconte à une station de radio qu'il « boit le café avec des camarades et regarde les nouvelles à la télévision ». Ses fidèles sont désormais cinq cents à Dedinje, et sont rejoints par de patibulaires gaillards du service d'ordre du SPS.

Tandis que les Etats-Unis confirment l'arrestation de leur bête noire, que le mystère s'épaissit autour du sort de l'ancien président, un bataillon de la police anti-émeute arrive d'un pas cadencé. Les hommes prennent position devant les portails verts de la villa, après une brève bataille avec la « garde populaire ». Une bataille à mains nues, qui s'achève sans autre



De haut en bas, le film de la nuit du samedi 31 mars au dimanche 1^{er} avril : Slobodan Milosevic salue ses partisans, massés devant sa résidence. La police serbe disperse les manifestants pour laisser le passage aux unités spéciales. Les policiers tentent d'investir la villa, mais doivent, face à des tirs nourris, se réfugier dans la maison du gardien.



blessure que des nez tordus et des lèvres endolories, les policiers ayant reçu l'ordre d'agir « en douceur ». Les gardiens du temple sont écartés, la voie est libre.

L'arrivée brutale d'un fourgon blanc et de jeeps noires, à trois heures du matin, sonne le glas d'une certaine Serbie. Un commando armé et masqué surgit. Tandis que les hommes des forces spéciales de la police escaladent un portail, c'est un peu le mythe Milosevic, le mythe de Dedinje, le mythe du pouvoir, qui s'écroule. Les rafales de kalachnikovs, autant que les cris de joie du 5 octobre, marquent l'enterrement d'une décennie de dictature. La Serbie entière verra ces images, moins d'une heure plus tard, à la télévision.

L'heure de l'extrême-onction n'est pourtant pas arrivée, car l'attaque échoue. Dès qu'ils atterrissent de l'autre côté du portail, les policiers sont pris au piège de violents tirs de barrage. Deux d'entre eux sont blessés. Leurs compagnons se retranchent dans la maisonnette du gardien de la villa, avant de se disperser prudemment dans le parc.

SLOBODAN MILOSEVIC est gardé à la fois par les mercenaires de Senesa Vucinic, des vétérans des unités paramilitaires des guerres de Croatie, de Bosnie-Herzégovine et du Kosovo, et par une unité de l'armée yougoslave commandée par le général Senta Milenkovic. Ce sont les hommes de Vucinic, payés par la Gauche you-

Notre envoyé spécial raconte les deux dernières nuits de Slobodan Milosevic dans sa villa de Dedinje. Drame familial, menaces de tuerie et de suicide, échanges de coups de feu et négociations politiques, jusqu'à la reddition

sa Vucinic, et le général livre par ailleurs au chef paramilitaire les clés des portails et des postes de contrôle du parc et de la villa. Selon le ministre de l'intérieur, Dusan Mihajlovic, « Slobodan » clame aux officiers de police qu'il « n'ira pas en prison vivant ».

Le premier ministre, Zoran Djindjic, et le ministre de l'intérieur décident alors de reporter l'attaque et de convoquer une réunion de crise. Y participent le président yougoslave, Vojislav Kostunica, le chef d'état-major de l'armée, le général Nebojsa Pavkovic, et les ministres des gouvernements yougoslave et serbe. Le chef de l'Etat, qui est revenu dans la nuit de Genève, s'insurge contre une opération de police « illégale ». M. Kostunica, qui a peu de pouvoir constitutionnel, hormis le commandement suprême des forces armées yougoslaves, était-il prévenu de l'assaut ordonné par M. Djindjic, M. Mihajlovic et ce gouvernement de la République de Serbie qui détient le véritable pouvoir dans le pays ? Apparemment non. Il est furieux.

Vojislav Kostunica n'a jamais caché qu'il refusait une « justice révolutionnaire », a toujours traité avec égard un Slobodan Milosevic qu'il a rencontré deux fois depuis sa chute, et paraît énervé que le gouvernement cède à l'ultimatum américain, qui exigeait des changements radicaux en Serbie d'ici au 31 mars, sous peine d'annuler une promesse d'aide économique de 100 millions de dollars. Et, du côté de l'armée, le tableau demeure très flou. Le général Pavkovic ne dément pas clairement que l'unité du général Milenkovic ait résisté sur ordre de la présidence ou de l'état-major. Zoran Djindjic et

Il a gagné cette bataille-là, et la Serbie a évité de justesse une crise politique. Dans un communiqué publié plus tard, le premier ministre précise que les soldats ont « systématiquement entravé » l'action de la police, en « apportant un soutien ouvert aux civils armés et à la garde personnelle de M. Milosevic ». Dusan Mihajlovic enfonce le clou en affirmant que « l'armée a obéi aux ordres » des mercenaires de Dedinje. L'armée est humiliée, le président Kostunica fragilisé. Il n'y aura ensuite plus aucun commentaire sur les frictions au sein du pouvoir yougoslave.

L'éventualité d'un nouvel assaut des commandos est toutefois écartée dans l'immédiat. Chacun veut éviter que le sang soit versé. A Dedinje, plus de mille partisans du SPS et de la JUL ont rejoint, au fil de la journée, les allées ombragées. La police intervient à diverses reprises pour les maintenir à cinq cents mètres de la villa, ainsi que pour chasser des supporters de football surexcités qui veulent affronter la « garde populaire ». De brefs affrontements ont lieu à coups de barres de fer et de lancers de cailloux. Une seconde nuit d'attente commence sur les hauteurs chics de Belgrade.

Les rumeurs les plus folles, comme durant la première nuit, agitent les journalistes serbes. Mira Markovic aurait eu un accident cardiaque ; le clan Milosevic aurait tenté de s'enfuir par l'un des tunnels souterrains que Tito avait fait creuser sous la résidence d'Etat ; le président Kostunica serait en train de négocier lui-même la reddition de « Slobodan ». Des tractations sont menées par Cedomir Jovanovic, un ancien chef du mouvement étudiant Otpor (Résistance) et homme de confiance de Zoran Djindjic, en présence de Branislav Ivkovic, le député qui, la veille, avait donné l'alerte. Dans le salon de la villa, il y a Slobodan Milosevic, sa femme Mira, sa fille Marija et le chef de la sécurité, Senesa Vucinic. Sa belle-fille Milica et son petit-fils Marko sont invisibles.

MIRA et Marija ont visiblement les nerfs à vif. Marija insulte les policiers. « Slobodan » lui-même est agité. Armé d'un pistolet, il menace de tuer tout le monde, puis lui-même. La rumeur d'un assaut inévitable parvient jusqu'aux cordons de police qui veillent aux alentours. Finalement, Slobodan Milosevic accepte de suivre ses assaillants, après avoir posé trois conditions au négociateur du gouvernement : l'assurance d'avoir un procès équitable et non pas politique, la promesse que cette arrestation n'était pas liée à une extradition immédiate vers La Haye, et le droit de recevoir quotidiennement en prison la visite de Mira Markovic.

« Papa, ne te rends pas ! Tue-nous, maman et moi, et suicide-toi ! » Le cri d'une Marija, que l'on sait depuis des années aussi fragile psychologiquement que sa mère, ne rencontre pas d'écho. « Slobodan, sauve la Serbie, suicide-toi ! », criaient les jeunes d'Otpor à l'automne 2000 et les supporters de football samedi soir.

Slobodan Milosevic a disparu dans la nuit. Inculpé pour « association de malfaiteurs » et « détournement de fonds », il va devoir répondre de délits financiers en Serbie, avant d'être un jour, si Belgrade reconnaît les règles de la justice internationale, convoqué à La Haye et jugé pour ses véritables crimes, ces « crimes contre l'humanité » perpétrés de Vukovar à Srebrenica, de Sarajevo à la Drenica kosovare.

« Slobodan-sloboda », héros de la pire renaissance qu'ait connue la Serbie moderne au cours de son histoire, idole de son peuple avant d'en devenir le tyran haï, aura mené ces trente-six heures de bras de fer comme il a conduit la Serbie depuis treize ans. Combattif, mais sans panache, provocateur, mais lâche, cédant toujours à la fin. Le contraire du brillant joueur de poker qu'opposants politiques serbes et diplomates occidentaux ont décrit, cru devoir craindre, et parfois intimement admiré, durant une décennie tragique. Slobodan Milosevic a quitté Dedinje, son royaume, son bateau ivre, en vaincu.

Rémy Ourdan

Ci-dessus : Vojislav Kostunica donne le feu vert aux forces de police pour arrêter Slobodan Milosevic. Ci-contre : Milosevic, arrêté au matin du dimanche 1^{er} avril, quitte sa résidence dans une voiture de la police. Ci-dessous, son avocat répond aux journalistes massés devant la prison centrale.



Dusan Mihajlovic s'offusquent à leur tour, et réclament l'avis des ministres présents. Un tour de table montre que les dirigeants, y compris ceux des instances fédérales, sont favorables à une arrestation de Slobodan Milosevic. A ce moment-là, Vojislav Kostunica affirme se « ranger à l'avis de la majorité » et annonce qu'il va parler à la presse au nom de tous.

Les mots sont précis, ciselés. « Personne n'est intouchable, personne n'est au-dessus des lois. » La déclaration publique de Vojislav Kostunica, qui est diamétralement opposée à son attitude durant la réunion, est un feu vert aux forces de police pour arrêter Slobodan Milosevic. Debout à côté du président, Zoran Djindjic affiche un sourire radieux.



Après quinze minutes de rafales croisées de kalachnikovs, le silence plane à nouveau sur Dedinje. Des discussions ont immédiatement lieu entre des officiers de la police et de l'armée. Le général Milenkovic accepte de soutenir les forces de l'ordre et ordonne le départ de son unité. Mais des soldats désobéissent, se placent au service de Sene-

Les crimes de Milosevic au Kosovo

CHEFS D'ACCUSATION 1-4

CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ, VIOLATION DES LOIS ET COUTUMES DE GUERRE

90. A partir de janvier 1999 et jusqu'à la date de cette inculpation, Slobodan Milosevic, Milan Milutinovic, Nikola Sainovic, Dragoljub Ojdanic et Vljako Stojiljkovic ont planifié, provoqué, ordonné, engagé, et d'autre manière aidé et encouragé une campagne de terreur et de violences dirigée contre les civils kosovars albanais vivant au Kosovo au sein de la République fédérale de Yougoslavie (RFY).

91. La campagne a été conduite par les forces de la RFY et de la Serbie agissant sous la direction, avec les encouragements et le soutien de Slobodan Milosevic, Milan Milutinovic, Nikola Sainovic, Dragoljub Ojdanic et Vljako Stojiljkovic. Les opérations ont été engagées avec pour objectif de déplacer une partie importante de la population albanaise hors du Kosovo dans le but d'assurer le contrôle serbe permanent sur la province. Pour atteindre cet objectif, les forces de la RFY et de la Serbie, agissant de concert, se sont engagées dans des opérations bien planifiées et coordonnées comme il est décrit plus bas, aux paragraphes 92 à 98.

92. Les forces de la RFY et de la Serbie ont de manière systématique expulsé par la force et déplacé à l'intérieur du territoire des centaines de milliers d'Albanais du Kosovo. Elles ont à dessein créé un climat de peur et d'oppression en usant de la force, de menaces et d'actes de violence.

93. Partout au Kosovo, les forces de la RFY et de la Serbie ont pillé les biens privés et commerciaux appartenant aux Albanais du Kosovo chassés de leurs habitations. Des policiers, des soldats et des officiers de l'armée ont pratiqué en série les fouilles, usé de menaces et d'actes de violence pour dépouiller les Albanais du Kosovo de l'argent et des objets de valeur en leur possession. (...)

94. Partout au Kosovo, les forces de la RFY et de la Serbie se sont engagées dans une campagne systématique de destruction des biens appartenant aux civils albanais du Kosovo. Ceci a été obtenu par les tirs nourris d'obus sur les villes et les villages ; l'incendie des maisons, des fermes et des entreprises ; et la destruction des biens personnels. (...)

95. Partout au Kosovo, les forces de la RFY et de la Serbie ont harcelé, humilié et avili les civils albanais du Kosovo par des mauvais traitements et des insultes. Elles ont en permanence soumis les Albanais du Kosovo à des affronts, injures raciales, actes dégradants, coups et autres formes de sévices à caractère racial, religieux et politique.

96. Partout au Kosovo, les forces de la RFY et de la Serbie ont systématiquement saisi et détruit les papiers d'identité et les permis de circulation des véhicules appartenant aux civils albanais du Kosovo (...) afin d'effacer toute trace de leur présence au Kosovo et de leur refuser le droit de rentrer chez eux.

97. A partir du 1er janvier 1999 ou à proximité de cette date, et jusqu'au jour de cette inculpation, les forces de la RFY et de la Serbie, agissant sous la direction, avec les encouragements et le soutien de Slobodan Milosevic, Milan Milutinovic, Nikola Sainovic, Dragoljub Ojdanic et Vljako Stojiljkovic, ont perpétré les actions décrites aux paragraphes 92 à 96, qui ont résulté dans la déportation forcée d'environ 740 000 civils albanais du Kosovo. Ces actions ont été menées dans toutes les régions du Kosovo, et ces moyens et ces méthodes utilisés partout dans la province, y compris les communes suivantes :

a. **Jakovica** : le 2 avril 1999 ou à proximité de cette date, les forces de la RFY et de la Serbie ont commencé à chasser les habitants de Jakovica. Elles sont entrées dans la ville et, maison après maison, ont donné l'ordre aux Albanais du Kosovo de quitter les lieux. Des habitants ont été tués et la plupart menacés de mort. Beaucoup de maisons et de magasins appartenant à des Albanais du Kosovo ont été incendiés alors que ceux qui appartenaient aux Serbes étaient épargnés. Entre le 2 et le 4 avril 1999, des milliers d'Albanais du Kosovo vivant à Jakovica et dans les villages voisins ont rejoint un important convoi et, à pied, en voiture, camion ou tracteur, se sont acheminés vers la frontière avec l'Albanie. (...) Sur la route, la plupart ont eu leurs papiers d'identité et leurs plaques d'immatriculation saisis. Dans certains cas, des camions de l'armée yougoslave ont servi au transport des personnes vers la frontière avec l'Albanie.

b. **Gnjilane** : les forces de la RFY et de la Serbie sont entrées dans la ville de Prilepnica le 6 avril 1999 ou à proximité de cette date, et ont donné l'ordre aux habitants de quitter les lieux, disant que la ville allait être minée le lendemain. Les habitants ont tenté de gagner un village, mais la police leur a fait rebrousser chemin. Le 13 avril 1999, ils ont été de nouveau informés que la ville devait être évacuée le lendemain. Au matin, ils sont partis dans un convoi de cinq cents véhicules environ qui s'est dirigé vers la frontière macédonienne. Peu après leur départ, les maisons de Prilepnica ont été incendiées. Les Albanais d'autres villages de la commune de Gnjilane ont eux aussi été chassés et ont dû rejoindre un autre convoi vers la frontière macédonienne. En chemin, des hommes ont été pris dans le convoi et tués le long de la route. Quand les Albanais ont atteint la frontière, leurs papiers d'identité ont été confisqués.

c. **Kosovska Mitrovica** : fin mars 1999, les forces de la RFY et de la Serbie ont commencé à se manifester systématiquement dans la ville de Kosovska Mitrovica. Elles sont entrées dans les maisons des Albanais du Kosovo et ont donné l'ordre à leurs habitants de partir sur -le -champ vers la gare routière. Certaines maisons ont été incendiées (...). Pendant deux semaines, les forces de la RFY et de la Serbie ont continué d'expulser les habitants kosovars albanais de la ville. Les biens leur appartenant ont été détruits. Ce scénario s'est répété dans d'autres villages de la commune (...)

d. **Orahovac** : au matin du 25 mars 1999, les forces de la RFY et de la Serbie ont encerclé le village de Celine à l'aide de tanks et de véhicules blindés. Après un pilonnage à l'artillerie, les troupes sont entrées dans le village et ont systématiquement pillé les maisons. (...) Le 28 mars, des policiers serbes ont forcé les milliers de personnes qui s'étaient réfugiées dans la forêt à en sortir. Les civils ont été dirigés vers un village proche, les hommes ont été séparés des femmes et ont été battus, dépouillés de leurs objets personnels et de leurs papiers d'iden-

Le Tribunal pénal international pour la Yougoslavie (TPIY) réclame Slobodan Milosevic. Il demande aux autorités de Belgrade de lui livrer l'ancien président serbe. Le TPIY l'a inculpé, en mai 1999, de crime contre l'humanité pour les exactions commises au Kosovo. Le TPIY met, en outre, la dernière main à un deuxième acte d'accusation qui incriminera Milosevic pour les horreurs perpétrées en Bosnie.

tité. Ils ont ensuite été emmenés vers Prizren et contraints de gagner la frontière albanaise.

Le 25 mars 1999, un groupe d'Albanais du Kosovo s'est réfugié dans la montagne près du village de Nagafc. Ils fuyaient les attaques contre les villages voisins. Les forces de la RFY et de la Serbie les ont encerclés. Le lendemain, les huit mille Albanais qui avaient fui dans la montagne ont dû gagner une école située dans le voisinage, avant d'être dispersés de force dans les villages des environs. Après trois ou quatre jours, les forces de la RFY et de la Serbie ont investi ces villages et, maison après maison, ont contraint les occupants à quitter les lieux. Pour finir, les habitants des villages ont été ramenés de force chez eux et ont reçu l'ordre de ne pas bouger. Ceux qui ne pouvaient pas entrer dans les maisons ont dû attendre dans les voitures et les tracteurs garés à proximité. Le 2 avril 1999, les forces de la RFY et de la Serbie ont commencé à pilonner les villages, tuant un certain nombre de personnes qui dormaient dans les tracteurs et les voitures. Les survivants sont partis vers la frontière albanaise. (...) Arrivés à la frontière, tous leurs papiers d'identité ont été saisis.

e. **Pec** : les 27 et 28 mars 1999, dans la ville de Pec, les forces de la RFY et de la Serbie sont allées de maison en maison, forçant les Albanais du Kosovo à quitter les lieux. Certaines maisons ont été incendiées et des habitants tués. Des soldats et la police étaient postés le long des rues afin de diriger les Albanais du Kosovo vers le centre de la ville. Là, ceux qui n'avaient pas de voiture ou de véhicule ont dû monter dans des autocars ou des camions pour être conduits à la ville de Prizren. A la sortie de Prizren, les Albanais du Kosovo ont été contraints de parcourir à pied les 40 kilomètres qui les séparaient de la frontière albanaise, où ils ont reçu l'ordre de remettre leurs papiers d'identité aux policiers serbes.

f. **Pristina** : le 1er avril 1999 ou à proximité de cette date, la police serbe a pénétré dans les maisons des Kosovars albanais de la ville de Pristina et a contraint leurs habitants à quitter les lieux en quelques minutes. Lors de ces expulsions, des personnes ont été tuées. (...) Des centaines d'Albanais de souche, guidés par la police serbe postée à toutes les intersections, se sont regroupés à la gare, où ils ont été embarqués dans des trains et des autocars bondés après une longue attente sans que ni nourriture ni eau aient été distribuées. (...) Durant le voyage, nombre d'entre eux ont eu leurs papiers d'identité confisqués. (...)

g. **Prizren** : le 25 mars 1999, le village de Pirana a été encerclé par des tanks et divers véhicules militaires des forces de la RFY et de la Serbie. Le village a été pilonné et plusieurs habitants ont été tués. Puis la police est entrée dans le village et a incendié les maisons des Albanais du Kosovo. Après l'attaque, les survivants ont quitté Pirana en direction des villages voisins. Certains ont fui vers Srbica, où ils ont été tués ou blessés par des tireurs embusqués. Les forces serbes ont ensuite lancé une offensive dans la région de Srbica et ont pilonné les villages de Reti e Utlet, Reti et Randobrava, dont les habitants albanais ont été chassés et envoyés vers la frontière albanaise. (...)

h. **Srbica** : le 25 mars 1999 ou à proximité de cette date, les villages de Vojnik, Lecina, Klladernica, Turigevc Broje et Izbica ont été détruits par des tirs de mortier et des incendies. Quelque 4 500 Albanais de ces villages se sont regroupés près d'Izbica, où les forces de la RFY et de la Serbie se sont emparées de leur argent et ont séparé les hommes des femmes et des enfants. Un grand nombre d'hommes ont été tués. Les femmes et les enfants ont été emmenés vers Vojnik puis vers la frontière albanaise.

i. **Suva Reka** : au matin du 25 mars 1999, les forces de la RFY et de la Serbie ont encerclé la ville de Suva Reka. Les jours suivants, la police est allée de maison en maison, menaçant leurs habitants kosovars albanais et chassant nombre d'entre eux à la pointe de leur arme. Les vieillards, les femmes et les enfants ont été éloignés par la police, et plusieurs hommes ont été tués par les forces de la RFY et de la Serbie. Les Albanais du Kosovo ont été contraints de fuir dans des camions, des tracteurs et des remorques vers la frontière avec l'Albanie. Au passage de la frontière, tous leurs papiers ont été saisis.

Le 31 mars 1999, environ 80 000 Albanais du Kosovo, déplacés des villages de la commune de Suva Reka, se sont regroupés près de Bellanice. Le lendemain, les forces de la RFY et de la Serbie ont pilonné Bellanice, forçant ces personnes à fuir vers la frontière albanaise. Avant de passer la frontière, tous leurs papiers d'identité leur ont été enlevés.

j. **Uroševac** : entre le 4 et le 14 avril 1999, les forces de la RFY et de la Serbie ont pilonné les villages de Softaj, Rahovica, Zltara, Pojatista, Komoglava et Sojevo, tuant un certain nombre d'habitants. Des véhicules militaires et de la police sont entrés dans les villages et ont donné l'ordre aux habitants de quitter les lieux. Les soldats et les policiers ont mis le feu aux maisons. Les personnes déplacées ont rejoint un convoi se dirigeant vers la frontière macédonienne. Là, tous leurs papiers ont été saisis.

98. A partir du 1er janvier 1999 ou à proximité de cette date, et jusqu'au jour de cette inculpation, les forces de la RFY et de la Serbie, agissant sous la direction, avec les encouragements et le soutien de Slobodan Milosevic, Milan Milutinovic, Nikola Sainovic, Dragoljub Ojdanic et Vljako Stojiljkovic, ont assassiné des centaines de civils albanais du Kosovo. Ces actes sont intervenus de façon systématique et générale dans toute la province du Kosovo et ont abouti à la mort d'un grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants. Parmi ces assassinats en masse, on relève les faits suivants :

a. Le 15 janvier 1999 ou à proximité de cette date, au petit matin, le village de **Racak** (commune de Stimlje) a été attaqué par les forces de la RFY et de la Serbie. (...) Les habitants qui tentaient de fuir ont été abattus un peu partout dans le village. Un groupe d'environ vingt-cinq hommes qui tentait de se cacher dans un bâtiment a été découvert par la police serbe. Ces hommes ont été frappés puis emmenés sur une colline à proximité, où ils ont été abattus. En tout, les forces de la RFY et de la Serbie ont tué

approximativement quarante-cinq Albanais du Kosovo dans Racak et ses environs. (La liste des personnes tuées figure en annexe A.)

b. Le 25 mars 1999 ou à proximité de cette date, les forces de la RFY et de la Serbie ont attaqué le village de **Bela Crkva** (commune d'Orahovac). Un grand nombre d'habitants de Bela Crkva ont fui en suivant le lit d'un cours d'eau et ont trouvé refuge sous un pont de chemin de fer. Tandis que d'autres arrivaient au pont, une patrouille de police serbe a ouvert le feu, tuant douze personnes, parmi lesquelles dix étaient des femmes et des enfants. Les policiers ont ensuite donné l'ordre aux personnes qui se cachaient de sortir du lit du cours d'eau, et ils ont séparé les hommes des femmes et des jeunes enfants. Puis ils ont fait se déshabiller les hommes et se sont emparés de tous leurs objets de valeur. Les femmes et les enfants ont été renvoyés. Le médecin du village, qui tentait de traiter avec le chef de la police, a été abattu, de même que son neveu. Les hommes ont ensuite reçu l'ordre de retourner dans le lit du cours d'eau, où la police a ouvert le feu, tuant quelque soixante-cinq Albanais du Kosovo. (La liste des personnes tuées dont on connaît le nom figure en annexe B.)

c. Le 25 mars 1999 ou à proximité de cette date, les villages de **Velika Krusa** et **Mali Krusa** (commune d'Orahovac) ont été attaqués par les forces de la RFY et de la Serbie. Au matin du 26 mars 1999 ou à proximité de cette date, les policiers serbes ont repéré les personnes réfugiées dans la forêt. Ils ont donné l'ordre aux femmes et aux jeunes enfants de quitter les lieux et de se rendre en Albanie. Ils ont ensuite fouillé les bois à la recherche des hommes et des garçons, ils leur ont pris leurs papiers d'identité, puis les ont conduit jusqu'à une maison inhabitée entre la forêt et Mali Krusa. Là, les policiers ont ouvert le feu sur eux. Après plusieurs minutes de fusillade, ils ont recouvert les corps de foin et y ont mis le feu. Cent cinq Albanais du Kosovo environ, hommes et garçons, ont été tués. (Les personnes tuées dont on connaît le nom figurent sur la liste C en annexe.)

d. Dans la soirée du 26 mars 1999 ou à proximité de cette date, dans la ville de **Jakovica**, des Serbes en armes ont fait irruption dans une maison de la rue Ymer Grezda. Les femmes et les enfants ont été séparés des hommes, puis envoyés à l'étage. Les Serbes en armes ont ensuite abattu les six hommes albanais du Kosovo qui se trouvaient dans la maison. (Les noms des tués figurent sur la liste D en annexe.)

e. Le 27 mars 1999 ou à proximité de cette date, au matin, les forces de la RFY et de la Serbie ont attaqué le village de **Crkolez** (commune d'Istok). Elles ont tiré sur les maisons et sur leurs habitants qui tentaient de fuir. Huit membres de la famille de Beke Imeraj ont été chassés de leur habitation et abattus devant chez eux. D'autres habitants de Crkolez ont été tués dans leur maison et dans le lit d'un cours d'eau non loin du village. En tout, les forces de la RFY et de la Serbie ont tué approximativement vingt Albanais de Crkolez. (Les personnes tuées dont on connaît le nom figurent sur la liste E en annexe.)

f. Le 27 mars 1999 ou à proximité de cette date, les forces de la RFY et de la Serbie ont attaqué le village d'**Izbica** (commune de Srbica). Plusieurs milliers de ses habitants ont trouvé refuge dans une prairie voisine. Le 28 mars 1999 ou à proximité de cette date, les forces de la RFY et de la Serbie ont encerclé les fuyards et exigé de l'argent. Puis les hommes ont été séparés des femmes et des jeunes enfants, avant d'être divisés en deux groupes, dont l'un a été conduit sur une colline proche, et l'autre dans le lit d'un cours d'eau également voisin. Les hommes des deux groupes ont été abattus, soit approximativement cent trente Albanais du Kosovo. (Les personnes tuées dont on connaît les noms figurent sur la liste F en annexe.)

g. Aux premières heures du jour, le 2 avril 1999 ou à proximité de cette date, la police serbe a lancé une opération contre le quartier **Qerim de Jakovica**. Pendant plusieurs heures, la police serbe a pénétré par la force dans les maisons des Albanais du Kosovo, tuant leurs habitants, puis incendiant les bâtiments. Dans un sous-sol de la rue Millosh Gilic, la police serbe a abattu les vingt occupants d'une maison, avant d'y mettre le feu. Dix-neuf étaient des femmes et des enfants. (Les noms des tués figurent sur la liste G en annexe.)

(...) 100. Par ces actes, Slobodan Milosevic, Milan Milutinovic, Nikola Sainovic, Dragoljub Ojdanic et Vljako Stojiljkovic ont planifié, provoqué, ordonné, engagé, et d'autre manière aidé et encouragé la conception, la préparation et l'exécution de :

PREMIER CHEF D'ACCUSATION (Déportation)

La déportation constitue un crime contre l'humanité, que punit l'article 5 (d) du statut du Tribunal.

DEUXIÈME CHEF D'ACCUSATION (Meurtre)

Le meurtre constitue un crime contre l'humanité, que punit l'article 5 (a) du statut du Tribunal.

TROISIÈME CHEF D'ACCUSATION (Meurtre)

Le meurtre constitue une violation des lois et coutumes de guerre, que punit l'article 3 du statut du Tribunal, et que reconnaît l'article 3 (1) (a) (meurtre) des conventions de Genève.

QUATRIÈME CHEF D'ACCUSATION (Persécutions)

Les persécutions à caractère politique, racial et religieux constituent un crime contre l'humanité, que punit l'article 5 (b) du statut du Tribunal.

**Louise Arbour
Procureur**

**Le 22 mai 1999
La Haye, Pays-Bas**

Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize



Pour une justice autolimitée

par Jean-Yves Le Borgne

QUELLE que soit la qualité des hommes, ils se laissent toujours envahir par l'esprit des fonctions qu'ils exercent. L'exposé dans ces colonnes du point de vue de Philippe Bilger, avocat général, sur l'état et le devenir de la magistrature en a été un nouvel exemple (*Le Monde* du 21 mars). Au-delà d'une pratique judiciaire qui lui est propre et que les praticiens du droit pénal saluent depuis longtemps, le magistrat a exprimé une aspiration, partagée par la majorité du corps, vers toujours plus de pouvoir et plus d'indépendance. A ce niveau d'abstraction, l'inclination peut paraître légitime ; mais si l'on confronte l'idée générale à la réalité judiciaire, ce mouvement des esprits mérite au moins une analyse nuancée, si ce n'est une critique inquiète.

Le partage avec M. Bilger l'étonnement de voir les magistrats dans la rue alors que l'essentiel, la restauration d'un véritable pouvoir judiciaire, est aujourd'hui acquis. Il était choquant que la justice ait été traitée pendant longtemps comme une administration secondaire de l'Etat, soumise à l'imperium de l'exécutif, plus que comme une composante à part entière de la trilogie démocratique rassemblant sur un même plan l'exécutif, le législatif et le judiciaire. Toutefois, l'histoire de la République n'a guère illustré l'égalité de ces trois pouvoirs. La III^e et la IV^e République ont globalement

consacré la prééminence du Parlement, tandis qu'en réaction la V^e République a instauré une structure pyramidale dont le chef de l'Etat est le sommet. Dans cette concurrence des pouvoirs, la justice a longtemps préféré l'absence, ses membres ayant opté pour la docilité et la quiétude.

Ce temps est à l'évidence révolu. Les magistrats, lassés de tant de décennies de mépris, ont relevé la tête et revendiquent désormais leur part de puissance démocratique. Faut-il s'en féliciter ? D'un point de vue théorique, nous entrons dans un schéma plus conforme aux pensées des pères de la démocratie. Mais la multiplicité des pouvoirs se limitant l'un l'autre relève d'une vision intellectuelle de la société. Tout pouvoir a tendance à se vouloir plus fort, parce que plus légitime qu'un autre, plus pur, plus respectable. L'actualité de ces dernières années illustre le propos dans l'évidence. Les magistrats inclinent à confisquer à leur seul bénéfice l'honnêteté et le goût de servir, renvoyant les politiques et les chefs d'entreprise aux diverses et nombreuses condamnations pénales dont les médias font des gorges chaudes et amplifient l'importance.

Aucun analyste raisonnable ne peut soutenir que les magistrats revendiquent à tort une honorabilité et un dévouement trop longtemps ignorés. Mais faut-il pour autant céder à la tentation d'un

classement manichéen des fonctions sociales ? Parce que quelques élus sont reconnus coupables, faut-il jeter l'opprobre sur les milliers d'autres qui travaillent, souvent dans l'ombre, pour l'intérêt général ? Les magistrats, je l'admets, sont vertueux ; mais cette beauté morale s'inscrit dans une certaine facilité. Le juge comme le procureur sont des hommes et des femmes de *la posteriori*. On ne peut trancher du bien-fondé des actes des autres qu'à la condition de se tenir en retrait du monde, d'être un observateur et de ne pas se mêler de l'Histoire.

La morale de celui qui s'abstient a peu d'occasions de rencontrer des tentations ou des chausse-trappes. Les magistrats n'ont pas à répondre des décisions qu'ils prennent. C'est une bonne chose : l'instauration d'une responsabilité des juges aurait tôt fait d'installer un climat de crainte amoindrissant, par effet d'autocensure, une indépendance impérativement nécessaire. Mais surtout l'absence de confrontation avec la vie quotidienne, celle des maires, des chefs d'entreprise ou même des trésoriers de partis politiques, conduit à percevoir ces derniers avec la suspicion dégoûtée de celui qui ne met pas ses mains dans la vie. La légitimité du regard judiciaire trouvera sa limite quand on s'apercevra que celui qui décide, organise, propose, gagne de l'argent ou des électeurs, est peu ou prou toujours coupable... de vivre.

Le monde judiciaire est ainsi par nature en marge de la société dont il est cependant et paradoxalement une composante nécessaire. Cette spécificité, incontournable et regrettable à la fois, pose la question du lien entre la justice et la nation. Ce rattachement est de deux sortes. Il est institutionnel, si l'on veut bien se souvenir que le garde des sceaux est le chef du parquet et exerce à ce titre – malgré la crainte frileuse des derniers titulaires du poste – la direction des

plus obsédé par la liberté individuelle et les droits de la défense que par l'intérêt social et ses nécessités ». Nous sommes nombreux à penser qu'il faut que la loi fixe au juge les limites de son pouvoir, surtout lorsque celui-ci concerne la liberté des citoyens.

Notre système de droit écrit, où la jurisprudence ne doit être qu'interprétation, consacre la prééminence du texte sur l'inspiration, même bien-pensante. Que la législation soit une entrave, monsieur

sideur ; mais pas la moindre confiance ! ».

Si la loi, heureusement très présente, et le garde des sceaux, hélas enclin à la discrétion, ne devaient plus constituer la charnière entre le judiciaire et la nation, si une justice débridée avait demain le pouvoir de dire le bien à travers le droit, alors on se situerait dans un mode de rattachement conflictuel de la justice et de l'Etat. Si ce mouvement à connotation révolutionnaire avait commencé, il serait urgent d'y mettre un terme. La justice s'est heureusement affirmée comme un pouvoir propre ; il serait inquiétant qu'elle se veuille autonome.

Tous les pouvoirs sont sous contrôle : le législatif et l'exécutif vont à échéances régulières présenter leurs bilans et leurs projets à l'électorat ; le pouvoir judiciaire, lui, n'est régi et limité dans son action que par lui-même. Il faut donc que les hommes et les femmes qui l'incarnent se posent sans relâche la question du possible, du souhaitable et de l'admissible. L'alternative est entre le développement sans fin d'un pouvoir dont on veut faire qu'il soit politiquement le premier et l'autolimitation, frustratoire certes, mais vertueuse, car exercée au nom du respect de l'équilibre démocratique et de la volonté du peuple.

Jean-Yves Le Borgne est avocat.

Nous sommes nombreux à penser qu'il faut que la loi fixe au juge les limites de son pouvoir, surtout lorsque celui-ci concerne la liberté des citoyens

poursuites et le maniement de la belle notion d'opportunité. Institutionnel encore, si l'on rappelle que le juge est la bouche de la loi, qu'il doit appliquer la norme que le Parlement a définie au nom du peuple souverain.

On devrait à ce sujet ressentir de la stupéfaction à entendre des magistrats vilipender le caractère contraignant de la loi. M. Bilger, sur ce thème, regrette avec beaucoup de ses collègues que le législateur ait, dans la loi du 15 juin 2000, « exalté un dispositif pénal

l'avocat général, sans doute ! Mais c'est la condition pour que l'œuvre de justice ne soit pas le produit de l'arbitraire. Le palais de justice bruit, comme toutes les maisons vénérables, d'anecdotes apocryphes à fort contenu symbolique. Ainsi, dans des temps déjà anciens, où le débat judiciaire ne répugnait pas à l'humour teinté d'une pointe d'arrogance, un président invita un avocat à lui faire confiance. L'avocat se leva avec déférence et lui répondit : « Le plus grand respect, monsieur le pré-

Qu'attendons-nous de notre agriculture ?

par Joyce Quin

L'APPARITION, coup sur coup, de l'ESB puis de la fièvre aphteuse fait se multiplier les appels à une remise à plat de la politique agricole. L'industrialisation de l'agriculture est la grande accusée.

La tendance à la concentration – diminution du nombre d'exploitations et montée en puissance des grandes – et le productivisme se manifestent dans toute l'Europe. Le phénomène n'a rien d'étonnant car il s'inscrit dans le droit fil de la PAC, conçue à l'origine pour assurer l'auto-provisionnement des Européens, au lendemain de la guerre. Dès la fin des années 1970, cette logique avait fait son temps et la société plaçait des attentes nouvelles dans l'agriculture.

Le Royaume-Uni a été l'un des premiers Etats membres à demander une inflexion de la PAC dans ce sens et à adopter ces nouvelles orientations au niveau national. Nous avons mis en place un dispositif agri-environnemental depuis 1987 et avons affecté des crédits de 1,5 milliard de livres à l'horizon des six années à venir pour amener les agriculteurs à adopter des techniques de travail plus respectueuses de l'environnement, à diversifier leurs sources de revenus et à devenir moins tributaires des aides à la production. Nous sommes à la pointe du combat pour améliorer la protection animale dans l'UE. Nous avons soutenu

nu sans réserve l'introduction d'un volet consacré au développement rural dans l'Agenda 2000 et sommes le seul pays, avec la France, à avoir usé de la faculté de réduire les aides européennes à la production pour affecter les crédits ainsi dégagés aux dispositifs nationaux d'aide au développement rural.

C'est pour aider le monde agricole à mieux répondre aux demandes des citoyens d'aujourd'hui – à leurs attentes de consommateurs, de contribuables ou de simples acteurs de la vie en démocratie –

turations, qui sont inéluctables et du reste souhaitables, et que c'est enfermer les producteurs, y compris ceux que les gouvernements veulent favoriser, dans un carcan économique. Les quotas laitiers n'ont, de fait, pas évité à la France de perdre à elle seule 200 000 exploitations laitières depuis leur mise en place en 1984.

Si les choix politiques sont difficiles, c'est aussi que les citoyens peuvent avoir des demandes contradictoires. On impute à la diminution du nombre des abattoirs, et à l'allongement des trajets qui

té alimentaire. Cette demande est commune à tous les consommateurs européens, et le phénomène de concentration des abattoirs se retrouve dans toute l'Europe. Il faut aujourd'hui des vétérinaires à plein temps pour superviser l'activité des abattoirs. Cela coûte de l'argent et, que la charge en soit répartie sur le prix de la viande ou sur les recettes fiscales de l'Etat, c'est au bout du compte le citoyen qui paie la facture.

Moins les citoyens acceptent de déboursier au titre des exigences sanitaires, plus les abattoirs devront en assumer la charge sur leurs propres bénéfices. Plus ils devront réaliser un chiffre d'affaires important pour pouvoir en amortir les frais, moins il restera d'abattoirs susceptibles de répondre aux besoins des consommateurs. On dit que les consommateurs sont prêts à faire l'effort supplémentaire, mais la manière dont les organisations de consommateurs réagissent au coût des tests de dépistage de l'ESB en France montre qu'il y a des limites.

C'est le rôle des pouvoirs publics – à l'échelle nationale ou européenne – de trancher entre les demandes diverses des citoyens. Encore faut-il que ceux-ci en soient conscients, qu'ils prennent leurs responsabilités et qu'ils sachent que plus ils adresseront des signaux contradictoires aux agriculteurs, moins ils obtien-

dront les résultats recherchés. Le gouvernement britannique essaie pour sa part d'émettre des signaux clairs. Le premier ministre Tony Blair a énoncé ses volontés dans un discours qu'il a prononcé récemment devant le Fonds mondial pour la nature.

Nous voulons voir le monde rural regorger d'activités. L'agriculture en est certes la clé, mais elle n'est pas tout : d'autres activités méritent de trouver leur place. Nous voulons que l'agriculture respecte l'environnement, prenne soin de ne rien dégrader et s'attache même si possible à améliorer l'équilibre naturel. Nous voulons être extrêmement rigoureux en matière de protection animale et de sécurité alimentaire. C'est bien le moins que puisse faire l'agriculture pour les contribuables, qui financent la rationalisation des productions. Cela ne veut pas dire qu'il faut sacrifier au gigantisme, ni à la disparition des méthodes traditionnelles au profit du tout industriel.

Les statistiques sur les revenus des agriculteurs montrent d'ailleurs que les exploitations peuvent toutes être bénéficiaires, qu'elles soient grandes ou petites, modernes ou traditionnelles, et que leurs productions rencontrent un large marché ou s'adressent à un créneau plus ciblé. Cela veut dire en revanche que le contribuable ne pourra pas indéfiniment mettre la main à la poche

les yeux fermés pour des interventions qui fossilisent le secteur au lieu de profiter au monde rural et à l'ensemble de la société.

Le paradoxe du débat en cours – en dehors du fait que l'épidémie est sans doute partie d'une importation frauduleuse de produits en provenance de pays tiers, qui aurait pu se produire n'importe où – c'est que l'exploitation où s'est déclaré le premier foyer relève plus de l'agriculture traditionnelle que de l'agriculture industrielle. C'est en outre la traçabilité nouvelle qu'offrent les méthodes modernes qui nous a permis d'identifier les animaux à risque, notamment ceux qui ont été exportés chez nos partenaires européens, beaucoup plus rapidement que nous n'aurions pu le faire par le passé.

L'épidémie de fièvre aphteuse ne prouve pas que l'industrialisation de l'élevage met en danger la santé animale. Mais si elle nous amène tous, gouvernements et citoyens, à nous entendre vraiment sur ce que nous attendons de l'agriculture et à déterminer la PAC qu'il nous faut à cet effet, alors ce dramatique épisode aura au moins servi à quelque chose.

Joyce Quin est ministre britannique déléguée à l'agriculture, aux pêches et à l'alimentation. (Traduit de l'anglais par Marie-Laure Lanchou.)

Redémarrer

Ejecter...

Initialiser

Suspendre

C'est ce que vous risquez de souhaiter à votre banquier si vous apprenez que notre taux de courtage est réduit à 0,15%* pour vos transactions boursières online.**

0,15%*

Taux de courtage



BANQUE BIPOP

Plus de performance, plus de souplesse, une grande disponibilité, une relation différente avec votre banquier, des Financial Planners*** qui se déplacent où vous voulez, quand vous voulez.

LE MONDE D'AUJOURD'HUI AVAIT BESOIN DE LA BANQUE DE DEMAIN

*Tarifs hors taxe pour tout ordre exécuté d'un montant supérieur à 4000 euros, minimum de perception hors taxe de 14,50 euros. **En ligne. ***Conseillers Financiers Personnels

N° Vert 0 800 643 643

www.banquebipop.fr

A BIPOP GROUP COMPANY

Olivier Roy, politologue

Les talibans incarnent la revanche des Pachtounes

Les nouveaux maîtres de l'Afghanistan prétendent s'adresser à tous les musulmans de la région, mais ils sont aussi les représentants de l'ethnie qui a dirigé le pays jusqu'à l'invasion soviétique de 1979, même s'ils contestent les structures tribales traditionnelles

« L'Afghanistan est aujourd'hui tenu, à 95 %, par les talibans. L'Alliance du Nord, la coalition d'opposition aux "étudiants en religion", a tenté, à plusieurs reprises, de reprendre des villes tenues par les talibans. Combien de temps encore ses forces vont-elles pouvoir se maintenir ?

— L'Alliance du Nord est installée sur les bastions montagneux. Il est très difficile de la chasser. Son problème n'est pas de tenir, mais de compter politiquement. Pour cela, il lui faut menacer le centre, avoir une capacité de contre-offensive. Or l'Alliance du Nord ne parvient pas à marquer des points. Les villes tombent, puis sont reprises comme dans le cas de Bamiyan. Pourquoi ? Pas pour des raisons ethniques, mais parce que cette opposition reste — certes sous le leadership charismatique d'Ahmed Shah Massoud — une coalition de commandants, de petits groupes. D'abord, elle n'a pas de grande stratégie politique, ensuite, elle dépend de soutiens étrangers parfaitement réversibles. Ceux qui soutiennent cette coalition en ce moment (l'Iran, l'Inde, la Russie) peuvent cesser de le faire du jour au lendemain.

— Si cette opposition ne représente pas un danger pour les talibans, qu'est-ce qui les menace ?

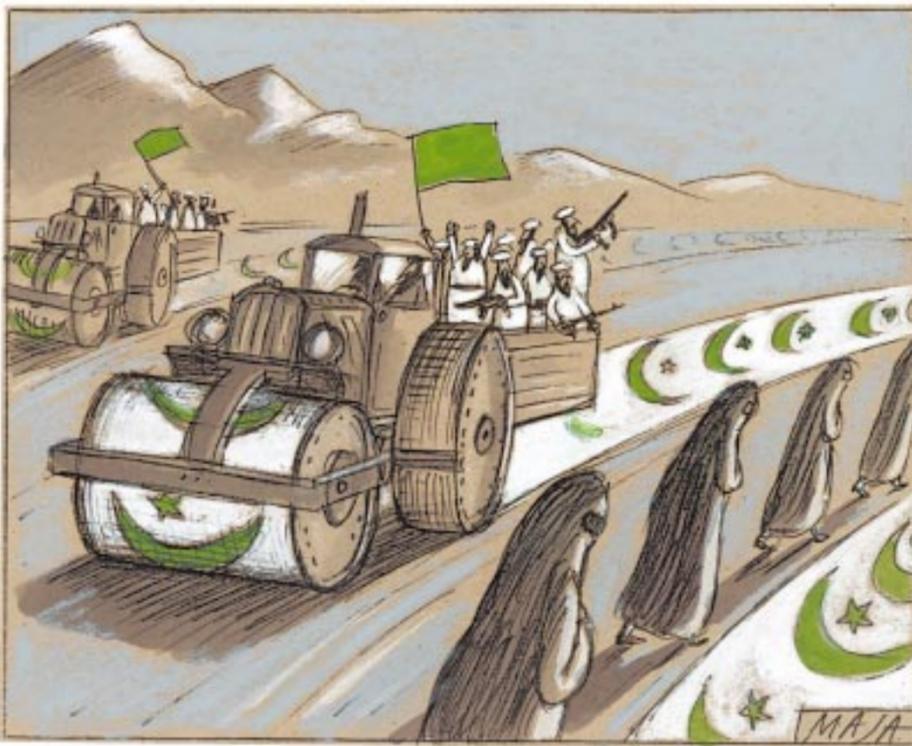
— La faiblesse des talibans n'est pas la force de la coalition du Nord, mais le maintien de leur base pachtoune tribale. Ils tiendront tant que cette base leur sera acquise. Dans le nord du pays, ils seront toujours considérés comme une armée d'occupation, mais, tant qu'ils tiennent le Sud pachtoune, leur pouvoir n'est pas réellement menacé. Il ne faut pas tellement regarder les combats sur Bamiyan [ville à majorité chiite, située à 160 km à l'ouest de Kaboul dans le centre, reprise à l'opposition par les talibans, le 17 février] ou sur Taloqan [ville du Nord-Est, prise par les talibans en septembre 2000], il faut regarder le Sud.

— Vous voulez dire que l'enjeu principal c'est de savoir dans quelle mesure les talibans vont maintenir leur pouvoir dans leur propre zone ?

— Oui, et cela nous renvoie au problème essentiel des talibans : la nature de leur mouvement. Celui-ci procède de deux logiques différentes. L'une correspond à ce qu'ils prétendent être, c'est-à-dire l'établissement d'un Etat fondé sur la charia, qui s'adresse donc à tous les musulmans de la région, selon la définition que les talibans ont des musulmans : on soutient toutes les « djihad » [guerre sainte] régionales, on donne asile à tous les « frères musulmans » qui se sentent persécutés. Dans le discours explicite, c'est la dimension de l'*oumma*, de la solidarité islamique, de la charia. Le deuxième niveau est, lui, strictement afghan. Les talibans incarnent la revanche des Pachtounes, l'ethnie qui a fondé l'Afghanistan en 1747 et qui a dirigé ce pays, pratiquement sans interruption, de 1747 à 1979, date de l'invasion soviétique. Il y a toujours eu chez les Pachtounes l'idée que l'Etat afghan est un Etat pachtoune, même si les autres minorités y ont leur place. Pour eux, un des traumatismes historiques, c'est 1929, lorsque Kaboul tombe aux mains des Tadjiks, qui seront très vite renversés au profit de la dynastie pachtoune. En fait, c'est la guerre de résistance contre les Soviétiques (1979-1989) qui a modifié tout l'équilibre ethnique.

— Les clivages ethniques sont donc si récents ?

— Pendant le conflit avec l'Union soviétique, les groupes non pachtounes — Tadjiks, Ouzbeks, Hazaras chiites — se sont dotés pour la première fois d'organisations politico-militaires, un phénomène inédit dans l'histoire du pays. Kaboul a été prise en 1992 par une coalition de Tadjiks, d'Ouzbeks et de Hazaras. Ce sont ces groupes qui ont renversé le régime communiste, ce qui fut interprété comme la fin de l'hégémonie pachtoune en Afghanistan. Cela a été très mal vécu par de nombreux Pachtounes. A ses débuts, en 1994, le mouvement taliban n'est pas né comme mouvement nationaliste pachtoune, il s'est fait sur des bases locales pour lutter contre l'anarchie et le banditisme et pour rétablir la loi et l'ordre par la charia.



DESIGN DANIEL MAMA

« Autrefois, les oppositions ethniques n'étaient pas aussi marquées. Les gens du Panchir [le fief du commandant tadjik Ahmed Shah Massoud], par exemple, ne se définissaient jamais comme Tadjiks pendant la guerre. La guerre a polarisé et figé des identités ethniques qui ne sont pas nécessairement des identités d'origine. La guerre, la guérilla, fabrique de l'ethnie. Les gens sont obligés de choisir et s'ils ne choisissent pas, on le fait à leur place. Ces minorités non pachtounes forment aujourd'hui le plus gros groupe de réfugiés à avoir quitté le territoire.

— Les mouvements de réfugiés dans les pays limitrophes ne sont-ils pas source de troubles à venir avec les voisins de l'Afghanistan ?

— Le deuxième paradoxe de cette

polarisation ethnique, interne à l'Afghanistan, c'est qu'elle a très peu de conséquences sur l'extérieur. Les Hazaras chiites qui, ayant fui l'Afghanistan, se retrouvent en Iran, sont traités de la même manière que les Pachtounes sunnites, c'est-à-dire comme des étrangers dont il faut se débarrasser. Même chose pour les Ouzbeks. Les Ouzbeks afghans ne se voient pratiquement pas accorder la nationalité ouzbèke quand ils vont en Ouzbékistan. En fait, ces Afghans, qui se déchirent de plus en plus entre eux en Afghanistan, sont renvoyés à leur identité afghane dès qu'ils quittent leur pays.

— N'y a-t-il pas de la part des talibans pachtounes une volonté de « purifier ethniquement » le pays ?

— Les populations non pachtounes, qui n'avaient pas de sympathie particulière pour l'opposition [l'Alliance du Nord], se sont opposées au retour des Pachtounes. Elles ont donc été vues par les talibans comme des opposants politiques. Il y a donc maintenant un aspect de « purification ethnique » qui n'était pas l'objectif des talibans mais qui a été induit par la logique profondément ethnique du mouvement taliban, laquelle a toujours été niée par les talibans eux-mêmes.

— Comment qualifier le mouvement taliban ? S'agit-il d'une révolution ? D'un bouleversement de l'ordre établi ? D'une provocation ?

— Ils représentent une transformation sociale. Ils ne sont pas issus des aristocraties tribales. Ils viennent des mutations sociologiques dues à la guerre. Ce sont ces familles de paysans pauvres qui se sont retrou-

vées dans les camps de réfugiés et dont les fils ont été envoyés dans les *madrasa* [ou *medersa*, écoles religieuses]. Les talibans n'ont pas une vision strictement tribale, ils représentent plutôt un défi aux structures tribales traditionnelles. Ils l'ont montré en attaquant le droit coutumier tribal. On critique toujours les talibans sur la charia — à raison —, mais il ne faut pas perdre de vue qu'ils ont aussi — au nom de la charia — condamné, dans le droit coutumier, l'absence d'héritage des femmes, par exemple. En droit coutumier, une femme n'hérite pas. D'après la charia, elle hérite d'une demi-part. Ils ont aussi interdit les échanges de femmes pour mettre fin aux dettes de sang. Les talibans exigent que de l'argent soit donné, et non pas des femmes. Comme ils ne sont pas issus de l'aristocratie, leurs attaques contre certaines structures tribales sont logiques. Mais il y a des conflits, et le paradoxe, c'est que les talibans sont incapables de gérer les deux éléments qu'ils voulaient au départ dépasser : l'ethnicité et le tribalisme.

— A quoi va conduire le récent renforcement des sanctions de l'ONU ?

— Paradoxalement, les talibans sont prêts à faire des concessions à la communauté internationale sur les femmes, les relations avec les ONG, avec l'ONU, la garantie des frontières, mais ils refusent de faire la moindre concession sur Ben Laden. Or la récente résolution de l'ONU ne demande que cela. Toutes les revendications concernant les femmes, les ethnies, ont été abandonnées simplement pour Ben Laden. Les sanctions de l'ONU ne visent ni la gestion de la société

afghane par les talibans ni leur politique dans la région. Elles visent à obtenir la livraison ou la disparition d'Oussama Ben Laden. Elles peuvent donc être vues comme le prélude à la reconnaissance des talibans.

— Pensez-vous que la fatwa du mollah Omar sur la destruction des statues soit en quelque sorte une riposte au renforcement des sanctions décidé récemment par l'ONU ?

— L'ordre de détruire les statues — exceptionnel dans l'histoire de l'Islam — est cohérent avec le néofondamentalisme strict des talibans, lequel est plus lié d'ailleurs à l'influence des wahhabites saoudiens qu'à celle de l'école traditionnelle de Déoband à laquelle ils appartiennent, mais qui n'a jamais eu d'activités iconoclastes en Inde et au Pakistan, où les statues hindoues ou bouddhistes abondent. Cet ordre suit, d'ailleurs, et cache peut-être, aussi, un saccage et un pillage de ces mêmes statues, entrepris pour des raisons purement financières. Enfin, le fait qu'il intervienne juste après les sanctions indique un repliement des talibans sur eux-mêmes et leur volonté de montrer leur indifférence aux sanctions, et peut-être aussi leur frustration des réactions internationales, car, encore une fois, les talibans n'ont jamais repris le discours anti-américain, ou même simplement hostile au monde occidental, qui caractérise les mouvements islamistes radicaux, de l'Iran révolutionnaire aux extrémistes égyptiens.

— L'arrivée au pouvoir des talibans n'a-t-elle pas, en son temps, servi les intérêts américains dans la région ?

— Les Américains ont soutenu le mouvement taliban à ses débuts, diplomatiquement et politiquement (mais ni financièrement ni militairement). En octobre 1994, l'ambassadeur américain à Islamabad a accompagné le ministre de l'intérieur pakistanais, le général Babar, pour visiter la zone tenue par les talibans (sans visa et contre l'avis de ce qui était alors le gouvernement légitime de l'Afghanistan, présidé par B. Rab-bani). En septembre 1996, la prise de Kaboul par les talibans a été qualifiée de « *positive step* » par la sous-secrétaire d'Etat à l'Asie du Sud. En même temps, la compagnie californienne Unocal annonçait un accord avec les talibans pour la construction d'un gazoduc reliant le Turkménistan au Pakistan, via l'Afghanistan. C'est seulement à l'automne 1997 que Washington a pris ses distances par rapport aux talibans par la voix de Madeleine Albright, qui les a qualifiés de « *méprisables* ». L'attentat contre les ambassades américaines en Afrique (août 1998) a marqué la rupture de Washington avec le régime taliban. »

Propos recueillis par Marie Jégo

► www.lemonde.fr/afghanistan

Un spécialiste de l'islam politique

DIRECTEUR DE RECHERCHE au CNRS, spécialiste de l'islam politique, Olivier Roy, inlassable voyageur, a séjourné plusieurs années en Iran et en Afghanistan, se dotant, sur le terrain, d'une solide connaissance de ces sociétés et des mouvements qui les travaillent. Né le 30 août 1949 à La Rochelle, cet agrégé de philosophie, diplômé de persan à l'Institut des langues et civilisations orientales, titulaire d'un doctorat de sciences politiques, intègre le CNRS en 1985. Il est, à ce jour, l'un des analystes les plus fins de l'Afghanistan, où, à l'époque de l'invasion soviétique, il a passé près de dix-huit mois avec les moudjahidins afghans.

En 1985, il publie son premier livre : *L'Afghanistan, islam et modernité politique* (Seuil), puis des ouvrages



OLIVIER ROY

nouveaux Etats, nés de l'éclatement de l'URSS après 1991. Il est aussi membre du comité de rédaction de la revue *Esprit*.

M. J.

plus généraux sur l'islamisme, comme, en 1992, *L'Echec de l'islam politique* (Seuil) ou, en 1995, *Généalogie de l'islamisme* (Hachette). Bon connaisseur des républiques ex-soviétiques d'Asie centrale, il suit de près la guerre civile qui déchire le Tadjikistan de 1992 à 1997. Entre 1993 et 1994, il conduit la mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) au Tadjikistan. En 1997, il publie *La Nouvelle Asie centrale* (Seuil), un livre sur les processus d'indépendance de ces nouveaux Etats, nés de l'éclatement de l'URSS après 1991. Il est aussi membre du comité de rédaction de la revue *Esprit*.

Marylise Lebranchu, ministre de la justice, au « Grand Jury RTL-"Le Monde"-LCI »

« Personne n'imagine qu'on puisse aller chercher le président pour témoigner »

« Quand Michelin avait annoncé des réductions d'effectifs, il y a un an et demi, Lionel Jospin avait dit que l'Etat ne pouvait rien y faire. Aujourd'hui, il annonce une enquête sur les licenciements chez Marks & Spencer. Qu'est-ce qui l'a fait changer d'avis ?

— Là, il y a un fait majeur qui permet d'agir. Sur l'autre dossier, ce n'était pas possible. Si le gouvernement n'avait pas rappelé les droits des salariés, on le lui aurait reproché. En revanche, c'est vrai que lorsqu'une entreprise décide de faire cela, le gouvernement a peu de moyens, on est tous parfaitement conscients. Mais ce n'est pas uniquement un problème du gouvernement. Est-ce qu'il n'est pas temps pour le monde patronal dans sa globalité, y compris européenne, de parler de respect et de dignité des salariés, mais aussi de solidarité avec eux ? Il y a un vrai problème d'éthique sociale.

— Vous avez refusé de saisir la Cour de cassation au sujet de la convocation de Jacques Chirac comme témoin par le juge Eric

Halphen. Est-ce que vous vous en tiendrez strictement à l'enquête administrative sur la violation du secret de l'instruction ?

— Je n'ai aucune raison objective, aujourd'hui, de demander quoi que ce soit à qui que ce soit sur cet acte-là. Nous n'entrons pas dans la procédure, il est hors de question qu'on aille dire que tel ou tel type de procédure, ni celle-là ni une autre, est bien menée, mal menée... Faisons attention à ne pas casser une logique que tout le monde trouve bonne, maintenant, celle de l'indépendance de la justice.

— Cette convocation a été faite. Ce qui est dommage — mais cela arrive souvent... —, c'est que cette convocation se soit retrouvée dans la presse et que le secret de l'instruction ne soit pas respecté. On fait une enquête sur ce sujet ; laissons l'inspection faire son travail.

— N'auriez-vous pas pu ouvrir une information judiciaire ?

— Et j'aurais accusé qui ? Ce n'est pas à moi d'ouvrir une information judiciaire. Je suis garde des sceaux, ministre de la justice ; je ne suis pas

procureur de la République. Si l'inspection qui se mène en ce moment aboutit à des conclusions qui paraissent désigner Untel ou Untel comme responsable de la divulgation de faits qui sont soumis au secret, il faudra en tirer les conclusions, et on verra de quelle nature sont ces conclusions. Au-delà de cela, je ne vois pas ce que je ferais d'autre.

— Le président peut-il ou non, selon vous, être entendu comme témoin ?

— Je n'ai pas à agir là-dessus. Ce problème avait été posé. Elisabeth Guigou, après que le Conseil constitutionnel a rendu un avis que tout le monde connaît, en a pris acte. Point. Ce problème-là n'est plus posé aujourd'hui.

— L'avis du Conseil constitutionnel couvre-t-il, selon vous, la convocation comme simple témoin ?

— Le président n'y répond pas. Il a décidé publiquement de ne pas y répondre. Il avait le choix.

— La seule chose, c'est effectivement la phrase du code pénal qui dit que "toute personne qui ne

répond pas, etc.". Le greffier a pris un imprimé qui est l'imprimé habituel de toute convocation à témoin. Personne — ni vous, ni moi, ni le juge, ni le greffier, ni qui que ce soit — n'imagine qu'on puisse aller chercher le président pour témoigner ou lui faire payer une amende.

— Y a-t-il un moment où vous, garde des sceaux, pourriez saisir les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat du fait que des procédures sont engagées dans lesquelles est mis en cause le président de la République, qui ne peut être poursuivi que par le Parlement devant la Haute Cour ?

— Non. L'article 68 de la Constitution est clair : il faudrait que, dans l'exercice de ses fonctions actuelles, le président de la République ait commis des faits très graves. On n'est pas dans cette situation.

— Au cours du séminaire du gouvernement, il a été question de la réponse à apporter à la montée de la violence, l'une des raisons du mécontentement exprimé aux municipales. Quel-

les pistes envisagez-vous de suivre ?

— Concernant des mineurs soupçonnés ou jugés pour des crimes ou des délits graves, il y en a actuellement six cents qui sont emprisonnés, qui n'ont plus de liberté. On le rappelle assez peu. Depuis le 1^{er} janvier, trois cents jeunes ont été placés en centres de placement immédiat, et il y en a autant en centres d'éducation renforcée.

— Tout un chacun, digne de la République dans laquelle il vit, a le droit à la sanction. C'est un droit que je défends. On se bat pour qu'il y ait une réponse pénale à tous les actes de ces jeunes.

— Est-ce la "tolérance zéro" ?

— Voilà. Il ne faut pas qu'on les considère comme des citoyens à part, qui ne seraient capables ni de comprendre la loi, ni d'entendre le sens d'une sanction ou le sens de la peine. Il y a actuellement 80 % de réponses pénales pour les actes éduqués et où il y a poursuite. Cela veut dire, pour beaucoup, un rappel à la loi, acte solennel qui est accompli par le délégué du procureur,

lequel doit — si c'est matériellement et affectivement possible — entendre la famille.

— Pour ce qui est des centres de placement immédiat, j'ai quelques soucis pour trouver des lieux. Tout le monde veut des centres de placement immédiat, mais pas forcément dans sa commune, sur son territoire. Il y en a trente qui fonctionnent ; il faut en augmenter le nombre, tout le monde en est convaincu, et le premier ministre m'a demandé d'accélérer ce dossier. Dans certains départements, il y a plus de jeunes qui ont des difficultés de ce type et de délinquance importante que dans d'autres. Or, on avait décidé que le jeune est placé aussi près que possible de son domicile, donc dans son département. Il est important de répondre vite, y compris en utilisant des centres qui ne seraient pas pleins, ici ou là. »

Propos recueillis par Pierre-Marie Christin, Anita Hausser et Patrick Jarreau

Drôle d'Histoire

Suite de la première page

Comme la victime du 68 se recrute le plus souvent dans des milieux favorisés ou nantis (ce qui est déjà une insulte à la saine mentalité populaire), on verra assez vite l'individu contaminé se précipiter sur des lectures peu souhaitables, les livres de Sade, de Bataille ou de Guy Debord, par exemple, *Van Gogh, le suicidé de la société* d'Antonin Artaud (très mauvaise influence), *Le Festin nu* de William Burroughs (à éviter à tout prix).

Il faut insister sur ce point : le contaminé lit, sans en demander la permission à personne. Il lit, écoute de la musique, regarde la peinture d'un œil tendancieux, s'autorise des interprétations historiques personnelles, accuse volontiers ses prédécesseurs de mensonges et de falsifications éhontées, développe, donc, une mégalo-manie insupportable. Pas responsable, pas coupable, il prétend à une innocence endiablée. Le spectacle de la maladie est pénible, car elle touche aussi, très souvent, des individus d'origine modeste, dont une formation continue aurait pu assurer l'intégration calme dans un horizon mesuré.

Cette fraternisation possible entre enfants de « bobos » et fils ou filles de prolots est singulièrement pernicieuse. Les cartes d'origines sont brouillées, les études sociologiques perturbées, les partis politiques ébranlés, ce dont se ressent inévitablement le fonctionnement harmonieux de la République. On ne le sait que trop : le contaminé 68 tombera un jour ou l'autre à gauche. Il reniera ses idéaux de jeunesse, ne parlera plus de révolution, passera du côté du pouvoir, s'enrichira, deviendra un personnage d'influence et, de là, contaminera le corps social tout entier, désespérant par là même la vieille machine à étanchéités et à conflits classiques. Croyez-vous alors qu'il se repentira ? Pas du tout.

Il pourra, de plus, être renforcé dans son attitude par le comportement des vieux 68 pendant leurs procès. Il faut dire que ceux-là sont particulièrement coriaces. D'abord, ils n'acceptent pas de s'avouer vieux, première insolence. Pacte avec le diabolique, délire faustien, c'est évident. On a beau leur lâcher dans les pattes de jeunes cons réactionnaires ambitieux pour les traiter de vieux cons progressistes, ils restent impassibles, comme si le temps biologique était sans effet sur eux. Ce refus de se considérer comme appartenant à une génération en dit long.

Mais non, rien. Pas de traces de regret, aucun remords, pas le moindre mouvement de douleur, de mélancolie ou de désespoir. Bien au contraire, une sorte de désinvolture joyeuse. Mauvais citoyens, ils sont donc également de mauvais humains. L'un d'eux a osé citer un poète allemand : « Quand on a été traité publiquement, comme je l'ai été durant ces quinze dernières années, de cochon par les nazis, d'imbécile par les communistes, de prostitué spirituel par les démocrates, de renégat par les émigrés, de nihiliste pathologique par les croyants, on n'est guère porté à entrer une nouvelle fois dans la vie publique. » Un autre a cru s'en tirer par une citation de Nietzsche : « La volupté nargue et éconduit tous les hérétiques. » Il en a même rajouté, en parlant de « la débordante reconnaissance de l'avenir pour le présent ».

Ce qui frappe, parmi cette cohorte hétéroclite d'accusés, c'est l'absence effarante de sens pédagogique. Ils passent d'une chose à l'autre avec un brio cubiste. Pas étonnant qu'avec leurs complices « lillis »-« bobos » et leurs antennes vertes ils se soient emparés d'une grande partie de l'opinion. Le vieux 68, et le jeune aussi, hélas, est une personnalité double, un schizophrène adapté, un Jekyll le jour, un Hyde la nuit. Ce sont souvent des autodidactes assurés d'en savoir plus que leurs professeurs. Ils auraient ainsi, rien ne les arrête, trouvé leur chemin par eux-mêmes. Vous vous repentez ? Non. Si ! Non !

« SOUS LE TRIBUNAL, LA PLAGE »

Ces gens ne sont pas comme nous. Ils ne paraissent pas regretter le déclin du Parti communiste, source de stabilité sociale, pourtant. Quand on essaye de les définir comme complices de l'extrême droite, ils rigolent. On leur démontre que la gauche caviardée est aujourd'hui le mur de l'argent, ils se tortent. On leur propose une reddition républicaine dans un sursaut populaire de droite, sur fond de fracture sociale, leur fou rire redouble. La présidente du tribunal leur demande avec fermeté ce qui les empêche d'être tranquilles, sensibles à la misère, humanitaires, coopératifs, collectifs, conjugués, éducateurs transmetteurs. Ils font semblant de pleurer, puis se taisent.

Ce sont des clowns, des acrobates, des contortionnistes exaspérants. L'un d'eux s'est obstiné à appeler la présidente « Madame Leymarché-

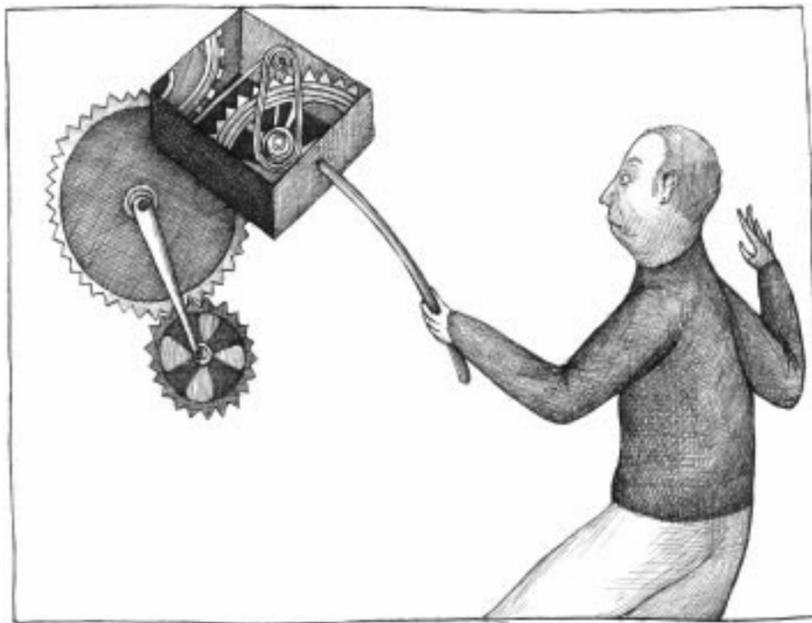
Financier ». Un autre s'est moqué du procureur en le traitant tantôt de « Dow Jones », tantôt de « CAC 40 », et une autre fois de « Nasdaq ». On a été obligé d'expulser un tatoué 68 qui s'est contenté de déclarer d'un air sinistre : « Sous le tribunal, la plage. » Un autre encore, traitant la présidente de conformiste hypocrite, s'est mis à déclamer des vers de Hugo, en faisant remarquer que le procès des 68 en 2001 était aussi sur-réaliste que celui des communistes en 1901. Il a essayé d'enchaîner sur Jarry, la cour l'a fait taire.

Impossible d'amener les accusés sur les terrains vraiment sérieux : le chômage, la violence, l'agriculture, les retraites, l'abstention électorale, l'Europe, l'euro, l'éducation. On leur a quand même demandé ce qu'ils pensaient de la télévision. Silence. Du cinéma actuel. Silence. Du rock. Silence. De l'érotisme en cours. Lourd silence. La conviction que paraissent avoir ces individus de représenter une grande civilisation disparue est extravagante. Faut-il s'étonner de trouver parmi eux l'auteur tristement célèbre de « La France moisie », cet ignoble pamphlet contre notre beau pays ? « Vous êtes une sorte de Lucien Rebatet », lui a lancé le procureur (Rebatet est un auteur fasciste illisible d'ennui, mais l'accusé s'est fait remarquer autrefois par son apologie de l'inféct Céline). « Et vous un décombre », a répliqué l'enragé (ce mot est très offensant en chinois). « Vous régniez sur l'édition française ! », a continué le procureur ; « J'avoue qu'avec une revue trimestrielle sans publicité c'est plutôt très fort », a concédé l'accusé. « Vous vous repentez ? » « Non. » « Si ! » « Non ! »

Là-dessus, l'impénitent se met à chanter l'air célèbre sur ce thème du *Don Giovanni* de Mozart. Evacuation de la salle. Est-ce que Mozart, d'ailleurs, se repent d'avoir écrit cet opéra ? Est-ce tout à fait un hasard si la musique baroque a déferlé après la catastrophe de 68 ? N'y a-t-il pas là un complot élitiste supplémentaire contre l'identité française ? On voit que le tribunal a encore du travail devant lui. D'autant plus que de jeunes et jolies femmes envahissent maintenant le prétoire et saluent de loin les accusés en criant « Parité ! Parité ! », « Vive Paris ! », « Parité ! ». La repentance générale n'est pas pour demain, en somme.

Philippe Sollers pour *Le Monde*

Maladies imaginaires par Dégé



ON LES INSULTE, ILS SOURIENT

Pour qui se prennent-ils ? La vie humaine n'est-elle pas une immémoriale question de transmission ? Veulent-ils signifier par là qu'ils se situeraient dans une temporalité d'un autre ordre ? On les sent persuadés de détenir seuls le sens de leur aventure. Ils ne veulent pas rendre de comptes, l'autocritique semble leur être inconnue. A peine s'ils conviennent d'effectuer pour eux-mêmes « un inventaire permanent », en citant, de façon négligente, telle ou telle preuve de leur évolution, comme s'ils pouvaient changer leur nature qui est intrinsèquement perverse. Ils refusent ensuite de répondre aux questions, se dérober au débat, au dialogue, récusent leurs juges avec arrogance.

On a beau pointer du doigt leurs erreurs grossières, leurs actes désastreux, leurs écrits douteux, leur utopie criminelle, ils n'en démontrent pas, haussent les épaules, ricanent ou s'enferment dans un silence qu'ils doivent imaginer supérieur. On les insulte, ils sourient. On leur demande de s'expliquer, ils soupirent ou se lancent dans des improvisations sans rapport avec le sujet. Les psychiatres commis d'office à ces non-repentants réfractaires avancent l'hypothèse d'un autisme consécutif à une grande souffrance. Peut-être, mais alors pourquoi n'en conviennent-ils pas ? Qu'ils se plaignent, et ils peuvent espérer une réduction de peine ou un retour (certes peu rémunéré) dans la communauté nationale. Un livre, *Mon enfer 68*, serait bien venu, un témoignage utile.

RECTIFICATIFS

JEAN-GUY TALAMONI

Le leader de Corsica Nazione, Jean-Guy Talamoni, a indiqué, mercredi 28 mars, lors de son audition par la commission des lois de l'Assemblée nationale, au sujet de l'article 7 du projet de loi sur la Corse, qui sera en débat au mois de mai : « Je ne pense pas que le processus bloquera sur la langue. Mais si ça devait être le cas, franchement, ça en vaudrait la peine » (et non l'inverse, comme indiqué par erreur dans le titre de nos premières éditions du *Monde* du 30 mars).

MUNICIPALES

ARIÈGE

Jacques Carol, qui conduisait une liste que nous avions étiquetée « divers droite » à Foix, dans l'Ariège, nous demande de préciser que cette liste a été constituée « en dehors des partis politiques ».

EURE

Le nombre des sièges de conseillers municipaux attribués à l'issue du premier tour de l'élection municipale de Givors était erroné (*Le Monde* du 13 mars). La liste de la gauche plurielle, conduite par Marcel Larmanou (PC), a obtenu 27 sièges, celle de l'opposition, conduite par Fran-

çois Levé (RPR), 4, et la liste de Daniel Taramini (divers droite), 2.

ISÈRE

Le commentaire du second tour des élections municipales dans l'Isère comportait une erreur (*Le Monde* du 20 mars). La liste de l'opposition, conduite par le divers droite Max Micoud, a obtenu plus de trois points de plus que la liste de droite en 1995, et non « à peine un point de moins », comme il était indiqué par erreur.

NIÈVRE

Le commentaire relatif au second tour des élections municipales dans la Nièvre attribuait de manière infondée un « potentiel » électoral de 60 % des voix au maire socialiste sortant de Nevers, Didier Boulard (*Le Monde* du 20 mars). Ce chiffre agglomératif en effet son propre score du premier tour et celui de la liste de Lutte ouvrière (8,68 %) et les voix d'une liste divers, alors même que ces deux dernières n'ont pas appelé à voter pour M. Boulard au second tour. Il était donc faux d'écrire que « les 60 % attendus [en faveur de M. Boulard] ont fondu comme neige au soleil ».

SEINE-ET-MARNE

La liste conduite aux élections municipales à Lagny-sur-Marne par Patrice Pagny, réélu maire, et

que nous avions classée « divers droite » dans nos cahiers rendant compte des résultats les 13 et 20 mars, se voulait en réalité « indépendante des partis politiques ».

PARITÉ

Nous avons écrit, dans *Le Monde* du 27 mars, que les communes de plus de 3 500 habitants sont au nombre de 80 229. En fait, il fallait lire que 38 072 des 80 229 élus dans les villes de plus de 3 500 habitants, aux élections municipales des 11 et 18 mars, sont des femmes.

LYON

Le nombre des adjoints de Gérard Collomb à la mairie de Lyon sera bien de 21, comme indiqué dans le titre de l'article publié dans nos éditions du 27 mars, et non de 22, comme il était écrit par erreur dans la fiche technique qui l'accompagnait.

CANTONALES

CORSE-DU-SUD

Michel Polverelli, élu au premier tour dans le canton de Petreto-Bicchisano, est « divers » et non « divers droite », comme nous l'avons indiqué dans le commentaire de notre supplément sur les résultats du second tour aux élections cantonales (*Le Monde* du 21 mars).

ILLE-ET-VILAINE

Jean Taillandier, élu au second tour dans le canton de Saint-Aubin-du-Cormier, est membre du PRG, et non « divers gauche » comme indiqué (*Le Monde* du 21 mars). Le PRG dispose donc de 3 conseillers généraux dans ce département.

MANCHE

Contrairement à ce qui était indiqué dans notre cahier résultats des élections cantonales (*Le Monde* du 21 mars), Jean-François Le Grand (RPR), réélu au premier tour, n'est plus maire de Lessay.

HAUTS-DE-SEINE

Arnaud Jutier joue de malchance : ayant incorrectement étiqueté ce candidat socialiste dans le canton de Boulogne-Billancourt-Nord-Est dans notre cahier résultat du premier tour des élections cantonales (daté 14 mars), nous avons écorché son nom dans un rectificatif paru dans nos éditions du 17 mars. Qu'il veuille bien accepter nos excuses.

D'autre part, Gilles Catoire, réélu dans le canton de Clichy, a été indûment étiqueté PRG alors qu'il est socialiste. De ce fait, dans sa nouvelle composition, le conseil général des Hauts-de-Seine comprend 7 socialistes, et non 6, et aucun élu radical de gauche.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Fragile gauche plurielle

LIONEL JOSPIN persiste et signe : il n'y aura pas de « changement de cap » dans la politique gouvernementale, il n'y aura pas de tournant social ni de coup de barre à gauche au lendemain des élections municipales, même si celles-ci ont fait apparaître une désaffection d'une partie de l'électorat populaire à l'égard de la gauche. Tout au plus le premier ministre se dit-il prêt à quelques « ajustements » pour répondre à des « attentes fortes » en matière de précarité du travail, de logement et de pouvoir d'achat.

Lionel Jospin l'a dit le 27 mars devant le conseil national du PS : le gouvernement français est celui qui conduit, en Europe, la politique « la plus à gauche », une politique qui n'est en rien « sociale-libérale », contrairement à ce que soutiennent certains de ses adversaires. Il n'y a donc aucune raison d'en changer au moment où elle commence à donner de bons résultats : « une croissance forte, une baisse massive du chômage et des progrès sociaux ».

Si le fond ne change pas, en revanche le ton se durcit. Les suppressions d'emplois annoncées par Danone et Marks & Spencer permettent à Lionel Jospin de donner de la voix. Il comprend l'indignation des salariés, juge « inacceptable » la brutalité du groupe britannique - contre lequel va être lancée une enquête pour « délit d'entrave » - et attire l'attention du groupe français sur ses « responsabilités sociales et économiques ». Il veut montrer que la

gauche ne se résigne pas aux licenciements comme elle avait donné l'impression de le faire en 1999 dans l'affaire Michelin. Mais ses protestations ne vont guère au-delà des mots.

Donc, le premier ministre a entendu les « messages » des Français mais il ne dévient pas de sa route. Il peut faire valoir qu'aucun membre du gouvernement ne l'a demandé et que la gauche plurielle est unie autour de son projet. Il peut soutenir aussi que ces messages sont pluriels et qu'ils proviennent aussi bien des classes moyennes que des classes populaires, dont les demandes ne sont pas nécessairement convergentes.

Le problème est que, en dehors du gouvernement, ses alliés ne paraissent pas sensibles à ces explications. Après Jean-Pierre Chevènement, qui a regretté, au lendemain du scrutin, que la majorité en fasse « beaucoup trop pour les salaires », Robert Hue, pour le PCF, et Noël Mamère, pour les Verts, pour une fois d'accord, ont jugé insuffisants les engagements pris par le premier ministre : l'un et l'autre ont appelé à des actions beaucoup plus fortes.

Soumis ainsi à la surenchère de ses partenaires, dont on devine qu'elle ne se relâchera pas dans les prochains mois, le premier ministre se trouve dans une position inconfortable. Il a rappelé, il y a quelques jours, les « fragilités » de la gauche plurielle, mais il a réaffirmé aussi sa volonté de « la faire vivre » : il est vrai qu'il n'a pas d'autre choix.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royonnet
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jaraud (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Essence meilleure mais plus chère

LA FABRICATION des super-carburants constitués exclusivement de produits pétroliers a été suspendue il y a deux mois, les automobilistes le savent, à cause de la pénurie en plomb tétraéthyle. La quantité disponible de ce composé organo-métallique, que l'on incorpore aux essences de pétrole comme antidétonant, était réservée au relèvement de l'indice d'octane du carburant auto ; et elle était si réduite par rapport à nos besoins que l'administration dut tolérer en février et en mars la vente de carburants pétroliers purs, dont l'indice était inférieur de quelques points au chiffre, précédemment imposé, de 71.

Une amélioration étant surveillée dans notre approvisionnement en plomb tétraéthyle, les automobilistes vont prochainement trouver de nouveau dans

tous les postes de distribution (les citernes de quelques stations-service en sont déjà garnies) de l'essence ordinaire à 71 minimum d'indice d'octane. L'effet de cette bonne nouvelle a hélas été neutralisé par une hausse de 1,50 franc au litre en moyenne (variable, on le sait, suivant les zones de vente) sur le prix de l'essence. La coïncidence des deux événements a pu inciter les consommateurs à les relier.

Mais le *Bulletin officiel des services des prix* fait état dans le calcul du nouveau barème de la révision mensuelle suivant les variations des prix mondiaux des produits pétroliers et des frets maritimes. Les prix du supercarburant suivent bien entendu le mouvement de hausse en respectant l'écart maximum de 3 francs avec l'essence ordinaire.

(3 avril 1951.)

Le Monde SUR TOUTS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

FINANCE ● LES CONSEILS DE SURVEILLANCE d'Allianz et de la Dresdner Bank, qui se sont réunis samedi 31 mars et dimanche 1^{er} avril, ont validé le projet de rachat de la

troisième banque allemande par le premier assureur européen. Allianz lancera une offre publique d'achat amicale sur Dresdner. ● EN ÉCHANGÉ DE LA PARTICIPATION de Munich

Ré dans la Dresdner, Allianz lui cède ses titres HypoVereinsbank, favorisant ainsi la naissance d'un deuxième géant financier allemand. ● CETTE DOUBLE OPÉRATION est perçue

comme une évolution majeure du capitalisme rhénan. ● FORTEMENT RESSSENTIE À FRANCFORT, l'onde de choc provoquée par ce mariage d'un assureur et d'un banquier est déjà

sensible hors d'Allemagne. Elle remet au goût du jour le concept de bancassurance, même si certains groupes financiers, français notamment, y sont toujours réticents.

L'Allemagne remet la bancassurance au goût du jour

Le lancement d'une offre publique d'achat de l'assureur Allianz sur la Dresdner Bank a été confirmé, lundi 2 avril, par les deux établissements. Fort d'une capitalisation boursière de plus de 100 milliards d'euros, ce géant bouscule la finance européenne

PLUS QUE JAMAIS, la finance européenne se scinde en deux camps : d'un côté ceux qui se rallient au modèle de la bancassurance, de l'autre, ceux qui restent sceptiques face à cette organisation, consistant à fusionner au sein d'un même groupe une compagnie d'assurance et une banque. Les partisans historiques de la bancassurance sont bien connus. Il s'agissait jusqu'à présent surtout de groupes centrés sur un marché national assez étroit, comme les belgo-néerlandais ING ou Fortis, ou encore le groupe portugais constitué autour de la banque Banco comercial portuges (BCP). Ils ont été rejoints fin 1997 par le Crédit suisse, qui a fusionné avec l'assureur helvétique Winterthur, et en 1999 par le britannique Lloyds TSB, qui a racheté la mutuelle écossaise Scottish Widows. Avec la décision d'Allianz de prendre le contrôle total de Dresdner Bank, deux groupes majeurs rejoignent cette famille : l'ensemble Allianz-Dresdner, mais aussi le groupe formé par le réassureur Munich Ré, sa filiale d'assurance directe Ergo (née en 1997 du rapprochement des com-

pagnies d'assurances Hamburg Mannheimer et Victoria) et la banque bavaroise HypoVereinsBank (HVB), dont Munich Ré contrôlera 25,9 %.

POUR DÉFENDRE LEUR MODÈLE

Plus qu'il n'a été moteur, Munich Ré a habilement tiré profit de l'opération Allianz-Dresdner pour s'affirmer comme le deuxième pôle financier en Allemagne. En même temps qu'il élargit son assise sur HVB, Munich Ré accroît son emprise sur sa filiale d'assurance Ergo, en passant de 63 % à 95 %, en lançant une offre publique d'achat, à raison d'une action Munich Ré pour deux actions Ergo plus une soule de 18 euros. Parallèlement, HVB renforce ses accords de distribution avec les filiales d'Ergo, dénonçant ceux qu'elle avait avec Allianz. Si Munich Ré n'est pas opposé à augmenter sa participation dans HVB, il affirme aujourd'hui ne pas vouloir en prendre la majorité. Mais pour combien de temps ?

Pour défendre leur modèle d'organisation, ces groupes ne manquent pas d'arguments. Ils peuvent

Deux nouveaux géants boursiers		
CAPITALISATIONS DES DIX PREMIERS GROUPES FINANCIERS EUROPÉENS en milliards d'euros		
1	HSBC	Roy.-Uni 125,95
2	ALLIANZ + DRESDNER BANK	Allemagne 108,81
3	MUNICH RÉ + HYPOVEREINSBANK	Allemagne 92,94
4	ING	Pays-Bas 73,24
5	UBS	Suisse 69,61
6	RBoS	Roy.-Uni 69,06
7	LLOYDS TSB	Roy.-Uni 62,41
8	CRÉDIT SUISSE GROUP	Suisse 59,69
9	BARCLAYS	Roy.-Uni 58,81
10	AXA	France 53,93

se targuer d'avoir été suivis par l'une des figures les plus inspirées de la finance américaine, Sandy Weill, qui, en rapprochant la banque commerciale Citibank, la banque d'investissement Salomon Smith Barney et la compagnie d'assurances Travelers, développe ce

modèle à l'échelle mondiale. Ce groupe, toujours à l'affût, s'intéresserait à American Express, dont l'action a gagné 7 % vendredi 30 mars à New York. Ce rapprochement serait la deuxième plus grosse opération jamais réalisée dans le secteur financier aux Etats-Unis, après l'alliance

Travelers-Citibank. Au stade actuel, il ne s'agit que de rumeurs.

A l'inverse, il n'est pas certain que Deutsche Bank ou les autres grands groupes européens, comme l'assureur français Axa, qui vont être amenés à préciser leur stratégie, suivent ce modèle sans distance. Rolf Breuer, président du directoire de la Deutsche Bank, pourrait être tenté d'accélérer ses discussions avec Axa, frère ennemi d'Allianz. Opposé au concept de bancassurance, l'assureur français reste un ardent défenseur de l'« architecture ouverte », qui combine les usines d'un côté et les réseaux de distribution de l'autre. Axa n'apprécie guère que son concurrent allemand pèse plus de deux fois plus que lui en Bourse, mais il ne devrait pas pour autant modifier sa stratégie.

LIMITES FRANÇAISES

Axa comme Deutsche Bank ont toujours été partisans de diversifier leurs réseaux de distribution, mais ces groupes restent convaincus que la spécialisation de chacun sur son savoir-faire, en particulier en matière de gestion et de contrôle des risques, est essentielle et reste le gage de la meilleure rentabilité possible. La naissance d'un géant de la bancassurance en France s'est toujours heurtée à cette limite. La seule tentative réelle a été le rapprochement du GAN et du CIC, au sein d'un groupe qui a fini par éclater. Les autres se sont contentés d'opéra-

tions plus ciblées : des accords de distribution, parfois accompagnés d'un échange, toujours minoritaire, de participations, ou la constitution de filiales internes.

Les liens entre BNP Paribas et Axa, ou même ceux du Crédit lyonnais avec le groupe Allianz-AGF, sont de cette nature. L'opération Allianz-Dresdner les remettra-t-elle en cause ? Pour l'heure, rien n'est moins sûr. En ce qui concerne le Crédit lyonnais, l'apparition de nouveaux poids lourds allemands en termes de capitalisation boursière pousse plutôt Bercy à défendre une solution française. Avec 10 % du capital du Lyonnais, l'Etat détient une carte majeure et le ministère de l'économie n'hésite pas à réaffirmer que le Crédit agricole (qui détient 10 % de la banque depuis sa privatisation) a vocation à être et demeurer un partenaire essentiel du Crédit lyonnais. Allianz et Dresdner, qui, à eux deux, contrôlent près de 10 % de la banque, devront composer avec la banque verte s'ils veulent continuer à utiliser les agences du Lyonnais pour distribuer leurs produits. Jean Peyrelevade, le pdg du Lyonnais, fera tout pour organiser l'équilibre de ses deux grands actionnaires. Mais à l'image de la réorganisation des participations qui vient d'être décidée en Allemagne, une clarification devra avoir lieu dans tous les pays d'Europe.

Sophie Fay et Pascale Santi

Allianz donne des gages pour absorber la Dresdner Bank en douceur

FRANCFORT

de notre correspondant

Après des semaines de discrètes négociations, Henning Schulte-Noelle, président du directoire de l'assureur Allianz, et Bernd Fahrholz, son homologue de la Dresdner Bank, sont sortis de l'ombre lundi 2 avril pour présenter le mariage de leurs deux groupes. Les deux hommes ont mis un point d'honneur à dévoiler cette fusion depuis le siège de Dresdner, à Francfort, et non pas depuis Munich. Allianz et Dresdner, qui avaient confirmé jeudi 29 mars être en pourparlers, projettent d'« unir leurs forces pour se concentrer à l'avenir sur les trois métiers de l'assurance, de la gestion d'actifs et de la banque ».

Fort d'environ 170 000 salariés, le nouvel ensemble revendique « plus de vingt millions de clients » en Allemagne. Sa capitalisation boursière dépasserait 108 milliards d'euros, le plaçant au deuxième rang des groupes financiers européens, derrière le britannique HSBC. En gestion d'actifs, Allianz-Dresdner se hissera dans les premières places mondiales, avec une somme de fonds gérés de l'ordre de 1 000 milliards d'euros.

Pendant le week-end, d'ultimes tractations et la réunion des conseils de surveillance des deux groupes ont permis d'arrêter les modalités boursières de l'opération.

Allianz lance une offre publique d'achat sur la troisième banque allemande. Il lui en coûtera 23,4 milliards d'euros pour acquérir près de 80 % du capital qu'elle ne détient pas encore. Le conseil de surveillance de Dresdner a recommandé dimanche aux actionnaires d'accepter la proposition. Ils recevront, pour dix actions Dresdner, une action Allianz et une prime en liquide de 200 euros. Cette OPA amicale valorise le titre Dresdner à 53,13 euros, soit 15 % de plus que son cours du 27 mars, l'avant-veille de la confirmation des pourparlers.

PARTICIPATIONS RÉAMÉNAGÉES

Cette offre s'accompagne d'un réaménagement des liens entre Allianz et ses partenaires traditionnels. La compagnie d'assurance vend ainsi au réassureur Munich

Ré sa participation au capital de la deuxième banque allemande, HypoVereinsbank (13,7 %). Munich Ré en contrôlera à terme près de 26 %. En échange, il cède à Allianz ses titres Dresdner (environ 5 % du capital). Les assureurs munichois vont aller plus loin dans l'allègement de leurs liens. Les participations croisées tissées entre les deux maisons, fondées au XIX^e siècle par le même homme, devraient être ramenées à 20 % en 2003. Allianz, enfin, va reprendre dès 2002 les 40 % détenus par Munich Ré dans une société d'assurance-vie commune, Allianz Lebensversicherung.

Élément essentiel pour la Dresdner Bank, ses activités de banque d'investissement, de banque de marché et de conseil, regroupées au sein de Dresdner Kleinwort Wasserstein (DKW), doivent en princi-

pe rester intégrées au nouvel ensemble. En 2000, c'est le sort de cette entité qui avait conduit à la rupture des fiançailles avec la Deutsche Bank, la Dresdner ayant refusé d'assister à la vente de ce pôle constitué à coups de milliards de marks d'investissements. Selon le communiqué des deux groupes, DKW sera introduite en Bourse « dans les prochaines années », c'est-à-dire d'ici deux à trois ans, ses salariés pouvant prendre une participation au capital. Cette division devrait jouir d'une grande autonomie.

Au terme de cette vaste opération, si elle réussit, trois hauts dirigeants de la banque devraient rejoindre le directoire de la compagnie d'assurance. Le patron de la Dresdner, Bernd Fahrholz, qui avait pris les commandes après l'échec de la fusion avec Deutsche Bank, voilà près d'un an, sera nommé vice-président d'Allianz. Il sera accompagné au directoire par Leonhard Fischer, le jeune responsable des activités d'investissement de la banque, et par Horst Müller, en charge de la gestion des risques. Ces trois personnalités rejoindront un autre architecte du rapprochement, Paul Achleitner, le directeur financier de l'assureur, qui espère cette fois avoir mis toutes les chances du côté d'Allianz.

Philippe Ricard

Des syndicats favorables à l'opération

Le responsable du comité d'entreprise de Dresdner Bank, Peter Haimerl, se dit confiant après l'annonce du mariage de sa banque avec Allianz. Il a déclaré au *Frankfurter Allgemeine Sonntagszeitung* du dimanche 1^{er} avril : « Selon les informations dont je dispose actuellement, je suis convaincu que les craintes concernant les emplois sont injustifiées. » Pour Dresdner, ce mariage peut « au contraire être une chance de maintenir peut-être des emplois qui devaient, selon les anciens projets du directoire, être supprimés ». La suppression de 5 000 emplois (environ un sur dix) et la fermeture de 300 agences en Allemagne étaient prévues. « Si Allianz veut une distribution forte, elle ne peut pas réduire [autant] le réseau d'agences », estime M. Haimerl, qui ne s'attend « pas à court terme » à un éventuel démantèlement de Dresdner.

Le capitalisme rhénan change, mais il n'est pas mort

FRANCFORT

de notre correspondant

Dans quelques années, que restera-t-il du capitalisme rhénan ? Au rythme où s'enchaînent les évé-

ANALYSE

Rares ici sont les chefs d'entreprise qui ne jurent que par leurs actionnaires

ments, la question mérite d'être posée. Et la réponse qui s'impose à première vue pourrait être : « Pas grand-chose. » La spectaculaire fusion entre Allianz et Dresdner, « c'est aussi l'enterrement de la Deutschland AG », entend-on ces temps-ci à Berlin, Munich ou Francfort. Sous la pression de la mondialisation et de l'intégration européenne, l'Allemagne semble surtout vouloir sauver ce qui peut l'être. Elle s'inspire du modèle anglo-saxon, mais sans renier les recettes qui ont permis le miracle de l'après-guerre.

Le mariage Allianz-Dresdner ris-

que, certes, d'avoir des conséquences considérables sur les liens étroits tissés entre les grands noms de la finance et de l'industrie. Pour mettre la main sur la Dresdner Bank, Allianz donne un grand coup de pied à la « Deutschland AG », ce système de liens capitalistiques doublé d'un réseau étroit de relations personnelles qui caractérise le tissu économique allemand. Les principaux établissements financiers allemands ont entrepris depuis quelques années un réaménagement de leurs vastes portefeuilles de participations. Ces réserves représentent encore un pactole considérable - entre 13 et 15 milliards d'euros pour la Deutsche Bank et la Dresdner Bank. Elles atteindraient entre 50 et 60 milliards d'euros chez Allianz : l'assureur est présent, entre autres, au capital du géant de l'énergie RWE, des pharmaciens BASF et Schering, du constructeur automobile DaimlerChrysler, du distributeur Karstadt. Les uns et les autres ont déjà commencé à céder leur patrimoine. Ce mouvement historique est d'ores et déjà conforté par l'en-

trée en vigueur, en janvier 2002, de la réforme fiscale qui doit exonérer les plus-values tirées de la cession de participations industrielles. Ces dernières étaient auparavant taxées à hauteur de 50 %, un obstacle au changement longtemps mis en avant par les milieux d'affaires.

Mais qu'on ne s'y trompe pas : il ne s'agit pas de tout brader dans le seul objectif de casser le modèle rhénan. Les cessions seront menées pas à pas, selon la bonne santé des marchés boursiers. La cagnotte ainsi dédagée doit, en général, être réinvestie dans des activités plus stratégiques. « Ce processus de déclin de la Deutschland AG, via la vente des actifs non stratégiques, ne va pas prendre trois mois, ni dix ans, mais environ deux ou trois ans », prédit un expert du secteur bancaire.

L'enterrement de la Deutschland AG, malgré ses ratés, survient « à l'allemande » : la plupart du temps sans effusion de sang et dans le consensus. Henning Schulte-Noelle, président du directoire d'Allianz, et son bras droit, Paul Achleitner, un ancien de la banque

d'affaires Goldman Sachs, discutent à l'amiable, en secret et depuis plusieurs semaines, avec les dirigeants de la Dresdner Bank. Laisse sur la touche, le patron de la Deutsche Bank, Rolf Breuer, dont l'établissement est encore étroitement lié à Allianz, a été, selon ses dires, « informé par avance ». Les méthodes anglo-saxonnes ne s'imposent pas du jour au lendemain : ainsi, le patron de DaimlerChrysler, Jürgen Schrempf, malgré les multiples déboires rencontrés après la fusion des deux enseignes automobiles, a-t-il obtenu un répit pour assainir le nouveau groupe, alors que, outre-Atlantique, il aurait dû démissionner.

MODERNISER LA COGESTION

En parallèle, les pouvoirs publics - et c'est une des caractéristiques essentielles du gouvernement rouge-vert de Gerhard Schröder - cherchent à accompagner cette mutation. La réforme fiscale est le meilleur exemple de cette attitude, à l'avantage des milieux d'affaires. La réforme en cours d'un autre pilier du modèle rhénan, la coges-

tion, illustre les efforts déployés pour le moderniser. Cette fois, le gouvernement donne des gages aux syndicats, dont l'influence demeure déterminante, même si elle a tendance à s'éroder. De même, le gouvernement cherche à moderniser la loi sur les prises de contrôle, pour faire en sorte que les fleurons de l'industrie allemande ne connaissent pas tous le sort de Mannesmann, racheté voilà tout juste un an par le groupe de télécommunications britannique Vodafone au terme d'une bataille boursière mémorable.

Malgré l'incontestable montée en puissance du concept de « création de valeur », les milieux d'affaires eux-mêmes restent fidèles aux anciennes « valeurs ». Très rares sont, outre-Rhin, les chefs d'entreprise qui ne jurent que par leurs actionnaires. Clients, mais aussi salariés, continuent d'être soignés : l'annonce de plans sociaux à la hussarde n'est pas pour demain, tant le dialogue au sein même des entreprises, très structuré, demeure consensuel. Dans une récente interview au *Manager Magazin*, Rein-

hard Mohn, le patriarche de Bertelsmann, figure emblématique du miracle économique, résumait ainsi les changements en cours : « Les marchés financiers jugent l'évolution de nos affaires d'une manière qui n'est pas celle du conseil de surveillance. (...) La création de valeur est un instrument de mesure, une échelle, mais pas un objectif. » Une opinion qui reste dominante en Allemagne.

Philippe Ricard



Location Longue Durée
01 55 20 66 64

SAirGroup affiche des pertes record et donne deux mois à Air Littoral pour trouver un repreneur

Le sort d'AOM et d'Air Liberté sera connu le 25 avril

Mario Corti, nouveau président du groupe suisse SAirGroup, maison mère de Swissair devait dévoiler, lundi 2 avril, en fin de matinée à Zurich, les

grandes lignes du plan de restructuration qu'il compte appliquer au groupe helvète. Une réduction drastique de la voilure du transporteur suisse

s'impose pour un retour à l'équilibre. La décision sur le devenir du pôle français AOM, Air Liberté et Air Littoral n'interviendra que le 25 avril.

MARIO CORTI, nouveau président de SAirGroup va avoir fort à faire. Celui qui se présente comme l'« homme du futur du groupe suisse », va quand même devoir se pencher sur le passé. Lundi 2 avril, M. Corti a annoncé des pertes historiques. Sur l'exercice 2000, les pertes nettes du groupe s'élevèrent à 2,88 milliards de francs suisses soit 1,89 milliard d'euros. L'exercice précédent s'était soldé par un bénéfice de 273 millions de francs suisses.

Ce résultat catastrophique s'explique « en grande partie par l'impact néfaste de la plupart des participations dans les compagnies aériennes à l'étranger surtout en France, en Belgique et en Allemagne », note le communiqué de SAirGroup. Selon la direction, les résultats des participations, les régularisations des emprunts, les provisions pour frais de restructuration, la dépréciation du patrimoine et les obligations contractuelles ont grevé les comptes de l'entreprise d'un montant de 3,72 milliards de francs suisses (2,44 milliards d'euros). Tous ces problèmes ont été aggravés par la conjoncture (flambée des prix du carburant, dollar élevé et surcapacités) qui ne permet pas de répercuter les surcoûts sur les prix.

Sabena a réalisé une perte de 325 millions d'euros. La compagnie belge, qui n'a été bénéficiaire qu'une fois en quarante ans, vient d'être recapitalisée. En avril, SAirGroup et l'Etat belge ont signé un accord qui prévoit la montée du holding suisse à 85 % dans le capital de Sabena d'ici à fin 2001 après le versement de 150 millions d'euros par le groupe suisse. Le groupe annoncera cet été ce qu'il entend faire de sa participation.

La situation n'est pas plus réjouissante pour le pôle aérien français : les recettes des trois transporteurs

AOM, Air Liberté et Air Littoral sont toutes en deçà des objectifs. Comme le relève le groupe suisse, cette situation a « entraîné des pertes avant frais de restructuration et corrections de valeur d'un montant de 600 millions de francs suisses » (soit 393,3 millions d'euros). Un comité central extraordinaire est prévu le jeudi 5 avril mais les décisions ne seront rendues publiques que le 25 avril. Néanmoins, M. Corti a annoncé que le groupe cessait « dès ce jour » de financer Air Littoral, estimant que la compagnie basée à Montpellier « disposait de deux mois de trésorerie ». Implicitement, cela revient à accorder deux mois de sursis à Air Littoral qui emploie un millier de salariés.

En Allemagne, LTU, « ce puits sans fond », comme le qualifiait Philippe Bruggisser, ancien patron de Swissair, s'inscrit également dans cette longue énumération d'entreprises perdantes. La compagnie de charters allemande est en pleine restructuration et vient d'engager un partenariat stratégique avec le distributeur allemand REWE pour

la distribution de produits touristiques. Mais ces mesures n'ont pas permis d'éviter une perte nette de 224 millions d'euros. Les autres compagnies, dans lesquelles, le SAirGroup a également des participations comme la polonaise Lot ou la sud-africaine South African Airways ont connu une « année propice » précise le groupe sans donner de chiffres.

VENTE DE LA FILIALE HÔTELIÈRE

Les trois compagnies aériennes suisses ont également vécu une mauvaise année. Swissair a accusé un déficit d'exploitation de 195 millions de francs suisses, Crossair un résultat d'exploitation « proche de seuil de rentabilité (après une perte de 20 millions de francs suisses en 1999), et Balair une perte de 25 millions de francs suisses ». Tous ces revers, note Swissair, sont essentiellement imputables à l'alourdissement considérable de la facture pétrolière. Rien que pour Swissair, les surcoûts de kérosène sont estimés à 270 millions de francs suisses soit 56 % de plus qu'en 1999 et

Un symbole de l'identité helvétique

● **Historique** : Swissair est créée en 1931 à la suite de la fusion de Balair et Ad Astra. En 1947, l'entreprise devient le transporteur national helvète. En 1997, à l'arrivée de Philippe Bruggisser aux commandes, la compagnie aérienne se réorganise en filiales et prend l'appellation de SAirGroup. Le groupe emploie environ 68 500 salariés.

● **Activités** : transport aérien de passagers et de fret (Swiss Air, Crossair, Sabena, Air Littoral, AOM...); services de maintenance aérienne (SAirServices); services

de logistique (SAirLogistics); restauration collective et hôtellerie (SAirRelations). Autour de SAirGroup s'est formée l'alliance Qualiflyer Group qui comprend onze compagnies aériennes (Austrian Airlines, TAP Portugal, Turkish Airlines, Lauda Air et Tyrolean Airlines...)

● **Actionariat** : banques et assurances (23,1 %); institutions publiques (12 %); fonds de pension (12,4 %); entreprises industrielles (7,8 %); investisseurs privés (18 %); compagnies aériennes partenaires (1 %).

La Suède reproche à Ericsson son ingratitude

Le gouvernement demande des comptes après la suppression de 2 100 emplois

STOCKHOLM

correspondance

« Ericsson a eu besoin de la Suède. Aujourd'hui, la Suède a besoin d'Ericsson. » Les 4 000 actionnaires venus assister, mercredi 28 mars, à l'assemblée générale annuelle de l'équipementier suédois, au Globen Arena de Stockholm, applaudissent Peder Boström, délégué du syndicat Metall de l'industrie. Au nom des 2 100 salariés des unités suédoises de production de Kumla et Linköping, qui ont appris, la veille, qu'ils allaient être licenciés, il vient d'exiger de la direction qu'elle s'engage à « trouver d'autres solutions ». Avant lui, le président de l'Association des petits porteurs, Lars-Erik Forsgårdh, avait réclaté, en vain, que l'on remette aux chaînes de télévision une copie des enregistrements vidéo des débats. « Ericsson, avait-il expliqué, c'est la propriété de tous les Suédois. »

De fait, quand Ericsson éternue, c'est toute la Suède qui s'enrhume. Fondé en 1887, l'équipementier compte pour 15 % des exportations du pays et pour un quart de la capitalisation de la Bourse de Stockholm. En Suède, il emploie directement près de 50 000 personnes, soit la moitié de ses effectifs mondiaux. Au total, plus de 600 000 Suédois détiennent des titres Ericsson.

« UNE RESPONSABILITÉ MORALE »

Aussi un vent de panique s'est-il mis à souffler sur le royaume après l'annonce de pertes de 2,61 milliards d'euros en 2000 sur l'exploitation des téléphones portables, suivie, fin janvier, de prévisions catastrophiques pour le premier trimestre 2001, puis, en février, de la décision de sous-traiter la production de téléphones portables à l'américain Flextronics. La suppression de 3 300 emplois, dont 2 100 en Suède et 1 200 en Grande-Bretagne, dans le cadre d'un programme de réduction des coûts réévalué à 3,8 milliards d'euros, a été perçue par les marchés comme la volonté de la direction de prendre

le taureau par les cornes. Mais elle a suscité l'amertume et la colère d'une large frange de l'opinion publique, pour laquelle les salariés licenciés et les petits porteurs payent aujourd'hui les mauvais choix stratégiques – notamment dans les produits de grande consommation – du PDG d'Ericsson, Kurt Hellström, et du président de son conseil d'administration, Lars Ramqvist.

Face à l'ampleur du mécontentement, abondamment relayé par la presse, le ministre de l'économie, Björn Rosengren, a chargé Hans Karlsson, un ancien cadre de la puissante Confédération syndicale LO, de limiter l'impact social des restructurations et de s'assurer qu'Ericsson « prendra ses responsabilités ».

« Ericsson est un symbole national. A cet égard, il porte une responsabilité morale. La réduction du personnel des usines de Kumla et de Linköping a entamé la confiance des Suédois dans l'avenir », estime Hans Karlsson. Tous croyaient en la nouvelle « Silicon Valley », le pôle technologique de Kista, près de Stockholm, où des centaines d'ingénieurs et de techniciens développent les futurs produits du groupe...

Ericsson fait-il les frais du ralentissement de la conjoncture américaine, comme le pense Kurt Hellström, ou est-il plus durablement victime du succès de son concurrent finlandais Nokia, numéro un mondial incontesté des ventes de téléphones portables, avec près de 30 % de parts de marché au niveau mondial, contre 10 % pour le suédois ?

Les produits de grande consommation constituent le maillon faible d'Ericsson. Selon la Deutsche Bank, les pertes d'exploitation des téléphones portables pourraient atteindre 800 millions d'euros en 2001, soit 13 % de moins que les dernières prévisions. Kurt Hellström assure que son entreprise va gagner des parts de marché dès cette année et n'exclut pas « une alliance stratégique » avec un parte-

naire – sans doute asiatique, peut-être le japonais Sony.

M. Hellström, qui avait déjà dû lancer un avertissement sur résultats en janvier, a été contraint de récidiver mercredi, devant ses actionnaires, en révisant à la baisse ses prévisions sur le marché des équipements en téléphonie mobile pour 2001. « La croissance du marché mondial pourrait être inférieure de moitié » à aux prévisions antérieures, a-t-il déclaré : « Elle devrait se situer entre 8 % et 10 % ». Ericsson conserve toutefois sa position de leader mondial dans les équipements et revendique vingt-sept contrats de réseaux de téléphonie mobile à la norme UMTS, loin devant le canadien Nortel. Ces bonnes performances n'apparaîtront pas immédiatement dans les comptes du suédois, les opérateurs ayant différé leurs investissements en raison des incertitudes liées au comportement des consommateurs face à l'Internet mobile.

SOUTIEN DES ACTIONNAIRES

Même s'il n'a pas annoncé le rapatriement tant espéré du siège d'Ericsson de Londres à Stockholm – un geste qui pourrait contribuer à réconcilier les Suédois avec l'entreprise –, Kurt Hellström garde le soutien de ses actionnaires historiques. Les sociétés financières Industrivärden et Investor (famille Wallenberg), qui détiennent la majorité des droits de vote malgré une participation minoritaire (respectivement de 2,4 % et 4,8 %), ont réitéré leur confiance à la direction de l'entreprise.

Le 20 avril, Ericsson publiera ses résultats pour le premier trimestre. Kurt Hellström détaillera le programme de réduction des coûts d'exploitation de l'entreprise et son volet social. Avec la cession de sa participation dans Juniper – un fournisseur américain d'accès à Internet –, Ericsson devrait « probablement » annoncer, selon son PDG, un bénéfice au premier trimestre.

Boris Lévy

Philips étudie son retrait de la téléphonie mobile

LE GÉANT néerlandais de l'électronique grand public cherche à se désengager de son activité de téléphonie mobile. C'est ce qu'a déclaré Gérard Kleisterlee, qui prendra la tête de l'entreprise néerlandaise dans un mois, en remplacement de Cor Boonstra. Philips, qui a fait une entrée tardive sur ce marché, a tout d'abord affichés des objectifs ambitieux, annonçant vouloir devenir très vite l'un des trois premiers fournisseurs mondiaux.

Après une alliance avortée avec l'américain Lucent, le groupe néerlandais a des difficultés à remplir ses objectifs. D'autant qu'il a été frappé de plein fouet par le ralentissement de la croissance en Europe à la fin 2000. Résultat : il n'a vendu que 13 millions de téléphones mobiles l'an dernier contre les 18 millions attendus, et cette activité n'est toujours pas rentable. L'usine du Mans (Sarthe), qui produit l'essentiel des téléphones mobiles du groupe, est actuellement touchée par des mesures de chômage technique. A la recherche d'un partenaire, Philips a mené des négociations avec le coréen LG, mais elles ont échoué en janvier. Le groupe reste donc en quête d'un partenaire, faute de quoi il pourrait envisager une cession pure et simple.

Bolloré vend 75 % de Tobaccor et poursuit sa sortie du tabac

APRÈS AVOIR CÉDÉ à l'été 2000 sa branche papier à cigarettes (OCB) et sa participation de 5 % dans la Seita, fusionnée depuis avec l'espagnole Tabacalera pour donner naissance à Altadis, le groupe Bolloré poursuit sa sortie du tabac. Il a annoncé, lundi 2 avril, la vente de 75 % de sa société Tobaccor, fabricant de cigarettes en Afrique et en Asie sous ses marques propres (Bastos, Excellence, Viking) mais aussi sous licence (Marlboro, Philip Morris...), au groupe britannique Imperial Tobacco, pour 1,9 milliard de francs. Tobaccor réalise 1,6 milliard de chiffre d'affaires et 20 % de marge nette. Pour Vincent Bolloré, cette cession se traduit par une plus-value de 1,3 milliard de francs. Son groupe conserve, pour l'instant, 25 % du capital de Tobaccor afin d'assurer la transition. Imperial Tobacco dispose d'un droit de préemption prioritaire sur cette participation. Au total, la sortie de toute l'activité tabac aura rapporté à l'homme d'affaires 5 milliards de francs.

Suzuki va fournir des mini-voitures à Nissan

LE CONSTRUCTEUR automobile japonais Suzuki va fournir des mini-voitures à son compatriote Nissan. Les deux groupes ont signé, lundi 2 avril, un accord de partenariat, qui porte sur un volume de 36 000 voitures par an à partir de 2002. Suzuki est le leader japonais des véhicules de moins de 600 cm³, tandis que Nissan était absent de ce segment, qui représente 30 % des immatriculations dans l'archipel. Nissan, dont le français Renault détient 36,8 % du capital, voit ses parts de marché reculer depuis près de 26 ans au Japon. « Pour croître, nous devons être compétitifs dans tous les segments. Nous avons pris cette décision après une analyse attentive du marché et de la rentabilité », a indiqué Carlos Ghosn, le patron de Nissan, dans un communiqué. « En travaillant en partenariat avec le leader du segment, j'ai confiance dans le succès de ce projet commun », a-t-il ajouté.

François Bostnavar

Renault est confronté à des tensions sociales dans les usines roumaines de sa filiale Dacia

BUCAREST

de notre correspondant

La rangée de HLM est attachée tel un cordon ombilical à l'usine roumaine d'automobiles Dacia, intégrée dans le groupe Renault depuis un an et demi. Au pied des Carpates, dans ce site industriel digne de Germinal, Renault projette de construire d'ici 2004 une voiture aux performances occidentales, vendue au prix de 5 000 euros.

Destiné aux marchés émergents, le modèle W90 devrait révolutionner le rapport qualité-prix et conquérir les marchés des pays de l'Europe centrale et orientale, de la Russie, du Maghreb, de la Chine et de l'Amérique latine. Environ 4 millions d'exemplaires sont projetés jusqu'en 2010. A partir de 2005, une partie importante de la production de la future W90 sera délocalisée en Russie.

Pourtant, l'ambition du groupe français se heurte à un certain nombre d'obstacles. Malgré les 356 millions d'euros que Renault va débiter jusqu'en 2004 pour améliorer la Dacia, les risques du projet sont considérables. D'abord, le volet social du projet reste explosif. Environ 11 000 des 27 500 employés de l'entreprise devront quitter l'usine d'ici 2004. Ce n'est que tout récemment que Renault a fait appel à un bureau de consultants parisiens chargés de mettre en œuvre un programme de reconversion professionnelle. Son intention est d'attirer des crédits non remboursables réservés par la Commission européenne à la Roumanie afin de créer de nouveaux emplois. Quant aux autorités locales, cette préoccupation ne donne lieu qu'à un discours de circonstance.

« L'état de grâce avec Renault est terminé », déclare le vice-président du syndicat de Dacia, Ion Iordache. A partir de la mi-avril, nous sommes prêts à déclencher une grève si nous n'obtenons pas une augmentation de salaire immédiate. » Les salaires que Renault verse à ses employés roumains ne font

effectivement pas rêver. Avec un revenu moyen de 700 francs par mois, Dacia se situe au niveau de la moyenne nationale. « Renault a amélioré nos conditions de travail, témoigne un ouvrier. Je travaille plus et suis mieux organisé, mais mon salaire est le même. Nous sommes à bout de souffle, mais nous avons peur de parler parce que nous sommes terrorisés par la menace de licenciement. »

MALADIES PROFESSIONNELLES

Certes, le visage de Dacia a changé depuis l'arrivée du groupe français. Les investissements dans l'infrastructure et dans la technologie de l'usine ont rendu l'entreprise plus performante. Néanmoins, malgré un grand nombre d'accidents, le cabinet médical de l'entreprise ne dispose toujours pas d'équipements pour les interventions d'urgence. Les quatre ambulances improvisées dans des Dacia break font plutôt office de taxi jusqu'à l'hôpital de Pitesti, ville située à une quinzaine de kilomètres de l'usine. « Rien que pour avoir un état des lieux de la santé des gens dans l'entreprise, il faut compter deux à trois ans », affirme un médecin de l'usine. Les maladies professionnelles sont légion et les ouvriers n'ont pas encore pris conscience du danger. C'est leur mentalité qui est notre principal ennemi. »

Une autre difficulté, qui rend le pari de Renault aléatoire en Rou-

manie, ce sont les sous-traitants de Dacia. « Sur les 359 fournisseurs roumains, déclare le directeur général, Constantin Stroe, une cinquantaine n'ont pas compris le défi de qualité lancé par Renault. »

Or la réussite d'une voiture à 5 000 euros est conditionnée par sa production intégrale en Roumanie. Selon une source de l'entreprise, une douzaine de sous-traitants de Renault s'installeront bientôt dans le pays des Carpates. Le modèle Dacia Super Nova, équipé d'un moteur EJ7 et d'une boîte de vitesse JH3, d'origine Renault, est sorti sur le marché à la fin de l'année dernière et a quelque peu revigoré les ventes en Roumanie. Il était temps car, en 2000, elles avaient baissé de moitié, provoquant une perte de 65 millions d'euros.

Après trois années de récession, le pouvoir d'achat a dramatiquement baissé et l'avenir de l'économie roumaine reste toujours incertain. La direction de l'entreprise affiche tout de même son optimisme et fait savoir que ces difficultés étaient prévues. Pour Dacia, le rachat par Renault a été sa chance de survie. Reçus en héros, les Français ont sauvé une entreprise qui serait morte aujourd'hui. Mais d'un héros on attend toujours plus, peut-être beaucoup plus qu'il ne peut donner.

Mirel Brand

**BRIDGE
DESCELLÉ?**

Refixer avec
Fixobridge™
par BONYPLUS®

EN PHARMACIE
sous réf. A.C.L. 1.706.85.92

"Facile, rapide et efficace!"





Concessionnaire
01 55 20 66 60

Le nouveau décret rééquilibre les rapports entre diffuseurs et producteurs

L'avènement de la télévision numérique terrestre ouvre la voie à un second marché des programmes audiovisuels. Ces nouvelles chaînes apporteront un financement supplémentaire aux fictions, téléfilms ou documentaires. La future réglementation et ces perspectives satisfont les producteurs indépendants

LES PRODUCTEURS indépendants devraient se rendre d'un cœur plus léger au marché international des programmes de télévision (MIP TV), qui ouvre ses portes lundi 2 avril à Cannes. Le nouveau décret sur les obligations d'investissements des chaînes dans la production a été soumis, il y a quelques jours, au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Il devrait être publié à la mi-mai.

A en croire, les organisations professionnelles et notamment l'Union syndicale de la production audiovisuelle (USPA), le futur cadre réglementaire rééquilibre en partie les rapports entre les producteurs indépendants et les télévisions généralistes. Il devrait aussi déverser une nouvelle manne financière vers les sociétés de production. Selon les termes du prochain décret, TF1 et La Cinquième devront investir 16 %, et non plus 15 %, de leur chiffre d'affaires dans des productions indépendantes. Une augmentation non négligeable. Ainsi la Une qui a versé 1,1 milliard de francs en 2000, devra déboursier 1,35 milliard de francs cette année. En revanche, M6 et France Télévision n'auront pas d'efforts supplémentaires à consentir. La chaîne présidée par Nicolas de Tavernost a déjà pris auprès du CSA l'engagement d'investir 20 %

de son chiffre d'affaires. De son côté, le service public, après la signature d'une convention avec les organisations représentatives des producteurs, y consacre déjà 17 % de son chiffre d'affaires. Enfin, Canal+ ne rentre pas dans le champ d'application du décret, réservé aux seules télévisions généralistes.

REDISTRIBUTION DES POUVOIRS

Le volet financier n'est pas le seul attrait de la réglementation à venir. Elle redistribue les pouvoirs entre les producteurs et les diffuseurs, au bénéfice des premiers. « Elle rend la totalité des droits aux producteurs », s'enthousiasme Jacques Peskine, délégué général de l'USPA. « C'est une mesure positive, qui va dans le bon sens. C'est un premier pas », ajoute la productrice Simone Halbertstadt-Harari, présidente d'ITI-Télé Images. Le prochain cadre législatif mettra ainsi un terme à la fameuse « part coproducteur » dont bénéficiaient les chaînes au grand dam des producteurs. Cette pratique permet aux chaînes de diviser leur investissement dans une fiction pour « acquérir aussi bien les droits de diffusion pour leur usage propre qu'une copropriété, avec le producteur, de l'œuvre elle-même », rappelle M. Peskine. In fine, les chaînes se

retrouvaient parfois propriétaires de la moitié d'une œuvre, et donc des revenus qu'elle pouvait générer.

Le décret favorise aussi « la fluidité des droits ». Désormais, les diffuseurs ne pourront plus « acquérir

permettait aux chaînes « de geler les droits d'une œuvre pendant quatre à cinq ans pour un nombre de passages illimité ». Selon Jacques Peskine, cette limitation a pour effet de « libérer l'offre » de programmes. Elle devrait permettre l'organisation

La relance des 52 minutes

La nouvelle réglementation pourrait menacer l'hégémonie des téléfilms de 90 minutes, la spécialité française boudée par les marchés étrangers. Ils sont presque exclusivement acquis aux fictions de 52 minutes. Le prochain décret repousse à 22 heures, contre 21 h 30 auparavant, la limite de prise en compte de la diffusion quotidienne des quotas de productions sur les chaînes hertziennes. Cette demi-heure supplémentaire pourrait donner une seconde chance aux fictions de 52 minutes. Ce recul de la pendule autorisera les chaînes à diffuser deux 52 minutes consécutifs contre un seul jusqu'ici. Ce début de soirée allongé permettra aussi aux chaînes de mieux étaler leurs écrans de publicité. Cette double programmation favorisera l'éclosion d'œuvres « plus aventureuses, plus internationales et donc plus exportables », prédit Pascal Breton, fondateur de la société de production Marathon. TF1 devrait ainsi tester ses séries sur TF6, contrôlée à 50/50 avec M6, avant de les diffuser sur son antenne.

qu'un seul passage d'une fiction ou d'un documentaire sur une période de dix-huit mois, avec la possibilité d'acheter un second passage pour vingt-quatre mois supplémentaires », signale le délégué général de l'USPA. Auparavant, le rapport de forces entre diffuseurs et producteurs

d'un véritable second marché pour les fictions et les documentaires.

Une bouffée d'oxygène bienvenue alors que le numérique hertzien et son cortège de nouvelles chaînes sont attendus en 2002. Grâce à cette disposition, remarque M. Peskine, « beaucoup de program-

mes ne seront pas trop vieux lorsque le numérique terrestre arrivera ». Certains n'auront que dix-huit mois d'ancienneté et n'auront été vus qu'une seule fois sur une grande chaîne contre quatre à cinq ans d'âge auparavant et parfois de multiples passages à l'antenne. Toutefois, certains producteurs tempèrent l'enthousiasme de M. Peskine.

DONNER UNE SECONDE CHANCE

« Le second marché, c'est la prime au succès », prévient Pascal Breton, l'un des deux fondateurs de la société de production Marathon. Selon lui, « seuls les programmes qui auront fait une bonne audience sur une chaîne hertzienne » pourront trouver une économie complémentaire sur les nouvelles chaînes thématiques et les « mini-généralistes » du numérique hertzien. « Une œuvre qui aura connu l'échec sur TF1 en n'atteignant pas la part d'audience moyenne lors de sa première diffusion n'aura pas plus de succès sur le second marché », ajoute M. Breton. Pour d'autres producteurs, au contraire, le numérique hertzien pourra donner une seconde chance à des séries ou à des fictions. Selon l'un d'eux : « Des œuvres pourront avoir connu des audiences décevantes pour TF1 car elles étaient trop pointues pour la

chaîne. » En revanche, ajoute-t-il, « ces mêmes séries pourront tout à fait convenir sur l'antenne plus ciblée d'une chaîne thématique ». Et de lancer sous forme de boutade : « TF1, c'est le Palais omnisport de Bercy tous les soirs en prime time. Cela ne veut pas dire que cela doit tuer l'Olympia. » Outre le critère d'audience, tous les genres ne seront pas autant recherchés par le numérique hertzien. Les chaînes devraient y être gourmandes de « séries, mais beaucoup moins de téléfilms unitaires ».

Malgré cette sélectivité, le second marché, souhaité par tous les ministres de la communication depuis des lustres, devrait créer les conditions d'une nouvelle vie financière pour les œuvres. Selon Jacques Peskine, « la future chaîne fiction du service public pourra, par exemple, acheter 150 000 francs à 250 000 francs chaque épisode d'une série lorsque le numérique hertzien touchera 4 à 5 millions de foyers, alors que la chaîne Festival, proposée sur le câble et le satellite, paie aujourd'hui moins de 40 000 francs par diffusion ». Cette rétribution pourrait s'élever à 800 000 francs par épisode lorsque le numérique hertzien desservira près de 10 millions de foyers.

Guy Dutheil

La Cinquième revoit son image et sa programmation

« **PRODUIRE** plus d'œuvres originales et mieux les financer » : tel est le mot d'ordre de La Cinquième, qui se prépare, comme cela existe déjà sur le câble et le satellite, à une diffusion vingt-quatre heures sur vingt-quatre, lors de la prochaine mise en place de la télévision numérique hertzienne. Dans cette perspective, le directeur général, Jean-Pierre Cottet, a entrepris une réorganisation de la chaîne, dont certains producteurs s'inquiètent. « Nous avons créé six unités de programmes qui gèreront chacune leur budget. Depuis le début de l'année, 85 millions de francs de commandes ont été signés, c'est-à-dire près d'un quart de notre budget d'investissement », répond-il à ceux qui lui reprochent d'injecter moins d'argent dans la production.

Nommé en septembre, à la tête de la chaîne « de l'éducation, de la culture et de la connaissance », Jean-Pierre Cottet trouve injuste l'image plutôt négative que le dernier sondage IPSOS-Stratégies en donne. « Si La Cinquième émerge moins qu'au moment de sa création, c'est notamment dû à sa dilution dans le paysage des chaînes thématiques, dont certaines se sont emparées d'éléments significatifs de La Cinquième, comme les documentaires, estime-t-il. Par ailleurs, la chaîne souffre d'une infirmité qui va être corrigée : la diffusion jusqu'à 19 heures, à des moments de la journée où les téléspectateurs sont moins nombreux devant leurs postes. L'image d'une télévision se fait sur la première partie de soirée et la soirée. »

En ce qui concerne le contenu des programmes, Jean-Pierre Cottet

répète les reproches de vouloir faire une chaîne culturelle. « La Cinquième est une chaîne de la culture, non pas au sens où elle diffuse de la culture traditionnelle mais dans la mesure où notre travail est d'offrir les clés pour accéder à la mobilité sociale et intellectuelle. Pour cela, il ne faut pas se priver des références culturelles, littéraires, cinématographiques. J'ai arrêté la diffusion des concerts du dimanche matin ainsi que des émissions de fiction et des films. Mais, en revanche, j'ai demandé qu'on réalise une histoire du cinéma et une de l'édition. La Cinquième doit être une chaîne de la réalité, présentée sous la forme de documentaires, de magazines d'information. On y parle de la vie sans utiliser l'écriture de la fiction. »

RÉUSSIR SA MISSION DE SERVICES

Le respect de son cahier des charges est, pour cette chaîne, un moyen de progression et de développement. « Notre travail est de

satisfaire le besoin social dans le domaine de la connaissance, de l'éducation et de l'emploi. La chaîne ne trouvera son public que si celui-ci la trouve utile », précise M. Cottet. Afin de voir jusqu'où aller dans le domaine de l'enseignement, les responsables de la chaîne ont fait appel à des experts de la transmission des connaissances. Ceux-ci leur ont révélé que quatre critères doivent être réunis : la « granularité », principe selon lequel, pour être bien assimilé, un programme ne devrait pas dépasser quatre minutes ; la présence tutoriale (il faut un enseignant pour une vingtaine de personnes) ; la nécessité de la récompense ; la personnalisation. Ces conditions ôtent à la télévision toute ambition en matière de projet d'enseignement. « La Cinquième aura réussi sa mission si elle est reconnue par le monde enseignant, dans un partenariat structurel et organisé »,

ambitionne cependant le directeur général de La Cinquième.

La banque de programmes et de services, qui permet d'avoir accès à des documents et de les télécharger, reste un atout maître de la Cinquième pour sa relation avec les enseignants. Des améliorations dans son fonctionnement sont annoncées pour la rentrée 2001. « Aujourd'hui, les conditions permettent d'imaginer un service de qualité qui utilise l'ensemble des réseaux. Il y a déjà 5 000 programmes numérisés. Nous sommes désireux de mener une politique plus systématique, mais il faut libérer les droits, puis numériser les documents, les stocker et les rendre accessibles. Pour cela, il faut aussi fabriquer un thésaurus pour rendre simple l'accès à la banque de données », prévoit M. Cottet.

Françoise Chirot

La voix d'Uncle Ben's se rebelle

UNCLE BEN'S n'est pas content. La célèbre marque de riz se trouve au centre d'un imbroglio judiciaire qui pourrait lui coûter très cher. C'est un Noir américain, Randall Garrett, installé en France depuis quelques années, qui s'attaque à l'oncle souriant. Engagé en 1995 pour prononcer la phrase : « C'est toujours un succès » qui constitue la « signature » de la campagne publicitaire télévisée de la marque du groupe Master Food,

filiale de l'américain Mars, M. Garrett estime que sa prestation n'a pas été payée à son juste prix.

Engagé par la société de production Vol de Nuit qui travaillait pour le compte de l'agence de publicité d'Arcy, M. Garrett reçoit, sept mois après l'enregistrement de la fameuse phrase, un chèque de 5 000 francs (762 euros). Une somme qu'il juge très en deçà de ce qu'il attendait, en soutenant par ailleurs que le montant du cachet n'avait pas été fixé d'un commun accord avec Vol de Nuit. Faute de réponse de la société de production qui estime que 5 000 francs pour deux heures d'enregistrement correspondent à la pratique du marché, M. Garrett attaque son employeur devant le conseil des prud'hommes.

BATAILLE AUTOUR DU STATUT

L'affaire est jugée en mars 1998 et le tribunal rejette la demande de M. Garrett en se fondant notamment sur le fait que « la personnalité de M. Garrett ne transparait pas dans sa prestation » puisqu'un autre artiste a pu enregistrer la même phrase un an plus tard sans que le public s'en aperçoive. Autrement dit, le tribunal ne reconnaît pas à M. Garrett le statut d'artiste interprète mais celui d'artiste de complément. La différence est d'importance : tandis que le premier est rémunéré en fonction de l'importance de la diffusion de l'œuvre à laquelle il a contribué, le second ne perçoit qu'un « cachet d'enregistrement » qui donne à l'annonceur le droit d'exploiter la voix pendant un an. Randall Garrett décide de faire

appel et change d'avocat pour M^r Tony Kenneybrew, le seul Noir américain inscrit au barreau de Paris. Avec ce nouveau conseil, le ton change et le montant du dédommagement demandé aussi, puisque l'acteur se bat désormais pour obtenir 142 millions de francs devant la 15^e chambre sociale de la cour d'appel de Versailles. Selon M^r Kenneybrew, son client est bien un artiste interprète, puisque c'est précisément pour sa voix grave qu'il a été choisi. De plus, affirme l'avocat, la voix de M. Randall a été utilisée dans 26 films publicitaires d'Uncle Ben's et non dans deux comme le soutient l'agence.

Programmé le vendredi 19 mars, le procès a été reporté au 20 septembre, M^r Kenneybrew ayant décidé d'élargir sa plainte aux sociétés Master Foods et M. & M. Mars, propriétaires d'Uncle Ben's ainsi qu'aux chaînes de télévision qui ont diffusé le spot : TF1, France 2, France 3 et M6. Face à cette offensive, François Blachère, président de l'agence d'Arcy, filiale du groupe américain B Comm 3 g, septième mondial, reste serein. « Nous avons employé d'autres personnes avant et après M. Randall », affirme M. Blachère qui s'inquiète des « méthodes dramatiquement spectaculaires » employées dans cette affaire. Une offensive judiciaire « à l'américaine » qui risquerait d'avoir d'importantes conséquences si l'interprète obtient satisfaction. Nombreux sont les artistes de complément qui pourraient imiter la « voix » d'Uncle Ben's.

Frédéric Roy

Distribution : une procédure judiciaire contre « Le Parisien »

LE CONSEIL DE GÉRANCE de la société Transport Presse (TP), qui assure via les NMPP la distribution de quotidiens et de magazines sur l'ensemble du territoire, a annoncé lundi 2 avril sa décision de déposer une assignation en référé devant le tribunal de grande instance de Paris à l'encontre des dirigeants du *Parisien*. Cette procédure exceptionnelle résulte de la volonté du quotidien du groupe Amaury de quitter cette coopérative et d'assurer, dès le 1^{er} juin, sa propre distribution sur Paris et l'Île-de-France (*Le Monde* du 24 mars 2001). Les gérants de TP invoquent une « violation de la clause d'exclusivité » en considérant que *Le Parisien* et son édition nationale *Aujourd'hui* - qui restera distribuée par le système coopératif des NMPP - constituent un seul et même titre. Ils demandent au juge d'appliquer une pénalité financière de 10 000 francs par exemplaire retiré du réseau. Cette décision marque la rupture, à la date du 31 mars, des négociations engagées entre les deux parties. A l'unanimité, le conseil de gérance de TP a pris acte que « *Le Parisien* n'a formulé aucune proposition tendant à compenser raisonnablement les dommages économiques et sociaux causés par son départ et dont la collectivité des autres éditeurs devra supporter la charge ».

DÉPÊCHES

■ **INTERNET** : L'agence presse Reuters Group a annoncé, dimanche 1^{er} avril, la signature d'un accord pour la fourniture d'informations et de données financières au portail européen Vizzavi, contrôlé par les groupes Vivendi et Vodafone. Reuters fournira à Vizzavi ses informations financières.

■ **Le site sportif français Sporever.fr**, présidé par Patrick Chêne (ex-France 2), a acquis les sites français football365.fr et sport365.fr auprès du groupe britannique 365 Corp., a-t-il indiqué lundi. Ce dernier devient actionnaire de sporever.fr à hauteur de 7,4 %. Le nouveau groupe affirme être ainsi le numéro un français de l'information en ligne sur le football.

■ **Trois grands groupes d'édition musicale, AOL Time Warner, Bertelsmann et EMI**, négocient avec la société américaine RealNetworks pour faire distribuer leur musique, sous licence, sur Internet. Le spécialiste du logiciel de son et d'image sur Internet envisage de lancer un service par abonnement sous le nom de Music Net, qui pourrait être également accessible à partir d'autres sites.

■ **AUDIOVISUEL** : le groupe suisse de gestion de droits sportifs ISL a annoncé vendredi 30 mars avoir sollicité un délai de trois mois avant la mise en place d'une procédure de redressement judiciaire. Les groupes Vivendi Universal, Havas Advertising et Interpublic seraient intéressés par ISL.

■ **TÉLÉVISION** : la chaîne de télévision russe NTV, menacée de passer sous le contrôle du Kremlin, a tenté samedi 31 mars de mobiliser l'opinion publique lors d'une manifestation à Moscou, soutenue par une pléiade de personnalités, à la veille d'une semaine probablement décisive pour son indépendance. La chaîne du groupe de presse Media-Most est menacée de passer sous la coupe de son principal créancier, le géant gazier Gazprom contrôlé par l'Etat.



GAP
Le site-guide des acheteurs de BMW à Paris.
Le stock neuf et occasion en ligne
Cotations express location longue durée
Les contrats d'entretien jusqu'à 5 ans
Les tarifs et les stocks GAP
www.gap.fr
Villiers Etoile Concorde



MEDECINE - PHARMACIE
Prépa. annuelle aux concours de 1ère année
PARAMÉDICAL
CARRIERES SOCIALES
Prépa. annuelle aux concours
DROIT - SCIENCES PO.
Prépa. annuelle et d'été aux concours
BTS OPTICIEN LUNETIER
Prépa. à l'examen national
PROFESSEUR DES ECOLES
Prépa. aux concours du CRPE
Direction : Docteur JF PONCET
Etablissement d'enseignement supérieur privé déclaré auprès des Recorats régi par la loi du 12 juillet 1875.
COURS GALIEN - Site internet : www.cours-galien.fr
Paris : 92 rue de Rennes 75006 Tél. 01 53 63 00 22
Lyon : 10 rue Antoine Lumière 69008 Tél. 04 78 00 06 20
Dijon : 32 rue Chabot 21000 Tél. 03 80 66 26 00
St Etienne : 31 rue du 11 novembre 42100 Tél. 04 77 43 95 00
Montpellier : Pitot Bât. E - Place Mirouse 34000 Tél. 04 67 61 95 42
Grenoble : 18 rue Aimon de Chissé 38000 Tél. 04 76 03 15 99
Clt Ferrand : 4 avenue Marx Dormoy 63000 Tél. 04 73 29 32 32

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 3 AVRIL

- **JAPON** : immatriculations automobiles en mars
- **UNION EUROPÉENNE** : chômage février zone euro (eurostat) et indice de confiance économique UE (Commission européenne)
- **BCE** : réserves monétaires de la zone euro
- **FRANCE** : conjoncture auprès des ménages (Insee, mars)

MERCREDI 4 AVRIL

- **UNION EUROPÉENNE** : indice du climat des affaires (commission européenne) et prix à la production industrielle en février
- **ALLEMAGNE** : le taux de chômage en mars
- **BRÉSIL** : visite du premier ministre Lionel Jospin (jusqu'au 6)
- **ÉTATS-UNIS** : Alan Greenspan devant la Commission des finances du Sénat.

JEUDI 5 AVRIL

- **UNION EUROPÉENNE** : commerce de détail en janvier (eurostat)
- **GRANDE-BRETAGNE** : décision du comité de politique monétaire BoE et productions industrielles et manufacturières en février

VENDREDI 6 AVRIL

- **FRANCE** : situation mensuelle budgétaire de l'Etat à fin février
- **ÉTATS-UNIS** : taux de chômage et créations d'emplois en mars

SAMEDI 7 AVRIL

- **INDONÉSIE** : réunion des ministres des finances de l'Asean.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **DAIMLERCHRYSLER** : le constructeur germano-américain va vendre 60 % de sa filiale de micro-électronique Temic au fabricant de pneus allemand Continental, pour un prix compris entre 374 et 380 millions d'euros, a-t-il annoncé lundi 2 avril.

● **SAINT-GOBAIN** : le groupe verrier a annoncé, lundi, le lancement d'une offre publique, pour 234 millions d'euros, sur les 25,5 % du capital de sa filiale espagnole Saint-Gobain Cristaleria, qu'il ne détient pas encore.

● **HIDROCANTABRICO** : le groupe espagnol Ferroatlantica, en association avec l'allemand ENBW, a lancé samedi 31 mars une offre publique d'achat sur le 4^e opérateur électrique espagnol. Sa proposition de rachat (27,3 euros par action) est supérieure aux offres lancées par l'allemand RWE (26 euros) en février et par le groupe EDP (24 euros) en janvier.

● **RWE** : l'ancien commissaire européen à la concurrence, le Belge Karel van Miert, va devenir membre du conseil de surveillance du groupe énergétique allemand, selon le magazine économique *Capital*.

SERVICES

● **CARREFOUR** : le directeur financier du groupe, Hervé Defforey, qui a annoncé sa démission, lundi, sera remplacé par le directeur financier de Carrefour Espagne, Jose-Luis Duran, a annoncé le groupe lundi. M. Defforey reste administrateur du groupe.

● **EDS** : le groupe de services informatiques américain Electronic Data Services (EDS) a acquis son concurrent allemand Systematics par le biais d'une offre en titres et en liquide d'un montant d'environ 570 millions de dollars (647 millions d'euros), ont annoncé lundi les deux sociétés.

● **VIVENDI UNIVERSAL** : le groupe français a mis en vente sa chaîne de 246 magasins britanniques de vins et spiritueux Oddbins, a rapporté dimanche le *Sunday Telegraph*. Cette vente pourrait rapporter jusqu'à 65 millions de livres (105 millions d'euros).

● **TELECOM ITALIA** : cédant aux pressions de certains de ses actionnaires, Telecom Italia a annoncé samedi une modification de son projet de reconstitution de son capital destiné notamment à aider Olivetti, sa société mère, à réduire son endettement.

RÉSULTATS

■ **IPSONS** : l'institut d'études a enregistré en 2000, un chiffre d'affaires consolidé de 329,4 millions d'euros, soit une progression de 43 % par rapport à l'année précédente. Le résultat net, part du groupe, s'est élevé à 12,3 millions d'euros, en hausse de 69 % par rapport à 1999.

VALEUR DU JOUR

Mitsui Sumitomo fusionne et provisionne

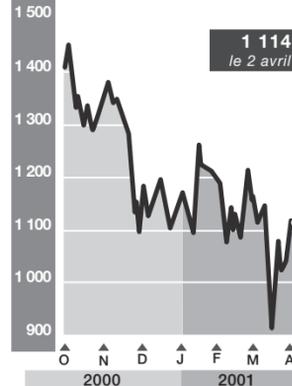
SAMEDI 31 MARS, le mariage entre le groupe bancaire Mitsui Sumitomo et la Sakura Bank est entré dans les faits. La capitalisation boursière du nouvel ensemble, qui reprendra le nom de Mitsui Sumitomo Bank, devrait dépasser 45 milliards de dollars, formant le deuxième établissement du pays, derrière le Mizuho Financial Group. Déjà celui-ci était né, en septembre 2000, d'une fusion, entre la Dai-ichi Kangyo Bank, la Fuji Bank et l'Industrial Bank of Japan.

Dimanche 1^{er} avril, deux autres fusions ont suivi celle de la Mitsui Sumitomo : l'UFJ (United Financial of Japan, qui comprend notamment la Sanwa Bank) et Mitsubishi-Tokyo Financial Group sont officiellement nées. Le système bancaire japonais commence le nouvel exercice fiscal - qui commence en avril - en s'appuyant sur quatre mastodontes, selon les vœux des autorités qui avaient encouragé des fusions pour consolider des établissements affaiblis par des montages de créances douteuses.

Mais le rebond de l'action Sumitomo est davantage dû au nettoyage des comptes, annoncé vendredi 30 mars, qu'aux perspectives offertes par la fusion avec Sakura. « Ce n'est pas en mettant un malade avec d'autres malades qu'on le guérit », expliquait ainsi Nicholas Edwards, responsable de la recherche japonaise chez Crédit Suisse Asset Management à Tokyo. Répondant

Action Sumitomo Mitsui

en yen à Tokyo



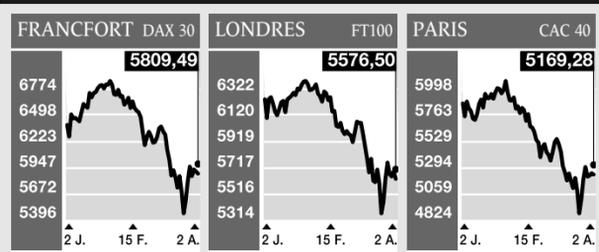
Source : Bloomberg

à la demande de « vérité des comptes » du marché, Sumitomo a ainsi revu ses provisions pour pertes sur créances douteuses à 550 milliards de yens, soit 4,45 milliards de dollars, au lieu des 350 milliards de yens annoncés précédemment. De plus, une série de mesures de soutien à son secteur financier sont entrées en vigueur le 1^{er} avril. Le gouvernement a notamment reporté à mars 2002 l'expiration de la garantie de l'Etat sur les dépôts bancaires. La réforme fiscale a également maintenu jusqu'en décembre 2003 des exemptions fiscales sur les crédits au logement qui devaient être supprimées en juin.

Pour consolider le secteur, le marché attend néanmoins de nouvelles mesures de soutien de l'Etat.

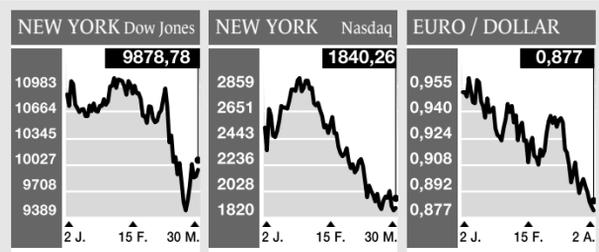
Adrien de Tricornot
(avec AFP, Reuters)

EUROPE



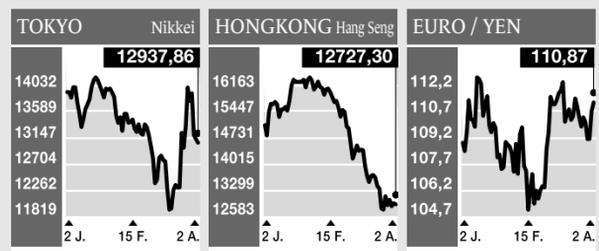
Europe 9h57	Indices sélection	cours 02/04	Var. % 30/03	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4170,59	- 0,34	- 12,61
EUROPE	STOXX 50	3981	- 0,60	- 12,64
EUROPE	EURO STOXX 324	347,07	- 0,20	- 11,42
EUROPE	STOXX 653	320,30	- 0,44	- 10,98
PARIS	CAC 40	5169,28	- 0,22	- 12,78
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	3533,61	- 0,17	- 12,15
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	557,87	- 0,09	- 12,50
BRUXELLES	BEL 20	2869,29	1,09	- 5,13
FRANCFORT	DAX 30	5809,49	- 0,35	- 9,70
LONDRES	FTSE 100	5576,50	- 1,02	- 10,38
MADRID	STOCK EXCHANGE	9275,60	- 0,35	1,82
MILAN	MIBTEL 30	39047,00	0,14	- 10,69
ZURICH	SPI	7171,30	0,05	- 11,85

AMÉRIQUES



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 30/03	Var. % 29/03	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9878,78	0,81	- 8,42
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1160,33	1,08	- 12,11
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1840,26	1,08	- 25,51
TORONTO	TSE INDEX	7608	2,19	- 14,84
SAO PAULO	BOVESPA	14438,45	- 5,38
MEXICO	BOLSA	317,74	1,68	0,55
BUENOS AIRES	MERVAL	443,81	0,09	6,49
SANTIAGO	IPSA GENERAL
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7357,19	- 0,02	7,79

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 02/04	Var. % 30/03	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	12937,86	- 0,48	- 6,15
HONGKONG	HANG SENG	12727,30	- 0,26	- 15,69
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1651,78	- 1,34	- 14,27
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	64,12	- 1,60	1,22
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3141,10	1,43	- 0,43
BANGKOK	SET	19,99	- 0,50	7,30
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3521,96	- 2,29	- 11,33
WELLINGTON	NZSE-40	2053,18	1,12	7,97

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 progressait de 0,73 %, à 5 218,48 points, à l'ouverture lundi 2 avril. La Bourse de Paris avait terminé en légère hausse vendredi, portée notamment par les gains des valeurs financières et des opérateurs télécoms. Après avoir ouvert en repli de 0,49 %, l'indice CAC 40 était rapidement passé dans le vert pour clôturer sur un gain de 0,44 %, à 5 180,45 points.

FRANCFORT

L'INDICE phare du marché allemand, le DAX, gagnait 0,23 %, à 5 843,37 points, lundi matin. Vendredi, il avait progressé de 5,14 % : indice des trente valeurs vedettes de la Bourse, il avait terminé à 5 829,95 points.

LONDRES

LE FOOTSE 100, le baromètre de la Bourse de Londres, affichait un gain de 0,29 %, à 5 650 points, lundi matin. Le marché britannique avait repris son souffle vendredi. L'indice des cent principales valeurs s'était adjugé 0,81 %, à 5 633,7 points. Sur le trimestre, il matérialise une baisse de près de 11 %.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a fini en baisse de 0,48 % lundi. L'indice Nikkei des valeurs vedettes du marché japonais a perdu 61,84 points, pour clôturer à 12 937,86 points.

NEW YORK

LES VALEURS américaines ont terminé en hausse, vendredi 31 mars, à l'issue de la dernière séance du premier trimestre. L'indice Dow Jones a terminé sur un gain de 0,81 %, à 9 878,78 points, tandis que le Standard & Poor's 500 (S & P 500) s'est apprécié de 1,08 %, à 1 160,33 points. Le Nasdaq composite a regagné 1,08 %, à 1 840,26 points. Sur le trimestre, le Dow Jones a perdu 8,4 %, tandis que le S & P 500 a reculé de 13 % et que le Nasdaq a abandonné 25,5 %. L'indice Dow Jones a connu son plus mauvais premier trimestre depuis la baisse de 8,9 % des trois premiers mois de 1978.

TAUX

LE MARCHÉ des emprunts d'Etat en Europe s'inscrivait en hausse, lundi 2 avril dans les premières transactions. Evoluant mécaniquement à l'inverse des cours, les taux à dix ans reculaient à 4,83 %. Sur le marché obligataire américain, vendredi, les taux à dix ans s'étaient détendus à 4,91 %, contre 4,98 % jeudi.

MONNAIES

L'EURO restait bloqué sous le seuil des 0,88 dollar lundi matin, à 0,8771 dollar, tandis que le yen est tombé à un plus bas depuis trente mois face au billet vert, après la publication du rapport Tankan, qui reflète le moral des entrepreneurs japonais. Le dollar cotait 126,33 yens.

ÉCONOMIE

Les chefs d'entreprise japonais perdent confiance

LA CONFIANCE des chefs d'entreprise japonais est tombée, au premier trimestre, à son plus bas niveau depuis deux ans. Alors que l'indice de confiance était encore de 10 points en décembre, il est descendu à - 5 points en mars. L'industrie est encore plus pessimiste, affichant une chute de 39 points de l'indice de confiance, qui tombe à - 9.

Cette crainte de l'avenir semble nourrie par la chute des exportations. Les grands groupes enregistrent tous une baisse de leurs ventes sur les marchés étrangers. Ils prévoient une baisse de 0,1 % de leurs exportations pour cette année, alors qu'ils ont enregistré une hausse de 4,3 % en 2000. Les fabricants de matériel informatique, de téléphones mobiles, et d'équipements électriques, qui sont les plus touchés par ce ralentissement, sont les plus pessimistes. En dépit de la nouvelle baisse des taux décidée par le gouvernement japonais pour soutenir l'économie, les pronostics se font alarmistes. La perte de confiance « ne suggère pas seulement un ralentissement. Cela annonce une récession », dit Kazuhiko Ogata, économiste chez HSBC Securities au Japon, cité par Bloomberg.

■ **FRANCE** : le premier ministre, Lionel Jospin, a confirmé samedi 31 mars qu'il n'y aurait pas de « changement de cap » de la politique du gouvernement, mais des « ajustements », en promettant que le gouvernement allait mettre les « bouchées doubles sur trois priorités » : « lutte contre la violence, réduction des inégalités et qualité de la vie » (lire page 8).

■ **La Caisse des dépôts et consignations (CDC)** estime que la croissance en France sera de + 0,7 % au 1^{er} trimestre 2001 et de + 0,6 % au 2^e trimestre 2001, selon les dernières projections de son indicateur avancé, publié lundi 2 avril.

■ **UNION EUROPÉENNE** : les ministres des finances allemand, Hans Eichel, et français, Laurent Fabius, se sont dit, vendredi 30 mars, confiants dans la solidité de la croissance de leurs pays respectifs et de la zone euro, malgré les signes de ralentissement.

■ **Le ralentissement de la croissance réelle dans la zone euro en 2001** va contribuer « à réduire les tensions internes sur les prix », selon un communiqué du président de la Banque centrale européenne, Wim

Duisenberg, diffusé vendredi 30 mars.

■ **FIÈVRE APHTEUSE** : le gouvernement allemand a demandé aux Länder de se préparer à vacciner les animaux se trouvant à la périphérie d'éventuels foyers de fièvre aphteuse, a indiqué vendredi 30 mars la ministre de la consommation et de l'agriculture, Renate Kuenast.

■ **ÉTATS-UNIS** : les dépenses de consommation des ménages ont augmenté de 0,3 % en février par rapport au mois précédent et leurs revenus ont progressé de 0,4 % pendant la même période, a annoncé vendredi 30 mars le département du commerce.

■ **Les Etats-Unis ont publié vendredi la liste de leurs griefs commerciaux** et reproché à l'Union européenne son manque de transparence dans l'élaboration de sa législation commerciale.

■ **RUSSIE** : la Russie espère terminer rapidement les négociations pour adhérer à l'Organisation mondiale du commerce et demande de ne pas dresser devant son adhésion des « exigences excessives », a déclaré Vladimir Poutine, en recevant vendredi le directeur général de l'OMC, Mike Moore.

■ **TURQUIE** : plusieurs milliers de personnes ont manifesté samedi 31 mars à Istanbul, pour protester contre la crise économique qui secoue la Turquie depuis la fin du mois de février. Le gouvernement turc a dévalué, le mois dernier, sa monnaie, la livre turque, qui a perdu 30 % face au dollar.

■ **THAÏLANDE** : le nouveau premier ministre thaïlandais, Thaksin Shinawatra, s'est engagé à privatiser rapidement les entreprises d'Etat et à réduire les impôts sur les sociétés, dans l'espoir de ranimer la Bourse de Bangkok. Au total, sept entreprises d'Etat devraient être privatisées en 2002. La Bourse de Bangkok, désertée par les investisseurs étrangers, a perdu 40 % en 2000.

■ **ENVIRONNEMENT** : le ministre néerlandais de l'environnement, Jan Pronk, qui représente l'Europe à la conférence de Kyoto sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, a annoncé dimanche 1^{er} avril qu'il présenterait le 9 avril un nouvel ensemble de propositions. M. Pronk estime que « les Etats-Unis veulent discuter » et qu'il faut « leur donner du temps », tandis que le ministre suédois Kjell Larsson estimait que, malgré le refus des Etats-Unis de signer, le protocole de Kyoto « est toujours vivant ».

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,97660
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	30/03
COURONNE DANOISE.....	7,4627
COUR. NORVÉGIENNE.....	8,0570
COUR. SUÉDOISE.....	9,1570
COURONNE TCHÈQUE.....	34,5520
DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,8158
DOLLAR CANADIEN.....	1,3904
DOLLAR HONGKONG.....	6,8882
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,1982
FORINT HONGROIS.....	266,7200
LEU ROUMAIN.....	24330
ZLOTY POLONAIS.....	3,6062

Cours de change croisés

02/04 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR.....	0,79142	0,87725	0,13374	1,41680	0,57494
YEN.....	126,35500	110,87000	16,90500	179,03000	72,65500
EURO.....	1,13993	0,90196	0,15245	1,61505	0,65550
FRANC.....	7,47740	5,91780	6,55957	10,59435	4,29790
LIVRE.....	0,70582	0,55860	0,61920	0,09440	0,40580
FRANC SUISSE.....	1,73930	1,37655	1,52615	0,23260	2,46405

Taux d'intérêt (%)

Taux 30/03	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	4,77	4,47	4,84	5,42
ALLEMAGNE.....	4,80	4,54	4,68	5,33
GDE-BRETAG.....	6,63	5,40	4,85	4,62
ITALIE.....	4,80	4,51	5,12	5,80
JAPON.....	0,30	0,05	1,28	1,97
ÉTATS-UNIS.....	5,38	4,23	4,90	5,44
SUISSE.....	3	3,23	3,27	3,99
PAYS-BAS.....	4,73	4,51	4,86	5,38

Matif

Cours 9h57	Volume 02/04	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	24041	90,45	90,50
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001.....	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 30/03	Var. % 29/03
BRENT (LONDRES).....	24,74
WTI (NEW YORK).....	0,26	+ 0,61
LIGHT SWEET CRUDE.....	26,36	- 0,38

Or

En euros	Cours 30/03	Var. % 29/03
OR FIN KILO BARRE.....	9450
OR FIN LINGOT.....	9490	+ 0,53
ONCE D'OR (LO) \$.....	266,40
PIÈCE FRANCE 20 F.....	54,20	+ 0,37
PIÈCE SUISSE 20 F.....	54,20	+ 0,37
PIÈCE UNION LAT. 20.....	53	- 1,85
PIÈCE 10 DOLLARS US.....	185,25
PIÈCE 20 DOLLARS US.....	381,50	+ 5,61
PIÈCE 50 PESOS MEX.....	344	

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **Marconi** a atteint, vendredi 30 mars, son plus bas niveau depuis octobre 1998, cédant 4,23 %, à 340 pence. Plusieurs firmes de courtage ont revu en baisse leurs objectifs de cours pour le groupe britannique d'équipements télécoms.

● Le titre du conglomérat italien **Montedison** a gagné 5,28 %, à 2,66 euros. Le marché joue une restructuring de ses participations. Le titre **Fondiarria** a progressé de 1,93 %, à 3,68 euros, un rumeur prêtant à Montedison l'intention de vendre sa part dans l'assureur.

● L'action **Rio Tinto** s'est adjugé 2,94 %, à 1 225 pence, après une recommandation d'achat du court-

rier Lehman Brothers, qui attend une hausse des cours des matières premières d'ici deux ans.

● Avant la présentation de ses résultats, lundi 2 avril, l'action **SairGroup** a plongé de 8,27 %, vendredi, à 177,50 euros (lire aussi page 21). « Selon certaines rumeurs, l'assemblée des actionnaires de SairGroup, qui aura lieu le 25 avril, pourrait ne pas approuver les comptes du conseil d'administration. Dans ce cas, un audit extérieur interviendrait pour vérifier les comptes du conseil d'administration, entraînant de possibles plaintes judiciaires », expliquait Raphaël Prongué, conseiller auprès de la Banque Sarasin, à l'agence Reuters.

02/04 10h25	Code pays	Cours en euros	% Var. 30/03
AUTOMOBILE			
AUTOLIV SDR	SE	17,31
BASF AG	DE	44,20	-1,34
BMW	DE	34,30	-2
CONTINENTAL AG	DE	16,60	-0,90
DAIMLERCHRYSLER	DE	50,60	+1
FIAT	IT	24,10	+0,21
FIAT PRIV.	IT	15,49	-1,09
MICHELIN	FR	37,12	+0,62
PEUGEOT	FR	288,30	+0,45
PIRELLI SPA	IT	3,75	+0,27
DR ING PORSCHE	DE	3320	+0,03
RENAULT	FR	56,50	-1,40
VALEO	FR	51,05	-0,49
VOLKSWAGEN	DE	50,80	-2,31
▶ DJ E STOXX AUTO P 225,93 -0,41			

BANQUES			
ABBEY NATIONAL	GB	18,01	-0,80
ABN AMRO HOLDING	NL	20,87	+0,68
ALL & LEICS	GB	11,79	+0,41
ALLIED IRISH BA	GB	18,09	-2,44
ALPHA BANK	GR	29,34	+0,69
B.P.SONDRIO	IT	18,90
B.P.VERONA E.S.	IT	11,45	-1,29
BA HOLDING AG	AT	62
BANK OF IRELAND	GB	15,26	+0,43
BANK OF PIRAEUS	GR	12,46	-1,42
BANKINTER R	ES	37,68	-0,32
BARCLAYS PLC	GB	34,74	-2
BAYR.HYPO-UVER	DE	62,20	+1,14
BBVA R	ES	15,31	-0,91
BCA AG.MANTOVAN	IT	9,91	-2,65
BCA FIDELURAM	IT	11,28	+0,36
BCA INTESA	IT	4,29	-1,15
BCA LOMBARDA	IT	11,03	+0,27
BCA P.BERG.-CV	IT	20,80	-0,57
BCA P.MILANO	IT	5,30	-0,75
B.P.EMILIA ROMA	IT	36,35
B.P.NOVARA	IT	7,06	+0,57
B.P.LODI	IT	12,13	+0,66
BCA ROMA	IT	1,19	-0,83
BCO POPULAR ESP	ES	37,11	-0,64
BCEP R	PT	5,16
BIPOP CARRIE	IT	5,32	-0,37
BK OF SCOTLAND	GB	11,27	-0,29
BNL	IT	3,52	-0,85
BNP PARIBAS	FR	94,75	-0,58
BSCH R	ES	10,27	-0,77
CHRISTIANIA BK	NO	6,06
COMIT	IT	6,28	+1,13
COMM.BANK OF GR	GR	50,16	-0,16
COMMERZBANK	DE	31,40	-0,63
CREDIT LYONNAIS	FR	42,40	+1,24
DANSKE BANK	DK	17,89	-0,37
DEUTSCHE BANK N	DE	86	-0,58
DEXIA	BE	168,80	+1,02
DNB HOLDING -A-	NO	5,14
DRESDNER BANK N	DE	50,98	-0,98
EGF EUROBK ERGA	GR	17,42	-0,57
ERSTE BANK	AT	58	-0,51
ESPIRITO SANTO	PT	16,80
FOERENINGSSA	SE	12,29	+3,43
HALIFAX GROUP	GB	11,24	-3,06
HSCB HLDG	GB	13,53	-0,71
IKB	DE	15,80	+0,32
KBC BANCASSURAN	BE	45,07	+1,81
LLOYDS TSB	GB	10,98	-1,73
MONTI PASCHI SI	IT	4,03	-1,47
NAT BANK GREECE	GR	38,48	-0,77
NATEXIS BPQ POP.	FR	100,50	-0,50
NORDEA	SE	6,72	-2,38
ROYAL BANK 1473	IT	19,30	-0,25
ROYAL BK SCOTL	GB	25,11	-0,75
S-E-BANKO -A-	SE	9,77	-2,72
SAN PAOLO IMI	IT	9,17	-0,78
STANDARD CHARTER	GB	13,70	-0,47
STE GENERAL-A	FR	69,75	-0,36
SV HANDBK -A-	SE	15,89	-2,02
SWEDISH MATCH	SE	4,91	+1,12
UBS N	CH	162,73	-0,40
UNICREDITO ITAL	IT	4,86	-0,82
UNIDANMARK -A-	DK	85,76
▶ DJ E STOXX BANK P 315,67 -0,28			

CONSTRUCTION			
ACCIONA	ES	38,05	-1,30
ACS	ES	30,36	-2,06
AGGREGATE IND	GB	1,28
AKTOR SA	GR	8,70	-0,23
AMEY	GB	6,90	+0,23
UPONOR -A-	FI	15,50
AUREA R	ES	20,11	+1,57
ACESA R	ES	11,16	-0,36
BLUE CIRCLE IND	GB	7,53
BOUYGUES	FR	38,75	+1,97
BPB	GB	3,89
BRISA AUTO-ESTR	PT	10,57
BUZZI UNICEM	IT	9,65	+3,10
NOVAR	GB	2,81	+2,35
CRH PLC	GB	28,26	+0,57
CIMPOR R	PT	35
COLAS	FR	62,25	+1,14
GRUPO DRAGADOS	ES	13,96	-0,92
FCC	ES	23,01	+0,04
GRUPO FERROVIAL	ES	17,25	-0,29
HANSON PLC	GB	6,70	+1,97
HEIDELBERGER ZE	DE	61
HELL.TECHNODO.R	GR	6,90	-0,86
HERACLIS GENL R	GR	14	+1,74
HOCHTIEF ESSEN	DE	26,30	-1,83
HOLDERBANK FINA	CH	1149,89	+0,34
IMERYS	FR	112	+0,36
ITALCEMENTI	IT	9,16	-1,19
LAFARGE	FR	99,80	-0,20
MICHANIKI REG.	GR	3,58	-2,19
PILKINGTON PLC	GB	1,71
RMC GROUP PLC	GB	10,59	+0,15
SANT GOBAIN	FR	161,30	-1,35
SKANSKA -B-	SE	40,19	-0,81
TAYLOR WOODROW	GB	3,23	+0,50
TECHNIP	FR	156,80	-1,26
TITAN CEMENT RE	GR	37,88	+1,01
VINCI	FR	68,80	-1,71
WIENERB BAUSTOF	AT	22,85	-0,22
▶ DJ E STOXX CNST P 231,66 -0,20			

PRODUITS DE BASE			
ACERIALIA	ES	13,06	-0,38
ACERINOX R	ES	34,30	-1,72
ALUMINUM GREEK	GR	41,60	+0,43
ANGLO AMERICAN	GB	64,60	-0,25
ASSIDOMAEN AB	SE	22,39	-1,91
BEKAERT	BE	43,31	+1,81
BILLITON	GB	5,09	-1,25
BOEHLER-UDDEHOL	AT	42,40	+1,15
BUNZL PLC	GB	6,85	+1,19
CORUS GROUP	GB	1	-1,59
ELVAL	GB	4,16	-2,35
HOLMEN -B-	SE	19,71	+0,28
ISPAT INTERNATI	NL	3,30	+3,77
JOHNSON MATTHEY	GB	15,41	-0,10
MAYR-MELNHOF KA	AT	50,79
METSUE-SERLA -B	FI	7,60	-0,13
OUTOKUMPU	FI	8,54	+0,59
PECHINEY-A	FR	48,42	-1,06
RAUTARUKKI K	FI	3,85
RIO TINTO	GB	19,91	+0,65
SIDENOR	GR	3,76	-2,08
SILVER & BARYTE	GR	29,18	-1,08
SMURFIT JEFFERS	GB	1,86	+1,77
STORA ENSO -A-	FI	10,60
STORA ENSO -R-	FI	10,72	-0,19
SVENSKA CELLULO	SE	22,71	-1,89
THYSSENKRUPP	DE	16,20
UNION MINIERE	BE	43,73	+0,09
UPM-KYMMENE COR	FI	31,95	-0,16
USINOR	FR	13,72	-1,29
VIOHALCO	GR	10,50	-0,57
VOEST-ALPINE ST	AT	30,80	+0,82
WORMS N	FR	20,94	-3,15
▶ DJ E STOXX BASI P 171,06 -0,78			

CONSUMMATION CYCLIQUE			
ACCOR	FR	43,14	+1,39
ADIDAS-SALOMON	DE	60,20	-2,11
AGFA-GEVAERT	BE	21,19	+3,37
AIR FRANCE	FR	19,39	-0,05
AIRTRUOS PLC	GB	4,51	+0,36
ALITALIA	IT	1,61
AUSTRIAN AIRLIN	AT	12,85
AUTOGRILL	IT	12,14	-0,49
BANG & OLUFSEN	DK	31,36	+1,74
BASS	GB	11,11	-0,29
BENETTON GROUP	IT	1,75	-1,13
BERKELEY GROUP	GB	12,65
BRITISH AIRWAYS	GB	5,04	+0,95
BULGARIB	IT	12	-1,23
CHURCH DIOR	FR	40,13	-0,17
CLUB MED	FR	74,80	+2,47
COMPASS GROUP	GB	8,06	-0,80
DET.LUFTHANSA N	DE	20,70	-2,82
ELECTROLUX -B-	SE	14,58	-2,55
EM.T.V. & MERCHAN	DE	5,59	-1,06
EMI GROUP	GB	7,19	-2,20
EURO DISNEY	FR	0,80
HERMES INTL	FR	148,40	+0,95
HILTON GROUP	GB	3,21	-2,45
HDP	IT	3,81	-0,78
HUNTER DOUGLAS	NL	29,55	-0,17
KLM	NL	20,75	-1,19
LVMH	FR	56,35	-1,14
MEDION	DE	60,50	-5,85
MOULINET	FR	4,65	+2,65
NH HOTELS	ES	13,83	-1,07
NXT	GB	5,52	+12,13
P & O PRINCESS	GB	4,44
PERSIMON PLC	GB	5,26	-0,61
PERISSAG AG	DE	37,10	+1,09
RANK GROUP	GB	2,97	+0,55

LAPORTE	GB	11,21
LONZA GRP N	CH	648,29
NORSK HYDRO	NO	46,42
RHODIA	FR	14	-0,21
SOLVAY	BE	58,30	+0,26
SYNGENTA N	CH	58,02	-0,45
TESSENDERLO CHE	BE	371	+0,23
▶ DJ E STOXX CHEM P 371,49 -1,61			

CONGLOMÉRATS			
D'IETTEREN SA	BE	214	+0,94
AZEL	FR	77,50	-0,39
GBE	BE	310	+1,67
GEVAERT	BE	36,02	+0,90
INCHCAPE	GB	6,35
KVAERNER -A-	NO	7,94
MYTILINEOS	GR	7,80	-2,01
UNAXIS HLDG N	CH	181,39	-1,07
ORKLA	NO	19,92
SONAE SGPS	PT	1,12
▶ DJ E STOXX CONG P 329,98			

TÉLÉCOMMUNICATIONS			
ATLANTIC TELECO	GB	0,61	+15,15
BRITISH TELECOM	GB	7,98	-3,14
CABLE & WIRELES	GB	7,85	+2,32
COLT TELECOM NE	GB	11,61	-2,18
DEUTSCHE TELEKO	DE	25,95	-2,81
E.BISCOM	IT	90,90	-0,11
ERICOM	IR	2,30	+4,17
ELISA COMUNICA	IE	15,40
ENERGIS	GB	4,39	-2,51
EQUANT NV	DE	27,70	-1,95
EUROPOLITAN HLD	SE	8,35	+1,32
FRANCE TELECOM	FR	66,35
HELLENIC TELE (GR	15,22	+0,26
HELS.TELEPH E	FI	102,60
KINGSTON COM	GB	1,95	-3,20
KONINKLIJKE KPN	NL	11,06
KPNQWEST NV -C-	NL	12	+2,39
LIBERTEL NV	NL	9,45	+1,61
MANNESMANN N	DE	114,50	-2,97
MOBILCOM	DE	15,83	-1
PANAFON HELLENI	GR	6,10	-0,33
PT TELECOM SCPS	PT	9,70
SONERA	FI	7,90	-3,66
SWISSCOM N	CH	258,66	+1,28
T.I.M.	IT	7,59	-0,65
TELE I EUROPE	SE	2,90	-1,48
TELE DANMARK -B	DK	39,53	-0,51
TELE2 -B-	SE	34,62	-0,94
TELECEL	PT	11,55
TELECOM ITALIA	IT	11,48	+0,70
TELECOM ITALIA	IT	6,17	+0,82
TELIA	SE	6,12	-2,61
TISCALI	IT	15,22	-0,78
VERSATEL TELECO	NL	5,75	+0,88
VODAFONE GROUP	GB	3,07	-1,55
▶ DJ E STOXX TCOM P 599,46 -0,65			

ROYAL DUTCH CO	ES	20,13	+0,30
ROYAL DUTCH CO	NL	62,25	-1,17
SAIPEM	IT	6,81
SHELL TRANSP	GB	8,70	-0,92
TOTAL FINA ELF	FR	152,10	-0,91
IHC			

VALEURS FRANCE

Les titres de Schneider et de Legrand se négociaient en hausse, à respectivement 66,5 euros (+0,76 %) et 225 euros (+0,85 %), dans les premiers échanges lundi 2 avril, malgré l'annonce, vendredi, de l'ouverture d'une enquête approfondie de Bruxelles sur le projet d'offre de Schneider sur Legrand.

Bolloré, dont le cours de Bourse gagnait 1,74 % pour atteindre 199 euros, a annoncé, avant l'ouverture de la séance, la cession de 75 % de Tobaccor au britannique Imperial Tobacco, ce qui lui rapportera une plus-value avant impôt de 1,3 milliard de francs. Le groupe diversifié avait annoncé vendredi soir un résultat net part du groupe de 124 millions d'euros pour 2000.

Thomson Multimédia progressait de 2,09 %, à 36,14 euros. Le groupe maintient sa prévision d'une stabilité de l'activité au premier trimestre, a indiqué samedi son président Thierry Breton, sur Radio-Classique.

Le spécialiste des annonces classées Trader.com, dont l'action était stable lundi matin à 7 euros, est intéressé par le rachat de son homologue britannique Loot.com, repris il y a neuf mois par l'annuaire en ligne Scoot.com, selon le Sunday Telegraph.

PREMIER MARCHÉ

LUNDI 2 AVRIL

Cours à 9 h 57

Demier jour de négociation des OSRD : 24 avril

Table of market data for France, including ACCOR, AGF, AFFINE(XIMM), AIR FRANCE C., AIR LIQUIDE, etc.

Main table of market data for France, listing various companies and their stock prices with percentage changes.

Main table of market data for International, listing various companies and their stock prices with percentage changes.

Table of market data for International, including ADECCO, AMERICAN EXP., AMVESCAP EXP., etc.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 30 MARS

Une sélection. Cours relevés à 18 h 11

Table of market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

Main table of market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

Main table of market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

Table of market data for Nouveau Marché, including GENERALI LOC., GEODIS, GFI INDUSTRI., etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 30 mars

Table of market data for SICAV et FCP, listing various funds and their values.

Main table of market data for SICAV et FCP, listing various funds and their values.

Main table of market data for SICAV et FCP, listing various funds and their values.

Table of market data for SICAV et FCP, listing various funds and their values.

SECOND MARCHÉ

LUNDI 2 AVRIL

Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of market data for Second Marché, listing various companies and their stock prices.

Main table of market data for Second Marché, listing various companies and their stock prices.

SPORTS Bernard Laporte a constitué un groupe de vingt-deux joueurs en vue de la rencontre Angleterre-France du samedi 7 avril, dans le cadre du Tournoi des six nations. Le

sélectionneur du XV de France a dû composer avec de nombreuses indisponibilités. ● **CES BLESSURES** sont le reflet du malaise qui sévit actuellement au sein du rugby français, où

les joueurs réclament une refonte en profondeur du calendrier. ● **LES INTÉRÊTS** divergents de la Ligue professionnelle et de la Fédération française ont jusqu'à maintenant empê-

ché une véritable réforme. ● **SELON FABIEN PELOUS**, le capitaine du XV de France, les joueurs doivent avoir un rôle de « conciliateurs ». Ils réclament un jour de repos par semaine

et des périodes consacrées à la récupération et à la préparation. Guy Novès, manager général du Stade toulousain, estime que les joueurs sont traités « comme du bétail ».

La mauvaise gestion du rugby français rejait sur le XV de France

Les résultats médiocres de l'équipe de France sont le reflet de la mauvaise santé du rugby hexagonal, qui traverse une crise bien réelle. Les nombreuses blessures avec lesquelles Bernard Laporte, l'entraîneur du XV de France, doit composer en sont le symptôme le plus visible

AVANT, c'était simple. Quand le XV de France venait à perdre trop souvent, la faute en revenait à l'arbitre (anglais, de préférence) ou à l'un de ses assistants (gallois ou écossais). Si le directeur de jeu avait paru assez impartial, la météo ou l'état du terrain – il n'y a pas eu de poteaux carrés dans l'histoire du XV de France – offraient d'éventuelles solutions de rechange. Dans cette grande famille très portée sur les chamailleries qu'est le rugby français, on savait aussi s'en prendre aux choix du comité de sélection, ou encore à l'incapacité de l'entraîneur. Plus récemment, on a mis en doute la probité des adversaires, soupçonnés d'avoir recouru à des produits interdits en France, comme la créatine.

Avant, c'était facile. Mais quand l'équipe de France joue, et perd, contre la raison et contre elle-même, comme ce fut le cas face au pays de Galles (35-43), samedi 19 mars, dans le Tournoi des six nations, les choses se compliquent : après cette drôle de défaite, le rugby français n'a plus d'autre solution que de se pencher sur lui-même. Et ce qu'il voit dans le miroir n'est guère réjouissant. Les clubs sont mal en point, le mental des internationaux est au plus bas et leurs organismes cèdent à une cadence aussi démentielle que celles imposées par le calendrier des compétitions. Une avalanche de blessures a ain-



Sous les yeux d'Abdelatif Benazzi, Fabien Pelous passe le ballon au deuxième ligne David Auradou, lors d'une séance d'entraînement de l'équipe de France, mercredi 28 mars, au stade Bonneval à La Teste.

si contraint Bernard Laporte, l'entraîneur des Bleus, à passer en revue quarante joueurs lors des deux stages organisés à La Teste (Gironde) pour trouver vingt-deux bien portants dignes d'affronter l'Angleterre, samedi 7 avril.

Un désarroi, réel, affecte donc la « vitrine du rugby français ». Mais, comme en 1991-1992, lorsque le climat nauséabond créé par la guerre de succession à la présidence de la Fédération avait engendré une série de défaites infamantes pour le XV de France, l'état déplorable de la sélection nationale ne fait sans doute que refléter l'immense désordre qui règne dans l'arrière-boutique du rugby français : un monde dominé par l'absence de

courage politique, un monde bloqué par sa propre cohabitation, un monde où Tartuffe règne en maître.

Le président de la Fédération française de rugby (FFR), Bernard Lapasset, au soir de la défaite face au pays de Galles, avait qualifié le XV de France de « médiocre » et exigé, sur un ton presque royal qu'« on [lui] donne une équipe plus généreuse ». Il est idéalement placé pour savoir que les joueurs souffrent avant tout de l'inanité des dirigeants du rugby français, incapable de mettre sur pied un calendrier décent.

Le président de la Ligue nationale de rugby (LNR), Serge Blanco, s'oppose de façon systématique à

tout projet de réforme du statut des internationaux ou de refonte des calendriers ne servant pas les intérêts des clubs. Il ne peut ignorer combien le rugby français paie aujourd'hui ses propres atermoiements de 1997, lorsqu'il avait refusé au dernier moment de resserrer le championnat de France Elite à seize clubs, un écrémage qui finira par se faire la saison prochaine, avec quatre ans de retard. Et que penser de l'attitude de Serge Simon, qui, sitôt enfilé son pardessus de président du Syndicat des joueurs, a affirmé « tomber des nues » en entendant Pierre Berbizier, ancien capitaine et entraîneur du XV de France, déclarer que le dopage était « une réalité » dans le

rugby français (Le Monde du 9 janvier).

Longtemps réputé pour sa faculté d'adaptation, dans le jeu, le rugby français n'a pas su négocier le virage du professionnalisme. « Le rugby français n'est pas professionnel : il est presque profession-

beaucoup de plaisir aux joueurs et spectateurs français. Pour l'anthropologue Sébastien Darbon, auteur de plusieurs ouvrages sur le rugby, l'homogénéisation provoquée par l'évolution récente des règles du jeu « va à l'encontre de la diversité traditionnelle du rugby français ».

Un sport qui évoque la violence, pas l'élégance

Selon une étude conduite par l'Observatoire Sports et valeurs (OSV) auprès d'un échantillon de 1 011 personnes de quinze ans et plus, la valeur la plus caractéristique du rugby est, comme pour le football, la violence. A l'autre extrémité de l'échelle, sa valeur la moins caractéristique est l'élégance. Si, pour une large majorité des sondés, le rugby évoque toujours la convivialité (95 %), l'audace (87 %), l'authenticité (76 %), le dynamisme (97 %) ou la virilité (95 %), moins de la moitié des Français considèrent la pratique ce sport comme étant liée à la créativité (48 %) ou à l'élégance (23 %). Depuis une précédente étude, conduite par l'OSV en 2000, la perception du rugby comme un sport moderne a chuté de moitié (40 % en 2001, contre 85 % en 2000). De même, ce sport est de moins en moins tenu pour être un sport « propre, pas touché par le dopage » : seulement 39 % des sondés le considèrent comme propre, contre 62 % un an plus tôt.

nel », souligne Guy Novès, l'entraîneur du Stade toulousain. « Le mensonge est généralisé, ajoute un autre entraîneur sous couvert d'anonymat. Beaucoup de joueurs ne sont pas irréprochables dans leur préparation individuelle. Pour exister, parce qu'il y a de l'argent en jeu, ils mentent à leur entraîneur sur leur niveau de forme. L'entraîneur, à son tour, ment à son président, à qui il veut montrer qu'il bosse bien en multipliant les séances d'entraînement. Et le président, lui, ment à ses partenaires pour qu'ils continuent à se montrer généreux. »

Cette culture du mensonge a son revers : la situation financière des clubs est peu brillante (Le Monde du 26 février) ; de nombreux joueurs touchent des émoluments inférieurs à ce que prévoient leurs contrats ; à la fin de la saison, plus de deux cents joueurs « professionnels » se retrouveront au chômage, lorsque cinq équipes descendront en Elite 2.

Inadapté sur le plan des structures, le rugby français l'est aussi sur le plan du jeu, qui n'apporte plus

« En France, poursuit-il, le passage au professionnalisme paraît plus compliqué que chez les Anglo-Saxons. Il s'oppose à une tradition française de recours à des comportements individualistes, un peu fantaisistes, et de refus de rentrer dans des structures contraignantes. L'homogénéisation nie la façon dont le public français a accepté le rugby, dans sa diversité et son côté frondeur. » Sébastien Darbon a également observé « la cassure grandissante entre les deux mondes du rugby français : l'élite et la base ». Il perçoit l'absence de continuité entre ces deux mondes, comme « un facteur aggravant » du malaise actuel.

Manque de continuité entre les clubs et la Fédération, manque de continuité politique, manque de continuité au sein même du peuple du rugby : qui pourrait affirmer qu'il n'existe aucun lien entre ces discontinuités, avérées, et le manque de continuité observé sur le terrain, où les Bleus semblent si soutenus en retard au soutien ?

E. C.

Du mouvement dans les vingt-deux

● Bernard Laporte a annoncé, vendredi 30 mars, la liste des vingt-deux joueurs convoqués en prévision du match Angleterre-France du samedi 7 avril. Deux nouveaux noms y figurent : ceux du Biarrot Christophe Milhères, qui pourrait être titularisé en troisième ligne, et de l'attaquant columérin David Skrela, fils de l'ancien entraîneur du XV de France Jean-Claude Skrela. ● **Avants** : Sylvain Marconnet (Stade français), Pieter de Villiers (Stade français), Raphaël Ibanez (Castres), Fabrice Landreau (Stade français), Alessio Galasso (Montferrand), David Auradou (Stade français), Lionel Nallet (Bourgoin), Abdelatif Benazzi (Agen), Olivier Magne (Montferrand), Christophe Milhères (Biarritz), Thomas Lièvremont (Biarritz), Fabien Pelous (Stade toulousain) (cap). ● **Arrières** : Fabien Galthié (Colomiers), Philippe Carbonneau (Pau), David Skrela (Colomiers), Géraud Merceron (Montferrand), Thomas Lombard (Stade français), Xavier Garbajosa (Stade toulousain), Christophe Dominici (Stade français), Philippe Bernat-Salles (Biarritz), Jean-Luc Sadourny (Colomiers), Stéphane Glas (Bourgoin).

TROIS QUESTIONS À...

FABIEN PELOUS

1 Après la défaite face au pays de Galles, les joueurs ont obtenu le droit de participer à une réunion entre les instances dirigeantes du rugby, sous l'égide du ministère de la jeunesse et des sports. En tant que capitaine de l'équipe de France, comment expliquez-vous cette initiative, qui tranche avec votre habituelle neutralité ?

Serge Simon, le président du syndicat des joueurs, a tout fait pour que le débat entre la Fédération et la Ligue devienne public. Le syndicat a fait en sorte que les deux instances dirigeantes sortent de leur réserve et de leurs schémas individuels pour discuter de l'avenir du

rugby. C'est à eux de trouver, d'un commun accord, la meilleure façon d'améliorer la situation. Ensuite, il est légitime que nous, joueurs, soyons représentés lors de cette discussion, car nous sommes les principaux acteurs. Ce n'est pas à nous qu'il revient de dire « on va faire comme ceci ou comme cela », mais nous pouvons proposer des principes. Nous tenons à bénéficier d'une intersaison plus conséquente, afin de conduire une préparation de longue haleine et d'assumer toute une saison. Nous tenons également à bénéficier d'un jour de repos obligatoire par semaine.

2 Qu'est-ce qui vous a poussé à intervenir dans le débat maintenant ?

Après cette nouvelle défaite dans le Tournoi, les conditions étaient réunies. Il n'y a plus d'arbre qui cache la forêt. L'arbre, c'était les deux victoires sur les All Blacks, à Marseille et à Twickenham, deux succès qui font vivre le rugby français au-dessus de ses moyens. La forêt, ce sont toutes ces défaites dans le Tournoi, mais aussi un championnat très rude pour les joueurs et un calendrier mal constitué, où l'on passe d'une compétition à l'autre sans avoir le temps de se préparer. Il fallait saisir l'occasion pour améliorer les choses.

3 Avez-vous parfois eu le sentiment d'être pris en otage par les instances du rugby français ? Jusqu'à maintenant, nous nous

sentions pris en otage par ce calendrier qui fait que l'on ne met pas toutes les chances de notre côté pour être performants avec l'équipe de France ou avec nos clubs.

Nous nous sentons un peu moins pris pour des imbéciles maintenant que nous avons réussi, par l'intermédiaire du syndicat, à faire en sorte que les principaux dirigeants se rencontrent. Jusqu'à maintenant, le dialogue était impossible entre Bernard Lapasset et Serge Blanco. Nous avons un rôle de conciliateurs à jouer. Il existe une prise de conscience : la situation n'est pas ce qu'elle devrait être.

Propos recueillis par Eric Collier

■ **L'IRLANDE ne disputera plus de rencontre** du Tournoi des six nations cette saison. Les trois matches qu'elle devait encore disputer ont en effet été reportés à l'automne 2001 en raison de l'épizootie de fièvre aphteuse a annoncé, dimanche 1^{er} avril, l'International Rugby Board (IRB), l'instance dirigeante du rugby mondial. Ces trois rencontres devaient opposer l'Irlande au pays de Galles, à Cardiff le 29 avril, à l'Angleterre, à Dublin le 5 mai, et à l'Ecosse, à Edimbourg une semaine plus tard. Les autres rencontres du Tournoi sont maintenues.

► www.lemonde.fr/sixnations

Pour Guy Novès, « on traite les joueurs comme du bétail »

TOULOUSE

de notre envoyé spécial
Lorsque la porte s'est ouverte, le messager avait la mine sombre : « Nicolas Jeanjean s'est blessé à l'épaule au rassemblement de l'équipe de France. » Guy Novès, le tout nouveau manager général du Stade toulousain, a blêmi. L'arrière Nicolas Jeanjean, dix-neuf ans, est l'un de ces jeunes joueurs qui font la fierté du centre de formation de Toulouse. Il est, avec Clément Poitreneaud et quelques autres, l'un de ces éléments d'avenir que Guy Novès parvient à intégrer avec succès à son équipe, faisant mentir le discours dominant qui veut que le rugby français manque de réserves. Invité au deuxième stage organisé à La Teste (Gironde) par l'entraîneur du XV de France, Bernard Laporte, Nicolas Jeanjean devait

rejoindre l'équipe de France des moins de vingt et un ans, bien partie pour réaliser le grand chelem dans sa catégorie.

Fort de sa longue expérience à la tête du Stade toulousain (il est l'entraîneur le plus titré de France), Guy Novès a appris à redouter la période du Tournoi des six nations : « Quand cette compétition arrive, je me fais des cheveux blancs. Avec tous mes joueurs retenus dans les différentes équipes de France, je me demande comment aborder les matches de championnat intercalés. Les joueurs partent, reviennent, écoutent des discours différents. Cela ne peut pas déboucher sur un rugby de qualité en équipe de France ou en club. »

Guy Novès a beau avoir l'habitude, il ne se fait pas à ce grand désordre. Cette année, après avoir vu Franck Tournaire contracter

un athlète de haut niveau, et jamais un athlète de haut niveau ne pourra être performant avec seulement trois semaines de préparation. Il leur faut deux mois minimum. » Il saisit alors un stylo pour dessiner les blocs de son calendrier idéal, incluant des temps de préparation et de récupération, des compétitions regroupées et lisibles. Dans leurs bureaux respectifs, Bernard Lapasset et Serge Blanco, les deux plus hauts responsables du rugby français, construisent depuis longtemps les mêmes schémas, mais les actes ne suivent pas.

« IL A FALLU S'ADAPTER »

Et, aujourd'hui, on vient lui expliquer que Nicolas Jeanjean devra lui aussi se soigner à l'écart des terrains. Il se sent las : « On traite nos joueurs comme du bétail. » « Le calendrier est en train de tuer le rugby français, poursuit-il. Il faut absolument changer quelque chose si l'on veut protéger les joueurs, les respecter. S'ils se blessent aussi souvent, c'est parce qu'ils ne peuvent jamais se préparer, ni récupérer. Or, aujourd'hui, un joueur de rugby est

reste solidaire de Bernard Laporte, « quelqu'un de très compétent, qui conserve la confiance des joueurs ». « Laissons-le travailler », lance-t-il à l'adresse de tous les mécontents des dernières productions du XV de France : « Les anciens ont la mémoire courte. Qu'on me cite une équipe de France qui a dominé tout le monde... »

Lui-même accepte sa part de responsabilité dans le retard affiché par le XV de France : « Le rugby a évolué, il a fallu s'adapter. Dans un premier temps, nous avons privilégié le travail physique. Cela s'est fait au détriment du travail technique. » « On attend beaucoup de l'équipe de France, reprend-il. Mais il faut savoir patienter, créer un calendrier plus cohérent. Ensuite, quand il y aura moins de blessés... »

Après la défaite face au pays de Galles, Guy Novès a décidé de prendre du recul par rapport à l'équipe de France. Il n'a pas accepté que son rôle d'entraîneur « associé » soit réduit à aussi peu de chose. Il ne participera plus aux rassemblements des Bleus, mais il

E. C.

RAFAL

Face à la gare St-Lazare

Habille les hommes **FORTS** ou **GRANDS**

- PARIS 8^e - 15, place du Havre
Tél. : 01.43.87.34.64
- NICE - 18, av. Jean Médecin
Tél. : 04.93.85.46.03
- LYON 7^e - Magonis ROURY
80, rue E. Herriot
Tél. : 04.78.42.54.94
- NIMES - Magonis LA CITÉ
1, place du Grand Temple
Tél. : 04.66.67.21.52

A Valence, Didier Deschamps se sent « inutile et démuni »

Blessé, le Français ne disputera pas le quart de finale de la Ligue des champions contre Arsenal

Depuis son arrivée à Valence, en début de saison, Didier Deschamps, qui doit faire face à une forte concurrence, court de blessure en déception.

Habitué à être « important pour [son] équipe », il avoue éprouver pour la première fois de sa carrière un fort sentiment d'inutilité. Actuellement

blessé, il ne pourra prendre part, mercredi 4 avril, au quart de finale aller de la Ligue des champions entre le club anglais Arsenal et Valence.

VALENCE (Espagne)
correspondance

« Valence est une ville agréable. Il y a du soleil et je m'y plais bien », affirme, mi-ironique mi-sincère,



FOOTBALL

Didier Deschamps, qui est sans doute en train de vivre la pire saison de sa carrière. Si l'ancien capitaine de l'équipe de France a pu passer certains après-midis d'hiver sur une terrasse et en manches courtes, il n'est pas homme à se satisfaire de matches vécus depuis le banc de touche ou l'infirmerie, qu'il y fasse beau temps ou non.

« C'est une situation que je vis de plus en plus mal, mais que faire ? Ce n'est pas mon style de faire des vagues et je ne vais pas me rebeller », reconnaît le Français, qui rêvait d'accomplir une saison bien différente de celle qu'il est en train de vivre. « La Dèche », comme il est parfois surnommé, a en effet accumulé les pépins depuis son arrivée surprise à Valence, en provenance de Chelsea, en début de saison, pour 40 millions de francs et trois saisons. Mille supporters avaient alors accueilli le champion du monde et d'Europe lors de sa présentation au public.

Le détenteur du record des sélections en équipe de France, qui avait connu une saison mi-figue, mi-raisin outre-Manche, espérait sans doute un autre sort à Valence. « Après cinq années passées en Italie, je m'adapte mieux au jeu latin », estimait-il. Une déchirure de l'adducteur gauche, des entorses successives au genou droit et à la cheville gauche, une gastro-entérite et

une grippe l'ont toutefois privé d'entraînements et d'une place de titulaire pendant la première moitié de saison.

« Je n'avais connu ça qu'une fois dans ma carrière, quand j'avais été blessé au talon d'Achille. Je suis plutôt habitué à jouer tout le temps », affirme Didier Deschamps, qui en est à sa quinzième saison professionnelle depuis ses débuts à Nantes, en 1985. Mais à Valence, la concurrence est rude. Malgré les départs des internationaux Javier Farinos à l'Inter de Milan, Gerard au FC Barcelone et Oscar à l'Espanyol Barcelone, l'entraîneur argentin Hector Cuper n'a rien laissé au hasard, recrutant des doublures à tous les postes.

« JE ME SENS INUTILE »

Ainsi, Didier Deschamps, qui avait poussé le professionnalisme jusqu'à se priver d'une partie de ses vacances de Noël pour tenter de retrouver ses sensations, doit aujourd'hui faire face à la concurrence de l'international espagnol Ruben Baraja, recruté pour 120 millions de francs auprès de l'Atletico Madrid, du vice-champion olympique David Abelda et du vétéran Luis Milla. De plus, une des options tactiques de l'entraîneur consiste à se passer d'un milieu défensif au profit d'un attaquant récupérateur comme Angulo ou à faire reculer la vedette Mendieta d'un cran...

Pire, la presse espagnole se fait désormais l'écho d'un éventuel retour de Farinos à Valence. « Hector Cuper ne parle pas beaucoup aux joueurs, mais il est clair. Il connaît mes capacités et sait ce que j'ai fait auparavant. Mais le groupe tourne bien et il m'est difficile de reprendre ma place. C'est la première fois

que je me sens inutile. Il est pénible de se retrouver dans un tel cas de figure après tout ce que j'ai vécu durant ma carrière. J'ai toujours été habitué à être important pour mon équipe, à avoir pas mal de responsabilités sur les épaules et, là, je suis un peu démuni. Mais bon, je m'accroche en espérant avoir ma chance », explique Didier Deschamps, qui se pose même des questions sur son avenir au sein du club sur son site Internet : « Je ferai le point à la fin de la saison sur ma situation. »

Pour couronner le tout, le Français s'est fait une déchirure musculaire à la cuisse droite lors du dernier match de Ligue des champions de Valence, pour lequel il avait été titularisé. Indisponible pour au moins quatre semaines, il ne disputera pas le quart de finale aller de Ligue, mercredi 4 avril, face à Arsenal, et doit se contenter d'espérer être prêt pour le match retour.

« Je suis ici pour gagner des titres », rappelle quand même Didier Deschamps, toujours ambitieux malgré un palmarès dans lequel figurent titres nationaux et

européens remportés avec Nantes (1985-90), Bordeaux (1989-90), Marseille (1990-94) ou la Juventus de Turin (1994-99). Lucide, le Français sait qu'il sera dur pour le club valencien de revenir dans la course au titre en championnat. Valence pointe actuellement à la troisième place de la Liga, à dix points du Real Madrid. « Notre mois de janvier a été catastrophique. Quand tu perds trois matches de suite, tu perds forcément une partie de tes chances et une bonne part de confiance. Mais, en Ligue des champions, tout est possible. Le club l'a déjà prouvé l'année dernière en atteignant la finale. »

Quant à l'équipe de France, Didier Deschamps la suit désormais en « supporteur ». Il a assisté la semaine dernière à la défaite des Bleus contre l'Espagne sur la pelouse de... Valence et ne regrette pas sa retraite internationale : « J'ai vraiment choisi le bon moment et je n'ai pas de regret. Je ne me fais pas de souci : il y a d'excellents joueurs français pour prendre la suite. »

Patrick Snowy

Lyon a fait les frais de la révolte de Strasbourg en Coupe de France

Les Alsaciens sont qualifiés pour les demi-finales

BON DERNIER au classement de D1, le RC Strasbourg ne veut pas quitter l'élite sans un coup d'éclat. Dimanche 1^{er} avril, le club alsacien s'est qualifié pour les demi-finales de la Coupe de France en battant l'Olympique lyonnais (3-0), l'un des plus gros budgets de l'élite. L'international espoir Pegguy Luyindula, vingt et un ans, a marqué un but et a offert deux passes décisives (à Pascal Johansen et au Yougoslave Danijel Ljuboja), le tout dans le dernier quart d'heure. « Ce n'est pas une performance personnelle. J'ai profité du travail de mes camarades », a commenté l'attaquant, qui, ironie de l'histoire, est actuellement en conflit avec son club pour des questions de prolongement de contrat et de revalorisation salariale et a saisi la commission juridique de la Ligue nationale de football (LNF).

Le RC Strasbourg retrouvera deux clubs de D1 et un de National en demi-finales de la Coupe de France. Samedi 31 mars, le FC Nantes s'est qualifié face à l'AJ Auxerroise (4-1), en grande partie grâce

à son gardien de but, Mickaël Landreau, qui a détourné deux pénalités en seconde mi-temps. Arrivés miraculeusement à la prolongation, les Canaris se sont ensuite révoltés face à un adversaire touché au moral. Le joker tahitien Parama Vahirua a marqué deux buts quelques minutes après avoir fait son entrée sur le terrain. Le club de la Loire-Atlantique, qui a remporté le trophée en 1999 et en 2000, fait figure de favori pour la suite de la compétition.

Vendredi 30 mars, Troyes avait dû avoir recours à la prolongation pour s'imposer (4-2) sur le terrain du FC Grenoble. Le lendemain, le match entre deux clubs de National, Amiens et Reims, a tourné en faveur du premier, qui l'a emporté 1 à 0 grâce à un but de Peter Sampil. C'est la quatrième fois qu'un club évoluant au troisième niveau du championnat atteint les demi-finales de la Coupe de France, après Quevilly (1968), Nîmes (1996) et Calais (2000). Le tirage au sort des demi-finales aura lieu le dimanche 8 avril et les rencontres se disputeront le samedi 21 avril.

Les supporters allemands réclament le retour des matches le samedi après-midi

BERLIN

correspondance

La fronde a germé sur Internet en janvier, bourgeonné dans quelques stades en février et surgi au grand jour ce week-end dans toutes les arènes de la Bundesliga, le championnat d'Allemagne de football. Brandissant banderoles et calicots, plusieurs milliers de supporters ont réclamé le retour des matches disputés le samedi soir et le dimanche au samedi à 15 h 30.

Cet horaire traditionnel de la Bundesliga n'a pas survécu aux impératifs de la télévision : cinq des neuf matches d'une journée se déroulent aujourd'hui encore le samedi après-midi. Le mouvement informel qui pilote la rébellion des fans s'est d'ailleurs baptisé « Pro 15 : 30 », histoire de mieux dénoncer les « journées salami » s'échelonnant du vendredi (un match) au dimanche (deux matches).

« La colère était dans l'air depuis quelque temps, mais l'introduction cette saison d'un match le samedi soir a accéléré les choses », raconte Thomas Krämer, l'un des initiateurs de Pro 15 : 30. A vingt-huit ans, ce fan de Cologne est le patron du site Internet consacré aux supporters (stadionwelt.de) sur lequel a fleuri la protestation. Sur ce site, un adepte de Stuttgart avait dit en janvier son ras-le-bol des matches du dimanche, qui l'obligent parfois à traverser tout le pays et à rentrer fourbu au petit matin du lundi.

L'écho fut immédiat. Plusieurs centaines de fans ont exprimé une amertume similaire, des femmes de supporters se sont plaintes des matches du dimanche qui nuisent à la vie familiale : « Le club le plus important, le dimanche, c'est la famille », a-t-on pu lire sur Internet. « Dans les stades, vous n'aurez bientôt plus de couples, mais des divorcés », écrit une autre épouse.

La cause du mal : la télévision, en l'occurrence le magnat de l'audiovisuel Leo Kirch et sa chaîne payante Premiere, détentrice des droits du championnat pour la somme de 384 millions d'euros par saison, et ce jusqu'en 2004. Afin de mieux rentabiliser son investissement, le grou-

pe Kirch a obtenu de la Fédération allemande de football (DFB) la mise en place d'un match le samedi soir. Même si les statistiques montrent que ce match n'est pas moins fréquenté que les autres, les supporters y ont vu une dérive supplémentaire. « Les fans ont souscrit à la politique de commercialisation pour que les équipes puissent s'acheter de bons joueurs. Mais les bornes sont aujourd'hui dépassées », affirme Tobias Naumann, correspondant de Pro 15 : 30 à Leverkusen.

Mis en accusation, le groupe Kirch dit « observer avec intérêt » le mouvement, mais fait remarquer que les matches du dimanche sont liés aux contraintes européennes. « Une équipe jouant le jeudi en coupe de l'UEFA peut difficilement réjouir samedi », note Carsten Schmidt, le chef des sports de Première. La DFB invoque elle aussi le calendrier européen, puisque la Ligue des champions se joue le mardi et le mercredi et l'UEFA le jeudi. Mais l'argument tient mal la route : de nombreux matches du dimanche ont opposé des équipes ne disputant pas de coupe d'Europe.

« LE SIGNAL D'ALARME EST TIRÉ »

En période de baisse de la fréquentation des stades (-5,5% sur un an), la DFB ne veut pas perdre le contact avec la base et a accepté de participer fin avril à une table ronde à l'invitation de Pro 15 : 30. Si certains dirigeants de clubs taxent ce mouvement de populiste, d'autres le prennent très au sérieux. « Je suis inquiet quand je constate que les plus fidèles des supporters se détournent du foot. Le signal d'alarme est tiré », a récemment déclaré Werner Hackmann, patron de la Ligue de football. Le populaire Rudi Völler, sélectionneur national, a lui aussi dit son inquiétude. Egalement convié à la table ronde, le groupe Kirch a pour l'instant réservé sa réponse. En attendant, Pro 15 : 30 vient d'annoncer une prise de contacts avec d'autres fans, en Grande-Bretagne, Autriche et France.

Louis Rigal

Alfa 147. Vos sens montent en puissance.



Grands Jours
Alfa Romeo.
Du 30 mars
au 7 avril*.

Venez vite découvrir les nouvelles versions de l'Alfa 147 : Turbo Diesel 1.9 JTD 115 et 5 portes chez votre concessionnaire. Alfa Romeo recommande  www.alfa147-fr.com *ouverture selon autorisation.



Cœur Sportif

Au Brésil, David Coulthard fait trébucher Michael Schumacher

L'Écossais a remporté à Interlagos la dixième victoire de sa carrière. Il se rapproche de six points de l'Allemand au classement du championnat du monde. Juan-Pablo Montoya a été un des grands animateurs du troisième grand prix de la saison

Le trentième Grand Prix du Brésil, qui s'est couru sur le circuit d'Interlagos, près de Sao Paulo, dimanche 1^{er} avril, a vu la victoire de l'Écossais David Coulthard (McLaren-Mercedes) devant les Allemands Michael Schuma-

cher (Ferrari) et Nick Heidfeld (Sauber-Petronas). Le Colombien Juan-Pablo Montoya (BMW-Williams), débutant en F1 mais doté d'un solide palmarès dans les courses américaines, a créé la surprise. Après un audacieux

dépassement sur Schumacher en début de course, il a dominé l'épreuve jusqu'au trente-neuvième tour, avant de se faire éperonner sur un freinage par Jos Verstappen (Arrows). Michael Schumacher, d'habitude très à l'aise

sous la pluie, a multiplié les fautes et n'a rien pu faire contre David Coulthard, qui, après un dépassement d'anthologie, a pris la tête de la course pour remporter le dixième grand prix de sa carrière.

IL N'A PAS TERMINÉ le Grand Prix du Brésil, dimanche 1^{er} avril sur le circuit d'Interlagos, mais il a de bonnes raisons de se réjouir. Juan-Pablo Montoya (BMW-Williams), le « débutant » colombien de la F1 que Frank Williams a préféré cette année au Britannique Jenson Button pour piloter l'une de ses monopoles, s'est payé le luxe d'administrer une petite leçon de conduite à Michael Schumacher en personne.

Lors d'un dépassement plein de hardiesse qui rappelait ceux dont a pu être coutumier le triple champion du monde allemand, Juan-Pablo Montoya, dernier vainqueur du championnat CART aux États-Unis et des mythiques 500 Miles d'Indianapolis, parvint à maintenir sa monopole en tête de la course du troisième à trente-neuvième tour. « Il a mené cette course comme un roi », a estimé Gerhard Berger, responsable de la compétition chez BMW.

« Il a encore un long chemin à parcourir et beaucoup à apprendre », avait déclaré de son côté Michael Schumacher à propos du pilote, le jeudi précédant la course. « J'ai beaucoup à apprendre, mais pas autant qu'il croit », avait répliqué sèchement le Colombien, qui doit sa réussite à la grande audace de sa conduite mais aussi à un très rapide moteur BMW allié à des pneus Michelin qui semblent de plus en plus performants. Un harponnage, lors d'un freinage, pour le moins cavalier de Jos Verstappen (Arrows), à qui Montoya venait juste de prendre un tour et qui vaudra au Néerlandais une amende de 15 000 dollars, a écarté le rookie de la course. « Je suis vraiment déçu, confiait-il. Ce devait être le meilleur jour de ma vie, et cela a malheureusement tourné au cauchemar. » « Le meilleur est

maintenant à venir », concluait, sage et confiant, le Colombien.

C'est l'Écossais David Coulthard, sur McLaren-Mercedes, qui finalement aura mis un terme à l'hégémonie de Michael Schumacher, privé de sa dernière septième victoire consécutive en grands prix. « Schumi » se contente donc de la deuxième place, suivi, à plus d'un tour, par son compatriote Nick Heidfeld au volant d'une Sauber-Petronas.

Venus en nombre, les paulista ont attendu l'autre Ferrari, celle de Rubens Barrichello, l'enfant du pays. En vain. Parti en catastrophe sur un mulet préparé pour Michael Schumacher bien que réglé à ses dimensions, Barrichello n'ira pas plus loin que le troisième tour

Une fois n'est pas coutume, le champion allemand n'a pas su profiter de la dégradation des conditions météo

après avoir percuté à l'arrière, également lors d'un freinage, la BMW-Williams de Ralf Schumacher.

Au moment du départ, c'est Mika Hakkinen (McLaren-Mercedes) qui n'avait pu démarrer et qui écopait d'une amende de 5 000 dollars pour avoir retiré le volant de sa monopole. « Un moment de grand effroi », a reconnu le Finlandais, immobilisé sur la grille et frôlé de toute part par la meute furieuse des bolides en pleine accéléra-

Grand Prix du Brésil

3^e MANCHE DU CHAMPIONNAT DU MONDE 2001 DE FORMULE 1
Dimanche 1^{er} avril • Circuit d'Interlagos, à Sao Paulo • 71 tours de 4,308 km (305,909 km)
• Averse au 46^e tour • Température piste : 32 °C • 22 qualifiés, 10 classés

VAINQUEUR

D. COULTHARD
(McLaren-Mercedes)
Les 71 tours
en 1 h 39 min 00 s 834
à 185,373 km/h de moy.
Age : 30 ans
Nationalité : britannique
Début en F1 : 1994
110 courses, 10 victoires,
Palmarès : 3^e du championnat du monde
en : 1995, 1997, 1998 et 2000.



CLASSEMENT DE LA COURSE

1	D. Coulthard (McLaren)	1 h 39'00"834
2	M. Schumacher (Ferrari)	à 16 s 164
3	N. Heidfeld (Sauber)	à 1 tour
4	O. Panis (BAR)	à 1 tour
5	J. Trulli (Jordan)	à 1 tour
6	G. Fisichella (Benetton)	à 1 tour
7	J. Villeneuve (BAR)	à 1 tour
8	J. Alesi (Prost)	à 1 tour
9	T. Marquès (Minardi)	à 3 tours
10	J. Button (Benetton)	à 7 tours.

POLE POSITION

M. Schumacher (Ferrari)
en 1 min 13 s 780 (moy. 210,252 km/h)

MEILLEUR TOUR en course

R. Schumacher (Williams-BMW)
en 1 min 15 s 693 (204,938 km/h), 38^e tour.

PRINCIPAUX ABANDONS

M. Hakkinen (embrayage au départ) • R. Barrichello (accident, 3^e tour) • E. Bernoldi (problème hydraulique, 16^e tour) • F. Alonso (problème électronique, 26^e tour) • J. Verstappen (accident, 39^e tour) • J.-P. Montoya (accident, 39^e tour) • R. Schumacher (incident mécanique, 55^e tour).

Les faits marquants

1 J.-P. Montoya dépasse M. Schumacher par l'intérieur et prend le commandement de la course (3^e tour).

3 D. Coulthard double T. Marquès par l'intérieur, pendant que M. Schumacher tente d'en faire autant de l'autre côté. L'Allemand se déporte à l'extérieur et, pour la 2^e fois à cet endroit, s'incline. Ce dépassement (50^e tour) permet à D. Coulthard de filer vers la victoire.

2 J.-P. Montoya, leader, vient de prendre un tour à J. Verstappen. Le Hollandais, surpris par le freinage du Colombien, percute l'arrière de la Williams. J.-P. Montoya abandonne (39^e tour).

CLASSEMENT DES CHAMPIONNATS

PILOTES : 1. M. Schumacher, 26 pts ; 2. Coulthard, 20 ; 3. Barrichello, 10 ; 4. Heidfeld, 7 ; 5. Frenzen, 5 ; 6. Panis, 3, etc.

CONSTRUCTEURS : 1. Ferrari, 36 pts ; 2. McLaren, 21 ; 3. Sauber, 8 ; 4. Jordan, 7 ; 5. BAR, 3 ; 6. Williams, 2 ; 7. Benetton, 1.

Infographie : Le Monde avec Pierre Lepidi

tion. Au quarante-sixième tour, peu après l'abandon de Montoya, selon un scénario qui n'était pas sans rappeler le Grand Prix de Malaisie (Le Monde du 20 mars), une forte pluie s'est mise à tomber, semant la confusion sur la pis-

te et surtout dans les stands. Une fois encore, le choix des pneumatiques devenait déterminant.

Un embouteillage au sein de l'écurie BAR allait desservir les intérêts d'Olivier Panis, bloqué par le ravitaillement de la voiture de

son coéquipier, le Canadien Jacques Villeneuve. Malgré une attente qui lui coûtait un retard de près de deux minutes, le Français effectuait une brillante remontée et obtenait une très honorable quatrième place.

Une des autres grandes surprises de la course a été le manque de réussite de Michael Schumacher sous la pluie. Il est notoire, en effet, que l'Allemand affectionne tout particulièrement les mauvaises conditions météo, le plus souvent au grand désespoir de ses concurrents.

Une fois n'est pas coutume, les prévisions et les réglages de sa Ferrari n'ont pas été les bons. Aussi étonnant, on vit le maestro faire un tête à queue sur l'eau, manquant même de heurter les barrières de sécurité (48^e tour) ou de sortir de la piste (53^e tour). David Coulthard sut profiter de l'état d'incertitude dans lequel se trouvait l'Allemand pour le dépasser : en bout de ligne droite, il se servait du retardataire Tarso Marques (Minardi) pour faire l'intérieur à Michael Schumacher.

David Coulthard remporte à Interlagos la dixième victoire de sa carrière et occupe désormais la deuxième place du championnat des pilotes, à six points de Michael Schumacher. Après la nouvelle contre-performance de son équipier Mika Hakkinen, double champion du monde en 1998 et 1999, et jusqu'alors principal challenger des « ferraristes », les espoirs de victoire de McLaren-Mercedes reposent désormais sur les épaules de Coulthard. « Je suis un peu déçu de ce résultat. Néanmoins, je reste en tête du championnat », a tenu toutefois à rappeler Michael Schumacher.

Jean-Jacques Larrochelle

Sans se presser, David Millar ne veut pas « gâcher » ses aptitudes pour le cyclisme

DEUX CENTIÈMES DE SECONDE. Autant dire un souffle... C'est ce qui avait manqué, en 1999, au cycliste britannique David Millar face à l'Allemand Jens Voigt pour s'adjuger le Critérium international.

« J'étais fâché », remâche-t-il encore. Pour l'édition 2001, disputée samedi 31 mars et dimanche 1^{er} avril à Charleville-Mézières (Ardennes), le coureur de l'équipe française Cofidis n'aura aucun regret. Il a abandonné dimanche, dans la deuxième étape du triptyque remporté par le Belge Rik Verbrugghe (Lotto).

Pourtant, ce jeune Écossais né il y a vingt-quatre ans à Malte rêvait de rééditer son « coup » du Tour de France 2000, lorsqu'il endossa le premier maillot jaune de sa carrière au soir du prologue, au Futuroscope. Las. Cela n'a pas été le cas dans les Ardennes. De quoi conforter ceux qui, dans le

microcosme cycliste, ne perdent pas une occasion de juger que, s'il est « pétris de classe », il n'a pas « la mentalité pour espérer devenir un grand ».

Une critique à laquelle l'intéressé semble prendre un malin plaisir à prêter le flanc, répétant qu'il n'y a pas que le vélo dans la vie. « Je veux construire une vie hors du vélo, affirme-t-il. On verra ce que diront ces gens dans trois ou quatre ans. J'ai déjà vu des gars péter les plombs, ça ne va pas m'arriver. Je préfère prendre mon temps. »

« Son discours constitue un souffle nouveau. Il paraît un peu hors des normes », concède Jean-Jacques Menuet, le médecin de l'équipe Cofidis, qui décrit David Millar comme « un grand adolescent, un peu rebelle, [mais] ouvert à des tas de choses », marchant à « l'émotion et au fun ».

« Il y a pas mal de gars comme moi. Je suis peut-être le seul à l'exprimer. Beaucoup se sentent obligés de dire : "Moi, c'est le vélo à 100 %", tempère le coureur, qui, cet hiver, a tourné le dos à son sport. « On ne l'a pas

vu pendant trois mois », pointe Jean-Jacques Menuet. « Après les Jeux olympiques, j'avais besoin de me vider du cyclisme, justifie David Millar. C'est sûr, je ne me suis peut-être pas assez entraîné. »

IL A PRIS GOÛT AU MAILLOT JAUNE

Chez Cofidis, où il est sous contrat jusque fin 2003, on s'accommode de la situation. « On lui demande juste de refaire ce qu'il a fait en 2000 », déclare François Migraine, directeur général de la société de crédit par téléphone. « Plutôt que de chercher à modifier les athlètes pour qu'ils soient des tueurs, on peut exploiter leurs spécificités psychologiques », plaide Jean-Jacques Menuet. « On ne lui met pas trop la pression, relève Francis Van Londersele, mais on lui dit qu'il ne suffit pas d'être un éternel espoir. »

A en croire ce dernier, David Millar aurait commencé à changer : « Il est dans une phase de maturation, plus posé, plus appliqué. » L'intéressé confirme : « Je vois que je suis fait pour le vélo, il ne faut pas que je gâche ça,

j'avais besoin de comprendre cela. Je vais bosser. J'ai encore beaucoup à apprendre. Je ne serai pas physiquement au top avant vingt-sept ans. »

Dans l'immédiat, David Millar rêve de goûter à nouveau au maillot jaune et à tout ce qui l'accompagne. « Le porter un peu, ça serait bien », savoure-t-il par avance, un œil déjà tourné vers le prologue du Tour de France, à Dunkerque, le 7 juillet. « Je serai obligé de gagner, sinon tout le monde sera déçu », avance-t-il, déclarant qu'il lui faudra « travailler un peu », car, si l'an dernier la distance (16 kilomètres) lui convenait, cette année elle revient à 6 kilomètres. Son ambition se portera cependant au-delà du prologue. « Il faudra que je me teste en montagne, voir comment je récupère si je me donne à fond. Il faut bien se connaître sur des courses de trois semaines », indique le jeune Britannique, qui n'a de cesse de parler d'« apprentissage » et de répéter : « Je vise loin. »

Philippe Le Cœur

cite des sciences & de l'industrie

Quel travail ? Questions d'aujourd'hui ? Images d'hier

Les débats du jeudi soir à 18h30

JEUDI 5 AVRIL

Travail des enfants : comment peut-on changer les choses ?

Plus de 250 millions d'enfants de 4 à 14 ans sont conduits aujourd'hui à effectuer des travaux, souvent dangereux et nuisibles à leur développement.

Avec Yannick Simbron, ancien directeur du bureau en France du BIT, Pascal Erard, porte-parole du collectif « l'éthique sur l'étiquette », Céline Manceau, responsable juridique, Comité européen contre l'esclavage moderne.

30, avenue Corentin-Cariou
75019 PARIS
www.cite-sciences.fr

Accès libre, dans la limite des places disponibles.

CALVITIE

Le choix de la compétence.

Première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques, la Clinique du Rond-Point des Champs-Élysées dispose d'un service spécialisé utilisant toutes les techniques modernes permettant la repousse naturelle de vos cheveux.

Prix étudiés et application stricte des règles de sécurité sont nos principes permanents. Résultat rapide, discret, efficace.

Conseil gratuit et documentation au
01 53 77 26 00
Clinique d'esthétique
du Rond-Point des Champs-Élysées
AUTORISÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ
61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpe.com

DÉPÊCHES

ATHLÉTISME : le Kényan Albert Chepkurui a gagné, dimanche 1^{er} avril, les 10 km de la Seine-Saint-Denis, en 27 min 31 s. Les Kényans ont monopolisé les cinq premières places du classement.

BASKET-BALL : Pau-Orthez, défait à Nancy (89-75), n'a pas profité du faux pas de Villeurbanne, battu à Paris (71-66) lors de la 23^e journée du championnat de France, conclue dimanche 1^{er} avril. L'Asvel compte toujours cinq points d'avance sur Pau-Orthez, rejoint à la deuxième place par Strasbourg, vainqueur à Montpellier (69-82).

FOOTBALL : l'Afrique organisera la Coupe du monde de football 2010, a déclaré, dimanche 1^{er} avril, le président de la Fédération internationale de football (FIFA), Sepp Blatter, assurant que la décision est « définitive ».

Manchester United s'est incliné à Liverpool (2-0), samedi 31 mars, lors de la 31^e journée du championnat d'Angleterre. Malgré cet échec, les Mancuniens comptent encore treize points d'avance sur Arsenal, victorieux de Tottenham (2-0) grâce à deux buts de Robert Pires et Thierry Henry.

Le Bayern Munich a subi sa huitième défaite de la saison, face à Brême (2-3), samedi 31 mars, au cours de la 27^e journée du championnat d'Allemagne. Les tenants du titre conservent leur place de leader avec un point d'avance sur le Borussia Dortmund, facile vainqueur à Kaiserslautern (1-4).

Le Real Madrid, vainqueur de Numancia (1-0), a maintenu son écart de cinq points en tête du championnat d'Espagne sur le Deportivo La Corogne, tombeur de Villarreal (4-2), samedi 31 mars au cours de la 28^e journée.

L'AS Rome, qui s'est imposée aux dépens de Vérone (3-1), a porté à neuf points son avance en tête du championnat d'Italie, à l'issue de la 24^e journée. La Juventus Turin, deuxième, a été tenue en échec par Brescia (1-1).

HANDBALL : l'équipe de Besançon a été largement dominée par Oslo (28-19), en demi-finales aller de la Coupe des coupes féminine, dimanche 1^{er} avril en Norvège. En demi-finales aller de la Challenge Cup féminine, une autre coupe européenne, Nîmes, à domicile, a battu Moscou (25-17).

NATATION : l'Américain Ed Moses a amélioré de 10 centièmes de seconde le record du monde du 50 m brasse (27 s 39) lors des championnats américains, samedi 31 mars à Austin (Texas). Peu avant, son compatriote Michael Phelps avait porté le record du monde du 200 m papillon à 1 min 54 s 92.

TENNIS : l'Américain Andre Agassi a gagné le tournoi de Miami en battant en finale son compatriote Jan-Michael Gambill 7-6 (7/4), 6-1, 6-0, dimanche 1^{er} avril à Key Biscayne.

L'Américaine Venus Williams s'est adjugé pour la troisième fois le tournoi de Miami, samedi 31 mars, en dominant en finale sa compatriote Jennifer Capriati 4-6, 6-1, 7-6 (7/4).

LOTO

Résultats des tirages n° 26 effectués samedi 31 mars. **Premier tirage :** 1, 20, 31, 33, 42, 44 ; numéro complémentaire le 6. Rapports pour 6 numéros : 3 212 870 F (489 798 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 110 485 F (16 843 €) ; 5 numéros : 7 655 F (1 166 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 362 F (55,18 €) ; 4 numéros : 181 F (27,59 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 36 F (5,48 €) ; 3 numéros : 18 F (2,74 €). **Second tirage :** 8, 17, 18, 21, 33, 41 ; numéro complémentaire le 5. Rapports pour 6 numéros : 13 749 975 F (1 053 644 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 31 985 F (4 876 €) ; 5 numéros : 7 325 F (1 116 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 288 F (43,90 €) ; 4 numéros : 144 F (21,95 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 30 F (4,57 €) ; 3 numéros : 15 F (2,28 €).

LOTTO

01 55 20 66 60

Belles éclaircies

MARDI. Une dépression est située au nord de la mer du Nord, et la perturbation associée se décale vers l'est du pays en se désagrégant. L'après-midi, avec une légère hausse des pressions, le soleil reviendra, mais le temps sera plus frais.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Les nuages seront nombreux le matin, puis des éclaircies reviendront à la mi-journée. L'après-midi, le ciel se voilera par l'ouest. Les températures maximales avoisineront 11 à 14 degrés.

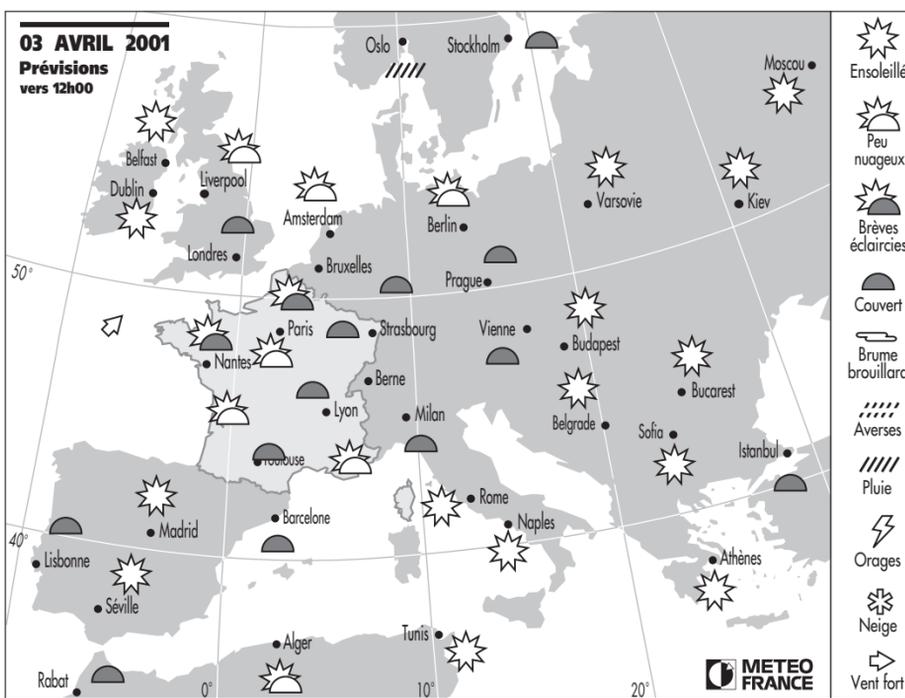
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le ciel sera très nuageux le matin, puis les nuages et les éclaircies alterneront. Il fera plus frais, avec 13 à 15 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le ciel sera couvert le matin, avec quelques pluies faibles, puis le ciel restera très nuageux, avec de courtes éclaircies. Il fera de 16 à 18 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Les nuages du matin laisseront place à de belles éclaircies l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 15 à 19 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Les nuages seront nombreux le matin, avec quelques pluies faibles de l'Auvergne au Lyonnais. L'après-midi, le soleil fera à nouveau de belles apparitions, avec des températures proches de 17 à 19 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Malgré quelques passages nuageux, le soleil sera généreux. Les températures maximales avoisineront 18 à 21 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ALLEMAGNE.** Le Festival Bach de Leipzig, avec 43 manifestations, se déroule du 23 au 27 mai. Réservations de billets et offres de voyage auprès de Leipzig Tourisme Service, tél. : 00-49-341-71-04-260 (ou 265) et sur Internet (www.leipzig.de).

■ **DANEMARK.** On peut louer des bicyclettes dans toutes les villes et les emporter avec soi en autocar, car-ferry et train. Les agences locales proposent même des tours organisés, à vélo. A Copenhague, des city bikes gratuites sont à la disposition des touristes. Renseignements sur Internet : www.dcf.dk et www.visitdenmark.com

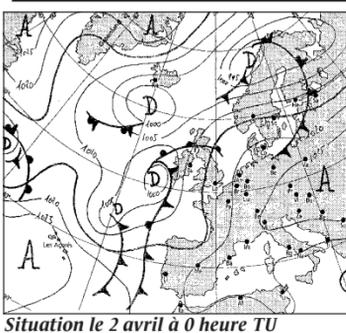
■ **INTERNET.** Microsoft Press vient de publier un livre de poche intitulé *Je prépare mon voyage avec Internet*. En 314 pages sont présentés 2 000 sites destinés aux voyageurs potentiels. En vente en librairie au prix de 69 F (10,53 €).

PRÉVISIONS POUR LE 03 AVRIL 2001

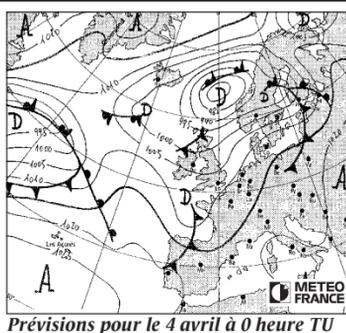
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	7/18 S	NANCY	11/16 C
BIARRITZ	10/16 N	NANTES	9/15 N
BORDEAUX	9/16 N	NICE	6/17 S
BOURGES	8/15 N	PARIS	9/15 N
BREST	8/14 C	PAU	7/16 N
CAEN	8/14 C	PERPIGNAN	10/19 S
CHERBOURG	8/14 C	RENNES	8/15 N
CLERMONT-F.	9/17 C	ST-ETIENNE	8/16 C
DIJON	10/17 C	STRASBOURG	12/16 C
GRENOBLE	7/19 N	TOULOUSE	10/17 C
LILLE	9/14 C	TOURS	8/14 N
LIMOGES	8/14 N	YANENNE	24/28 P
LYON	10/18 N	FORT-DE-FR.	23/30 S
MARSEILLE	6/19 S	NOUMEA	23/28 S

PAPEETE	26/31 C	KIEV	6/12 S	VENISE	10/15 S	LE CAIRE	15/25 S
POINTE-A-PIT.	23/31 S	LISBONNE	10/15 C	VIENNE	5/16 C	NAIROBI	16/29 S
ST-DENIS-RÉ.	24/31 S	LIVERPOOL	5/11 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	20/27 S
EUROPE							
AMSTERDAM	6/11 S	LONDRES	6/12 C	BRASILIA	20/28 S	RABAT	10/19 C
ATHENES	10/15 S	LUXEMBOURG	7/13 C	BUENOS AIR.	15/18 C	TUNIS	9/20 S
BARCELONE	9/16 C	MADRID	6/17 S	CARACAS	22/28 S	ASIE-OCEANIE	
BELFAST	2/8 S	MILAN	9/20 C	CHICAGO	3/8 C	BANGKOK	26/33 P
BELGRADE	3/17 S	MOSCOU	1/11 S	LOS ANGELES	19/24 S	BEYROUTH	17/23 S
BERNE	3/14 C	MUNICH	4/15 S	MEXICO	10/12 C	BOMBAY	24/32 S
BRUXELLES	9/13 S	NAPLES	6/19 S	MONTEAL	9/28 C	DJAKARTA	28/30 P
BUCAREST	-3/13 S	OSLO	-4/7 P	NEW YORK	-7/5 S	DUBAI	21/33 S
BUDAPEST	5/16 S	PALMA DE M.	6/20 C	SAN FRANCIS.	3/8 S	HANOI	23/30 C
COPENHAGUE	4/13 S	PRAGUE	2/16 C	SANTIAGO/CHI	11/26 S	HONGKONG	22/28 S
DUBLIN	1/10 S	SEVILLE	9/21 S	TORONTO	1/7 S	JERUSALEM	14/22 C
FRANCFORT	8/15 S	SOIFIA	-2/12 S	WASHINGTON	2/15 C	NEW DEHLI	17/32 S
GENEVE	6/15 S	ST-PETERSB.	-1/9 S	AFRIQUE		PEKIN	6/18 S
HELISINKI	2/10 C	STOCKHOLM	3/12 C	ALGER	10/22 S	SEOUL	5/11 S
ISTANBUL	7/10 C	TENERIFE	16/19 S	DAKAR	19/23 S	SINGAPOUR	25/30 S
		VARSOVIE	6/14 S	KINSHASA	23/30 C	SYDNEY	16/21 S
						TOKYO	10/18 S



Situation le 2 avril à 0 heure TU



Prévisions pour le 4 avril à 0 heure TU

ASTRONOMIE

Ciel d'avril

VENDREDI 13 AVRIL, jour de chance pour les astronomes amateurs ? Si les nuages l'autorisent, si le courage vous prend dans la nuit, levez-vous à 4 heures du matin et sortez. Les calculs des mécaniciens célestes l'assurent, le spectacle sera magnifique. La bille orangée de Mars ira, cette nuit-là, presque se frotter à la Lune puisque l'écart apparent qui les séparera sera d'un peu plus d'un degré. Soit, grosso modo, l'espace qu'occupe, dans votre champ de vision, votre auriculaire lorsque vous tendez le bras.

Les autres rendez-vous que notre satellite donnera au cours du mois à des planètes s'avéreront moins somptueux mais méritent

quand même d'être signalés. Le 25 avril, dans les lumières crépusculaires, Saturne saluera un fin croissant de Lune. Ce sera d'ailleurs une des dernières occasions de la saison d'observer la planète aux anneaux car celle-ci va progressivement se cacher derrière le Soleil et ne réapparaîtra qu'au début de l'été. Quant à Jupiter, qui empruntera le même chemin avec quelques semaines de retard sur Saturne, c'est le 26, toujours après le coucher du Soleil, qu'elle s'en ira flirter avec Séléne.

E-MAIL PRÉCIS

Et si le vendredi 13 avril est vraiment un jour de chance, si vous, simple amateur, équipé de vos jumelles ou de votre petite lunette, découvrez un point nouveau dans le ciel, que faire ? Avant de donner l'alerte, mieux vaut vérifier que vous n'avez pas affaire à un astre connu ou à une étoile variable. Certaines connaissent des sautes de luminosité telles qu'elles peuvent passer de l'invisible - même avec un instrument correct - au visible à l'œil nu. Il faut donc commencer par noter les coordonnées précises de votre trouvaille et effectuer quelques vérifications sur les logi-

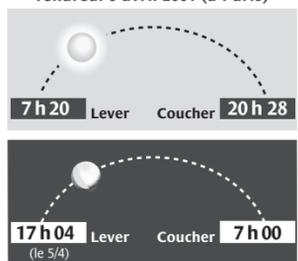
ciels de cartographie stellaire présents sur Internet.

Si votre découverte se confirme, vous pouvez alors prévenir l'Union astronomique internationale (site Internet : www.iau.org) dont la Commission 6, chargée des « télégrammes » astronomiques, a pour mission de diffuser rapidement les nouveautés et les informations importantes à la communauté des chercheurs. L'e-mail a remplacé le petit bleu, mais le principe n'a pas changé. Si vous rédigez un rapport de découverte, celui-ci devra comporter votre nom, votre adresse (électronique ou non), les dates et heures précises d'observation en temps universel, le mode d'observation et le type d'instrument utilisé, les coordonnées de l'astre et celles de son mouvement le cas échéant. Il est préférable d'effectuer plusieurs observations et, si vous êtes équipé de matériel photographique ou d'une caméra CCD, de joindre plusieurs images. Sachez aussi que, depuis 1999, le prix Edgar Wilson, de 20 000 dollars (21 120 euros), est partagé entre les amateurs ayant découvert une nouvelle comète.

Pierre Barthélémy

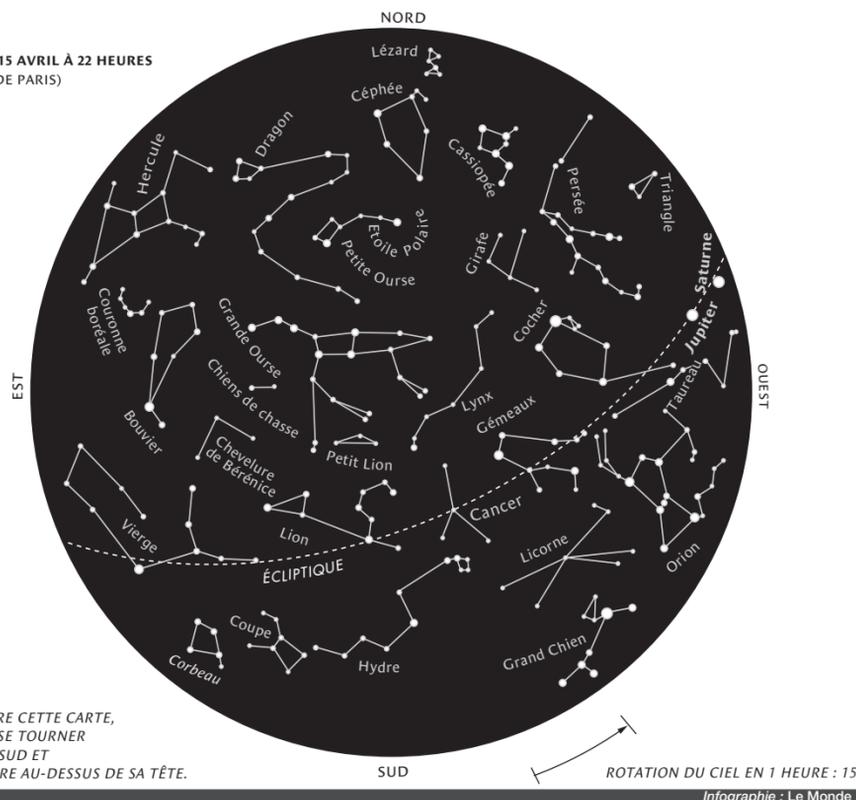
SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE

vendredi 6 avril 2001 (à Paris)



Saturne et Jupiter vers la porte de sortie

CIEL DU 15 AVRIL À 22 HEURES (HEURE DE PARIS)



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 079

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 217

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Ouvrir les vannes trop facilement. - II. Difficile de le retenir quand il remonte. Du mauvais côté de la ligne blanche. - III. Service qui n'est plus rendu. Bien enveloppé. - IV. Qui renvoie vers le bouc. Mis en place pour plus tard. - V. Protège du danger... au moins pour le moment. Homère y passa ses derniers moments. - VI. Passe pour un sot chez nous, mais pas chez Homère. Excellents conducteurs. - VII. Fait rougir les tomates et les fraises de nos marchés. Bruit d'un coup. - VIII.

Cheville. Tombe des nues. Sur la gamme. - IX. Fait avancer les choses. - X. Femme de pouvoir.

VERTICALEMENT

1. Qui ne sera jamais en notre possession. - 2. Agit comme un rat. Ouvrir la porte des cabinets. - 3. Assurent le bon état ou pratiquent l'échange. - 4. Rayons dangereux. Mouvement au sommet. Parlé au Sud. - 5. Passe au four. Heureux provençal de sortie en fin d'année. - 6. Conjonction. Belle plante de l'univers balzacien. Le cœur de la

précédente. - 7. En général. En septième position chez les Grecs. - 8. Maintenaient en bon état. - 9. Tête au mur. Enrichit la pâte et protège les dents. - 10. Réduisit en fines gouttelettes. A moitié fini. - 11. Un label qui devrait rassurer le consommateur. Autre label pour rassurer le consommateur. - 12. Met le couvert. Pour séduire une vierge.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 078

Horizontalement

I. Iconographie. - II. Molière. Lots. - III. Pli. Tectites. - IV. Rogue. Erse. - V. Enormités. Or. - VI. Sipo. Atterri. - VII. SEO. Huée. Ail. - VIII. Lien. Appel. - IX. Odeur. Eu. Ile. - X. Naseaux. Anse.

Verticalement

1. Impression. - 2. Colonie. Da. - 3. Oligopoles. - 4. Ni. Uro. Ite. - 5. Oétém (météo). Héra. - 6. Gré. Iaun (nuai). - 7. Recette. Ex. - 8. Tréteau. - 9. Plissé. - 10. Hôte. Rapin. - 11. Ite. Oriels. - 12. Essorillée.

Permutation circulaire

PRENEZ un nombre de 6 chiffres. Si vous avez de la chance, il est divisible par 13. Faites passer le premier chiffre à la fin.

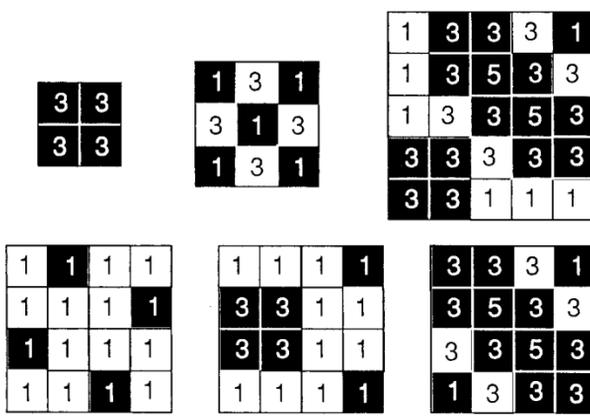
Le nouveau nombre est encore divisible par 13. Pourquoi ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 2001

Solution dans *Le Monde* du 10 avril.

Solution du jeu n° 216 paru dans *Le Monde* du 27 mars (voir graphique ci-contre).

Voici les carrés impairs de dimensions 2 x 2, 3 x 3, 4 x 4, 5 x 5 aux rotations ou symétries près.



Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS LITTÉRAIRES

Chateaubriand

L'art de l'éloquence

POLITIQUE CULTURELLE Le mécénat culturel est en France dans une situation paradoxale : tandis que son intervention dans les expositions ou les festivals alimente des

inquiétudes de dérive commerciale, il paraît de plus en plus nécessaire pour combler les carences de l'Etat devant une demande de plus en plus forte des institutions culturelles.

● **MAIS LE SYSTÈME FISCAL** français ne le favorise guère. « *Le mécénat est généralement considéré par le ministère des finances comme de la dissimulation fiscale ou l'entretien*

d'une danseuse », affirme Jacques Rigaud, président de l'Admical (Association pour le développement du mécénat industriel et commercial). ● **LES DONATIONS** sont, elles aussi,

considérées avec suspicion par l'administration. L'artiste suisse Gottfried Honegger, qui souhaite depuis onze ans offrir sa collection à l'Etat, s'est heurté à plusieurs difficultés.

Les contradictions de l'Etat face au mécénat culturel

Ce mode de financement d'événements ou de travaux, régulièrement décrié pour les risques de dérive commerciale qu'il contiendrait, devient de plus en plus nécessaire devant la demande croissante des institutions culturelles. Mais les déductions fiscales sont décourageantes

SUR LA FAÇADE du Centre Pompidou, l'image d'un bouddha de Bamiyan - détruit par les talibans afghans - se déploie (*Le Monde* daté 1^{er}-2 avril). La bâche où le haut-relief est représenté couvre 266 mètres carrés et occupe quatre niveaux du bâtiment. « Cette image - qui restera en place pendant deux mois - est un signe de protestation contre le fanatisme, un signe de résistance à la manifestation brutale de la haine des différences », indique Jean-Jacques Aillagon, le président du Centre. Ce signe a un coût : 212 000 francs. Sa réalisation a été rendue possible grâce au soutien de Pierre Bergé, PDG d'Yves Saint Laurent Haute Couture, qui a payé près de la moitié de la facture. Il s'agit là d'une opération de mécénat désormais classique. Il n'y a guère de responsables d'expositions, de festivals ou de grands travaux culturels qui ne tentent de recourir à ce mode de financement. Les institutions les plus connues n'y échappent pas.

Devant cette montée en puissance des mécènes, certains s'inquiètent. On parle de dérive commerciale, de pression des entreprises sur le contenu des expositions. On évoque les mœurs anglo-saxonnes, celles des Etats-Unis par exemple, où les « liaisons dangereuses » de musées comme le Guggenheim sont pointées. En France, les chefs d'établissement, tous domaines confondus, affirment haut et fort que « la programmation des manifestations ne doit pas être soumise à un financement et ne l'est jamais ». Pour combien de temps ? Au ministère de la culture, par ailleurs, on est un rien agacé par les



F. POCHÉ/MUSÉE DU LOUVRE

« vernissages gratin » où le sponsor reçoit « comme s'il était chez lui » dans un lieu public. Et on fait remarquer que c'est quand même la Rue de Valois qui fournit l'essentiel du nerf de la guerre.

Effectivement, d'après les chiffres donnés par l'Admical (Association pour le développement du mécénat industriel et commercial), créée en 1979 par l'ancien PDG de RTL, Jacques Rigaud, le mécénat culturel a drainé, en 1999, 1,2 milliard de

francs. Un total médiocre, selon Serge Kirzbaum, qui s'occupe d'une agence de mécénat culturel. Ce chiffre est à rapprocher, souligne-t-il, de l'argent public dépensé dans ce domaine : 16,6 milliards de francs pour le ministère de la culture, autant pour les autres ministères, et encore autant pour les collectivités territoriales. Or, ajoute-t-il, « le milliard du mécénat est d'autant plus maigre que l'attente est très forte de la part des institutions culturelles et que les entreprises, loin de la combler, sont de plus en plus réticentes. Les efforts qu'elles consentaient naguère se sont en effet déplacés en direction de l'humanitaire ou du sport, plus visibles aux yeux de l'opinion publique ».

TECHNIQUE DE COMMUNICATION

C'est le cas de la compagnie d'assurance AXA, qui, en avalant l'UAP, s'est empressée de ne pas renouveler le contrat signé par cette dernière avec le Jeu de paume (5 millions de francs par an). Car n'oublions pas que la générosité des firmes est une technique de communication comme une autre. Contrairement aux Etats-Unis, où le régime fiscal et la pression sociale se conjuguent pour obliger le bénéficiaire d'une réussite financière à un geste en direction de la communauté. En France depuis Colbert, l'Etat - et lui seul - semble désigné pour prendre en charge la politique culturelle. Il est, pour beaucoup d'artistes, le garant d'une « impartialité » que n'aurait pas la sphère privée et un rempart contre les dérives commerciales. C'est sans doute accorder un crédit excessif à la clairvoyance et à l'imagination de l'ensemble des fonctionnaires de la culture. Et ignorer les effets pervers d'une telle situation : les risques d'un art peu

ou prou « officiel ». On sait que le budget de l'Etat n'est pas extensible en matière culturelle et qu'il faudra donc se résoudre, un jour ou l'autre, à rationaliser cet appel à l'entreprise, c'est-à-dire à mettre au point des incitations fiscales, aujourd'hui négligeables.

Le pessimisme de Serge Kirzbaum s'alimente à cette contradiction : « L'Etat considère désormais que le mécénat, dont il se méfie toujours, est une nécessité. S'il assure l'es-

Les entreprises et les mécènes privés devraient prendre en charge 60 % des 134 millions de francs que représentent les grands travaux du Louvre. Parmi eux, la restauration de la galerie d'Apollon (ci-dessous), qui abrite « Le Printemps », de Callet (ci-contre).



RMIN/C. ROSE

ques millions supplémentaires peuvent sembler peu de chose, explique Jacques Rigaud. Ils sont souvent le coup de pouce nécessaire au déblocage d'une situation, à la réussite d'une opération. » C'est ainsi que la Cité des sciences et de l'industrie, en dépit de sa dénomination, peine à remplir ses missions du fait de l'insuffisance du mécénat d'entreprise. On sait que l'espace dévolu à la jeune création par Catherine Trautmann au sein du Palais de Tokyo

de leurs fondations, un véritable travail de soutien en profondeur avec des budgets annuels de l'ordre de 600 000 à 800 000 francs. D'autres préfèrent des actions ponctuelles, plus légères. Pourtant, ce mécénat est déterminant pour des orchestres indépendants, non institutionnels, qu'ils soient baroques ou contemporains. Ces ensembles, qui sont la matière vive de la création, dépendent à 70 % de leurs ressources propres. » Ce mode de financement est-il une solution ? « Sans doute, puisque la demande est de plus en plus forte. Mais il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus ! » En échange du financement, la contrepartie est-elle acceptable ? « Une charte graphique, un logo, des places gratuites. Je n'ai jamais eu à me plaindre d'ingérence sur le plan artistique de la part d'un mécène. Il est vrai qu'il est difficile de spéculer sur la musique. »

L'EXEMPLE DES RÉGIONS

Ce fameux « coup de pouce » serait-il en train de faire défaut ? N'assiste-t-on pas à un désengagement des firmes ? Serge Kirzbaum le craint. « La musique baroque a été lâchée par Alcatel, et Saint-Gobain ne veut plus entendre parler de mécénat culturel, affirme-t-il. Quant à Renault, cela fait des années que sa porte est fermée à toute initiative artistique. » Cette stagnation, en période de reprise économique, peut s'expliquer de plusieurs manières. Les actionnaires surveillent davantage la gestion de l'entreprise : les coups de cœur d'un patron de droit divin ne sont plus de mise. Par ailleurs, les marchés se durcissent, les concentrations et les fusions se multiplient, les actions de mécénat se réduisent d'autant.

Jacques Rigaud a une vision moins pessimiste : « La santé du mécénat en France ne se mesure pas seulement aux grosses opérations médiatiques, mais aux liens qui se tissent en région entre des entreprises locales et des actions culturelles. » Il cite ainsi, dans la région Midi-Pyrénées, le cas de ces entreprises qui se sont regroupées dans une structure commune, Aïda, pour soutenir l'Orchestre du Capitole de Toulouse ; dans le Limousin, c'est un autre groupement de sociétés qui fait vivre l'Ensemble baroque de Limoges. Jacques Rigaud souligne l'enracinement de ces actions auprès du personnel des entreprises. « Pour ces derniers, indique le fondateur de l'Admical, c'est parfois un moyen d'échapper au conformisme ambiant et de développer des pratiques amateurs en liaison avec des professionnels. A Toulouse, quatre cents choristes issus des sociétés liées à Aïda vont se produire au Zénith, devant 8 000 personnes, en première partie d'un programme monté par le Capitole. Pour une entreprise, il est impossible d'affronter le futur sans la création contemporaine et la modernité. Il y a là un tout. »

Emmanuel de Roux

Un système fiscal suspicieux et peu incitatif

LE CODE DES IMPÔTS donne la possibilité aux entreprises de déduire 3 pour 1 000 de leur chiffre d'affaires pour des « dons et bonnes œuvres ». Mais pour l'actionnaire pointilleux, une dépense non justifiée par les buts poursuivis par la firme peut être considérée comme un abus de bien social. Il y a un moyen de tourner cette contradiction : considérer que les dépenses de mécénat sont faites au nom de la communication de la société. Celles-ci, dans ces conditions, ne bénéficient plus de déductions fiscales. La firme peut également jouer la carte du parrainage, très répandue dans le milieu sportif, déductible des impôts à 50 %.

L'Admical (Association pour le développement du mécénat industriel et commercial) mène une bataille de longue haleine pour faire admettre au ministère de l'économie et des finances le principe d'une déduction fiscale plus importante et plus cohérente dans le cadre du mécénat d'entreprise. Inutile de dire que, pour les fonctionnaires de Bercy, qui ont toujours du mal à avaler la loi sur les datations votée à la fin des années 1960, cette demande a du mal à passer. Quelle que soit la couleur du gouvernement en place. « Le mécénat est généralement considéré par le ministère des finances comme de la dissimulation fiscale ou l'entretien d'une danseuse », affirme

Jacques Rigaud, président de l'Admical.

Pourtant, en juin 1999, à la demande de l'Admical, une table ronde se tint à Bercy en présence de Christian Sautter, à l'époque responsable du budget. Des aménagements législatifs furent consentis dans le cadre de la loi de finance 2000. Des dégrèvements fiscaux sont admis pour les sociétés qui font du mécénat s'il y a une disproportion manifeste entre l'argent investi par l'entreprise et les retombées qu'elle en retire. Pour Jacques Rigaud, qui poursuit sa démarche, ce n'est qu'une première étape : « Il faut trouver un système fiscal incitatif pour le mécénat. »

DEUX MONDES QUI S'IGNORENT

« Et c'est peu de dire qu'il ne l'est pas en France, ajoute le président de l'Admical. Depuis Philippe le Bel, les législateurs du roi, puis de la République, ont la conviction que toute personne privée qui se mêle du bien public est suspecte. Toute association à but non lucratif est considérée par l'Etat, au mieux comme une congrégation religieuse de l'époque du petit Père Combes, au pis comme une association de malfaiteurs. » Et non seulement le système fiscal n'est pas incitatif pour 400 000 associations françaises, mais les donations les plus généreuses et les plus transparentes sont trop souvent regardées avec suspicion par l'administration des finances. La récente et considérable donation de Gottfried Honegger (lire ci-contre) le prouve amplement.

Pourtant, le mécénat est aussi un moyen de rapprocher des mondes qui s'ignorent : celui de l'entreprise et celui de la culture. « Il manifeste l'ancrage d'un établissement dans la société, constate Jean-Jacques Aillagon, président du Centre Pompidou. Il constitue un bon test de l'image d'une institution hors du milieu culturel et permet, par ce biais, à un public nouveau de la découvrir. Aussi je ne peux qu'appeler de mes vœux l'amélioration du cadre fiscal dans lequel se développe ce partenariat. »

E. de R.

Le parcours du combattant de Gottfried Honegger, généreux donateur

LA MINISTRE de la culture et de la communication, Catherine Tasca, a fait chevalier de la Légion d'honneur, le 28 mars, Gottfried Honegger, artiste suisse, né en 1917 à Zurich. Sa décoration lui est remise après la signature par Lionel Jospin, le 16 mars, d'un décret acceptant au nom de l'Etat la donation que son épouse, Sybil Albers-Barrier, et lui-même font à la France. Près de trois cents œuvres, un ensemble unique consacré à l'art abstrait géométrique, l'art concret, minimal, conceptuel, qui sera déposé au château de Mousans-Sartoux (Alpes-Maritimes), où, depuis 1990, le couple organise régulièrement des expositions parmi les plus sensibles et les plus engagées qui soient.

Cette donation ne s'est pas faite sans mal (*Le Monde* du 21 août 2000). Depuis onze ans que le couple suisse veut offrir sa collection à

l'Etat, il a connu quelques ministres et une pléthore de hauts fonctionnaires... Il y a six mois, Gottfried Honegger, découragé, envisageait de tout arrêter. Il ne demandait pourtant pas grand-chose, en échange : l'assurance que sa collection ne serait pas dispersée et pourrait être montrée à Mousans-Sartoux, dont il a fait un lieu à la fois magique et expérimental.

L'APPROBATION DU CONSEIL D'ETAT

Mais voilà, si elle est accompagnée de conditions, une donation doit être soumise à l'approbation du Conseil d'Etat. Lequel a relativement promptement accepté le cadeau. Gottfried Honegger s'est alors rendu compte que les dons ultérieurs qu'il envisageait, conjointement avec l'artiste géométrique Aurélie Nemours, devraient repasser devant le Conseil d'Etat, ou être donnés directement au

Fonds national d'art contemporain (FNAC). Il a donc légitimement craint une dispersion de sa collection. Un avenant permettant d'intégrer ponctuellement ses nouvelles donations a résolu le problème, non sans mal. Mais il faut vraiment beaucoup aimer notre pays, pour lui donner des tableaux. La valeur de la collection dépasse, et de loin, la part réservataire dont jouissent en France des héritiers : « Mes enfants, explique Honegger, ont accepté de renoncer à cette part d'héritage. » Il a cependant été nécessaire d'effectuer la donation sous la loi suisse, qui n'a pas les mêmes retenues par rapport aux descendants.

Cela encore était trop simple : les œuvres étant stockées à Zurich, il a été un temps question de faire payer la TVA à l'importation sur les tableaux qui devaient franchir la frontière. Un bonheur pour les avo-

cats et les experts, qui se sont enrichis, dans l'affaire, d'honoraires que Honegger estime à environ 1 million de francs, pour moitié sortis de sa poche. Bref, il a fallu une incroyable dose de bonne volonté de la part des donateurs et une remarquable pugnacité du côté des fonctionnaires de la délégation aux arts plastiques pour simplement aplanir les difficultés administratives auxquelles se heurtent les donations dans notre pays. C'est ainsi qu'il échoit à Catherine Tasca, qui, jusqu'alors, s'est peu fait remarquer du milieu des arts plastiques - sinon pour entériner l'annonce de la création de la fondation de François Pinault -, de récompenser un geste qui, a rappelé Honegger, a été initié par Jack Lang, puis concrétisé grâce au pragmatisme de Catherine Trautmann.

Harry Bellet

Théâtre de la Ville
PARIS

DU 10 AU 21 AVR. 21H
ROBYN ORLIN
City Theater & Dance Group
Dans une Afrique du Sud post-apartheid, « une danse iconoclaste qui met les pieds dans le plat ».

70F

2 PLACE DU CHÂTELET, 4^e
01 42 74 22 77

Joao Bosco et Gonzalo Rubalcaba, l'accord parfait entre Brésil et Cuba

Le festival Banlieues bleues s'achève sur un concert du chanteur et du pianiste

MUNICH

de notre envoyé spécial

Commencée à Barcelone et passant par Munich, une tournée défraie la chronique : le Joao Bosco et Gonzalo Rubalcaba Project. Les chansons les plus incisives, les plus touchantes ; les improvisations les plus déliées, au sommet de ce que le jazz peut encore promettre ; la parole la plus exacte sur le monde tel qu'il va – plus un quartet qui renoue franchement avec la danse et l'émotion des rues. L'accord du chanteur brésilien et du pianiste cubain a quelque chose de surprenant (lusitanie-hispanité face à l'Amérique), de pas évident par les temps qui courent (musique populaire - jazz ; publics et circuits séparés), quelque chose de très inattendu, et pourtant de parfaitement naturel.

Sur scène, le groupe le plus débridé de l'heure. Gai, savant, mélancolique, inventif, dansant. Rencontre de musicien à musicien sans calcul. Ce qui change quelque peu la donne. De tous les poètes depuis Joao Gilberto, Joao Bosco

(Ouro Preto, Brésil, 1945) est de loin le plus guitariste et le plus grand conteur. Le jazz n'est pas un style, c'est une pensée. C'est à quoi l'on pense quand ils attaquent *O Ronda Da Cuica* : Bosco perché sur son tabouret noir, Rubalcaba (La Havane, 1963) aux commandes d'un Bösendorfer douze cylindres. Un Portoricain de vingt ans, Carlos Enriquez, notons le nom dans les tablettes, à la basse (pour le groove) et à la contrebasse (pour le swing) : jouant, comme à la grande époque, un peu en avant du temps. A la batterie, autre grand Cubain fidèle à Gonzalo, Ignacio Berroa (moteuriste, pendant des années, de Dizzy Gillespie). Tempo d'enfer et gaieté à tous les étages. Pour décor et territoire, un club élégant de grand hôtel à Munich, le Bayerischer Hof Night-Club, mi-taverne mi-boîte de nuit.

HISTOIRE DE PIRATE

Enchaînement : une ballade coulée, cette lenteur de l'Amazone et du Guadalquivir, la paresse divine des grands fleuves, Senhoras do Amazonas. Là-dessus, séquence en solo de Joao Bosco : Bosco, sa voix d'Afrique et sa voix de Bahia, sa voix d'enfant aux quatre-vingt-huit voix, sa voix de femme, de vieillard et d'homme qui porte les âmes en peine, sa voix du Nordeste, sa voix détimbrée de Rio, et ce cri déchirant, surjoué, drôle et pathétique comme une histoire de pirate, *O Corsario*, l'une des dix chansons du siècle.

« Quand il joue, c'est tout le peuple noir qui entre avec sa voix, la voix noire du peuple noir, j'entends sur le champ la forêt d'Amazone et ses

jungles », dit Rubalcaba. A quoi Bosco renvoie : « Gonzalo, c'est un observateur. Il voit la musique de la planète, il sait tout : par sa formation classique, son expérience auprès des grands jazzmen, il a tout appris, mais il observe le monde de la fenêtre cubaine. Ce qui est fort chez lui – parce que c'est là, sans être le but –, c'est sa sensibilité aux musiques des peuples. Avec la plus grande science. » L'entente de ces deux voix venues de l'hispanité pour l'une, de la langue portugaise pour l'autre – accord plus chatouilleux et moins évident qu'on ne croit –, la voix de l'Afrique et de ses mystères pour chacun, une attention spéciale au monde, à la vie du monde, aux politiques du monde, leur culture précieuse allée bien au-delà de la musique, sont leur secret. Mais le fond des secrets, c'est la musique qui les contient tous.

Une élégance, un sens de la courtoisie qui conduisent Bosco à faire la pompe sur les chœurs, et change Rubalcaba en accompagnateur de luxe – avec impros fulgurantes, mais avec de petites phrases aussi, un art du contrepoint, parfois une trousse, un appui... Second acte, *Tico-tico no fuba*, emballé comme des enfants courent dans la rue. Puis une séquence d'émotion stricte sans chantage, *Desenho de Giz*, et un



PEP SALAZAR / JAZZ TERRASSA

Gonzalo Rubalcaba et Joao Bosco, le 26 mars à Munich : le groupe le plus débridé de l'heure.

Desafinado dont l'intro brille, aussi baroque que celle que Rubalcaba donne à Caravan. Avec une humilité pointue et une indéfinissable drôlerie. Comme pour dire : vous voyez, l'histoire de l'improvisation, de la voix, de la mise en jeu des jazz, de l'Amérique et des Suds, ce n'était que ça.

Ce groupe est la meilleure nouvelle du jazz depuis des années. Le sud des Amériques indique la direction. Au moment où tout un chacun cherche, non sans angoisse, sa piste dans la panique agressive des grands ou des petits labels ; à l'instinct où le public, plus que jamais,

est froidement tenu pour une cible (Artaud : « Nous sommes une humanité inculte menée par un cheptel réduit mais intarissable d'initiés »), quelques musiciens, guetteurs de la gaieté et de l'impossible, continuent de faire signe. Que ceux-ci, Bosco et Rubalcaba, viennent de l'autre Amérique, celle qui ne domine pas, qu'ils n'aient à proposer que leur talent, leur chaleur, leur histoire, qu'ils ne dédaignent pas de jouer le plus simple avec les armes les plus sophistiquées, est un signe parfait.

Francis Marmande

Tablettes

● **Concert.** Le jeudi 5 avril, à 20 h 30. Bobigny, MC 93, 1, boulevard Lénine. Tél. : 01-48-30-83-29 et 01-41-60-72-72. De 100 F (15,24 €) à 120 F (18,29 €). E-mail : service.culturel@ville-bobigny.fr

● **Disques.** Joao Bosco, *Na es quina*, 1 CD Epic/Sony ; Charlie Haden et Gonzalo Rubalcaba, *Nocturne*, 1 CD Universal (à paraître le 15 avril).

Dans l'Autriche noir-bleu, le théâtre prend la parole

VIENNE

de notre correspondante

Quand Jorg Haider se fait moucher par les électeurs viennois, les milieux du théâtre ont envie d'applaudir : le chef de l'extrême droite autrichienne, qui avait pourtant rêvé dans sa jeunesse de devenir acteur, n'y compte guère que des ennemis. Depuis l'arrivée du FPÖ au pouvoir en février 2000, certains ont voulu aller au-delà des déclarations de principe. Pouvaient-ils continuer à faire du théâtre en Autriche comme si « ce » gouvernement n'était qu'un mauvais rêve, la vraie vie se réfugiant sur scène ? Comment, à l'inverse, exprimer une inquiétude politique avec les moyens propres au théâtre ?

Il y a les partisans de la provocation pure et dure, tel le comédien Hubsi Kramar, un grand gaillard qui s'est présenté à l'entrée du bal de l'Opéra de Vienne, en mars 2000, grimpé et costumé en Adolf Hitler (qu'il incarnait aussi au théâtre), avant d'être refoulé par les policiers. Et, surtout, le trublion Christoph Schlingensiefel, que le directeur du Festival de Vienne, Luc Bondy, avait invité en 2000 à perturber à sa manière le bel ordonnance d'un programme haut de gamme : ce petit-neveu de Dada et d'Internet avait installé à côté de l'Opéra des conteneurs bourrés de vrais-faux demandeurs d'asile, figurants d'un « hénarume » psychodrame sur le thème de la xénophobie, où le FPÖ et le quotidien *Kronen Zeitung* ont joué leur rôle au-delà de toute espérance.

Au Volkstheater – l'une des grandes scènes subventionnées de la capitale –, on a remis à l'affiche des pièces en prise sur l'actualité, comme *Waikiki Beach*, de Marlene Streeruwitz (l'irruption de la violence de droite dans une petite ville idyllique), ou transformé *Rhinocéros*, de Ionesco, en farce pleine d'allusions à la situation présente. Et l'on va créer ce mois-ci *Le Fantôme de l'Europe*, des saynètes d'Antonio Fian, un satiriste, dans la tradition de Karl Krauss. L'engagement du Volkstheater lui a d'ailleurs valu d'être plus durement touché que les autres par les coupes budgétaires (moins 12 % cette année), mais lui a gagné plus de deux cents nouveaux abonnés.

Plus radicale, Elfriede Jelinek a interdit depuis février 2000 qu'on joue ses pièces en Autriche. Pour constater, un an plus tard, qu'une telle décision la prive d'un moyen

précieux de se faire entendre. « Il s'agissait de donner un signal, mais il ne doit pas se figer jusqu'à se vider de tout contenu », nous a-t-elle déclaré. En juin 2000, elle a fait représenter, à ses frais, sur une place publique, juste avant la traditionnelle manif du jeudi, un monologue qu'elle a écrit au moment où Haider a abandonné la direction du FPÖ, *Les Adieux*, montage corrosif de citations du leader populiste et de références à *L'Orestie* d'Eschyle. Aujourd'hui, elle songe à revenir au Burgtheater, « mais uniquement avec une pièce sur l'Autriche » : ses prochaines œuvres théâtrales, *Dans les Alpes* et *Les Héros de Kaprun*, s'attaquent à la mystique alpine chère au nazisme.

TYROLIEN TOMBÉ EN DISGRÂCE

Au Burgtheater aussi, Martin Kusej (prononcer Koujeil), trente-neuf ans, Slovène de Carinthie, a osé se colleter avec *Foi et terre natale*, de Karl Schönherr, un auteur tyrolien du début du XX^e siècle, tombé en disgrâce depuis que les nazis l'ont porté aux nues. Les trois actes se passent dans une grange-prison, noyée sous un déluge biblique. Tous les acteurs pataugent jusqu'aux chevilles dans une boue noirâtre. Kusej prend l'idéologie au mot, dépouille au rasoir les dialogues de leur gangue régionaliste, tout en exprimant sa propre ambivalence envers sa patrie : les racines sont une force, mais aussi une entrave pour l'esprit. Ce n'est qu'à la fin, quand les paysans du Zillertal se décident à partir en laissant derrière eux leurs jeunes enfants (comme la loi l'exigeait), que la toiture pesante se soulève et s'écarter, découvrant le panorama éblouissant des montagnes, tandis que retentit un mélancolique chant slovène.

On attend maintenant avec impatience le travail de Peter Zadek sur un autre texte réputé difficile, *Le Juif de Malte*, de Christopher Marlowe (toujours au Burgtheater), dont Jelinek est chargée d'aiguiser la traduction allemande. Après l'émotion suscitée par les tirades antisémites de Haider, voilà une résurrection qui ne risque pas de passer inaperçue à Vienne.

Joëlle Stolz

★ Prochaines représentations de *Glaube und Heimat (Foi et terre natale)* au Burgtheater les 6, 21 et 22 avril.

ALARME !

La convention Unidroit : L'art gravement menacé.

Louable dans son intention, qui est la lutte contre le vol et l'exportation illicite d'objets culturels, la Convention Unidroit contient des dispositions qui débouchent sur un nationalisme culturel dont les ravages ont été mal appréciés. Au nom de ses conceptions et de sa législation propres, chaque État serait en mesure de réclamer la restitution d'œuvres d'art, en obéissant à des motivations qui peuvent être d'ordre idéologique ou religieux ou simplement électoraliste. Contrairement au but affiché par cette convention, des procédures de restitution pourront être entreprises sans souci réel de sauvegarder un patrimoine culturel, excluant ainsi toute contribution à un partage universel de la connaissance et de la compréhension entre les peuples.

Mesdames et Messieurs les gouvernants, vous ne voudriez pas que la France ratifie cette convention sans en avoir mesuré tous les aspects pervers.



"Quand la raison d'État l'emporte sur l'universalité de l'art"



L'art, une richesse qui nous concerne tous.

Syndicat National des Antiquaires : tél. : 01 44 51 74 74 - e-mail : syndicat@antiquaires-sna.com

Vahan Mardirossian, pianiste phénoménal, au rendez-vous des Transclassiques

Puissance, virtuosité, finesse du toucher au service de Ravel, Dutilleux et Tanguy

LES TRANSCLOSSIQUES. Maurice RAVEL : Scarbo. Henri DUTILLEUX : Sonate. Eric TANGUY : Sonate pour piano n°2 (création). Vahan Mardirossian (piano). La Cigale, le 31 mars.

Nous avions au moins trois bonnes raisons de faire un tour à la Cigale le 31 mars. Prêter l'oreille à de jeunes interprètes qui n'ont pas froid aux yeux lorsqu'il s'agit de rompre avec l'ordinaire des concerts. Suivre la trajectoire d'un compositeur précoce qui, après un brillant envol, a donné l'impression de se brûler les ailes dans la sphère dorée des créations automatiques sur commande. Constaté la validité d'un principe d'assouplissement des mœurs de la musique classique défendu par un festival riche en croisements artistiques.

Avec douze concerts d'une heure répartis sur le week-end, les Transclassiques ont de quoi satisfaire l'amateur de marathon musical, sans pour autant l'assécher, puisqu'il n'en coûte que 300 francs ! Vendu 50 francs à l'unité, le billet d'entrée permet « au plus grand nombre » d'accéder à des program-

mes de qualité, présentés à la Cigale par des interprètes qu'il est facile ensuite d'aborder à la Fourmi, salle mitoyenne de ce théâtre du nord parisien qui, de Sarah Bernhardt hier aux rappeurs d'aujourd'hui, a connu une activité d'une rare polyvalence.

Pour leur troisième édition, les Transclassiques se sont choisis des parrains emblématiques de leur volonté d'ouverture : la soprano Wilhelmina Fernandez (révélée par le film *Diva*), le clarinettiste de jazz Michel Portal, la harpiste Marielle Nordmann et le compositeur Henri Dutilleux.

Arrivé en avance pour le concert de 18 heures, qui nous avait attiré par sa trilogie Ravel-Dutilleux-Tanguy, nous nous glissons dans la salle à demi-pleine de la Cigale. Un public chaleureux y savoure les acrobaties du danseur de claquettes Fabien Ruiz sur fond de sonate pour harpe de Matteo Albeniz.

Visiblement réjouie par cette expérience de duo à la fois « décalée » et prodigieusement synchrone, Marielle Nordmann trône ensuite au cœur d'un juvénile septuor qui magnifie *L'Introduction et Allegro* de

Maurice Ravel dans la grâce et la sensualité. Changement de registre avec Vahan Mardirossian. Son entrée en matière fait penser... au légendaire boxeur Mohammed Ali. De moindre corpulence mais tout aussi massif dans la production des gestes, le jeune Arménien évoque aussi Cassius Clay par son visage, aux traits arrondis, aux cheveux crépus et aux yeux lumineux du combattant prêt à l'assaut. Mais, au clavier, il n'a rien d'un poids lourd. Phénoménal, sa puissante virtuosité n'a d'égal que la finesse de son toucher, et Scarbo, épineux morceau de bravoure de Maurice Ravel, file avec une aisance impressionnante. Extrêmement concentré mais nullement en transes, le pianiste articule quelque chose à voix basse. Sans doute des incantations qui valent à son Scarbo d'être vraiment magique. Pris sur un tempo plus élevé que de raison, le début de la Sonate d'Henri Dutilleux inspire quelques craintes. Vahan Mardirossian va-t-il avaler cette pièce complexe mais délicate comme une bête de concours ivre de ses pouvoirs illimités ? Non, l'homme est un vrai musicien et un authentique

interprète, capable d'inscrire cette page dans la tradition française sans en occulter le caractère émancipatoire. Lorsque Henri Dutilleux compose sa Sonate, en 1947, il a trente et un ans.

Eric Tanguy (né en 1968) est à peine plus âgé à l'heure de sa deuxième livraison dans le genre. Mais si la problématique de l'œuvre semble la même, d'un point de vue autant personnel (revendiquer une filiation tout en se démarquant des références) que formel (tripartition de type scherzo-lied-variations), son importance est autre. Elle se manifeste avec le ressourcement intérieur du mouvement central - *Hypnotique*, le bien-nommé - qui détermine une expression personnelle que l'on cherche en vain dans le brillant art cinétique des volets extrêmes. Par ailleurs, conçue pour le jeu tentaculaire de Vahan Mardirossian, cette Sonate d'un possible renouveau d'Eric Tanguy n'est pas à mettre entre toutes les mains mais bien entre toutes les oreilles, conformément à l'idéal des Transclassiques.

Pierre Gervasoni

Le Met donne une nouvelle chance au « Joueur » de Prokofiev

LE JOUEUR, de Serge Prokofiev. Olga Gorchakova (Polina), Vladimir Galouzine (Alexei), Elena Obratzova (Babulenska), Orchestre et Chœurs du Metropolitan Opera de New York, Valery Gergiev (direction), Temur Chkheidze (mise en scène). Metropolitan Opera de New York, le 27 mars. Tél. : 00-1-212-362-6000. De 90 à 180 dollars. Jusqu'au 7 avril.

NEW YORK

de notre envoyé spécial

Les sept opéras de Serge Prokofiev n'ont pas eu la fortune d'entrer véritablement au répertoire, *L'Amour des trois oranges* et *L'Ange de feu* exceptés, et aucun d'entre eux n'a la force dramatique et musicale d'*Eugène Onéguine* ou de *La Dame de pique*. Prokofiev n'est donc pas le Tchaïkovski du XX^e siècle, et les efforts discographiques faits par Philips, dans le cadre de sa collection d'opéras russes dirigés par Valery Gergiev, les productions du Kirov et les initiatives de quelques maisons (*La Guerre et la Paix*, à l'Opéra de Paris, *Les Fiançailles au couvent*, à l'Opéra de Lyon, et *Le Joueur*, au Metropolitan Opera de New York cette saison, *Maddalena*, au Festival de Montpellier à l'été 2000) ne parviennent qu'à éviter de justesse l'engloutissement de ces ouvra-

ges dans les oubliettes de l'histoire. On y trouve des splendeurs, une invention musicale remarquable, mais aussi trop de manières contrefaites, trop d'art, trop d'idées, et parfois, comme dans *Le Joueur*, son premier opéra, une volonté trop forcée de déjouer l'attente du public.

MUSIQUE DIFFICILE D'ACCÈS

Le Joueur (1915-1917), qui vit sa première audition russe sans cesse reportée, fut en fait créé en français, au Théâtre de la Monnaie de Bruxelles, en avril 1929, huit ans après *L'Amour des trois oranges*, également créé en français au Lyric Opera de Chicago, en décembre 1921. Entre-temps, Prokofiev avait achevé *L'Ange de feu*, probablement sa partition la plus réussie. Si son auteur a tout fait pour rendre la musique du *Joueur* difficile d'accès (pas d'airs, pas de scènes vraiment dramatiques, peu de contrastes, un fourmillement d'idées musicales sans cesse coupées court), il s'est en revanche appuyé sur un livret respectant une narration linéaire de la nouvelle originale de Dostoïevski.

Cette première production du *Joueur* au Metropolitan Opera de New York est signée du metteur en scène Temur Chkheidze, décorée et éclairée par George Tsyypine et James F. Ingalls, partenaires habituels de Peter Sellars. Travail lisible et intelligent, malheureusement encombré

d'une scénographie moderne toc baignant dans une flaque de lumière vert tapis de jeu. Domage que le Met, dont c'est l'une des traditions - qui a ses défauts mais aussi ses qualités -, n'ait pas réalisé un décor plus « 1865 » pour l'hôtel et le casino de Roulettenberg (*sic*), prescrits par le livret...

Mais l'affiche est brillante : Olga Gorchakova, Vladimir Galouzine, et une « ancienne » star du Met, Elena Obratzova, dont la voix désormais fantomatique, le vibrato extrême et les cassures de registres conviennent de fait parfaitement à ce rôle de grand-mère indigne et courroucée, perdant sa fortune au jeu et tapant la compagnie pour reprendre le train pour Moscou...

Au pupitre, Valery Gergiev, premier chef invité du Met - et vraisemblablement destiné à prendre plus d'importance dans la maison depuis qu'il est presque acquis que James Levine, directeur musical, y dirigera moins quand il aura pris les rênes de l'Orchestre symphonique de Boston. On sait Gergiev dense et lyrique dans les grands ouvrages russes du XIX^e siècle. Il sait aussi être net, précis, et donner des contours parfaits à cette partition ciselée mais un peu sèche, que joue l'Orchestre du Met comme s'il la connaissait depuis toujours.

Renaud Machart

SORTIR

PARIS

La Suède se construit, architecture 1995-2000

Les pays du Nord ont toujours fait exception dans l'histoire récente de l'architecture, en accordant une large place à la dimension humaine oubliée par l'urbanisme moderne. Après la dépression des années 1990, la Suède, comme ses quatre voisins, a renoué avec une production importante et inventive. Un Musée de l'architecture vient de s'installer dans un nouveau bâtiment aussitôt désigné Musée de l'année. Le Centre culturel suédois à Paris fait un bilan des cinq dernières années du siècle passé, à travers une exposition qui met l'accent sur les nouvelles tendances scandinaves : abandon progressif du modèle du bien-être suédois selon Claes Caldenby, auteur du catalogue, percée de nouvelles valeurs telles l'écologie, la parité et la qualité architectonique.

Centre culturel suédois, 11, rue Payenne, Paris-3^e. M^o Saint-Paul. Tél. : 01-44-78 80-20. De 14 heures à 18 heures, du mardi au vendredi ; de 14 heures à 19 heures, les samedi et dimanche. Entrée libre. Jusqu'au 14 juillet.

Biennale de danse du Val-de-Marne

A voir, notamment, dans cette dernière semaine de festivités, Maguy Marin et son *May B* inaltérable (le 3 avril) ; Heddy

Maalem avec *Black Spring*, qui confronte des interprètes nigériens et sénégalais à des danseurs africains nés en France (les 4 et 5) ; la Québécoise Danièle Desnoyers et son *Concerto grosso*, rigoureux et intense (les 5 et 6). *Biennale du Val-de-Marne, 4, domaine de Chérioux. Tél. : 01-46-86-70-70. De 50 F à 100 F.*

CHAMBÉRY

Stéphane Duroy

Une exposition superbe et grave, qui « tourne » depuis plusieurs mois en France et qui finit son parcours à Chambéry. Stéphane Duroy, photographe pendant dix ans, entre l'est de la France et l'Europe de l'Est disloquée, des fragments et traces d'une histoire lourde, immonde, dominée par deux guerres mondiales et des millions de morts. Son « Europe du silence », qui est également un livre, est un va-et-vient entre passé et présent, noir et blanc et couleur (sourde, profonde), paysage et visages, espaces vides et fantômes humains. *Chambéry (Savoie). Espace Malraux, 67, place François-Mitterrand. Tél. : 04-79-85-55-43. De 13 heures à 19 heures, les mardi, jeudi et vendredi ; de 10 heures à 19 heures, le mercredi ; de 10 heures à 18 heures, le samedi. Entrée libre. Jusqu'au 14 avril.*

GUIDE

FESTIVAL CINEMA

Festival international de cinéma jeune public de Laon

La 19^e édition de ce festival pour les petits et les grands (de 3 à 77 ans) met l'accent sur la musique sous toutes ses formes avec, notamment, un hommage à Bruno Coulais, auteur de la bande originale de *Microcosmos* ; une carte blanche à Raoul Servais, réalisateur belge de films d'animation, un ciné-concert d'enfants avec Roberto Tricarri, pianiste et cinéophile, compléteront la manifestation, riche d'avant-premières et d'inédits. *Maison des arts de Laon. Tél. : 03-23-79-39-37. De 12 F à 32 F. Du 3 au 13 avril.*

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Ballet de l'Opéra national de Paris Jiri Kylian : Doux mensonges, Stepping Stones, Bella Figura.

Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris-9^e. M^o Opéra. 19 h 30, les 3, 4 et 16. Jusqu'au 21 avril. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 355 F.

Compagnie Quat'zarts Catherine Berbessou : A fuego lento. Brétigny-sur-Orge (Essonne). Espace Jules-Verne, rue Henri-Douard. 20 h 30, le 3 avril. Tél. : 01-60-85-20-85. De 80 F à 100 F.

Claude Brumachon Les Chemins oubliés, ou Le Temps d'un songe. Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine). Théâtre La Piscine, 254, avenue de la Division-Leclerc. 20 h 45, le 3. Tél. : 01-46-61-36-67. De 50 F à 145 F.

Compagnie Cabaret des oiseaux, Compagnie L'Estampe Santha Leng : Zoo Variétés. Nathalie Pubelier : Thétys.

Pantin (Seine-Saint-Denis). Salle Jacques-Brel, 42, avenue Edouard-Vaillant. M^o Aubervilliers-Quatre-Chemins. 20 h 30, les 3 et 4. Tél. : 01-49-15-41-70. 80 F.

Pascale Houbin

Paroles. Trappes (Yvelines). La Merise, place des Merisiers. 20 h 30, le 3. Tél. : 01-30-13-98-51. De 50 F à 60 F.

Le Petit Ramoneur de Britten. Maîtrise des Hauts-de-Seine, Philippe Hui (direction), Mireille Larroche (mise en scène), Anne-Marie Gros (chorégraphie).

Opéra-Comique, 5, rue Favart, Paris-2^e. M^o Richelieu-Drouot. 14 h 30, le 3. Jusqu'au 28 avril. Tél. : 08-25-00-00-58. De 50 F à 120 F.

Don Carlos de Verdi. Chœur et Orchestre de l'Opéra national de Paris, James Conlon (direction), Graham Vick (mise en scène).

Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11^e. M^o Bastille. 19 heures, les 3 et 7. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F à 670 F.

Ensemble Sagittarius Buxtehude : Membra Jesu Nostri. Michel Laplénie (direction).

Eglise Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux, 12, rue des Blancs-Manteaux, Paris-4^e. M^o Rambuteau. 20 heures, le 3. Tél. : 01-56-40-15-16. 120 F.

Grigory Sokolov (piano) Œuvres de Couperin, Mozart, Franck. Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8^e. M^o Alma-Marceau. 20 heures, le 3. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 350 F.

Ronny Jordan Band New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M^o Château-d'Eau. 11 heures, le 3. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Diziz la peste Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18^e. M^o Anvers. 19 heures, le 3. Tél. : 01-55-07-06-00. 110 F.

Mistinguett Opéra-Comique, 5, rue Favart, Paris-2^e. M^o Richelieu-Drouot. 20 heures, le 3. Jusqu'au 28. Tél. : 08-25-00-00-58. De 50 F à 190 F.

Marie-Paule Belle chante Barbara Théâtre de Dix Heures, 36, boulevard de Clichy, Paris 18^e. M^o Pigalle. 20 h 30, les 3, 4, 5, 6 et 7. Tél. : 01-46-06-10-17. 150 F.

Huon Huur Tu Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). Théâtre équestre Zingaro, 176, avenue Jean-Jaurès. M^o Fort-d'Aubervilliers. 20 h 30, le 3. De 75 F à 150 F.

ANNULATION

David Daniels

Le concert de David Daniels prévu le 3 avril à 20 heures, au Théâtre du Châtelet, à Paris, est annulé.

CONCERTS
Auditorium du Louvre
Jeudi 5 avril à 12h30
So-Ock Kim, violon
Tom Blach, piano
BEETHOVEN, CHAUSSON
ENESCO
LOC : 01 40 20 84 00

CHÂTEAU DE VERSAILLES
OPÉRA ROYAL
8 AVRIL
MUSIQUE DE CHAMBRE
FRANCOIS LELEUX
HAUTOIS

LES NOUVEAUX PLAISIRS
RÉSERVATION FNAC
0 892 701 892
(2,21 FRS TTC LA MINUTE)
INFORMATION
01 30 83 78 88

PIANO ★★★
Maurizio POLLINI
24 avril - 20h00 Châtelet
Schumann : Kreisleriana
Chopin : 4 Ballades
Réservation : 01.44.17.93.25

ensemble inter
contemporain
Italie
Mercredi 11 avril à 20 h

Luca Francesconi
Ivan Fedele
Luigi Dallapiccola

Chœur de chambre Accentus
Ensemble Intercontemporain
direction
David Robertson
cité de la musique
01 44 84 44 84

cité de la musique
musée, concerts, centre d'information
Frans Brüggen, dir
Orchestre de Paris
J.S. Bach
Messe en si mineur
13 et 14 avril > 20h
www.cite-musique.fr
01 44 84 44 84

L'Orchestre de l'Opéra de Paris se surpasse sous la poigne de Vladimir Jurowski

NIKOLAI RIMSKI-KORSAKOV : extraits symphoniques du Coq d'or et de La Légende de la ville invisible de Kitege ; IGOR STRAVINSKY : L'Oiseau de feu, conte dansé en deux tableaux. Orchestre national de l'Opéra de Paris, Vladimir Jurowski (direction). Palais-Garnier, le 30 mars.

Un orchestre qui tape des pieds sur le plateau, qui applaudit à l'unisson d'une salle qui fait le ban : ce n'est pas tous les jours que les musiciens de l'Orchestre de l'Opéra de Paris montrent un tel enthousiasme pour un chef d'orchestre. Il y a quelques semaines, à Bastille, ils n'étaient pas si fiers, après un concert Wagner dont le laisser-aller technique était indigne. Mais James Conlon, hier si vif, si excellent musicien, semble éteint face à la formation dont il est le patron, d'une imprécision de chef qui attriste de la part d'un chef qui a laissé de si bons souvenirs aux musiciens de l'Orchestre de Paris qu'il a souvent dirigés dans les années 1980. Que se passe-t-il ? Espérons que la direction de l'Opéra saura résoudre une crise de confiance palpable de la salle même.

Ce soir, c'est Vladimir Jurowski qui est aux commandes. Et ce chef qui va bientôt fêter ses trente ans est déjà presque une légende. Il dirige des extraits du *Coq d'or* et de *La Légende de la ville invisible de Kitege*, de Rimski-Korsakov, et *L'Oiseau de feu*, de Stravinsky. Le

nouveau directeur musical du Festival de Glyndebourne, appelé bientôt à diriger de nombreux opéras au Met et des orchestres symphoniques un peu partout, obtient des musiciens de l'Opéra une variété de nuances dynamiques et d'attaques qui laisse pantois.

Bien sûr, ces œuvres n'étant pas à leur répertoire, ils n'en dominent pas toujours toutes les difficultés, et *Le Coq d'or*, joué un peu coincé, en aura pâti. Mais, dès le prélude de *Kitege*, le son se libère, malgré la sécheresse acoustique du lieu. La musique se déploie avec une subtilité, une netteté, un climat envoûtant qui laissent cependant la salle de marbre.

Vient *L'Oiseau de feu*, de Stravinsky. Jurowski a une battue d'une précision chirurgicale, et dans le même temps sa main gauche dessine de grandes phrases, sculpte le son, la dynamique sans jamais souligner le texte - Lorin Maazel sans ses petits défauts. Il tient les musiciens dans un carcan, les conduit là où il le veut sans défaillances - solos moirés, fluides, impeccables du violon solo Frédéric Laroque, qu'on aimerait entendre dans un concerto. Sa manière est aussi passionnée que sévère (presque austère), car il ne sacrifie jamais la pulsation rythmique à l'expression et à la couleur, c'est en cela qu'il ressemble tant au légendaire Evgeny Mravinsky.

Alain Lompech

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
Vendredi 6 avril 2001, 20h
Concerto Köln - René Jacobs
Isabel Bayrakdarian, soprano
Vivica Genoux, mezzo-soprano
Johann Adolf Hasse
Marc' Antonio e Cleopatra (1725)
Coréalisation Les Grandes Voix / Théâtre des Champs-Élysées
Radio Classique enregistre ce concert
Location : 01 49 52 50 50

EN VUE

■ Le quotidien *Babel* dirigé par **Oudaï Saddam Hussein**, fils du président irakien, annonçait, dimanche, des rations supplémentaires de viande rouge et de poulet : poisson d'avril !

■ Un million d'Afghans sont menacés de famine en raison de la guerre, et de la sécheresse qui frappe le pays.

■ Des milliers d'agriculteurs, victimes de conditions climatiques exceptionnelles, cause d'une récolte trop abondante et d'un effondrement des prix, redoutent une « crise de la pomme de terre » aux Etats-Unis.

■ Les pionniers de l'Internet avaient chassé les habitants du quartier pittoresque de South Market à San Francisco, où les loyers ont triplé en trois ans. Depuis, les jeunes pousses ont déperdi : 370 000 m² de bureaux sont vides ; « les artistes et les commerçants ne reviendront plus », regrette **Eric Quezada**, militant local anti-« pointcom ».

■ En Colombie, pays qui enregistre plusieurs dizaines de milliers de morts violentes chaque année, « 80 % des habitants sont pauvres et n'ont pas les moyens de payer des cerueils en bois » : le fabricant **Raul Duran** parie sur le succès de ses bières en carton.

■ La criminalité a augmenté de 50 % en six mois au Venezuela, l'un des pays les plus violents d'Amérique latine.

■ « *Le pacemaker est notre ennemi numéro 1* », rappelle l'association des crématisés de Touraine après l'explosion, mardi 6 mars, d'un four du crématorium de Tours provoquée par une prothèse oubliée dans un corps sur le feu.

■ **Juliana Borges**, 22 ans, a remporté, mardi 27 mars, le titre de Miss Brésil, après 19 opérations de chirurgie esthétique.

■ En attendant de cloner, à la demande des parents, un bébé mort, la Française **Brigitte Boisselier**, directrice scientifique de Clonaid, professeur de chimie dans une université de l'Etat de New York, adepte du prophète **Raël** qui croit aux extraterrestres, s'entraîne à « énucléer des œufs de vaches » dans un lieu secret du territoire américain.

■ « *Vous écrivez une page d'histoire* », a souligné **Job Cohen**, maire d'Amsterdam, en unissant, dès l'entrée en vigueur de la loi autorisant le mariage des homosexuels, deux épouses et six époux, dimanche 1^{er} avril.

■ *Technique*, quotidien gouvernemental syrien, annonçait dimanche l'attribution aux chômeurs d'une allocation de 60 dollars par mois : poisson d'avril !

Christian Colombani

En Roumanie, le spectre de la Securitate

Le président et le premier ministre sont pris à partie dans la presse parce qu'ils veulent empêcher que la lumière soit faite sur les agissements de l'ancienne police politique



plus atroce des pays de l'Est. L'institution chargée de gérer cette opération vérité - CNSAS - s'est attiré des critiques extrêmement sévères de la part du premier ministre. « Je

n'ai jamais cru en cette institution, et dans le rôle qu'elle peut jouer, a-t-il affirmé. Elle a besoin de centaines d'employés pour lécher des dossiers pendant des années. Je crois qu'on doit utiliser nos ressources pour notre avenir, et non pas pour laver le linge sale. Regarder dans notre propre passé est contre-productif. »

La presse reproche au premier ministre de s'entourer de personnages qui ont fait partie des hautes sphères de l'ancienne Securitate. Adrian Nastase, qui veut passer pour un premier ministre pro-occidental et moderniste, surprend par

son langage. « Pourquoi M. Nastase, avec ses manières, est-il brusquement devenu grossier ?, interroge l'éditorialiste du quotidien ZIUA (« Le Jour »). Si l'on traite ceux qui étudient les archives comme des « lécheurs de dossiers », cela veut dire que l'on considère l'étude du passé comme une sorte de perversion obscène. »

DOUBLE LANGAGE

Après le retour de l'apparatchik Ion Iliescu à la tête de la Roumanie en décembre dernier et la nomination d'Adrian Nastase au poste de

premier ministre, tous deux se sont empressés d'assurer qu'ils allaient continuer à faire avancer le pays vers l'Union européenne. Entre-temps, le président Ion Iliescu a mis à la direction des services de renseignement un personnage suspecté par l'opposition d'avoir travaillé jadis pour le compte du KGB. Quant à Adrian Nastase, il a nommé à la tête d'une commission parlementaire chargée de contrôler les services de renseignement un homme supposé avoir eu un haut rang dans l'ancienne Securitate. La presse les accuse de double langage.

« Dernier pays ex-communiste qui décide de lever le voile sur la Securitate, la Roumanie risque de devenir dangereusement atypique si elle ne va pas jusqu'au bout », note l'hebdomadaire 22. Surtout maintenant que la Bulgarie voisine est allée jusqu'à publier les listes des informateurs sur Internet. »

La Bulgarie a non seulement vécu son moment de vérité, mais est en passe d'écarter de ses services de renseignement tous les officiers qui ont eu des liens avec leurs homologues soviétiques. L'avance que la Bulgarie a prise par rapport à la Roumanie dans la course à l'intégration européenne est souvent évoquée avec amertume à Bucarest. Le conflit entre le premier ministre et les intellectuels met aussi en évidence l'énorme fracture qui sépare le pouvoir de la société civile. La presse roumaine rappelle aux gouvernants que ceux qui n'ont rien appris de leur passé sont condamnés à le revivre.

Mirel Bran

DANS LA PRESSE

L'HUMANITÉ

Claudes Cabanes

■ A vol d'oiseau, les salons de l'Observatoire de Paris, où le gouvernement au grand complet tenait ce week-end séminaire, et la coupole de la place du Colonel-Fabien, où la direction du Parti communiste était réunie, sont à quelques minutes de distance. Ici et là, les leçons à tirer du scrutin des élections municipales toutes fraîches étaient sur le tapis. Mais ici et là, c'était en quelque sorte le jour et la nuit, ou presque. Il semble que l'écho du coup de semonce populaire dans les urnes - ou en tournant le dos aux urnes - ne soit pas parvenu dans les locaux de l'Observatoire : les portes lui avaient été fermées. Puisque le premier ministre a affirmé sans ambages le cap : le même cap ! Du côté de la place du Colonel-Fabien, la tendance était à l'examen courageux et luci-

de des élections municipales. Elle était, et c'en est une conséquence, à l'esprit de combat, ici, maintenant, et pour demain, marié à l'esprit de construction de ce qui fait cruellement défaut aujourd'hui, au-delà de la trajectoire de la gauche plurielle : une alternative sociale, populaire, progressiste, politique, à la domination du libéralisme et de ses ravages.

LA CROIX

Bruno Frappat

■ Les dictateurs épinglés - Pinochet, Milosevic - paient pour les impunis. Cette injustice relative ne doit pas empêcher de se réjouir du sort réservé à l'homme qui saigna plusieurs peuples d'Europe, dont le sien. Milosevic doit-il être jugé dans son pays ou comparaître devant une instance internationale ? La question est, à ce stade, d'importance secondaire. Il est déjà probant, aux yeux du monde entier - peuples et dirigeants -, qu'une pédagogie

de la non-impunité soit administrée à l'un des héros les plus maléfiques de l'époque. Et d'attester qu'une démocratie n'est pas un régime faible ou sans mémoire. Il sera toujours temps de se poser, aussi, un autre problème : comment le XX^e siècle, inventeur de tant de dictatures et de totalitarismes, a-t-il pu laisser impunis autant de leurs auteurs, de leurs acteurs, de leurs profiteurs ? A commencer par l'ex-URSS. D'une certaine manière, Milosevic, le dernier stalinien, paie pour tous ceux dont il s'était inspiré.

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ La majorité plurielle peut bien tanguer. Des ministres socialistes peuvent bien ronchonner et regretter que le premier ministre ait fait ses choix avant même un séminaire gouvernemental qui n'était que formel. Les Verts peuvent bien gonfler les biceps et proclamer qu'ils ne seront pas,

ou plus, désormais, les supplétifs du PS. Robert Hue peut bien dénoncer l'autisme de Matignon et tenter de refaire, avec les licenciés de Marks & Spencer, le coup de Michelin à l'automne 1999. Rien n'y fera ! Lionel Jospin ne changera pas de cap. Il ne rompra pas l'équilibre qu'il prétend observer entre générosité sociale et rigueur budgétaire. Il n'écornera pas l'image de bon gestionnaire qu'il estime avoir acquise. C'est cette sérénité et cette constance, en effet, qu'il entend opposer à Jacques Chirac durant cette année de campagne électorale. Laurent Fabius l'a rappelé au cours du séminaire gouvernemental : avec le probable ralentissement de la croissance, il n'y aura pas de marge budgétaire. Alors que plusieurs factures demeurent encore à régler, dont celle des trente-cinq heures, toute mesure sociale dispendieuse ne ferait qu'accroître le déficit budgétaire.

www.rougevertbleu.com

La fonction aléatoire au service d'une réflexion sur le pouvoir des mots et des images

LE SITE s'appelle Rouge Vert Bleu, mais la page d'accueil est noire, et ne comporte que deux éléments. A gauche, un carré blanc, découpé en neuf cases numérotées. A droite, une équation : « *click + random = vérité* ». L'internaute ne dispose d'aucune autre indication, il doit décrypter par lui-même qu'en cliquant sur une case il déclenche un défilement ininterrompu de photos, d'illustrations et d'animations : un poisson, des jambes de femmes, des éboueurs dans une rue de Paris, une porte ornée de l'écriteau « Sonnez et entrez », le portrait de Claire Chazal se transformant en un plat de côtes de porc, celui de Charles Pasqua disparaissant pour laisser place à un amoncellement de bouteilles vides... Quand le jeu est terminé, un piège à souris se referme brutalement.

Il est temps d'attaquer la seconde phase. En cliquant sur le + de l'équation, on génère de nouvelles formules. En vrac : « *Erika + Disneyland = impôts* », « *échographie + orgasme = bambi* », « *colle + con-*



tamination = cerise », « *beurre + chocolat = chat* » : « *Il y a plus de deux mille équations possibles* », assure Benjamin Nitot, l'un des trois graphistes du site, avec Juliette Dupuy et Sami Wolf.

Pour les images comme pour les équations, l'internaute se charge de trouver un sens à chaque nou-

velles surprises en mettant en vis-à-vis des éléments qui a priori n'ont rien à voir entre eux : le ketchup, le tippex, les dromadaires, les pompons, un cargo, Dieu, Mickey, la haine, l'amour, le sexe, la violence, le pouvoir, la déchéance... Seul le hasard veut que telle image succède à telle autre, et fasse surgir telle signification pour tel internaute à tel instant.

Benjamin, Juliette et Sami ont surtout créé Rouge Vert Bleu pour se faire plaisir, mais ils en profitent pour montrer leur savoir-faire, notamment leur maîtrise des technologies de l'animation en ligne.

Au total, ils espèrent que, dans sa forme, le site provoque une réflexion croisée sur le pouvoir des mots et des images. Espace de liberté où l'on ne décide de rien, jeu où toutes les rencontres sont imaginables sans être prévisibles, le registre de significations, à condition de laisser faire le hasard et d'apporter ses propres interprétations.

Joëlle Fernandes

SUR LA TOILE

INTERNET-AVIATION

■ La compagnie aérienne britannique Virgin Atlantic va proposer des connexions Internet individuelles en vol à tous ses passagers, y compris en classe économique. L'envoi d'un courrier électronique coûtera « quelques dollars ». Des tarifs forfaitaires pour la durée du vol seront également disponibles. Le système donnera accès aussi gratuitement à quelques sites Web, d'information, de sport et de divertissement. Les passagers se connecteront sur un serveur embarqué, qui rafraîchira son contenu par satellite toutes les vingt minutes. - (AP.)

CARIBOUS

■ Selon le quotidien *Los Angeles Times*, un chercheur de l'agence fédérale américaine US Geological Survey chargé de publier des cartes géographiques sur le site officiel de l'agence a été licencié aussitôt après avoir affiché une carte de l'Alaska montrant la principale zone où les caribous élèvent leurs petits. Peu de temps auparavant, le gouvernement avait annoncé que des compagnies pétrolières allaient être autorisées à prospecter dans cette zone.

www.usgs.gov

Michel Rocard l'égrillard

C'ÉTAIT un curieux spectacle celui de Michel Rocard s'efforçant d'être drôle, samedi soir, sur France 2, dans l'émission de Thierry Ardisson « Tout le monde en parle ». On était d'abord gêné pour lui. Avait-il vraiment besoin, à soixante-dix ans, pour faire la promotion de son dernier livre, de se plier aux facéties du maître des lieux ? Michel Rocard agitait ses menottes en cadence pendant que retenait le jingle de la pub de France 2, cela faisait un peu bizarre. Et puis une certitude s'imposait. Il aimait ça. Il était très content d'être là.

On a donc eu droit à cet immortel échange : « *Michel Rocard, quel est le lieu idéal pour faire l'amour ? - Un bon plumard, bien sûr !* » Ou à cette réplique faussement indignée d'Axelle Laffont, la présentatrice météo de Canal+ : « *Michel,*

arrête de mater mes seins, s'il te plaît ! » Michel riait comme un collégien, même s'il retrouvait à l'occasion le sérieux de son éducation protestante pour traiter Ardisson de galopin. Le plus étrange, en l'affaire, a été ce règlement de comptes posthume de Michel Rocard avec son père, le physicien Yves Rocard. Peut-être l'atmosphère égrillarde avait-elle détendu l'ancien premier ministre. Toujours est-il qu'il a évoqué sans aménité excessive la figure de ce père qui avait moqué, en son temps, aussi bien son choix de faire Sciences-Po que ses convictions social-démocrates.

Michel Rocard pouvait enfin admettre publiquement qu'il était nul en maths. Il y avait comme une libération dans cet aveu, qu'il n'aurait jamais osé faire du vivant de son père. Michel Rocard illustrait à mer-

veille cette constatation selon laquelle mai 68 a été une révolte de fils contre les pères.

A propos de mai 68, on retiendra aussi cet instantané de Pierre Mendès France, murmurant : « *C'est un peu excessif* », pour expliquer son refus de parler au stade Charléty devant des dizaines de milliers de manifestants rassemblés. Décidément, les pères ne sont jamais ce que les fils voudraient qu'ils soient.

A côté d'un Michel Rocard un peu en goguette chez Ardisson, le chanteur rap K-mel faisait presque figure de bon élève. K-mel surveille ce qu'il dit dans ses chansons pour que les jeunes des banlieues n'aillent pas y trouver prétexte à faire des bêtises. Il ne veut pas avoir honte, plus tard, de ce qu'il a pu écrire.

Dominique Dhombres

Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à
360 F
d'économie
soit
7 semaines
de lecture
GRATUITE*

Offre valable jusqu'au 31/12/2001

ABONNEZ-VOUS
ET DEVENEZ LECTEUR
PRIVILÉGIÉ DU MONDE

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

3 MOIS - 562 F 6 MOIS - 1086 F 1 AN - 1980 F

au lieu de 585 F* au lieu de 1170 F* au lieu de 2340 F*

* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement) Soit 360 F d'économie

je joins mon règlement soit : F 101 MQ 001

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

par carte bancaire N°

Date de validité Signature :

M. Mme Nom :

Prénom :

Adresse :

Localité : Code postal :

TARIFS HORS FRANCE		
	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne
1 AN	2190 F	2960 F
3 mois	598 F	790 F

* Le Monde (USPS=009729) is published daily for \$ 892 per year - Le Monde 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. U.S. and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518

Pour les abonnements souscrits aux USA: INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2993 USA - Tél. : 800-428-3043

Offre valable jusqu'au 31/12/2001

• Pour tout renseignement concernant: le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc. Téléphonnez au 01-42-17-32-90 de 8h30 à 18heures du lundi au vendredi.

• Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99 F TTC/min).

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS	
18.00 Paroles d'Europe. Quelle agriculture pour demain ? Faut-il réformer la PAC ?	LCI
20.55 Ma société est violente.	France 3
21.00 Savoir et nouvelles technologies.	Forum
21.55 L'Écran témoin. Faut-il comprendre le racisme ?	RTBF 1
MAGAZINES	
19.00 Nulle part ailleurs. Invités : Alfredo Arias ; Christel Saioni ; Régine Cavagnoud.	Canal +
19.00 Nature. Le Maroc joue la carte du solaire. L'Argentine et les produits chimiques. Stress.	Arte
20.50 Ça s'en va & ça revient. L'émission des come-backs. Invités : Daniel Ducruet ; Gérard Lenorman ; Stéphane Loisy.	France 2
21.00 La Route. Invités : Patrick Besson ; Eric Neuhoff.	Canal Jimmy
22.50 Y a pas photo ! Les Miss. Invités : Elodie Gossuin ; Sophie Thalmann ; Sonia Rolland ; Mareva Galanter.	TF 1
23.00 A notre santé ! Votre cœur est-il en danger ?	France 3
23.20 Argent public, argent privé. Les forçats de la justice. Divorce par consentement mutuel : à quand la réforme ? Marketing des fêtes. Le Pacs. Garde des jeunes enfants : La France peut mieux faire. Invités : Philippe Geluck ; Roselyne Bachelot-Narquin.	France 2
0.00 Strip-tease.	France 3

DOCUMENTAIRES	
20.15 Reportage. Le Baigne des glaces.	Arte
20.30 Julie Andrews Back on Broadway. Une vie en scène.	Planète
20.50 Les Mystères de la grotte aux dauphins.	Odyssée
20.50 Légendes. Jessica Tandy.	Téva
21.00 La France. Le Piège corse.	Histoire
21.30 Les Mystères de l'Histoire. L'homme au masque de fer.	La Chaîne Histoire
21.40 Légendes. Natalie Wood.	Téva
21.45 Au royaume des chats sauvages.	Odyssée
22.00 La France. Sans haïne et sans crainte.	Histoire
22.15 Danger réel. Police du futur : les limites du pouvoir.	13 ^{ème} RUE
22.15 Notre siècle. 14-18, le prix de la victoire.	La Chaîne Histoire
22.40 Cyber western.	Planète
23.00 La Reine Mère, une femme de son siècle.	La Chaîne Histoire
23.35 Le Lycée Diderot.	Planète
23.45 Augusti Centelles. Un photoreporter dans la guerre d'Espagne.	Histoire
SPORTS EN DIRECT	
20.00 Curling. Championnats du monde. Allemagne-Canada.	Eurosport
20.55 Football. Championnat d'Angleterre (31 ^e journée) : Southampton - Ipswich Town.	Canal + vert

MUSIQUE	
21.00 Stiffelio. Opéra de Verdi. Par l'Orchestre et les Chœurs du Royal Opera de Covent Garden, dir. sir Edward Downes.	Mezzo
21.00 Aïda. Opéra de Verdi. Par l'Orchestre du Royal Opera, dir. Edward Downes.	Muzzik
23.10 Tzigane, de Ravel. Avec Riccardo Zadra ; Gabriele Pieranunzi.	Mezzo
0.00 Jazz trios. Avec Eberhard Weber, chant ; Rainer Brüninghaus, piano ; Herb Robertson, trompette.	Muzzik
0.45 Jazz 6. Jazz-à-Vienne 2000.	M 6
TÉLÉFILMS	
20.55 Passeur d'enfants en Thaïlande. Franck Apprederis.	TF 1
23.00 Les Dessous d'Hollywood. [3/3] Robert Day.	Monte-Carlo TMC
COURTS MÉTRAGES	
22.40 et 0.40 Court-circuit. Epilogue. Les Chasseurs. Automne. Démocratie, vitamines, opposition.	Arte
SÉRIES	
18.55 Buffy contre les vampires. Un charme déoutant.	M 6
19.20 Hill Street Blues. Les résidus.	Monte-Carlo TMC
20.15 Friends. Celui qui inventait des histoires.	RTL 9
21.45 Les Soprano. La nouvelle ère.	Canal Jimmy

Le Monde TELEVISION

Arte
20.45 Les Réveurs
 Arte fait découvrir cette semaine les étranges suspenses du cinéaste allemand Tom Tykwer avec *Les Réveurs* et *Epilogue* (ce lundi) et *Maria la Maléniqne* (vendredi). Celui qui s'était fait connaître avec *Cours, Lola, cours* en 1998 fait partie de cette génération de réalisateurs comme Fatih Akin (*L'Engrenage*, récemment diffusé sur Arte) qui ont contribué à renouveler encore le cinéma allemand.

Arte
22.55 La Diagonale du fou
 Un championnat du monde d'échecs oppose, à Genève, Akiva Liebskind, un Soviétique invaincu depuis douze ans, mais âgé et malade, à un jeune dissident, Pavius Fromm. Les parties d'échecs, exactement filmées par Richard Dembo, sont passionnantes, même si on ne connaît pas les règles. L'enjeu, dans un duel implacable, est celui d'une lutte pour la vie et d'un affrontement politique.

France 3
1.05 1851, ils se levèrent pour la République
 Le film de Christian Philibert, diffusé dans « La Case de l'oncle Doc », décrit ces jours de décembre 1851 pendant lesquels des paysans provinciaux se levèrent contre le coup d'Etat de celui qui deviendra Napoléon III. Cette révolte aux allures d'épopée, loin de la Jacquerie, incarnait l'attachement d'une population aux principes de 1848. Elle reste encore aujourd'hui méconnue.

FILMS

20.30 La Rivière	Mark Rydell (Etats-Unis, 1984, 120 min) O.	Ciné Cinémas 1
20.45 La Fille du désert	Raoul Walsh (Etats-Unis, 1949, 95 min) O.	TCM
21.00 L'homme qui aimait les femmes	François Truffaut (France, 1976, 115 min) O.	Cinétoile
22.30 Mac	John Turturro (Etats-Unis, 1992, v.o., 120 min) O.	Cinéfaz
22.40 Une vraie blonde	Tom DiCillo (Etats-Unis, 1997, 105 min) O.	Canal Jimmy
22.40 A mort l'arbitre !	Jean-Pierre Mocky (France, 1984, 85 min) O.	Paris Première
22.55 La Diagonale du fou	Richard Dembo. Avec Michel Piccoli, Alexandre Arbatt (France, 1983, 105 min) O.	Arte
22.55 Reflets dans un œil d'or	John Huston (Etats-Unis, 1967, v.o., 110 min) O.	Cinétoile
23.45 The Star	Stuart Heisler (Etats-Unis, 1952, 95 min) O.	TCM
0.10 Les Keufs	Josiane Balasko (France, 1987, 90 min) O.	Cinéstar 1
0.30 Les Trois Visages de la peur	Mario Bava (Italie - France, 1963, v.o., 90 min) O.	Cinéfaz
0.45 Ville sans loi	Howard Hawks (Etats-Unis, 1935, v.o., 85 min) O.	Cinétoile
1.45 La Guerre du feu	Jean-Jacques Annaud (France - Canada, 1981, 100 min) O.	Ciné Cinémas 3
2.10 Colorado	Sergio Sollima (Italie - Espagne, 1966, 90 min) O.	Canal + Vert
2.35 Madame de...	Max Ophüls (France, 1953, 95 min) O.	Ciné Classics



PROGRAMMES

TÉLÉVISION	
TF 1	
16.40 Les dessous de Palm Beach.	17.35 Sunset Beach.
18.25 et 1.30 Exclusif.	19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.	20.40 Du côté de chez vous.
20.55 Passeur d'enfants en Thaïlande. Téléfilm. Franck Apprederis.	22.50 Y a pas photo !
0.15 Spécial sport.	0.45 F 1 magazine.
1.20 Rallye.	
FRANCE 2	
17.00 Des chiffres et des lettres.	17.35 Viper.
18.25 Tutti frutti.	19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.	20.00 Journal, Météo.
20.50 Ça s'en va & ça revient. L'émission des come-backs.	23.20 Argent public, argent privé.
0.55 Journal, Météo.	
FRANCE 3	
16.35 MNK.	17.35 A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier.	18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.	18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.	20.20 Tous égaux.
20.55 Ma société est violente.	22.30 Météo, Soir 3.
23.00 A notre santé !	0.00 Strip-tease.
0.05 Journal, Météo.	
CANAL +	
15.55 Making of « The Matrix ».	16.20 Surprises.
16.30 Cours toujours	Film. Dante Desarthe O.
16.30 Cours toujours	Film. Dante Desarthe O.
18.00 Les Griffin O.	18.30 Nulle part ailleurs.
20.35 Le 13 ^e Guerrier	Film. John McTiernan O.
22.15 La Fausse Suivante	Film. Benoît Jacquot.
23.45 Surprises.	23.50 Lundi boxe.
1.55 Football.	

ARTE	
19.00 Nature.	19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Le Baigne des glaces.	20.45 Les Réveurs
Téléfilm. Tom Tykwer.	22.40 Court-circuit 1. Epilogue.
Tom Tykwer (v.o.).	22.55 La Diagonale du fou
Film. Richard Dembo.	0.40 Court-circuit 2. Les Chasseurs.
Thierry Lanthéaume et François Desmero.	0.55 Automne.
Jan Bergman (v.o.).	1.00 Démocratie, vitamines, opposition.
Lotta Kupiainen (v.o.).	
M 6	
17.55 Highlander O.	18.55 Buffy contre les vampires O.
19.50 1-minute.	19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Un gars, une fille.	20.38 Un jour à part.
20.40 Qui décide ?	20.50 Sabrina
Film. Sydney Pollack O.	23.10 Double vue
Film. Mark Peplow O.	0.45 Jazz 6.

RADIO	
FRANCE-CULTURE	
20.30 Décibels. Musique du chef. Portrait de Rodolphe Burger.	22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Alexandrie.	0.05 Du jour au lendemain.
Claude Ollier (Préhistoire et Mon double à Malacca).	0.40 Chansons dans la nuit.
FRANCE-MUSIQUES	
20.00 Gala de l'Unicef.	Par l'Orchestre national de France, dir. Emmanuel Krivine. Œuvres de Debussy, Dohnányi, Brahms.
22.00 Jazz, suivez le thème.	23.00 Le Conversatoire.
0.00 Tapage nocturne.	Invité : François Bréant.
RADIO CLASSIQUE	
18.30 L'Actualité musicale.	20.40 Les Rendez-vous du soir.
Gide et la musique de Bach à Mozart. Œuvres de Bach, Liszt, Mozart.	22.35 Les Rendez-vous du soir (suite).
Œuvres de Schumann, Brahms, Dvorak.	

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS	
18.00 Studio ouvert. Le bilan des 35 heures.	Public Sénat
20.45 et 1.00 Le Club.	LCI
21.00 Le Liban sous mandat français.	Forum
22.00 Muhammad Ali, il était le plus grand.	Forum
MAGAZINES	
14.15 et 18.15 Comme au cinéma. Le cinéma fantastique : la technologie au service du rêve. Belphegor revient ! Les robots au cinéma. L'effet Matrix. La Tour Montparnasse infernale. Invités : Sandrine Bonnaire ; Patrick Timsit ; Vincent Lindon ; Guillaume Canet.	TV 5
17.00 Les Lumières du music-hall. Bobby Lapointe.	Paris Première
19.00 Archimède. Spécial 250 ^e numéro. Voir : Eurêka. Expérience : Principe. Histoire : Cabiria. Portrait : Archimède. Sciences animées : 3,14. Brève : Peau. Application : Image par image. Brève : L'index.	Arte
19.00 Nulle part ailleurs. Invités : Jean-Louis Murat ; Sophie Guillemin.	Canal +
19.30 et 0.10 Rive droite, rive gauche.	Paris Première
20.50 Secrets d'actualité. Coluche président : un candidat à abattre. La maternelle de Neuilly : l'histoire secrète d'une prise d'otages.	M 6
20.55 Vie privée, vie publique. Réussir, mais à quel prix ? Invités : Marlène Jobert ; Roland Courbis ; Marc Blondel ; Daniel Robert ; Michel Alexandre ; Michèle De Taille ; Nathalie Pirès ; Emmanuelle Bouquillon ; Patrick Legeron ; Isabelle Navarro ; Rachel.	France 3
21.00 Le Gai Savoir. Les anciens gauchistes sont-ils des vieux cons ? Avec Gérard Guégand ; Guy Konopnicki ; Maurice T. Maschino ; Denise Bombardier.	Paris Première
21.05 Temps présent. Bourse : des conseils en or. La classe ouvrière ira au paradis.	TV 5
22.15 Ça se discute. Avoir une maladie grave à vingt ans.	TV 5
22.50 Ciel mon mardi !	TF 1
0.25 Zone interdite. Seins : séduction et tabous. Cachez ce sein. Ruban rose. La course au dépistage. Mon combat contre le cancer.	M 6
DOCUMENTAIRES	
18.05 Le Monde des animaux. Des araignées venues d'ailleurs [4/6].	La Cinquième

18.25 L'Actors Studio. Shelley Winters.	Paris Première
18.30 Jolanda et Rossellini, mémoires indiscrettes.	Planète
19.00 Biographie. Vincent Van Gogh.	La Chaîne Histoire
20.00 Michendorf. Station service, station trafic.	Planète
20.15 Reportage. La Mer sous embargo.	Arte
20.30 L'Arche, 2000 ans après. [14/16]. Les requins.	Planète
20.35 Seconde Guerre mondiale. Blocus.	La Chaîne Histoire
20.45 La Vie en face. Le Profit et rien d'autre !	Arte
21.00 Jean-Marie Tjibaou ou le rêve d'indépendance.	Histoire
21.25 Notre siècle. 14-18, le prix de la victoire.	La Chaîne Histoire
21.25 L'Histoire du mandat.	Planète
21.45 Théma. Jean-Jacques Rousseau, l'homme qui croyait en l'homme. Citeyen Rousseau.	Arte
21.50 Warren Beatty.	Odyssée
22.00 Paul Morand. [1/4].	Histoire
22.10 Les Mystères de la Bible. [1/3]. Qui a écrit la Bible ?	La Chaîne Histoire
22.25 On vous parle de Prague. Le deuxième procès d'Arthur London.	Planète
22.30 Robert Casadesus. First Family of the Piano.	Muzzik
22.40 Diamants à la pelle.	Odyssée
22.55 Julie Andrews Back on Broadway. Une vie en scène.	Planète
23.00 Le Petit Vingtième. Le siècle de Tintin.	Mezzo
23.05 Affaire de singes.	Odyssée
0.35 Le Rouge et le Jaune.	Histoire
0.40 Cyber western.	Planète
0.40 Au nom de la loi et de l'ordre. Texas : jeunes, armés et dangereux.	Odyssée
SPORTS EN DIRECT	
15.00 Curling. Championnats du monde. Allemagne - Danemark messieurs.	Eurosport
20.00 Basket-ball. Euroliche masculine. Demi-finale (3 ^e match).	Pathé Sport
20.30 Boxe. Poids lourds-légers : Jean-Marc Mormeck - Valéry Vikhor.	Eurosport
20.45 Football. Ligue des champions. Quart de finale. Match aller : Manchester United - Bayern Munich.	Canal +
20.45 Football. Ligue des champions (quart de finale aller) : Galatasaray - Real Madrid.	Canal + vert

MUSIQUE	
19.30 Weihnachtsoratorium, de Bach. Avec Dorota Ujda, soprano ; Cornelia Kallisch, alto ; Aldo Baldin, ténor ; Andreas Schmidt, basse. Par la Gächinger Kantorei, l'Orchestre et les Chœurs de la Bach Academy de Cracovie, dir. Helmut Rilling.	Muzzik
20.00 Quatuor à cordes, de Debussy. Par le Quatuor Brodsky.	Mezzo
21.00 Musique de Roméo et Juliette. Musique de Prokofiev. Par le BBC Welsh Symphony Orchestra, dir. Rudolph Barshai.	Muzzik
21.20 Bianca Castafiore, le récital. Par l'Orchestre national de Bordeaux-Aquitaine, dir. Jacques Blanc.	Mezzo
23.25 Nice Jazz Festival 2000 (programme 4). Avec Jean-Jacques Milteau, harmonica ; Shemekia Copeland, chant.	Muzzik
0.15 Cendrillon. Opéra de Rossini. Par l'Orchestre du Théâtre communal de Bologne et le Chœur de chambre de Prague, dir. Carlo Rizzi.	Mezzo
0.25 Marciac Sweet 2000. Avec Jean-Baptiste Thielmans ; Denis Leloup ; François Bonhomme.	Muzzik
TÉLÉFILMS	
20.30 Cavalcade. Daniel Janneau.	Festival
22.05 Les Jeunes Filles. Lazare Iglesis. [1 et 2/2].	Festival
23.00 Course contre la mort. Bruce Paltrow.	M 6
23.30 Zaïde, un petit air de vengeance. Joséé Dayan.	Canal +
COURTS MÉTRAGES	
0.55 Libre court. La Mort dans l'âme. Simon Leclère.	France 3
SÉRIES	
19.20 Hill Street Blues. Frayeurs en tout genre O.	Monte-Carlo TMC
20.15 Friends. Celui qui sortait avec la sœur.	RTL 9
20.40 Invasion planète Terre. Le passage.	13 ^{ème} RUE
20.50 Ally McBeal. Two's A Crowd (v.o.).	Téva
21.25 The Crow, Stairway to Heaven. Le cercle des ténébres O.	Série Club
21.30 That 70's Show. La main dans le sac (v.o.).	Canal Jimmy
22.15 Au-delà du réel, l'aventure continue. Si les murs pouvaient parler. O.	Série Club
22.45 Twin Peaks. Episode n° 25 (v.o.).	13 ^{ème} RUE
22.55 Les Chroniques de San Francisco. [6/12](v.o.).	Téva
23.35 Gabriel Bird, profession enquêteur. Tu aimeras ton prochain.	13 ^{ème} RUE

MARDI 3 AVRIL

FILMS

13.25 Paris nous appartient	Jacques Rivette (France, 1958, 135 min) O.	Ciné Classics
14.15 La Grande Bouffe	Marco Ferreri (France, 1973, 125 min) O.	Ciné Cinémas 3
15.35 Mac	John Turturro (Etats-Unis, 1992, 120 min) O.	Cinéfaz
16.05 Reflets dans un œil d'or	John Huston (Etats-Unis, 1967, 110 min) O.	Cinétoile
17.15 Docteur Jekyll et Mister Hyde	Rouben Mamoulian (Etats-Unis, 1931, v.o., 95 min) O.	TCM
17.20 Marie-Martine	Albert Valentin (France, 1942, 100 min) O.	Ciné Classics
18.40 L'Héritier	Philippe Labro (France, 1972, 110 min) O.	Ciné Cinémas 2
18.50 La Belle et le Cavalier	Francesco Rosi (France - Italie, 1966, 115 min) O.	TCM
19.00 La Belle au bois dormant	Clyde Geronimi. Avec les voix de Mary Costa, Bill Shirley, Eleanor Audley (Etats-Unis, 1956, 90 min) O.	Disney Channel
20.30 La Valse de l'empereur	Billy Wilder (Etats-Unis, 1948, v.o., 105 min) O.	Ciné Cinémas 1
20.50 Air America	Roger Spottiswoode. Avec Mel Gibson, Robert Downey Jr (Etats-Unis, 1990, 120 min) O.	France 2
21.00 Reds	Warren Beatty (Etats-Unis, 1981, v.o., 190 min) O.	Cinétoile
22.00 La Double Vie de Lena Menzel	Wolfgang Liebeneiner (All., 1941, v.o., 105 min) O.	Ciné Classics
22.30 Gens de Dublin	John Huston (Etats-Unis, 1987, v.o., 80 min) O.	Paris Première
23.15 L'Enfant sauvage	François Truffaut (France, 1969, 85 min) O.	Arte
23.45 Les Hors-la-loi du mariage	Valentino Orsini, Paolo Taviani et Vittorio Taviani (Italie, 1963, v.o., 100 min) O.	Ciné Classics
0.20 Les Nerfs à vif	Martin Scorsese (Etats-Unis, 1991, 125 min) O.	Ciné Cinémas 1
0.40 Le Diable au corps	Marco Bellocchio (France - Italie, 1986, 115 min) O.	Cinéfaz



PROGRAMMES

TÉLÉVISION	
TF 1	
13.55 Les Feux de l'amour.	14.50 L'Homme aux deux épouses.
Téléfilm. Peter Werner.	16.40 Les Dessous de Palm Beach.
17.35 Sunset Beach.	18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.	20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.30 Répondez-nous.	Invité : Philippe Douste-Blazy.
20.55 Sister Act	Film. Emile Ardolino.
22.50 Ciel mon mardi !	1.05 Les Rendez-vous de l'entreprise.
FRANCE 2	
13.50 Derrick O.	15.55 Tiercé.
16.10 En quête de preuves O.	16.55 Un livre.
« Le livre d'images », d'Alberto Manguel	17.00 Des chiffres et des lettres.
17.35 Viper.	18.25 Tutti frutti.
19.15 Qui est qui ?	19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.	20.40 Talents de vie.
20.50 Air America	Film. Roger Spottiswoode.
22.50 On a tout essayé.	0.55 Journal, Météo.
1.20 Kardiogramme	Film. Darezhan Omirbayev (v.o.).
FRANCE 3	
13.55 C'est mon choix.	14.50 Le Magazine du Sénat.
15.00 Questions au gouvernement.	16.05 Les Pieds sur l'herbe.
16.35 MNK.	17.35 A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier.	18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.	18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.	20.20 Tous égaux.
20.55 Vie privée, vie publique.	Reussir, mais à quel prix ?
22.50 Météo, Soir 3.	23.15 Le Dernier Train du Katanga
Film. Jack Cardiff O.	0.55 Libre court.
La Mort dans l'âme. Simon Leclère.	
CANAL +	
13.45 Universal Soldier, le combat absolu	Film. Mic Rodgers O.
15.10 Partir avec National Geographic.	Dian Fossey, au-delà du mythe O.
16.05 Le Journal du cinéma.	16.25 Docteur Lucille, un rêve pour la vie.
Téléfilm. George Mihalko O.	► En clair jusqu'à 20.30
18.00 Les Griffin O.	20.30 Football
20.45 Ligue des champions Manchester - Bayern Munich.	22.45 Galatasaray - Real Madrid.
23.30 Zaïde, un petit air de vengeance.	Téléfilm. Joséé Dayan O.

LA CINQUIÈME/ARTE

Biscuits comptables

par Pierre Georges

ALLEGRO, certes, ma non troppo. Doucement les basses. Vous rentrez de vacances, fou d'envie et de joie comme entre deux gendarmes. Il fait beau. Il fait chaud. Il fait tout ce qui n'a pas été pendant deux semaines. Une manière de printemps provocateur et moqueur, après le déluge.

Et voici qu'il faut écrire, pauvre cigale. Vous lisez, eh bien, écrivez maintenant ! A propos justement de lecture, au passage une suggestion : si vous en avez l'occasion, si jamais un bouquiniste possède cela au rayon des providences poussiéreuses, sautez sur la correspondance de Groucho Marx ! C'est absolument souverain pour la pluie et délicieux pour le moral !

Mais voici déjà qu'on s'égare ou qu'on s'esquive, encore un instant, alors que le devoir, de rentrée, nous appelle. Qu'il nous somme même avec ce chiffre inscrit en haut de l'écran comme feuille de route de cheminot requis. « Taille voulue : 118 lignes. » Car ainsi va la modernité qu'on écrit désormais dans un carton informatique qui fixe par avance la longueur incompressible du châtiment imposé : 118 lignes. Sans réduction de peine possible ! A 117 lignes, la chronique reste au jaune. A 119 lignes, elle vire au rouge. A 118 pile-poil et dans ce cas seulement, elle passe au vert.

Jaune, rouge, vert, quel métier. Ecrire dans les clous et sous feu tricolore ! Rien à dire ? 118 lignes ! Bon, oui, mais... 118 lignes ! Ni plus ni moins. Ni trop ni trop peu. Vert c'est vert ! Exécution. C'est Cayenne un rocher à casser, les écrits forcés boulet à l'écran et au pied !

Alors, évidemment, nul ne s'étonnera que l'on se raccroche à tout ce qui passe dans le vain espoir de faire ventre. Ou de mettre, comme dirait notre facétieux premier ministre, un peu de vent dans les voiles. Bien sûr, on pourrait parler de Paris. Paris quittée à droite, Paris passée à

gauche. Mais, honnêtement, pour l'instant, ce séisme n'a pas eu d'effet visible majeur. Les façades ne sont pas lézardées. Les murs ne sont pas roses. Et la Seine ne se tourne pas plus dans son lit qu'elle n'y retourne. Mais que fait Delanoë ? Et ses Verts alliés qui semblent tout disposés à lui en faire voir de toutes les couleurs ? Et que font les papyss tibéristes, sinon de la résistance, puisqu'on lit, ici et là, que ces braves gens ne cèdent les clefs du château, des armoires et bureaux qu'avec la plus extrême mauvaise grâce ? Ah, les grandes alternances sont grognones !

Et que font les cheminots ? Grève après la grève. Zèle de la grève même. Jeudi, vendredi, samedi, dimanche, lundi, ici et là, partout et ailleurs, sans plus de préavis ni davantage de considération pour les usagers. Débrouillez-vous ! Les uns sont déterminés. Les autres furibards. Attendons, c'est plus sûr, le préavis de reprise !

Et que font les LU, les Petits Lu de Calais dévorés par l'ogre boursier et sacrifiés au nom de l'insatiable compétitivité ? Ils occupent. Ils font grève, ils appellent au boycottage des produits Danone. Ils découvrent surtout, corde au cou et robe de bure, que l'on peut être jeté par-dessus bord comme simples biscuits comptables, ces Lefèbre inutiles ! Ou tels de vulgaires Marks et Spencer prévenus comme par une simple sonnerie du soir que leurs magasins ferment. Mais définitivement.

C'est dire en quelle considération les hommes salariés sont tenus parfois. A prendre et à jeter. Avec date de péremption économique et avenir code-barres. Bien sûr, on exagère. Puisqu'aussi bien l'économie a toujours raison. Et la veuve écossaise des bas de laine contemporains, des fonds de pension, encore plus. Eh quoi, on ne fait pas de profit sans casser les hommes !

Tension entre Pékin et Washington après une collision entre avions militaires

Un chasseur chinois s'est abîmé en mer tandis qu'un appareil américain a dû atterrir en catastrophe

PÉKIN et WASHINGTON
de nos correspondants

Pékin et Washington se rejettent la responsabilité dans l'incident aérien survenu, dimanche 1^{er} avril, au large des côtes de Chine méridionale, à l'issue duquel un chasseur chinois s'est écrasé en mer tandis qu'un avion de reconnaissance américain a dû effectuer un atterrissage d'urgence sur l'île chinoise de Hainan. Il s'agit de l'un des incidents les plus graves entre les deux pays depuis les années de guerre froide.

L'appareil américain EP-3E Aries 2, un avion de la Navy voué au renseignement (espionnage de communications radio ou de signaux électroniques), effectuait « une mission de surveillance de routine » dans « l'espace international » au-dessus de mer de Chine méridionale lorsqu'il a été « intercepté » par deux chasseurs chinois dont l'un a « cogné sa voileure »,

selon la version de l'amiral Dennis Blair, le commandant de la flotte américaine dans le Pacifique. L'amiral a souligné que de telles interceptions « sont devenues de plus en plus agressives au cours des deux derniers mois, au point de mettre en danger la sécurité des avions chinois et américains ».

L'AVION AMÉRICAIN IMMOBILISÉ

La version de Pékin est bien sûr différente. Selon un porte-parole du ministère des affaires étrangères, les deux chasseurs chinois se sont dirigés vers l'avion espion alors que celui-ci « s'approchait de l'espace aérien chinois au sud-est de l'île de Hainan ». La collision s'est produite à 104 kilomètres au large de l'île quand l'appareil américain a « subitement viré vers l'avion chinois et l'a heurté ». Mais les Américains récusent cette accusation en notant que les chasseurs chinois sont deux

fois plus rapides que l'appareil EP-3E, qui est de taille équivalente au Boeing 737 civil. « Selon les règles régissant l'espace international, l'avion le plus rapide a l'obligation de s'écarter devant l'avion le plus lent », a rappelé l'amiral Blair.

L'affaire n'en est qu'à ses débuts, car d'après discussions vont désormais s'engager autour du sort de l'avion américain immobilisé sur un aéroport de Hainan et au bord duquel se trouvent vingt-quatre membres d'équipage. La Chine se « réserve le droit de négocier avec les Etats-Unis » suite à « l'intrusion de l'avion américain dans l'espace aérien chinois et son atterrissage sur un aéroport chinois sans autorisation ». De leur côté, les Américains ont mis en garde contre toute tentative chinoise de mener une inspection poussée : « Nous voulons que tout le monde comprenne que cet avion est la propriété des Etats-Unis et

que personne n'a le droit d'y pénétrer ou de s'en saisir ». Avion d'Etat, l'appareil bénéficie en effet sensiblement des mêmes avantages de souveraineté nationale qu'un local diplomatique.

L'incident risque de compliquer des relations entre les deux pays déjà tendues par la perspective de ventes d'armes américaines sophistiquées à Taïwan. Dernièrement, la défection d'un colonel de l'Armée populaire de libération (APL) passé dans le camp américain et les arrestations de chercheurs chinois, ou d'origine chinoise, ayant été formés dans les universités américaines, avaient accru le climat de tension. Dans ces conditions, la tentation va être peut-être vive à Pékin d'utiliser l'EP-3E de Hainan comme une monnaie d'échange.

Frédéric Bobin
et Patrice de Beer

Ahmad Shah Massoud l'Afghan sera jeudi l'hôte du Parlement européen

LE « COMMANDANT » Massoud à Paris et à Strasbourg cette semaine : c'est la première fois, dans sa longue carrière de chef de guerre, que l'ancien héros de la guerre anti-soviétique en Afghanistan se rend en Occident. En plus de vingt ans de conflit, le « Lion du Panshir », l'homme au béret élégamment posé sur un visage christique de Che Guevara oriental s'est d'ailleurs très rarement aventuré à l'étranger : une fois au Pakistan, il y a une dizaine d'années, une autre en Ouzbékistan, l'année dernière, deux fois à Mashad en Iran, pays ami de sa cause, et plus souvent à Douchanbe, capitale du Tadjikistan ex-soviétique, qui est sa base arrière.

La venue en France d'Ahmad Shah Massoud est une réponse à l'initiative de Nicole Fontaine, présidente du Parlement européen, qui lui a proposé de venir à Strasbourg, jeudi 5 avril. La présidente du Parlement, qui se dit choquée par « le fanatisme

[des talibans] qui s'abrite, en la trahissant, derrière la religion musulmane », a tenu à inviter l'ancien ministre de la défense du seul gouvernement afghan encore reconnu par les Nations unies : celui du président Burhannudin Rabbani, chassé, avec Massoud, de Kaboul lors de la prise de contrôle de la ville par les milices talibanes, en septembre 1996. « La destruction des Bouddhas de Bamiyan a fait accélérer le principe de cette visite dont l'idée avait germé l'année dernière après la visite au Panshir du général Philippe Morillon [ancien chef de la Forpronu en Bosnie et actuellement député européen] », explique Mehrabodin Masstan, chargé d'affaires de l'ambassade d'Afghanistan à Paris. Mercredi 4 avril, Ahmad Shah Massoud devrait par ailleurs rencontrer à Paris, au quai d'Orsay, le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine.

Bruno Philip

SNCF : trafic toujours perturbé à Lille, Dijon, Marseille et Paris

LA GRÈVE à la SNCF, qui initialement ne devait durer que le jeudi 29 mars, n'avait toujours pas pris fin lundi 2 avril. Deux syndicats, SUD-Rail et la Fédération générale autonome des agents de conduite (FGAC), soutenus par FO, appelaient à la poursuite du mouvement. Selon la direction, la grève était suivie par 60 % des conducteurs jeudi, 30 % samedi et 17 % dimanche.

Lundi matin, elle n'était pas en mesure d'indiquer un chiffre sur la participation, mais le trafic ferroviaire restait partiellement perturbé, essentiellement dans les régions de Lille, Dijon, Marseille et en région parisienne. Le trafic était nul sur la ligne E du RER en raison d'un conflit local qui se superpose au mouvement national. Par ailleurs, des cheminots ayant occupé les voies de la gare Saint-Lazare de 6 h 30 à 8 heures, le trafic était extrêmement

perturbé lundi matin sur les lignes desservies par cette gare. La direction envisageait de prendre des sanctions.

Si les trains desservant l'Ouest, l'Eurostar et Thalys fonctionnent normalement, le réseau TGV devait être assuré à raison de trois trains sur quatre sur le TGV-Nord et deux trains sur trois sur le TGV-Sud-Est ainsi que sur les liaisons TGV entre Lille et le Sud-Est et Lille et la région atlantique.

Alors que la direction avait prévu d'entamer des négociations salariales lundi 9 avril, celles-ci ont été avancées au jeudi 5 avril, à la demande des syndicats. Elles porteront à la fois sur les salaires, l'emploi et l'organisation de l'entreprise. La CGT, rejointe par la CFDT, a déposé un mot d'ordre de grève pour cette journée.

F. Le

Tirage du Monde daté dimanche 1^{er} - lundi 2 avril 2001 : 608 445 exemplaires. 1-3



Notre impressionnant système de retraite ne prend-il pas un peu l'eau ?

Novacy invente le Fonds de Pension Individuel

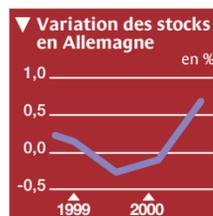
Quand ? Comment ? Combien ? Aujourd'hui nous sommes des millions de futurs retraités à nous poser ces questions. La retraite, une très grande idée en passe de devenir un immense problème. Et si une partie de la solution était individuelle ? Parlons ensemble du Fonds de Pension Individuel Novacy au 0 820 016 000* ou sur www.novacy.com.

NOVACY 
PARLONS-EN AU 0 820 016 000*

Novacy est une marque d'O.L.H. RCS Nanterre 8430 222 059 - SA de courtage d'assurances à directoire et conseil de surveillance - Garantie financière et assurance de PCP conformes aux articles L. 530-1 et L. 530-2 du code des assurances. *numéro indigo : 0.78FF TTC la minute

BOUSSOLE

La situation de l'économie allemande est moins mauvaise que ne le laisse supposer le ralentissement sensible de



l'activité au second semestre 2000 (page V)

FOCUS

L'Asie centrale intéresse à nouveau les pétroliers, depuis la découverte d'énormes gisements

d'hydrocarbures. Le Kazakhstan, l'Azerbaïdjan et les autres ex-Républiques soviétiques n'ont ni les moyens ni le savoir-faire pour les exploiter (page VI)



EMPLOI

● Pour Catherine Sauviat, économiste à l'IREM, les marchés financiers font de plus en plus la différence entre licenciements défensifs et offensifs (page VIII)

● Même en Suède, le travail domestique reste mal partagé entre femmes et hommes (page IX)

● L'Italie se lance dans « l'e-gouvernance », alors que la France peine à définir une stratégie de service public en ligne (page X)



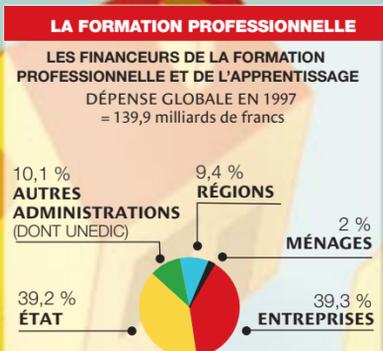
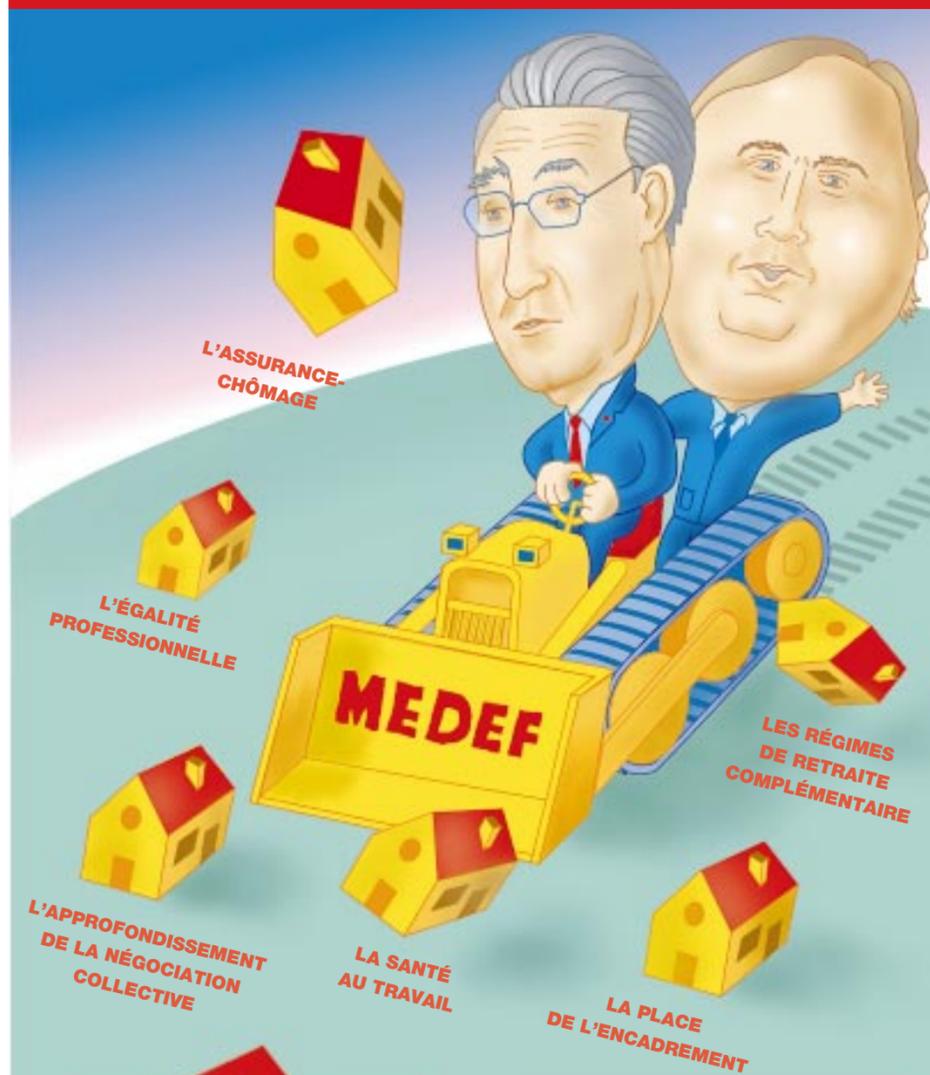
OFFRES D'EMPLOI

- High-tech p. XI à XIV
- Industrie p. XV
- Conseil p. XVI et XVII
- Banques, assurances p. XVII à XIX
- Gestion et administration p. XX à XXII
- Carrières internationales p. XXIII
- Collectivités territoriales p. XXIV à XXVI

Sous prétexte de refondation sociale, le patronat veut imposer aux syndicats et au gouvernement son projet de société

Comment le Medef organise son coup d'Etat permanent

Huit chantiers au bulldozer



L'affaire est désormais entendue. La métamorphose opérée par la principale organisation patronale française, qui, de CNPF, est devenue Medef, voilà plus de deux ans, n'a rien du simple changement de nom. Alors qu'un nouveau chantier de la refondation sociale - celui sur la formation professionnelle - prend peu à peu forme, le patronat et les syndicats ayant eu leur première vraie séance de négociation jeudi 29 mars, il apparaît nécessaire de revenir sur ce curieux objet qu'est désormais le Medef.

C'est à l'automne 1998 que le Conseil national du patronat français s'est voulu mouvement, un terme emprunté au vocabulaire des formations politiques, sous la houlette du nouveau tandem dirigeant formé par Ernest-Antoine Seillière et Denis Kessler. Ce mouvement, qui n'est plus celui du patronat, mot désormais banni du vocabulaire officiel, mais des entreprises de France, plus fédérateur, s'est défini d'entrée de jeu sur un mode de rupture. Rupture avec les pratiques anciennes jugées trop consensuelles, rupture dans sa relation avec l'Etat, rupture dans son mode de fonctionnement interne.

C'est une organisation neuve dont les ambitions vont bien au-delà de celles du syndicalisme patronal classique qui s'est ainsi affirmée. Pour ses deux principaux dirigeants, il ne s'agit plus seulement de représenter les employeurs et leurs intérêts, mais d'incarner un parti, celui de la « réforme », face à l'inaction constamment dénoncée des politiques. La refondation sociale est le levier dont s'est doté le Medef pour y parvenir. De l'assurance-chômage aux retraites, en passant par l'assurance-maladie ou la place respective de la loi et des accords conventionnels dans la législation du travail, le Medef s'est assigné une feuille de route couvrant l'ensemble des relations professionnelles. Et depuis le lancement de ce vaste chantier, il y a dix-huit mois, il s'est attribué la maîtrise d'une grande partie de l'agenda social.

L'organisation patronale new-look n'a plus de complexes. Audacieuse, elle invite le gratin intellectuel - historiens, sociologues, économistes, philosophes - à sa table pour tester et faire partager ses interrogations. Poursuivant une réflexion engagée lors de son université d'été, en août 2000, se disant convaincue que « la bataille de la nouvelle économie se gagnera sur le terrain de la morale », elle travaille à répondre aux critiques adressées du point de vue éthique à l'entreprise et au capitalisme plus généralement. Le Medef ose beaucoup. Il n'hésite

pas à engager son combat contre l'Etat au nom de l'autonomie de la société civile. Il bouscule un paritarisme fatigué. Et surtout il propose. Au moment où formations politiques et syndicats n'osent s'aventurer sur le terrain du projet de société, l'organisation patronale s'y embarque, elle, franco sous la houlette du véritable ordonnateur de la refondation sociale, Denis Kessler.

Pour Ernest-Antoine Seillière, qui, à plusieurs reprises, s'en est expliqué devant ses adhérents, l'exigence de compétitivité globale qui s'impose aux entreprises donne aux entrepreneurs un droit de regard « large » : l'éducation, la santé, le fonctionnement de l'Etat, ou encore le principe de précaution, doivent les concerner.

A ce changement d'horizon correspond un changement de méthode. Engagé dans une vraie bataille politique, au sens premier du terme, le Medef pratique désormais le coup d'Etat permanent. Ultimatums, dates butoirs, menaces de retrait des organismes paritaires lui

permettent, au fil des chantiers de la refondation sociale, d'obtenir la signature de plusieurs organisations syndicales.

En interne, les structures patronales ont été remaniées de sorte à laisser les coudées franches au tandem formé par MM. Seillière et Kessler. Fonctionnant beaucoup à l'acclamation, se montrant aux petits soins pour la base, tolérant assez peu la critique, cette équipe de direction bénéficie de la confiance apparentement sans faille de ses troupes. Pour autant, comme le montrent les réserves de certains Medef territoriaux sur la gestion du dossier retraites, cette unanimité est fragile. Travaillée au quotidien au siège avenue Pierre-I^{er}-de-Serbie, elle repose avant tout sur une dynamique de « coups ». Que celle-ci soit peu suivie d'effets et le verrouillage discret de l'appareil pourrait s'avérer moins efficace qu'il n'est aujourd'hui pour faire taire d'éventuelles contestations.

Isabelle Mandraud et Caroline Monnot

LES TROISIÈMES CYCLES DE L'ISG

Ciblez les métiers en développement

- Marketing stratégique, développement et communication commerciale
- Création, reprise et management de PME
- Ingénierie d'affaires et négociations internationales
- Finance internationale, trading et marchés des capitaux
- Audit, conseil et contrôle de gestion
- Gestion des Ressources Humaines et organisation des entreprises
- Logistique et grande distribution
- Management et nouvelles technologies : du multimédia au commerce électronique
- Communication globale et information
- Net marketing et e-commerce
- Création d'entreprise, start-up et net business
- International MBA dispensé sur 3 continents (Europe, Amérique, Asie)

15 mois : 7 mois de formation polyvalente et 8 mois de spécialisation et pratique en entreprise.

Admission : BAC + 4, BAC + 5 • CADRES D'ENTREPRISE (pouvant justifier de plusieurs années d'expérience)



DONNEZ RAISON A VOS AMBITIONS

Contact : Marion Maury
ISG - 8, rue de Lota 75116 Paris - Tél. 01 56 26 26 10/13

ORGANISATION

Questions-réponses

1 Que représente le Mouvement des entreprises de France (Medef) ?

Le Medef a vu le jour le 27 octobre 1998. Il succède au Conseil national du patronat français (CNPF), créé au lendemain de la seconde guerre mondiale, le 12 juin 1946.

Les entreprises n'adhèrent pas en direct au Medef, elles le font, soit par le biais de leurs syndicats professionnels, soit par leurs Medef territoriaux.

Le Medef regroupe ainsi 85 fédérations professionnelles, qui rassemblent 600 syndicats professionnels. Il compte également 165 Medef territoriaux qui rassemblent les entreprises aux niveaux local, départemental et régional.

Au total, l'organisation patronale serait le représentant de plus de 700 000 entreprises, la fourchette la plus optimiste tablant sur 1 million.

2 Quels sont les autres porte-parole des entreprises en France ?

Il existe de nombreuses organisations, mais deux d'entre elles négocient aux côtés du Medef avec les cinq organisations syndicales : la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) et l'Union professionnelle artisanale (UPA).

La CGPME revendique 1,6 million d'entreprises adhérentes selon un schéma identique à celui du Medef (syndicats professionnels et unions territoriales). Aucune ne dépasse les 500 salariés. La CGPME est présidée depuis février 2000 par Jacques Freidel.

L'Union professionnelle artisanale (UPA), présidée par Robert Buguet depuis fin janvier 2001, dit rassembler 820 000 entreprises dont 430 000 qui emploient un ou plusieurs salariés (avec une moyenne de quatre salariés par entreprise) et 390 000 entreprises qui sont individuelles.

La galaxie patronale est très variée. Le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise est souvent considéré comme « l'empêcheur de patronner en rond » et avance régulièrement un certain nombre de propositions dans le domaine social. Yvon Gattaz, ancien président du CNPF, a, lui, fondé les Entreprises de taille humaine indépendantes et de croissance (Ethic). Il faut aussi mentionner l'Association française des entreprises privées, club fermé et très discret, qui réunit les grands groupes du CAC 40, longtemps présidée par Ambroise Roux, considéré comme l'émence grise du patronat français. Après sa mort, Didier Pineau-Valencienne lui a succédé.

Le Medef dispose également d'un « think-tank » : l'Institut de l'entreprise (Idep), dont l'un des derniers rapports traitait des dépenses publiques en France et en Europe.

3 Comment est organisé le Medef ?

L'organisation patronale, dont le siège se trouve 31, avenue Pierre-I^{er}-de-Serbie, dispose d'un parlement : l'assemblée générale, composée (au plus) de 591 membres et qui se réunit au moins une fois par an. Elle se prononce sur l'activité du Medef, élit le président et les membres du conseil exécutif. L'assemblée générale comprend 560 membres votants : 380 sièges pour les organisations professionnelles, 170 pour les organisations territoriales et 10 personnalités élues au conseil exécutif, à la demande du président. L'assemblée générale se réunit tous les mois, de manière restreinte, via l'assemblée permanente, composée de 235 membres, au plus.

Le gouvernement du Medef est le conseil exécutif où siègent 45 membres : 22 au titre des organisations professionnelles, 12 pour les territoires, 10 sont des personnalités qualifiées et le président. Les trois quarts des membres du conseil exécutif doivent être des entrepreneurs en activité.

Ernest-Antoine Seillière, le nouveau président du Medef, a été élu le 16 décembre 1997 pour un mandat de cinq ans. Il est entouré de 12 vice-présidents, dont un vice-président délégué : Denis Kessler, en poste depuis décembre 1998. Fonction officielle de ce dernier : superviser les travaux des Groupes de propositions et d'actions (GPA), diriger les services internes et préparer les décisions à soumettre au conseil exécutif.

Le Medef n'est pas vraiment à la page en matière de parité. On compte une seule femme parmi les vice-présidents : Martine Clément, présidente de la fédération des industries mécaniques et présidente de la société Galvanoplastie industrielle.

4 Quel est le budget de fonctionnement du Medef ?

Le budget de fonctionnement de l'organisation patronale, selon les chiffres qu'elle transmet, s'élève à 180 millions de francs dont 40 millions sont la résultante de sa présence au sein des institutions paritaires et 140 millions de francs viennent des cotisations. 93 % de ces cotisations sont versées par les fédérations professionnelles et 7 % par les Medef territoriaux.

L'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) est de loin le plus gros payeur : les chiffres de sa contribution varient de moins de 20 % (selon le Medef) à près de 23 % selon l'UIMM. Les autres contributeurs importants sont le bâtiment, les travaux publics, la chimie, le textile, les assurances, les banques et les industries agroalimentaires.

Le Medef se réserve l'exclusivité de la vision sociale en France

Le mouvement d'Ernest-Antoine Seillière a entrepris une vraie guerre de légitimité

Rien en dehors du Medef. L'organisation patronale en est convaincue : avec le lancement de sa « refondation », en novembre 1999, elle est l'unique propriétaire d'une vision sociale en France. De l'élaboration de l'agenda à la rédaction des documents, en passant par le lieu et la méthode de négociation, tout est bon pour accréditer cette tutelle. A l'exception de la cérémonie d'ouverture au Conseil économique et social, le 3 février, et de l'arbre de Noël du Medef qui a, le temps d'une réunion, délocalisé les retraites complémentaires à la Fédération française du bâtiment, la refondation a tenu exclusivement ses quartiers avenue Pierre-I^{er}-de-Serbie, dans le XVI^e arrondissement de Paris.

Si, par le passé, les négociations interprofessionnelles avaient traditionnellement lieu dans les murs de l'organisation patronale, les syndicats, vu l'ampleur des chantiers envisagés, avaient réclamé d'autres lieux plus « neutres ». En vain. Le patronat a tenu à jouer à domicile.

L'enjeu est clair. « Le pouvoir étatique a perdu toute prise sur l'économie. Il tente d'en récupérer une sur le social », explique volontiers Denis Kessler, le numéro deux du Medef, qui analyse sous ce prisme l'« offensive » des 35 heures. C'est donc une vraie guerre de légitimité qu'a entrepris de mener l'organisation d'Ernest-Antoine Seillière, en tentant d'enrôler sous sa bannière les autres organisations patronales et les syndicats. Ce combat se mène au nom d'une société civile que le Medef entend incarner sur le terrain social.

Chantier après chantier, les syndicalistes se sont donc rendus au siège de l'organisation patronale. Les symboles comptent. Au Medef, on évoque aisément le traumatisme du perron, celui du ministère

de l'emploi ou de Matignon sur lequel les dirigeants patronaux, à l'issue de grand-messes sociales, se trouvaient réduits à commenter les décisions gouvernementales. Aujourd'hui, c'est sur son perron à lui que les choses se passent. Du passé, il convient de faire « *tabula rasa* », selon l'expression favorite de M. Kessler.

« On fait tout ! », affecte régulièrement de se plaindre ce dernier, grand ordonnateur de cette remise à plat. Le « on » est en fait un « je ». En accord avec M. Seillière, il pense tout, il organise tout, il écrit tout et il paraphe tout ! C'est lui qui imprime les thèmes, les rythmes. Maître du calendrier et du contenu des négociations, il devient par la même occasion celui des débats, obligeant les autres

organisations, patronales comme syndicales, et par ricochet le gouvernement, à se positionner sur ses seules propositions.

Le rituel est immuable : chaque chantier, qu'il s'agisse de l'assurance-chômage, de la santé au travail, des retraites complémentaires ou de la formation professionnelle, démarre à partir du « position paper » mis au point avenue Pierre-I^{er}-de-Serbie. Sur aucun de ces chapitres, les syndicats ne sont parvenus à inscrire à l'ordre du jour les revendications qu'ils souhaitaient voir aborder. A l'ouverture des négociations sur l'assurance-chômage, la lutte contre la précarité qui tenait notamment à cœur à la CGT a ainsi été d'emblée écartée, au profit d'une discussion sur les nouveaux contrats de travail limités à cinq ans.

La méthode, ensuite. Immanquablement, le Medef avertit d'entrée de jeu que, faute d'un accord, il quittera ici l'Unedic, là les régimes complémentaires de retraite. Il utilise tous les leviers à sa disposition. L'arrivée à échéance des textes et conventions lui sert à fixer des dates butoirs et à agiter la menace de vide juridique. C'est ainsi que

les cotisations ASF, destinées à financer les retraites complémentaires entre 60 et 65 ans, ont été suspendues d'autorité pendant trois mois pour faire pression sur les négociateurs. S'enclenche de fait une mécanique d'ultimatums permanents et de crises à répétition. Il n'est pas rare qu'au plus fort de la tension, les dirigeants du Medef se rendent subitement injoignables...

INTRANSIGEANCE

Cette intransigeance désarçonne et va parfois jusqu'à provoquer des failles chez ses homologues patronaux de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) et de l'Union professionnelle artisanale (UPA). Si la première finit toujours par se rallier, la seconde, en revanche, est de plus en plus irritée. « Comme la politique-spectacle, le syndicalisme-spectacle ne donne rien de bon », déplore Robert Buguet. Elu président de l'UPA en janvier, il dénonce désormais les « méthodes hégémoniques et méprisantes » de son aînée. Laquelle, en retour, soupçonne à voix haute Robert Buguet d'être ni plus ni moins que « le bras armé du gouvernement » contre ses projets.

Même l'Association des entreprises privées (AFEP), club fermé qui réunit le CAC 40, et dont quelques membres ont émis des réserves sur les négociations concernant les retraites complémentaires, n'est pas épargnée par le rouleau compresseur. « L'AFEP ne sert plus à grand-chose », tranche un proche de M. Seillière. Dans ce paysage bousculé, seule, la CFDT, en se positionnant comme coréformateur social, car elle entend être un interlocuteur privilégié, a tiré son épingle du jeu de la refondation sociale.

Isabelle Mandraud
et Caroline Monnot

Le modèle Fox

Aux yeux du Medef, souvent désigné par une partie de la gauche comme le nouvel opposant politique, les élus, qu'ils soient de droite ou de gauche, appartiennent au « Vieux Monde », par opposition aux « entrepreneurs » de plain-pied dans la « e-économie ». « Laissez-nous faire ! », ne cesse de clamer Ernest-Antoine Seillière.

Un homme politique échappe pourtant à ce courroux : Vicente Fox. Le président mexicain, ancien dirigeant de Coca-Cola en Amérique latine, a séduit M. Seillière, qui l'a rencontré à deux reprises. « Vicente Fox, en formant son gouvernement, a suscité l'étonnement général. Les politiciens traditionnels ont été écartés au profit d'hommes émanant du secteur privé, rompus aux expériences de terrain », s'est aussi enthousiasmé, en janvier 2000, l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) dans sa lettre Actualité, en formant le « vœu » qu'en France soit instillé « un peu de cette culture du risque et de la responsabilité qui nous manque tant ».

Quand le président de l'Unedic obéit aux consignes...

Ce vendredi 19 janvier, rue Reuilly, les membres du bureau de l'Unedic se retrouvent, comme à l'accoutumée, au huitième étage de l'immeuble qui abrite le siège du régime d'assurance-chômage. La tension est bien perceptible, les sourires un peu crispés, mais, comme souvent, le ton de la discussion est courtois. Elle va pourtant s'envenimer.

Placée pendant des mois au centre de l'actualité avec le renouvellement de sa convention et la création du plan d'aide au retour à l'emploi (PARE), l'Unedic est à nouveau prise dans un épisode tourmenté de la refondation sociale. Les négociations sur les retraites complémentaires ayant échoué, le Medef menace de ne plus prélever les cotisations ASF qui servent à financer, à taux plein, la part des complémentaires entre 60 et 65 ans. Or, l'organisme collecteur de ces cotisations n'est autre, par délégation depuis 1983, que le régime d'assurance-chômage... Les syndicats se sont concertés. Le premier, Jean-Louis Walter, représentant de la CGC, lit une déclaration pour rappeler l'opposition des syndicats à toute rupture de financement sur l'ASF. Puis, tour à tour, se succèdent Claude Jenet (FO), Maurice Lamoot (CGT), René Chantron (CFTC) et Michel Jalmain (CFDT), pour tenter d'inflé-

chir le président de l'Unedic, Denis Gautier-Sauvagnac, représentant du Medef. Peine perdue.

Au bout d'une heure et demie de discussion, ce dernier demande une interruption de séance. « Je me dois de réagir », justifie Denis Gautier-Sauvagnac, pour ne pas placer la direction du régime, qui ne sait plus s'il faut qu'elle envoie ou non les bordereaux de cotisations, dans une position intenable. Mais les consignes du Medef, qui invoque un vide juridique faute d'accord global sur les retraites, sont claires. « Pas d'accord, pas d'ASF », a martelé Denis Kessler, numéro deux de l'organisation patronale.

ÉNERVERMENT ET CONSTERNATION

Au bout d'un quart d'heure, un papier à la main, le président de l'Unedic revient dans la salle, mal à l'aise aux dires de ses interlocuteurs. Il annonce qu'il « prescrit » à l'organisme paritaire de « suspendre jusqu'à nouvel ordre l'appel des cotisations ASF ». Cela, « dans l'attente d'un accord des partenaires sociaux que tous les membres du bureau, j'en suis sûr, souhaitent voir intervenir le plus rapidement possible », ajoute-t-il très vite. Autour de la table, l'énerverment et la consternation prévalent. Ce n'est pas légal, il n'y a pas de majorité pour cela, plaident les syndica-

listes. Denis Gautier-Sauvagnac décide alors de couper court. « La séance est levée », affirme-t-il.

Une semaine plus tard, les mêmes, côté syndicats, refusent de signer le procès-verbal de la réunion. A l'appel des cinq confédérations, des manifestations sont organisées, le 25 janvier, dans toute la France qui réunissent plus de 300 000 salariés du public et du privé. D'accord sur le fond du dossier avec le Medef, les organisations patronales CGPME et UPA émettent publiquement des réserves sur la suspension des cotisations ASF, tout comme des dirigeants d'entreprise. Le PDG de Videndi, Jean-Marie Messier, critique la méthode de « l'ultimatum ».

L'épisode ASF trouvera finalement un épilogue, partiel, le 10 février. A l'issue d'une nouvelle nuit de négociations, un accord est trouvé entre le patronat, la CFDT et la CFTC. L'ASF est définitivement enterrée, au profit d'une nouvelle Association pour la gestion du fonds de financement, l'« AGFF ». Mais des failles sont apparues. Les mots d'ordre du Medef n'ont pas été suivis par les entreprises qui ont, dans la très grande majorité, payé les cotisations patronales et salariales qui alimentaient l'ASF...

I. M.

« Forcément, un jour ou l'autre, il faudra arrondir les angles... »

Soixante-dix visites en province depuis octobre 1998, date de la transformation du CNPF en Medef : Ernest-Antoine Seillière se déplace sur le terrain pour « se ressourcer auprès des troupes », comme on dit au siège de l'organisation patronale. Et, à entendre la base, ça plaît. Du Nord au Midi, ce sont les mêmes termes qui sont utilisés pour saluer « ce souffle nouveau », « cette effervescence », « cette reconnaissance ». A pas de géant, « le dépoussiérage » de l'institution serait en marche : création d'un intranet pour échanger les points de vue ; « les gens de la com de Paris » qui viennent écouter et conseiller ; rajeunissement des permanents... jusqu'à la transparence financière ! « Il y a cinq ou six ans, vous pouviez toujours essayer de savoir qui payait quoi dans l'organisation », explique un ancien membre du conseil exécutif, le gouvernement du Medef. C'était top secret. Aujourd'hui, on a les chiffres si on les demande... »

Et ces impressions de campagne se traduisent lors des votes, puis-

Au sein de l'organisation patronale, la stratégie actuelle est loin de faire l'unanimité

que la philosophie de la « refondation » – « on s'en va des institutions paritaires et on rénove » – a été approuvée à 98 % lors de l'assemblée générale de janvier 2000, qui inaugurerait pour l'occasion (là encore une innovation) le vote électronique.

Belle unanimité, mais fragile. La stratégie adoptée par le tandem Seillière-Kessler n'est pas sans risques en interne. Si les PME de province se sentent ragailardées, elles le doivent aussi à la volonté de Paris de moins s'appuyer sur les fédérations professionnelles qui ont fait l'histoire sociale du patronat français : l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM)

et le bâtiment, notamment. Pas simple. Même si deux de leurs représentants font officiellement partie de la garde rapprochée d'Ernest-Antoine Seillière, aujourd'hui, et pour la première fois dans l'histoire du mouvement, c'est la Fédération française des sociétés d'assurance qui coordonne l'ensemble de la politique sociale, via son président Denis Kessler. Et ses méthodes jusqu'au-boutistes ne s'inscrivent pas vraiment dans les traditions de négociation.

Clin d'œil amusant, l'UIMM fête son centenaire cette année, et pour l'occasion publie un livre qui retrace son siècle de vie sociale. L'avant-propos signé Daniel Dewavrin, président, et Denis Gautier-Sauvagnac, délégué général, n'est pas innocent : « Cet ouvrage retrace les grandes lignes et les grands moments d'une action, ancrée dans la réalité économique et soucieuse du respect des personnes, tout l'UIMM est convaincue que l'oubli de l'une ou l'autre conduit à des impasses. » Un conseil d'ami à Denis Kessler ? Outre le fait que les deux Denis ne

se supportent pas, on serait tenté de le croire, car la question que se posent certains, in fine, c'est combien de temps la stratégie de rupture choisie par le duo du Medef peut durer. Et si elle est véritablement efficace.

Car, là aussi, il s'agit de faire les comptes. Certes les entreprises ont réalisé des économies : 6 milliards de francs par exemple pour les trois mois de cotisations employeurs ASF de retraite complémentaire en moins, sans oublier la baisse des cotisations Unedic, « mais ce n'est pas aussi simple, commente un responsable d'un Medef territorial, je pense que, d'une manière ou d'une autre, il nous faudra ressortir une partie des 6 milliards liés à l'ASF pour financer la nouvelle structure mise en place... ». Les résultats obtenus sur l'assurance-chômage, en deçà des promesses faites, ne satisfont pas, non plus, pleinement.

Mais surtout la méthode pose question. « Je crois qu'effectivement la stratégie frontale était nécessaire pour faire bouger tout l'édifice paritaire », explique Jean Degos, délégué

général du Medef Gironde, plutôt enclin à souligner les avancées, selon lui, réalisées. Mais cette technique est à terme dangereuse parce qu'on risque de l'user... », ajoute-t-il.

FAUX PAS

Si au Medef Basse-Normandie Jean-Michel Blanchard, qui le préside, est lui aussi satisfait que « le Medef fasse enfin entendre sa voix au sein d'une France colbertiste si difficile à faire évoluer », il n'est pas sûr, lui non plus que, pour soutenir la « longue bataille sociale » qui s'annonce, la technique actuelle soit bonne à 100 %. « Forcément, un jour ou l'autre, il faudra arrondir les angles. On ne peut pas se battre éternellement. Il nous faudra trouver des partenaires pour faire la paix, ou signer tout au moins une trêve. » Il s'inquiète aussi de savoir si l'ultralibéralisme mis en avant aujourd'hui s'adapte bien à la culture française et aux mouvements actuels « qui prennent mieux en compte la société civile ».

Des voix isolées ? Non. D'autres, moins courageuses face aux remon-

trances possibles de l'appareil, s'élèvent aussi mais réclament l'anonymat. Denis Kessler et Ernest-Antoine Seillière ont donc le marché en main : soit ils prouvent, à terme, l'efficacité de leur stratégie, soit ils la radoucissent – éventualité qui désormais est évoquée au siège de l'organisation –, notamment à l'occasion du chantier de la formation professionnelle.

Si nouveaux faux pas il y avait (à l'instar de la manifestation provoquée par l'attitude sur le chantier des retraites), les deux hommes savent que certaines fédérations professionnelles, qui restent de loin les plus puissantes au sein de l'organisation, en termes de surface financière notamment, sont en embuscade. « Nous avons toujours préféré le pouvoir à l'image du pouvoir, commente un responsable de l'une d'entre elles. Dans la durée, et dans le quotidien, nous savons comment assurer un véritable service aux entreprises. Soyons patients, donc... » A bon entendeur...

M.-B. B.

François Eymard-Duvernay, professeur d'économie à Paris-X - Nanterre

« Aujourd'hui, l'entreprise en tant que forme de bien collectif est en crise »

« Quel regard portez-vous sur la « refondation sociale » lancée par le Medef ?

Le Medef s'est engagé dans un projet de restructuration des relations salariales très profond, selon une optique fortement libérale. Ernest-Antoine Seillière et Denis Kessler expliquent d'ailleurs combien leur démarche est moderne puisque, en tentant de dépasser l'organisation taylorienne, elle accompagne les mutations que connaît le monde du travail depuis le milieu des années 1970 : aspiration des salariés à davantage d'autonomie, responsabilisation, développement de la logique, compétences, etc.

Par certains côtés, leur « refondation » rencontre les désirs des salariés. Evidemment, la réalité est plus complexe. Le chômage de masse qui persiste encore aujourd'hui dans l'Hexagone a établi un rapport de forces en défaveur des salariés, ce qui a donné l'opportunité au mouvement patronal de réformer à son profit les règles de travail.

Ne pensez-vous pas que cette volonté d'accompagner la mutation du travail est aussi une préoccupation syndicale ?

C'est vrai que l'ensemble des organisations syndicales, et pas uniquement la CFDT, sont intéressées à faire évoluer la relation salariale, mais je ne pense pas qu'un seul souhaite, pour autant, en remettre à plat toute l'architecture.

Quel est selon vous l'objectif du patronat ?

L'un des axes majeurs est de remplacer la loi par le contrat. L'idée du Medef est que l'ensemble des relations sociales doivent être gouvernées par des contrats, si possible - et cette solution serait optimale - interindividuels.

Est-ce une rupture par rapport aux anciennes stratégies ?

Oui. Avant la mutation en Medef, le mouvement patronal reconnaissait la loi, tout en essayant, bien sûr, de l'orienter en sa faveur. Mais il n'y avait pas de remise en cause de l'architecture juridique. Désormais, c'est le cas.

« Dépolitiser l'économie », suivant le mot d'ordre du Medef, signifie que les relations interindividuelles ne doivent plus être encadrées par les règles que se fixe la société. C'est attaquer de front le droit du travail, dont l'édi-

fic repose sur le constat d'une inégalité entre salariés et employeurs, qui doit être corrigée par la loi.

Comment le Medef analyse-t-il la situation du marché du travail ?

Pour l'organisme patronal, le chômage est pour l'essentiel volontaire : mis à part les inaptes, couverts par le régime d'assistance, les chômeurs décident de ne pas travailler parce qu'ils n'y ont pas intérêt. Il y a donc deux remèdes au chômage : réduire le coût du travail afin d'améliorer la rentabilité pour l'entreprise des « inaptes » ; accroître par différents moyens les incitations à reprendre un emploi.

Le plan d'aide au retour à l'emploi (Pare) répond explicitement à ce dernier objectif, dans un contexte où les employeurs craignent de ne plus trouver aussi facilement de la main-d'œuvre pour certains emplois. Très logiquement, il vise à remplacer la logique assurantielle (cohérente avec un chômage involontaire) par une logique contractuelle : l'indemnité chômage est la contrepartie des efforts faits par le chômeur pour se reclasser.

Cette philosophie du chômage (qui a trouvé des appuis inattendus dans des travaux récents, très controversés, de deux chercheurs de l'Insee) sous-estime le caractère involontaire du chômage : il est, pour la plus grande part, dû à une pénurie globale d'emplois et à des effets de sélection de la part des employeurs.

Le Medef veut mettre à plat les relations sociales mais n'a pas souhaité, pour autant, mettre la question des emplois précaires à l'ordre du jour de la refondation sociale...

La refondation sociale est en effet incomplète : le Medef ne s'intéresse qu'à un seul côté de l'édifice. Il s'agit d'amender le comportement des salariés et des chômeurs par l'incitation. Mais la réforme du comportement des employeurs n'est pas abordée !

Ce comportement est critiquable. Plusieurs études montrent que, si une entreprise fait preuve d'opacité lors d'un licenciement collectif, si elle ne se mobilise pas pour assurer la reconversion des salariés mis à la porte, les conséquences en termes de chômage de longue durée seront plus importantes.

Prenons un autre dossier : le comportement à l'embauche. Les pratiques discriminatoires sont très répandues. La sursélection de la main-d'œuvre est importante et la loi de 1992 n'a pas réussi à endiguer ce phénomène. Il serait utile que les partenaires sociaux s'y intéressent. Pourquoi ne pas imaginer, par exemple, un système de bonus-malus selon la manière dont un employeur se comporte. Voilà deux exemples parmi d'autres, mais ils montrent le déséquilibre profond de la refondation sociale.

Les organisations syndicales n'ont pas réussi à imposer ces thèmes...

Non. Elles sont néanmoins tout à fait conscientes, à mon avis, des déficits que nous venons d'évoquer. Quoi qu'il en soit, la philosophie retenue pose une question profonde : l'entreprise est-elle un acteur privé ? Ou bien est-elle un acteur public qui doit par conséquent rendre compte de la légitimité de son action ?

En d'autres termes, l'entreprise n'est-elle qu'un outil destiné à maximiser les dividendes versés à ses actionnaires ? Ou contribue-t-elle au bien commun, y compris celui des salariés ? Cette conception est très peu soutenue au niveau juridique, qui tient compte



François Eymard-Duvernay

Ancien administrateur de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), François Eymard-Duvernay est professeur d'économie à l'université Paris-X et conseiller scientifique au Centre d'études de l'emploi. Il a notamment publié : *Façons de recruter. Le jugement des compétences sur le marché du travail* (avec Emmanuelle Marchal, aux éditions Métailié, en 1997).

uniquement de la société des actionnaires. Seulement, quel bon manager oserait contredire le fait qu'une entreprise efficace est celle qui repose sur des règles collectives légitimes, qui suscitent l'engagement des salariés ? Aujourd'hui, l'entreprise en tant que forme de bien collectif est en crise.

L'ensemble de ces mouvements n'est pas sans questionner l'Etat, donc le gouvernement actuel...

Je pense personnellement que le gouvernement donne lui aussi trop d'importance à la nouvelle théorie du chômage, donc aux questions de l'incitation au travail. La question centrale n'est pas celle-là. Il s'agit plutôt de sécuriser les relations au sein de l'entreprise et de réussir à mieux organiser les périodes de transition d'un emploi à l'autre.

Des relations plus équitables dans l'entreprise permettraient de ne pas rejeter indûment certaines charges sur la collectivité : par des licenciements insuffisamment motivés, planifiés, organisés ; des précaires à la frontière de l'entreprise ; par la sursélection à l'embauche, voire les discriminations ; par l'insuffisance de l'effort de formation. La question du lien de l'entreprise avec son environnement est également centrale. Elle doit garder une part de responsabilité dans la reconversion des salariés, en maintenant le lien contractuel, comme c'est le cas dans les congés de conversion. Certains groupes se sont engagés de longue date dans des politiques de développement local, qui sécurisent les transitions entre emplois. Pourquoi les entreprises sont-elles aussi peu présentes dans les dispositifs d'aide à l'insertion mis en place par les pouvoirs publics ? Le Pare prévoit « l'engagement ferme et volontaire des branches professionnelles et des entreprises » dans la réduction du chômage. Chiche ?

La refondation sociale, ce devrait être en priorité, vieille question toujours d'actualité, celle de relations salariales plus équitables, moins inégalitaires. On voit bien qu'il s'agit d'une question éminemment politique : il faut réinscrire l'économie dans la société démocratique.

Propos recueillis par Marie-Béatrice Baudet et Alain Lebaube

CHRONIQUE

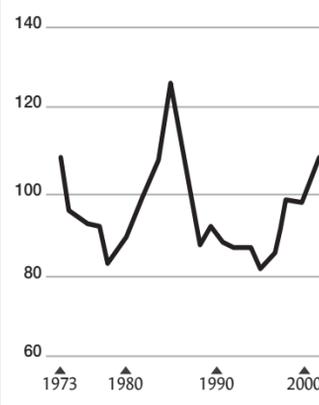
par Serge Marti

Les feux du roi dollar

La Banque centrale européenne (BCE) est-elle seulement un clone de la Bundesbank et de son obsession historique anti-inflation ? En annonçant, le 29 mars, qu'elle avait décidé de maintenir son taux directeur inchangé, à 4,75 %, alors que se confirme le ralentissement de l'activité en Europe, la BCE qui est la seule des banques centrales des pays membres du G7 à ne pas avoir assoupli sa politique monétaire pour contrer les turbulences de l'économie mondiale (une quarantaine de baisses de taux d'intérêt sont intervenues de par le monde depuis décembre 2000), mérite cette question. D'autant qu'elle a pris un double risque.

D'abord, en vrac, celui d'exaspérer les marchés financiers - qui, escomptant une baisse des taux, se trouvent pris à contrepied -, de handicaper les pays européens où le moteur se grippe - à commencer par l'Allemagne qui représente, à elle seule, le tiers des exportations de la zone euro et dont les perspectives de croissance en 2001 se rapprochent dangereusement des 2 % -, enfin, de décevoir ceux où l'inflation est contenue et qui accueilleraient volontiers une baisse du loyer de l'argent. C'est le cas de la France où la hausse des prix a été contenue à 1,6 % en 2000 contre 2,6 % pour l'ensemble de la zone euro.

Evolution du dollar pondérée en fonction de l'inflation et du commerce



On peut comprendre que, par péché d'orgueil, la BCE ne souhaite pas plus se plier aux injonctions des marchés que de justifier, a posteriori, les accusations de « suivisme » que lui vaudrait un alignement trop marqué sur la politique de la Réserve fédérale américaine. Mais, ce faisant, la BCE est confrontée à un deuxième risque, au moins aussi préoccupant que la déception des places financières et les besoins des « nécessiteux » de la croissance : celui de déstabiliser la monnaie unique, promise à l'équilibre avec le dollar depuis son envolée fin 2000, et qui se retrouve en ce moment autour de 0,88 cents, bien loin de son plus haut niveau de 0,96 atteint à la mi-janvier.

Une monnaie robuste

De toute évidence, indifférent au coup de torchon que subit l'économie américaine, le balancier est reparti en direction du billet vert, lequel a conforté son rôle de valeur refuge face à une crise boursière qui fait des ravages. Depuis début février, lorsque s'est aggravée la chute des actions, à New York mais aussi sur l'ensemble des places internationales, le dollar a gagné environ 6 % par rapport à la monnaie unique européenne, et autant par rapport au yen japonais.

Plus surprenant, relevait récemment le *New York Times*, si on considère l'indice de la monnaie américaine, ajusté au regard de l'inflation et pondéré en fonction de son poids commercial (voir graphique), on constate qu'elle est aussi vigoureuse actuellement qu'elle l'était au milieu des années 1980. De toute évidence, les baisses de taux d'intérêt à répétition, pratiquées par la Réserve fédérale, pas plus que la brusque décélération de la croissance, n'ont en rien calmé les feux du roi dollar. Ceux-ci sont un atout important pour les Etats-Unis car ils donnent une marge de manœuvre supplémentaire aux autorités monétaires pour procéder à de nouvelles baisses de taux. Une chance dont ne bénéficie pas la Banque centrale européenne, pénalisée par la faiblesse de l'euro, qu'elle contribue indirectement à accentuer.

Des négociateurs patronaux sous haute surveillance

Ils mènent physiquement les négociations. Dans une épreuve dessinée au plus strict. Les chantiers de la refondation sociale ont été rudes pour les « hommes en gris » du Medef, ces chefs de délégation le temps de quelques réunions, placés sous la surveillance sourcilieuse d'Ernest-Antoine Seillière et surtout de Denis Kessler, les deux têtes de l'exécutif patronal. Pour ne pas avoir à concéder sur ses objectifs, l'avenue Pierre-I^{er}-de-Serbie a employé, souvent jusqu'à la caricature, une méthode qui relève davantage de la technique du rugby que de la négociation collective. Elle a en effet aligné des joueurs, n'ayant pas pour vocation d'entrer dans la discussion, mais d'éviter uniquement que la mêlée ne recule.

L'ARGUMENT DU MANDAT

« Je n'ai pas le mandat pour... ». Inlassablement, parfois non sans embarras, Francis Bazile, qui a siégé des mois durant sur les retraites complémentaires, s'est acquitté de ce rôle. Président du « GPA retraités », l'un des dix groupes de propositions et d'actions qui ont remplacé les anciennes commissions de l'ex-CNPF, vice-président de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse, ce petit homme d'un naturel plutôt réservé, fait un drôle de « pilier ». Campé sur l'argument du mandat, il a repoussé poliment une à une les pistes suggérées par les syndicats. « Pas le mandat pour... » : la phrase a été opposée jusqu'à la CFDT, qui suggérait un compromis autour de la notion de « retraite à la carte ».

La définition des orientations, leur mise en œuvre, les accords politiques à passer, les replis tactiques à négocier sont du ressort exclusif du tandem Seillière-Kessler

La définition des orientations, leur mise en œuvre, les accords politiques à passer, les replis tactiques éventuels à négocier, sont du ressort exclusif du tandem Seillière-Kessler. Encore récemment, le 21 mars, lors d'une longue séance de nuit de négociation sur la nouvelle convention des institutions Unedic, l'horloge a été arrêtée quatre heures durant : Bernard Boisson, aux manettes pour le Medef, cherchait à joindre pour approbation Denis Kessler en déplacement en Chine.

Au sein de l'exécutif patronal, deux hommes ont appris à faire leurs leurs velléités d'autonomie. Le vice-président de la Caisse nationale d'assurance-maladie, Georges Jollès, qui avait émis quelques timides réserves, a préféré se retirer du conseil exécutif. D'ores et déjà, il est clair que, sur le chantier à venir de l'assurance-maladie, autre gros morceau de la refondation sociale, il sera chaperonné par

Denis Kessler. Prudent, Georges Jollès se met désormais systématiquement aux abonnés absents lorsque les négociations entre partenaires sociaux tournent à la crise.

Denis Gautier-Sauvagnac, le délégué général de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), président de l'Unedic jusqu'à tout récemment, a également abandonné son mandat au conseil exécutif. Obsédé par le souci de préserver une alliance historique avec FO mise à mal par la refondation, il a tenté des initiatives personnelles qui ont déplu à la direction du Medef.

Chargé de la négociation sur la formation professionnelle, Francis Mer, le PDG d'Usinor, est le seul, pour le moment, à tenter de s'affranchir - symboliquement - du contrôle interne en vigueur avenue Pierre-I^{er}-de-Serbie, depuis l'arrivée aux commandes de M. Seillière. « Je ne fais pas partie du Medef ! », s'est-il ainsi curieusement exclamé lors d'un déjeuner avec la presse, courant mars.

ÉCLATEMENT

En trois ans, le conseil exécutif, le gouvernement du Medef, a été profondément renouvelé. Très rares sont ses dirigeants qui s'auto-risent une parole publique. L'organigramme de l'organisation patronale a parallèlement été restructuré, de telle sorte qu'aucun contre-pouvoir, qu'aucune féodalité non plus, ne puisse émerger. Les anciennes commissions de l'ex-CNPF, dont la présidence, jadis, donnait une forte influence interne, ont été éclatées en une multitude de groupes de propositions et

d'action (GPA), aux champs et attributions beaucoup plus limités. La coordination de ces GPA a été confiée à M. Kessler, qui en devient, de fait, le chef d'orchestre. Ce n'est pas un hasard non plus si la responsabilité du GPA communication est d'entrée de jeu revenue à M. Seillière lui-même.

La réforme interne promue par le successeur de Jean Gandois, qui avait, en son temps, souffert de luttes intestines, s'est également trahie par un ancrage plus serré des ex-unions patronales locales devenues Medef territoriaux. Dans ces conditions, les débats d'orientation sont réduits à la portion congrue. Au point qu'une blague qui court fait du Medef « la dernière seule vraie organisation stalinienne » !

I. M. et C. M

Bibliographie

- L'UIMM, cent ans de vie sociale, sous la direction de Jacques Marseille (Adase éditeur, 2001, 255 p., 390 F, 59,45 €). Pour se le procurer : Edition Lavoisier, 01-47-40-67-00.
- « Refondation sociale, quelle alternative ? », revue *Mouvements*, n° 14 (La Découverte, mars-avril 2001, 175 p., 75 F, 11,43 €).
- Renouer le lien social, de Roger Sue (Odile Jacob, 2001, 254 p., 145 F, 22,1 €).
- Le Rôle social du patronat : du paternalisme à l'urbanisme, de Jean-Pierre Frey (L'Harmattan, 1995, 383 p., 220 F, 33,54 €).

MBA
ESCP EAP



L'accélérateur de carrière

L'Executive MBA ESCP-EAP s'adresse à des cadres très impliqués dans leur entreprise et promis à une évolution de carrière rapide. Sa pédagogie originale en temps partagé permet le maintien d'une responsabilité à temps plein pour obtenir en 18 mois un diplôme de standard international. Le programme, bilingue Anglais/Français, combine cours et ateliers à Paris et 5 séminaires en Europe, Asie et Amériques.

Les diplômés MBA s'insèrent dans le réseau des 19 000 anciens élèves ESCP et EAP actifs dans 65 pays.

Début du programme - Janvier 2002
Sélection en cours sur dossier et entretien

www.escp-eap.net

emba.fr@escp-eap.net • 01 49 23 27 59
79 avenue de la République - 75011 Paris

ESCP-EAP

OXFORD PARIS
MANNHEIM BRUXELLES

European School of Management

Learn everywhere. Manage anywhere.®

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

L'appétit de consommation des Européens demeure à un niveau élevé

Stabilité ! Ni la vache folle, ni les inondations, ni la tremblante du Nasdaq, l'indice boursier des valeurs technologiques, n'ont jusqu'à présent entamé le moral des consommateurs européens. Le dernier indice européen de la consommation Sofinco-Ipsos – synthèse de plusieurs indices (intention de consommer, confiance économique, envie de consommer, potentiel à consommer) – n'indique aucune déperdition du moral des ménages de la zone euro. Depuis son plus haut à 113 en mai 2000, (la base 100 de l'indice remonte à décembre 1996), l'indice global n'a perdu qu'un point en février 2001.

Cette stabilité « européenne » dans le désir de consommer dissimule toutefois des tensions fortes au sein du panel de huit pays qui sert de base à l'enquête. Entre les Pays-Bas, à 127, qui tirent résolument l'attelage, suivis de près par la Grande-Bretagne (123) et le Portugal qui peine loin derrière à 85, aux

Les Français en tête de l'eurofrilosité

L'indice européen Sofinco-Ipsos comporte un volet sur l'euro. Après un pic de scepticisme vis-à-vis de l'euro en novembre dernier (47 % des Européens estimaient que la monnaie unique allait présenter « plus d'inconvénients que d'avantages », contre 33 % d'euro-optimistes), le vent semble tourner. Légèrement ! Les sceptiques ne sont plus que 43 %, tandis que les optimistes passent à 37 %.

Les Français qui étaient les plus négatifs en Europe vis-à-vis de la monnaie unique (56 % en novembre 2000) le demeurent, mais à un niveau moindre : 52 %. La France est donc en tête de l'« eurofrilosité » selon le terme d'Ipsos.

Les ménages néerlandais sont les plus optimistes, alors que les Portugais sont à la traîne

côtés de l'Espagne (105) et de l'Italie (108), il y a ce que Edouard Lecerf, directeur général d'Ipsos Opinion, appelle « le clivage Nord-Sud » qui n'a « jamais été aussi fort ».

D'autres constantes marquent également ce sondage : un clivage traditionnel hommes-femmes (118 contre 108), aussi constant que le clivage jeunes-vieux (116 pour les 25-34 ans contre 107 pour les 65 ans et plus), ou que le clivage entre revenus supérieurs – plus consommateurs (134) – et revenus modestes (102).

Un autre clivage mérite d'être signalé : le clivage sexe-âge. Les hommes de moins de 45 ans qui représentaient le fer de lance de l'intention de consommer, montrent aujourd'hui un relâchement : de 122 en mai 2000 ils sont passés à 119 en février 2001. Cette érosion qui contraste avec les intentions proclamées des autres catégories (hommes de plus de 45 ans, femmes de part et d'autre de la barre des 45 ans) est-elle le signal avancé d'une morosité future ? A suivre... et à corréliser peut-être avec le moindre enthousiasme consommateur des revenus supérieurs (-4 points par rapport à février 2000) et moyens supérieurs (-3 points par rapport à mai 2000).

Pays par pays, c'est le moral des Portugais à l'égard de la situation économique de leur pays qui jette le trouble. 75 % d'entre eux sont franchement « pessimistes » (23 % d'optimistes), alors qu'en majorité tous les autres habitants des pays du panel sont « optimistes » (50 % et plus). Est-ce le ralentissement éco-

nomique portugais (2,5 % de croissance en 2001), le fort endettement des ménages, la stagnation des salaires qui explique ce décalage ? L'enquête Sofinco-Ipsos ne le dit pas explicitement.

A l'autre bout de la chaîne, les ménages néerlandais s'affichent exceptionnellement optimistes (80 %). Les Français, eux, ont « intégré l'idée », selon l'expression d'Edouard Lecerf, que leur pays se porte mieux qu'il y a quelques années. Par rapport au -55 de décembre 1996, le +31 de février 2001 révèle une quasi-euphorie, surtout si on les compare aux intentions de consommation déclinantes des Allemands qui passent de +31 en novembre 2000 à +26 en février dernier.

PARADOXE

Cela dit, la perception de la (bonne) situation économique nationale par les hauts revenus manque singulièrement de dynamisme (48 aujourd'hui contre 52 il y a un an et 0 en novembre 1998). Est-ce le début d'un retournement ? Ou simplement une plus grande sensibilité au « bruit économique global » ? La question est ouverte. Point important : interrogés sur leur intention de consommer, les hauts revenus

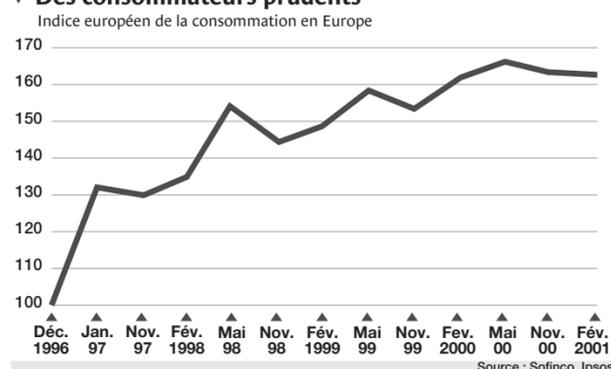
avec un taux de réponse positive de 124 frôlent le point le plus bas (120 en novembre 1997) jamais atteint depuis la création de l'indice de consommation.

Les Français reproduisent aussi le paradoxe qui les caractérisait déjà lors des vagues précédentes du même sondage (trois vagues annuelles) : ils ont conscience d'un environnement économique assaini et plus dynamique, mais la perception de leur situation personnelle demeure plus que prudente. Interrogés sur « l'évolution de leur niveau de vie et du pouvoir d'achat de leur foyer dans les prochains mois », 47 % affirment leur pessimisme et 50 % seulement leur optimisme.

Une quasi-égalité qui contraste avec la Belgique (42 % de pessimistes contre 53 % d'optimistes), l'Italie (36 contre 60) ou l'Allemagne (28-68). Le cas français s'explique sans doute par les 35 heures et par les accords de modération salariale qui pénalisent le pouvoir d'achat des revenus les plus bas. Car plus l'on grimpe dans l'échelle des salaires, et plus « l'optimisme » est important (66 % pour les revenus supérieurs, contre 43 % pour les plus modestes).

Yves Mamou

Des consommateurs prudents



André Oosterlinck aimerait que les Quinze assurent la libre circulation de la connaissance

BRUXELLES
correspondance

D'une voix forte et d'une main ferme, André Oosterlinck peut passer des heures à appuyer son raisonnement. Cet ingénieur électronique, doté de ce que l'on appelle une forte personnalité, a une conviction : l'économie et l'université doivent se réconcilier. Recteur de la KUL, l'université catholique flamande de Louvain (Leuven), qu'il entend transformer en référence européenne, il s'emploie depuis 1995 à briser les tabous qui ont longtemps empêché ces deux mondes de collaborer. « A Delft, où j'ai en partie travaillé pour mon doctorat dans les années 1970, mon professeur me disait que collaborer avec l'industrie n'était pas très clair ("niet netjes)", explique Oosterlinck en souriant. Quel chemin a été parcouru depuis lors ! »

EXODE AMÉRICAIN

Aujourd'hui, à Leuven, plus de 2 500 personnes sont employées dans une quarantaine de « spin-off », cet essaimage qui a permis à des entreprises de se créer dans le giron de l'université. Celles-ci développent l'application de recherches menées par des ingénieurs, des économistes, des agronomes ou des juristes. L'an dernier, 1 000 postes ont été créés dans ces PME qui ont dégagé un bénéfice net de 25 millions

Le recteur de l'Université catholique flamande de Louvain milite pour une collaboration accrue entre l'industrie et l'université

d'euros, résultat qui devrait s'élever à 125 millions d'euros dans cinq ans. Le monde de l'entreprise finance à hauteur de 30 % le budget recherche de la KUL, lequel s'élève annuellement à quelque 200 millions d'euros.

L'objectif de cette stratégie d'essaimage ? Il est triple, selon le recteur. C'est d'abord d'apprendre aux étudiants à entreprendre. C'est, ensuite, de créer des exemples. « Bill Gates n'est pas un exemple pour les jeunes. C'est un demi-dieu... Pour nous, l'essentiel est de montrer à des gens qui sortent d'un laboratoire que leur entreprise peut, elle aussi, gagner. »

Troisièmement, martèle André Oosterlinck, une université comme Leuven doit tout faire pour conserver ses meilleurs spécialistes, tentés par un exode américain : « La force des universités d'outre-Atlantique, c'est "l'effet Silicon Valley", à savoir leur capacité d'attirer les meilleurs étudiants du monde entier. La vraie bataille de l'économie de la connaissance se déroule sur ce terrain. »

Une bataille qui n'est pas perdue, à en croire le recteur de la plus importante université de Belgique (26 000 étudiants inscrits), classée parmi les trente meilleures du Vieux Continent. « Les universités américaines sont évidemment en tête du hit-parade mondial. Mais la formation moyenne est supérieure en Europe, où, généralement, on ne contrôle pas l'accès aux études supérieures et où le manque d'argent

n'est pas, non plus, une cause d'exclusion. »

Toutefois, plaide André Oosterlinck, il est temps que les Quinze se soucient d'assurer la libre circulation de la connaissance, comme ils l'ont fait pour les capitaux, les biens et les services. « Il est urgent d'élargir l'espace européen du savoir, d'assurer de réelles équivalences des grades et des études. »

Soucieuse de ne pas perdre de temps, la KUL s'est inscrite dans un réseau où l'on retrouve la Suède, les Pays-Bas, la Flandre, un Land allemand et le Pays basque espagnol : ensemble, les universités de ces pays ou régions mettent au point des équivalences et des mastères qui établissent une sorte de norme de qualité minimale.

Au-delà, semble dire le recteur, ne comptons pas sur l'Europe pour activer de gigantesques projets de recherche. « Ce n'est néces-



André Oosterlinck

● Né en 1946, docteur en génie électronique, André Oosterlinck a créé trois entreprises et siège notamment au conseil de gestion de la société Agfa-Gevaert.

● En 1995, il a été nommé recteur de l'Université catholique flamande de Louvain (KUL), après avoir géré le département de haute technologie de cette université, où il s'intéressait particulièrement à l'utilisation des technologies de l'information.

saire que dans les domaines du "big size, big business, big money" qui nécessitent des équipements colossaux. Pour le reste, dans les disciplines où la connaissance et l'innovation sont centrales, laissons chacun faire comme il l'entend. »

TROIS PILIERS

Au cœur d'une région extrêmement prospère mais de faible dimension, avec ses 5,4 millions d'habitants, la KUL entend désormais réussir le pari de garder les meilleurs des siens. Quitte, comme elle le fait, à les pousser, dans la dernière phase de leurs études, à n'utiliser que l'anglo-américain. « Souci de réalisme à l'égard de ces premiers clients que sont nos étudiants », dit André Oosterlinck, qui, citoyen d'un pays théoriquement bilingue, a lui-même renoncé à apprendre le français, pour mieux maîtriser la langue anglaise.

Qu'on ne lui fasse pourtant pas le procès de gérer son université comme une firme privée ou de la mettre au service d'une économie libérale. Il rit, avant d'argumenter : « Ingénieur, et donc formé pour rendre optimale l'utilisation des moyens disponibles, j'estime que nous sommes au service de tous nos clients. Des étudiants qui nous font confiance. De l'industrie qui attend que nous formions bien les gens et répondions à ses problèmes scientifiques et technologiques. Mais aussi de tous les groupes sociaux qui espèrent de nous une information complète sur tous les grands problèmes de l'heure. Enseignement, recherche, service social : ce sont les trois piliers du décret qui régit le fonctionnement des universités de Flandre. »

Le recteur de Leuven y ajoute son exigence de patron : « management, ressources humaines, insertion dans le contexte culturel, sociologique et politique de la région ». Un message qui, dans cette région phare de l'Europe du Nord, semble ravir tout le monde...

Jean-Pierre Stroobants

DANS LES COULISSES DE L'UNION

par Nicolas-Jean Brehon

L'addition salée du sucre

Comme la plupart des produits alimentaires, le sucre est réglementé au niveau européen par une « Organisation commune de marché » (OCM) qui définit les règles de l'intervention communautaire. L'OCM sucre, créée en 1967 à une époque où la politique agricole commune était orientée vers l'autosuffisance, repose sur un système des quotas nationaux. Il existe deux quotas : un quota A pour la production affectée à la consommation intérieure ; un quota B destiné à compléter le quota A en cas de besoin ou à être exporté avec subvention. L'excédent, dit « sucre C », est normalement réservé à l'exportation sans subvention.

L'OCM définit des garanties financières. Le « prix d'intervention » est le prix que devrait payer l'Union si le sucre ne trouvait pas preneur sur le marché et était présenté à l'achat public par les sucriers. En pratique, il n'y a pas d'intervention, mais ce prix sert de référence au marché. Les aides effectives couvrent d'une part les frais de stockage, dont un stock minimum de onze jours de consommation, et d'autre part les restitutions, des aides à l'exportation qui permettent d'être compétitif.

Ces dépenses sont autofinancées par des cotisations payées par les producteurs et répercutées sur le consommateur. L'OCM sucre est la seule organisation qui soit financée non par le contribuable européen, mais par le consommateur. En 2001, l'ensemble des « cotisations sucre » représente 1 milliard d'euros. Le système est sévèrement critiqué. La Cour des comptes européenne vient de publier un nouveau rapport, accablant, sur cette organisation.

La première critique concerne le niveau des prix. La spécificité du prix communautaire est d'être fixe, déterminé à l'avance pour plusieurs années, à un niveau qui est aujourd'hui beaucoup plus élevé que le prix mondial. Ce système garantit la stabilité des prix courants (soit une baisse des prix réels de 30 % en dix ans) et évite les fluctuations d'un marché volatil, qu'elles soient à la hausse (lors de la flambée de 1974), ou à la baisse, comme ce fut le cas entre 1995 et 1999, lorsque le prix mondial chuta de près de 60 % avant de remonter de 30 % en un an.

En février 2001, le prix communautaire est encore 2,5 fois plus élevé que le prix mondial. La Commission a estimé le surcoût pour le consommateur européen à 6,5 milliards d'euros en 1999 (le surcoût serait aujourd'hui de 4,5 milliards). Cette comparaison est contestable. Les deux prix portent sur deux produits différents (sucre blanc/sucre brut) et tout approvisionnement sur le marché mondial, qui n'est en réalité qu'un marché résiduel inférieur à 15 % du total des échanges, devrait être majoré des coûts de transport et de raffinage. Après corrections, l'écart serait ramené à 50 %.

Quelle serait l'économie pour le consommateur ? Le coût du sucre représente 57 % du prix de détail d'un paquet de sucre et 5 % du prix d'un produit alimentaire sucré. L'alimentaire sur le prix mondial représente une économie virtuelle de 2,28 francs sur un paquet de sucre et 20 centimes sur une canette vendue 8 francs. Un calcul théorique, qui suppose que les baisses soient répercutées sur le consommateur et non sur les marges des fabricants et des intermédiaires ! D'ailleurs, au Canada, qui s'approvisionne sur le

marché international, les prix de détail ont augmenté de 25 % entre 1995 et 1998, quand le prix mondial diminuait de 50 %. L'argument prix n'est pas imparable. Le surcoût n'est ni spécifique à l'Europe – car beaucoup de pays ont des marchés cloisonnés avec des prix officiels élevés – ni démesuré, compte tenu des garanties offertes. En revanche, l'OCM sucre présente d'autres spécificités plus contestables. Un quota est attribué à chaque pays, sauf le Luxembourg. Le but initial était de garantir l'approvisionnement, maîtriser la production, soutenir les exploitants, et répartir les avantages entre Etats membres. Le régime a été reconduit à chaque élargissement, cristallisant les positions de départ, indépendamment de toute prédisposition à la culture betteravière et au mépris des règles élémentaires de spécialisation (entre la Finlande et la France, premier producteur européen, les rendements varient de 1 à 2,5). Le régime est aussi absurde que celui qui consisterait à obliger les zones de montagne à produire du blé.

Le système a-t-il au moins servi à maîtriser la production ? Depuis vingt ans, elle est supérieure aux besoins. En 2000, la production de l'Union est de 17,7 millions de tonnes, dont 14,3 de « sucre communautaire » (sucre A et B), alors que la consommation n'est que de 12,8 millions de tonnes (34 kilogrammes par habitant). Cette surproduction est soit stockée, soit exportée, le plus souvent avec restitutions financées par les cotisations (coût : 515 millions d'euros). Quant au sucre C, les producteurs préfèrent reporter les 20 % autorisés plutôt que de l'exporter sans subvention quand le prix du marché mondial n'est pas assez rémunérateur (coût des stocks : 300 millions d'euros).

Le régime des échanges est également plutôt curieux. S'il est compréhensible que le consommateur européen paie un surcoût pour s'assurer une garantie d'approvisionnement à prix constant, est-il normal qu'il paie aussi pour exporter des excédents et permettre aux consommateurs du Proche-Orient (premiers importateurs) d'avoir un sucre moins cher que le sien ? D'autant plus que cet excédent structurel est majoré par des importations obligatoires... Cette disposition, initialement négociée par le Royaume-Uni en 1973 au profit de l'Inde, a été étendue aux pays d'Afrique et du Pacifique. Ces 1,3 million de tonnes d'importations, achetées au prix communautaire, viennent en surplus d'un marché déjà excédentaire et doivent donc être réexportées avec restitutions, mais financées cette fois par le budget hors cotisations sucre (coût : 800 millions !).

Au total, la production européenne ne s'est adaptée ni à l'évolution des prix mondiaux ni aux quantités demandées. Comment sortir de l'impasse ? L'accord du GATT de 1995 ayant imposé de réduire les exportations subventionnées, les quotas ont été diminués cette année, pour la première fois en trente ans. La Commission a proposé une nouvelle reconduction de l'OCM pour deux ans (contre cinq ans d'habitude), le temps de poursuivre les études. Cette proposition a été rejetée par le Conseil, au motif que l'OCM « manquerait de visibilité »...

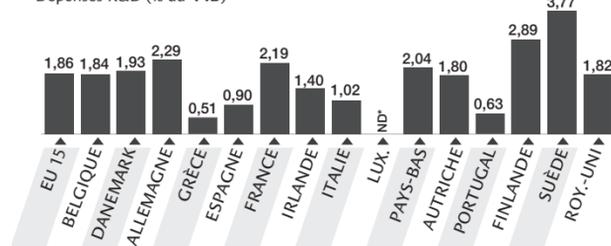
Nicolas-Jean Brehon enseigne à la faculté Jean-Monnet - Paris-Sud. nj.brehon@senat.fr

APPRENEZ L'ALLEMAND EN AUTRICHE - COURS D'ALLEMAND DE L'UNIVERSITÉ DE VIENNE
8 Juillet au 22 Septembre 2001
Cours pour débutants et avancés.
Prix du cours pour 4 semaines :
ATS 4.750,- (ca. FF 2.280,-)
Prix forfaitaire (inscription, cours, chambre) pour 4 semaines : ATS 10.000,- (ca. FF 4.800,-)
Programme détaillé :
Wiener Internationale Hochschulkurse
A-1010 Vienna, Universität Wien
Tél. : (+431) 405 12 54-0
Fax : (+431) 405 12 54-10
e-mail : WIHOK@univie.ac.at
http://www.univie.ac.at/WIHOEK

EUROPE

Les pays du Nord se mobilisent davantage pour la recherche et développement

Dépenses R&D (% du PIB)



Emploi : part des industries à haute technologie dans l'ensemble du secteur manufacturier
38 39 34 46 17 29 38 40 32 15 32 32 15 36 44 43 en %
* ND : Non disponible Source : Eurostat

■ EN 1998, les dépenses de R & D ont atteint 202 milliards d'euros aux Etats-Unis contre 102 milliards au Japon, et 141 milliards pour l'Union européenne (UE). En pourcentage du PIB, les Quinze se situent sensiblement plus bas qu'Américains et Japonais (1,86 % contre 2,58 % outre-Atlantique et 3,03 % dans l'archipel nippon).

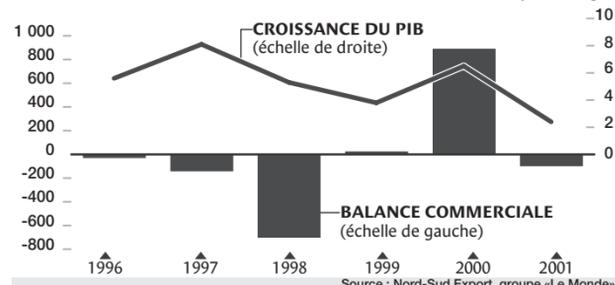
■ QUATRE ETATS MEMBRES (Allemagne, France, Italie et Royaume-Uni) totalisaient en 1998 près de 75 % des dépenses de R & D de l'UE mais leurs efforts relatifs (en % du PIB) ont diminué entre 1985 et 1998. Ce n'est pas le cas des pays nordiques, qui se montrent très dynamiques en matière de R & D : la Suède y consacre 3,77 % de son PIB, la Finlande 2,89 %.

■ QUATRE EMPLOIS SUR DIX du secteur manufacturier de l'UE sont dans les industries à haute technologie (un sur deux, si l'on considère l'ensemble du secteur des services).

PAYS ÉMERGENTS

L'embellie de l'économie yéménite reste très incertaine

en millions de dollars



■ LE PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL, mené sous la surveillance étroite du FMI et de la Banque mondiale depuis 1995, a permis au Yémen, l'un des pays les plus pauvres au monde, de maintenir la croissance, de lutter contre l'inflation et de reconstituer ses réserves de change.

■ L'EMBEILLIE ACTUELLE repose sur la forte hausse des prix du pétrole au cours des deux dernières années. Mais le Yémen souffre des incertitudes quant à la commercialisation de son gaz naturel. Par ailleurs, les perspectives touristiques dépendent des aléas de la situation sécuritaire : enlèvements de touristes et attentat, en octobre 2000, contre un destroyer américain. Heureusement, la normalisation avec le voisin saoudien devrait aider à obtenir des prêts pour le développement et à rééchelonner une partie de la dette.

Les indicateurs économiques internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	ZONE EURO	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
PRODUCTION INDUSTRIELLE (jan. 2000, en %)											
Sur un an	5,1	4,4	8,0	6,7	0,8	1,9	-0,3	-0,2	6,3 (oct. 2000)	3,9 (oct. 2000)	
Sur un mois	-1,8	-1,9	0,5	0,0	-0,4	1	-1,8	-10,6	0,0	0,2 (oct. 2000)	-3,5 (oct. 2000)
PRIX À LA CONSOMMATION (fév. 2000, en %)											
Sur un an	2,3*	2,6*	2,5	2,5	4,0	1,4*	2,7*	4,9*	0,9 (janv.)	3,7 (janv.)	0,1 (janv.)
Sur un mois	0,5*	0,6*	0,7	1,8	0,4	0,3*	0,4*	0,9*	-0,9 (janv.)	0,6 (janv.)	0,0 (janv.)
PIB EN VOLUME (4^e trimestre 2000, en %)											
Sur un an	3,0	2,9	2,6	3,0	3,7	2,8	2,8	3,4	2,5	3,4	1,4 (3 ^e trim. 00)
Sur trois mois	0,7	0,7	0,2	1,2	0,7	0,9	0,8	1,2	0,3	0,3	0,2 (3 ^e trim. 00)
DÉFICIT PUBLIC/PIB (en %)											
2000	0,3	1,2	1,3	0,0	-0,3	-1,3	-0,3	2,0	4,4	1,0 (1999)	-7,6* (1999)
DETTE PUBLIQUE/PIB (en %)											
2000	69,7	64,2	60,0	110,9	60,6	58,0	110,2	56,3	42,9	59,3 (1999)	105,4 (1999)
SOLDE COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards d'euros, jan. 2001)											
			Déc. 2000		Déc. 2000	Oct. 2000	Oct. 2000				
	-14,3*	-7,4*	1,2	0,3	-3,5	-2,2	-1,2	1,6	-4,8	-48,1	8,2
INVESTISSEMENT (FBCF) (3^e trimestre 2000, en %)											
Sur trois mois	1,1	1,3	1,4	2,7**	2,5	1,7	0,5	-0,7	-0,5	0,6	1,4**
* provisoire **2 ^e trimestre 2000											

Pour plus d'informations : <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

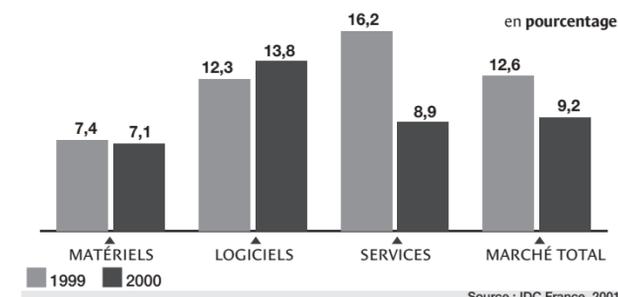
Les indicateurs français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSUMMATION DES MÉNAGES (en produits manufacturés)	- 0,9 % (février)	+ 1,7 %
TAUX D'ÉPARGNE	15,7 % (2 ^e trim. 00)	- 0,7
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES	+ 0,3 % (2 ^e trim. 00)	+ 1,8
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs) (solde cumulé sur 12 mois)	- 1,9 (janv. 01)	- 2,0
	+ 7,5 (01/00)	- 93,5
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES*	+ 5 (février)	- 2 **
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* (opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production)	+ 13 (février)	+ 33 **
CRÉATIONS D'ENTREPRISES	23 540 (décembre)	+ 6,1 %
DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES***	2 923 (janvier)	+ 9,4 %

* solde de réponses, CVS, en % ** solde net douze mois auparavant *** par date de publication Sources : Insee, Douanes

INNOVATION

La croissance du marché informatique français ralentit



■ LES SERVICES informatiques ont continué de croître en France, en 2000, mais presque deux fois moins qu'en 1999. Selon la société d'études de marché International Data Corporation, les développements nécessaires au passage à l'an 2000, et à la mise en route de l'euro, expliquent la très forte demande enregistrée sur ce segment durant les années précédentes.

■ LES LOGICIELS continuent, en revanche, de faire face à une forte demande, en particulier dans le domaine de la gestion de la relation clients (CRM) et des systèmes décisionnels.

■ LES MATÉRIELS connaissent une croissance en unités moins forte que précédemment, mais la hausse des prix des configurations achetées compense, en partie, ce phénomène.

La situation en trompe l'œil de l'économie allemande

Avec un taux de plus de 3 %, la croissance de l'économie allemande a finalement été, en 2000, la plus élevée depuis l'unification du pays. Mais ce résultat a été acquis dans la première partie de l'année. Un ralentissement marqué de l'activité est intervenu au deuxième semestre. Avec respectivement 0,3 % et 0,2 % aux troisième et quatrième trimestres, les taux de croissance du PIB allemand sont parmi les plus faibles de la zone euro. La brutalité de ce ralentissement ne semble cependant pas impliquer qu'il va se transformer en récession. Les indicateurs récents sont, certes, pour la plupart mal orientés, mais des raisons de croire au maintien d'une activité relativement soutenue ne manquent pas. De manière un peu paradoxale, l'Allemagne a, malgré tout, contribué à soutenir l'activité dans la zone euro.

Selon les statistiques provisoires concernant le quatrième trimestre 2000, les importations allemandes de biens et services à prix constant se sont accélérées sensiblement fin 2000. Elles auraient crû de 5,5 % d'un trimestre à l'autre, alors que la demande domestique - hors stocks - restait éteinte, en raison de l'atonie de la consommation des ménages et du recul des investissements en machines et équipements.

La conjoncture est moins mauvaise que ne le laisse supposer le ralentissement sensible de l'activité au deuxième semestre 2000

Le ralentissement de la demande domestique, responsable du tassement du taux de croissance du PIB à partir du troisième trimestre 2000, a été provoqué par le choc pétrolier. L'accélération des prix à la consommation a déprimé le pouvoir d'achat des ménages, qui a baissé aux premier et troisième trimestres 2000, entraînant une progression limitée à moins de 1 % sur l'année. Conformément aux constatations sur le passé, la consommation des ménages a sensiblement réagi à ce choc sur les prix, en ralentissant fortement. Les ménages allemands sont en effet très sensibles aux évolutions de prix. Il existe une corrélation significative entre la variation de l'inflation et celle de la consommation : lorsque les prix accélèrent, la consommation ralentit.

De la même manière, les industriels se montrent sensibles au pincement de marges qu'ils subissent du fait des évolutions de prix. Les coûts des matières premières, notamment énergétiques, et des biens intermédiaires ont fortement accéléré, alors que la capacité des entreprises à relever les prix de vente des produits finis reste limitée. Aussi le repli de la confiance des chefs d'entreprise reflète-t-il principalement le rétrécissement de leurs marges unitaires, alors même que la demande reste forte.

L'indice de climat des affaires dans l'industrie manufacturière, établi par l'institut IFO, a baissé huit fois au cours des neuf derniers mois. Depuis son point haut du mois de mai 2000, il a perdu sept points. Cela représente une chute plus forte que celle observée entre septembre 1997 et septembre 1998, lors des crises asiatique et russe. Les deux principales composantes de l'indicateur global sont désormais en baisse sur un an, ce qui indique habituellement une forte probabilité de récession.

EXPORTATIONS

Pourtant, contrairement à ce que l'on pouvait observer au moment des crises de 1997-1998, la production industrielle, comme les commandes manufacturières, restent sur des rythmes de croissance soutenus. Les commandes en provenance de l'étranger progressent de 15 % par an (en moyenne sur les trois mois jusqu'en janvier). Les statistiques d'exportations montrent la même tendance : elles restent en hausse sensible, quels que soient les groupes de produits. Alors que les inquiétudes se concentrent sur l'impact du ralentissement américain, les exportations vers les Etats-Unis affichent même une forte hausse (+ 8,1 % au quatrième trimestre 2000 par rapport au trimestre précédent).

Les commandes domestiques, traditionnellement moins volatiles, restent également en hausse par rapport à l'année dernière, malgré trois mois de baisse entre septembre et novembre derniers. La production industrielle restait pour sa part en augmentation de 5 % en jan-

vier 2001 par rapport à janvier 2000. Mais plusieurs éléments sont inquiétants pour les évolutions à court terme de l'économie allemande. La chute de l'indice IFO, même si elle semble exagérée au regard de l'environnement des entreprises industrielles d'outre-Rhin, montre que le risque d'un ralentissement plus marqué encore de l'activité ne peut être totalement exclu. Les statistiques de prix à la consommation des premiers mois de l'année ne permettent pas d'espérer un rebond fort de la consommation des ménages dès le premier trimestre. La forte augmentation des stocks des entreprises mise en évidence dans les comptes nationaux au second semestre de l'année dernière (et plus particulièrement au quatrième trimestre) semble avoir été davantage subie par les entreprises que volontaire.

Cependant, il y a également des raisons de rester raisonnablement optimiste. Le pouvoir d'achat des ménages bénéficiera de plusieurs facteurs favorables. En premier lieu, l'emploi va continuer à croître. La baisse du taux de chômage devrait, certes, être sensiblement moins rapide qu'au cours des deux ans écoulés, mais elle devrait reprendre après la stagnation du début d'année. Ensuite, les salaires individuels conserveraient un rythme de croissance moyen compris entre 2 % et 2,5 %. Enfin, les ménages vont bénéficier de baisses d'impôts équivalentes à 0,8 % de leur revenu disponible brut. De plus, les prix à la consommation devraient franchement décoller dans les prochains mois.

Le maintien d'un rythme annuel d'augmentation des prix de détail d'environ 2,5 % a été provoqué par les derniers soubresauts de leur composante énergétique et, surtout, par la mise en œuvre des hausses de taxes indirectes, notamment de l'écotaxe. Mais celles-ci ne remettent pas en cause l'impact globalement favorable des évolutions fiscales cette année. L'économie allemande est ainsi sans doute moins mal en point que le laissent supposer l'indice IFO de climat des affaires dans l'industrie manufacturière et le ralentis-

sement sensible de l'activité au deuxième semestre 2000.

La consommation des ménages devrait rebondir fortement dans le courant de l'année, parallèlement au pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages, et l'investissement des entreprises restera soutenu, haut degré d'utilisation des capacités de production face à une demande toujours dynamique oblige. En revanche, le stockage involontaire de la fin d'année dernière devrait peser sur l'activité tout au long du premier semestre.

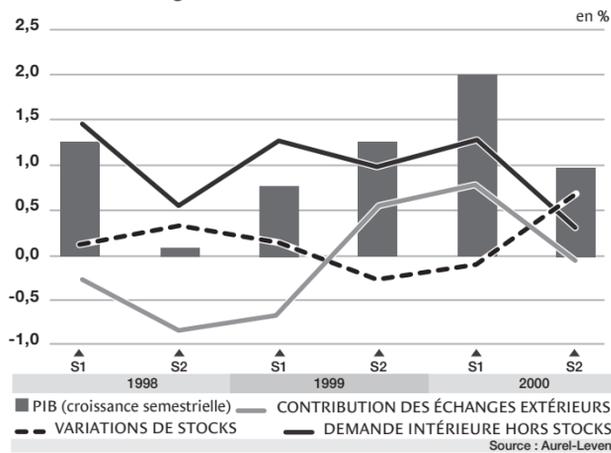
Néanmoins, la forte accélération des importations au quatrième trimestre 2000 permet d'anticiper que l'impact négatif sur l'activité de l'ajustement des stocks au premier trimestre de cette année sera limité. Les échanges extérieurs ne contribueront pas autant que l'année dernière à la croissance de l'activité, mais le ralentissement des exportations, qui restera peu marqué, devrait être compensé par un mouvement similaire des importations.

Au total, la croissance du PIB allemand en 2001 devrait être sensiblement moins forte cette année que l'année précédente, mais essentiellement en raison de l'impact statistique du ralentissement du deuxième semestre 2000. Le plus fort du ralentissement de l'activité allemande appartient au passé, mais il sera largement visible sur la croissance annuelle moyenne de 2001.

Dans ces conditions, la Banque centrale européenne n'a pas de raison de s'inquiéter plus particulièrement de l'état de l'économie allemande. De manière un peu provocatrice, on pourrait même considérer que le meilleur soutien qu'elle pourrait apporter à l'économie allemande serait de rassurer les consommateurs sur sa volonté de réduire la tendance de l'inflation. Malgré son poids dans le PIB de la zone (un tiers), l'Allemagne n'est pas « la » zone euro.

Jean-Louis Mourier
Economiste, Aurel-Leven

Une forte augmentation des stocks



Source : Aurel-Leven

**UNIVERSITÉ
PANTHÉON-ASSAS
PARIS II**

DROIT - ÉCONOMIE - SCIENCES SOCIALES

**GESTION ET MANAGEMENT
D'ENTREPRISE**

Le pôle Gestion de Paris 2 propose cinq 3^e cycles d'excellence :

- **DESS Gestion des Ressources Humaines et Relations du Travail** ★
CFFOP Tél. : 01 43 29 84 86
- **DESS Marketing et Communication des Entreprises** ★
Avec le soutien de l'AACC, Association des Agences Conseils en
Communication Tél. : 01 44 41 57 29
- **DESS Management de Projets Logistiques** Tél. : 01 44 41 59 30
- **DESS Commerce et Management International** ★ Tél. : 01 44 41 55 93
- **DEA Sciences de Gestion**
Evaluation Stratégique des Systèmes et des Organisations
Tél. : 01 44 41 57 29

★ **Formation en apprentissage**

Conditions d'inscription

- Être titulaire d'un bac +4 minimum.
- Retrait des dossiers uniquement sur Minitel : **3615 code UP2**
- Date limite de retrait des dossiers : **1er juin 2001**, sauf pour le CFFOP : **1er mai 2001**

Web : <http://www.u-paris2.fr/gestion>

L'Asie centrale intéresse à nouveau les pétroliers

Ayant dégagé des bénéfices records en 2000, les grandes compagnies pétrolières ont décidé de relancer leurs investissements dans l'exploration production. Les dix principales compagnies affichent des budgets en hausse moyenne de 14 %. L'objectif est d'augmenter les réserves disponibles pour répondre à la croissance mondiale, estimée à 3,1 % par an pendant les vingt prochaines années, compte tenu notamment de l'augmentation de la population du globe.

Le nombre d'habitants de la planète passera de 6 milliards actuellement à 7,4 milliards d'individus en 2020. Selon les prévisions de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), la demande annuelle d'énergie (pétrole et gaz) progressera de 2,2 % par an, passant de 189 millions de barils par jour à 280 millions dans vingt ans.

CÂBLES SOUS-MARINS

« Depuis l'été 2000, nous avons vu repartir les appels d'offres pour développer des gisements », constate Pierre Marie Valentin, président de Coflexip Stena Offshore, une entreprise française leader mondial dans les câbles sous-marins reliant les puits au fond de la mer aux plates-formes pétrolières à la surface. Cela a commencé par la mer du Nord avant de gagner le golfe du Mexique. »

La chute des cours du baril et les multiples fusions avaient contribué au tassement des investissements. Priorité était donnée aux intégrations des équipes et à la réorganisation des budgets. « Entre 1998 et 2000, en raison des préoccupations internes des compagnies, il était difficile de discerner leur stratégie », ajoute-t-il.

Perception analogue chez l'ingénieur français Technip : « Beaucoup de projets ont été reportés en 1998, mais j'ai le sentiment qu'ils vont sortir cette année, notamment en offshore profond dans le golfe de Guinée ou le golfe du Mexique », pronostiquait, le 27 mars, Daniel Valot, patron de ce groupe, lors

Sur les dix-sept gisements géants découverts depuis deux ans, les deux principaux se trouvent dans des ex-Républiques soviétiques

de la présentation des résultats financiers.

Les « majors » cherchent de nouveaux champs géants. L'Afrique de l'Ouest se classe au deuxième rang derrière le Proche-Orient pour l'importance des découvertes. Les zones les plus prometteuses sont localisées principalement au large de l'Angola et du Nigeria, à plus de mille mètres de profondeur d'eau. Mais la surprise est venue de la mer Caspienne avec la découverte, l'an dernier, du gisement de Kashagan, au Kazakhstan, qui pourrait être l'un des plus importants du monde.

La plus grande mer fermée du globe, d'une superficie de 400 000 kilomètres carrés, connue surtout pour ses eaux poissonneuses et son caviar, confirme enfin les

espérances des investisseurs. Cette région est réputée depuis l'Antiquité. Déjà, chez les Grecs, on évoquait son huile suintant par endroits du sol et les flammes sur les rochers, d'où s'échappe en permanence du gaz. Les réserves sont estimées par les Américains entre 90 et 200 milliards de barils, alors que les Européens, plus prudents, avancent des chiffres compris entre 50 et 100 milliards de barils. Même à minima, ces estimations mettent cette région au niveau de pays du Golfe comme le Koweït ou l'Iran.

En 1991, lorsque cette zone s'est ouverte aux investisseurs étrangers à la suite de l'effondrement de l'Union soviétique, toutes les compagnies internationales s'y sont ruées et se sont concentrées sur deux des cinq pays concernés : l'Azerbaïdjan et le Kazakhstan, plutôt que la Russie, l'Iran et le Turkménistan. Mais l'engouement est vite retombé, les espoirs étant souvent déçus.

Changement de ton à la fin du siècle. Sur les dix-sept gisements géants découverts dans le monde depuis deux ans, représentant des réserves supplémentaires de 53 milliards de barils d'équivalent pétrole (huile et gaz), les deux principaux sont ceux de Shah Deniz en Azerbaïdjan (5,9 mil-

liards de barils) et surtout de Kashagan au Kazakhstan (25 milliards de barils).

Le potentiel exact du champ kazakh n'est pas connu et les estimations oscillent entre 10 et 50 milliards de barils. Car, jusqu'à présent, seuls deux puits ont été forés sur cette superficie de 5 500 kilomètres carrés. En raison de sa taille, huit pétroliers se sont associés dès le départ, voilà près de dix ans, pour mener les campagnes d'exploration.

Le premier puits sous-marin laisse anticiper une des découvertes les plus prometteuses de ces trente dernières années. Le deuxième puits, à une quarantaine de kilomètres du premier, a montré « l'importance de la structure, qui pourrait contenir entre 6 et 7 milliards de barils », indiquait à la mi-mars Jean-Luc Vermeulen, patron de l'exploration-production de TotalFinaElf. Outre ces réserves « il reste quatre ou cinq structures importantes à forer ». La responsabilité de la mise en production a été confiée en février à l'italien Agip. L'exploitation devrait démarrer à l'horizon 2005.

Simultanément, en Azerbaïdjan, le champ de Shah Deniz, exploité par BP, devrait permettre d'augmenter substantiellement la production du pays. Le Turkménistan, le plus petit des producteurs, a également joué de chance avec le forage promoteur l'an dernier du gisement gazier de Tek-Tek. « Ces très importantes découvertes sont de nature à placer cette région comme une grande province pétrolière mais d'un moindre potentiel que le Proche-Orient pour le pétrole et la Sibérie pour le gaz naturel », affirme l'Institut français du pétrole.

Mais le Kazakhstan restera au vingt-cinquième rang des pétroliers mondiaux et l'Azerbaïdjan à la trente-cinquième place tant que le problème de l'évacuation du pétrole de cette zone enclavée ne sera pas résolu.

Dominique Gallois

Une reprise indépendante des prix du baril

Alors qu'en 1999 les investissements mondiaux en exploration production avaient chuté de 20 % pour tomber à 90 milliards de dollars, ils ont progressé de 12 % l'an dernier pour dépasser les 100 milliards de dollars et devraient encore augmenter de près de 20 % cette année. Ce mouvement de reprise est d'autant plus solide qu'il est porté par la nécessité des compagnies de conforter leurs réserves et non par le niveau des prix du baril. « Jusqu'à 15 dollars, les pétroliers ne remettent pas en cause leur politique », estiment la plupart des analystes.

Après avoir culminé à 37 dollars en novembre 2000, la tendance s'est brutalement inversée. Le baril de brut est revenu à 25 dollars aujourd'hui. Les onze pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) veulent absolument stopper cette érosion et maintenir les cours autour des 25 dollars. Par deux fois depuis le début de l'année, ils ont réduit leur production, mais en vain. Annoncée le 17 mars, la dernière décision de diminuer de 4 % le débit à compter du 1^{er} avril ne semble pas suffisante pour enrayer la tendance. L'OPEP n'exclut pas une nouvelle initiative, si nécessaire, d'ici à sa prochaine réunion de juin.

La « bataille des oléoducs » entre la Russie et les ex-Républiques soviétiques

La Russie vient de marquer un point dans le jeu en cours autour de l'acheminement des hydrocarbures de la Caspienne vers les marchés mondiaux. Le 26 mars à Atyrau, au Kazakhstan, un nouvel oléoduc a été inauguré. D'un coût de 2,3 milliards de dollars et d'une capacité initiale de 560 000 barils par jour (bpj), il transportera le pétrole extrait des champs de Tengiz (entre 6 et 9 milliards de barils) du port d'Aktau vers celui, russe, de Novorossiisk, sur la mer Noire.

Trois mois vont être nécessaires pour « remplir » l'oléoduc, long de 1 580 km : le brut parti le 26 mars des vannes d'Atyrau ne sera pas chargé sur les tankers en mer Noire avant la fin du mois de juin. Exploité par le consortium pour l'oléoduc de la Caspienne (KTK) avec une participation russe (24 %), kazakhe (19 %) et omanaise (7 %), ainsi que Chevron, Mobil, British Gas, Agip et Rosneft, ce nouvel ouvrage est un acquis majeur pour le Kazakhstan, qui va lui permettre de doubler ses capacités d'exportation. Sa mise en exploitation assure en outre à la Russie la poursuite de sa mainmise sur les sources d'énergie des anciennes Républiques du glaciériste soviétique.

Riches en hydrocarbures, les ex-Républiques soviétiques des bords de la Caspienne (Azerbaïdjan, Kazakhstan, Turkménistan), devenues indépendantes à la chute de l'URSS en 1991, sont pénalisées par leur enclavement. A la recherche de partenaires étrangers pour l'exploitation coûteuse de leurs gisements, ces nouveaux Etats, en pleine déconfiture économique, n'ont ni les moyens ni le savoir-faire pour exploiter ces richesses, sans parler de leur acheminement. La région pourrait, d'ici quinze ans, produire 5 millions de barils par jour (bpj), dont 4 millions viendraient du seul Kazakhstan. Depuis 1991, ces Républiques sont engagées dans une « bataille des oléoducs ». Les enjeux autour d'un nouveau tracé des oléoducs sont suivis de près par

Le Kazakhstan et l'Azerbaïdjan n'ont ni les moyens ni le savoir-faire pour exploiter leurs hydrocarbures

la Russie, les Etats-Unis et l'Iran, qui soutiennent chacun des options différentes.

Ainsi les Etats-Unis favorisent un projet-clé dans le désenclavement de l'Azerbaïdjan : celui de la construction d'un oléoduc, long de 1 730 kilomètres, qui relierait la capitale azerbaïdjanaise, Bakou, au port turc de Ceyhan sur la Méditerranée, via Tbilissi en Géorgie. Le tube serait le principal oléoduc d'exportation du brut azerbaïdjanais, et éventuellement kazakh. Or ce tracé, privilégié par l'administration américaine, est onéreux (entre 2,5 et 3 milliards de dollars) et difficile à réaliser. La variante la plus courte, et donc la moins chère, passerait par l'Iran. Mais cela la condamne aux yeux des Américains,

soucieux de poursuivre leur politique de « containment » à l'égard de la République islamique. Ce pays, soumis à un embargo commercial, figure en outre sur la liste des « Etats-voyous » (rogue states) dressée par Washington.

Quelque peu boudé par les majors du pétrole, l'oléoduc Bakou-Ceyhan reste à l'état de projet. Au mieux, il commencerait à être construit en 2002 et le pétrole y coulerait en 2004. Mais les pétroliers sont d'autant plus sceptiques que les estimations des réserves off-shore d'Azerbaïdjan (dont certaines contiendraient en fait du gaz) ont dû être revues à la baisse. En février, pourtant, la compagnie américaine Chevron – qui détient 50 % des parts dans l'exploitation de Tengiz et 30 % dans divers champs off-shore en Azerbaïdjan – a manifesté de l'intérêt pour le projet. Mais, pour être rentable, le Bakou-Ceyhan doit transporter une partie du pétrole kazakh.

Depuis la découverte, l'année dernière, du méga-champ off-shore de Kashagan, le Kazakhstan est en passe de devenir le plus gros producteur de la zone. Au début de février à Astana, la capitale kazakhe, des représentants des gou-

vernements d'Azerbaïdjan, de Géorgie (pays de transit), de Turquie et du Kazakhstan ont signé un accord-cadre pour la construction du Bakou-Ceyhan. Recevant dernièrement l'envoyée du département d'Etat américain chargée de la Caspienne, Elisabeth Jones, le président kazakh, Noursoultan Nazarbàiev, l'a assurée de ce que le pétrole extrait de Kashagan (pas avant 2005) coulera dans l'oléoduc Bakou-Ceyhan. Dans le même temps, le vice-président de Kaztransoil (chargé du transport des hydrocarbures), Kaigueldy Kabyldine, annonçait de Londres qu'une étude de faisabilité était en cours « pour un pipe-line vers l'Iran ».

POLÉMIQUE

En fait, les experts s'accordent à reconnaître la nécessité pour le Kazakhstan de diversifier ses routes d'exportation. En revanche, le projet d'acheminer le pétrole kazakh vers Bakou au moyen d'un oléoduc passant sous la Caspienne est en panne. Le transit se fait et se fera par barges. Difficile à réaliser, la construction d'un oléoduc sous la mer se heurte à la redéfinition du statut de la Caspienne, objet d'une polémique entre les cinq Etats riverains (Russie, Kazakhstan, Turkménistan, Azerbaïdjan, Iran).

Un tout autre projet est sur le point d'aboutir non loin de là, autour de la mer Noire. Celui de la construction, sous la mer Noire, du Blue Stream, un gazoduc de 1 250 km affecté au transport du gaz russe vers la Turquie. Les travaux sont déjà en cours. Réalisé avec le géant italien de l'énergie ENI, il offre plus d'un avantage à Moscou. Le Kremlin confirme ainsi sa place de premier fournisseur de gaz de la Turquie. Celle-ci risque d'avoir moins besoin du gaz turkmène ou azerbaïdjanais, tandis que la Russie, dont la production de gaz est en baisse, tend à s'approvisionner à bon prix chez les anciennes « Républiques sœurs ».

Marie Jégo

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

par Jacques-Marie Vaslin

La troisième voie du chemin de fer

Privé ou public, le choix du mode de gestion du rail n'est pas anodin. L'exemple britannique laisse songeur. La privatisation des chemins de fer se solde outre-Manche par une dérive des tarifs, un vieillissement du réseau et une dégradation de la sécurité. La catastrophe de Hatfield en est l'illustration patente. Aujourd'hui, plus des deux tiers des usagers demandent le retour des transports ferroviaires dans le domaine public. Devant ce piteux bilan, les autorités allemandes ont reporté sine die le projet de privatisation de la Deutsche Bahn.

L'économiste Léon Walras se posait déjà la question en 1875 : à quel titre l'Etat peut-il et doit-il intervenir dans l'industrie des chemins de fer ? Entre public et privé, la France a opté pour une voie intermédiaire, mêlant capitaux privés et contrôle de l'Etat. Les chemins de fer sont timidement apparus en France dans les années 1830. Cotées en Bourse, les lignes sont courtes et non rentables. Seuls 560 kilomètres de voies sont posés en cinq ans. Le coût des travaux enfla rapidement et les bénéfices tardent à venir. Les entreprises commencent à manquer de capitaux, et leur statut doit être modifié. La crise économique de 1842 pousse le gouvernement à réagir. A partir de ce moment, l'Etat soutiendra à bout de bras l'un des secteurs-clés de la révolution industrielle.

Entre deux modèles, privé comme en Angleterre ou public comme en Belgique, le Parlement français en adopte un troisième : la concession. La « Charte des chemins de fer français », votée le 11 juin 1842, définit les relations entre l'Etat et les compagnies. La construction et l'exploitation des lignes sont confiées à des compagnies privées pour une durée déterminée. L'Etat, conscient du rôle stratégique des chemins de fer, finance partiellement les travaux et impose un cahier des charges. Les tarifs sont plafonnés. L'Etat décide aussi du tracé des nouvelles lignes. Le train constitue ainsi un bien privé au service de l'intérêt public. La loi donne alors un coup de fouet à cette industrie. Huit ans après, le réseau national est passé à 3 000 kilomètres.

Les transports de marchandises assurent une grande partie du chiffre d'affaires des compagnies. Mais une nouvelle forme de voyage apparaît : le tourisme de masse. Le premier « train de plaisir » relie Paris à Dieppe en 1848. Les chemins de fer entraînent avec eux des pans entiers de l'économie.

Au milieu du XIX^e siècle, les investissements ferroviaires représentent environ 7 % du produit intérieur brut. A la Bourse, c'est l'euphorie : 86 % des travaux des chemins de fer sont financés au moyen d'actions et d'obligations. En tout 106 compagnies cotent au Palais Brongniart. La plus importante, la Compagnie du Nord, contrôlée par Rothschild, émet 160 millions de francs en 1845. En une trentaine d'années, le système de concession permet la constitution d'un réseau d'à peu près 25 000 kilomètres pour un coût total de 10 milliards de francs. Les dépenses de l'Etat n'excèdent pas 15 % de cette somme ; il n'aurait d'ailleurs jamais pu financer seul de pareils travaux sur une période aussi courte.

Plusieurs lois vont ensuite réajuster les relations financières entre l'Etat et les compagnies. Le rôle de l'Etat se renforce avec les crises. La révolution de 1848 refroidit quelque peu les actionnaires. Faute de capitaux, les compagnies se retrouvent dans l'impossibilité de poursuivre leurs travaux. Or, si une compagnie fait faillite, les autres tombent comme des dominos. Les conséquences économiques et sociales seraient incalculables. La seule ligne de Paris à Lyon fait vivre indirectement 100 000 personnes. Cette compagnie, au bord de la faillite, est nationalisée le 17 août, par l'Etat qui joue le rôle d'actionnaire en dernier ressort. Les actions sont échangées contre des rentes perpétuelles ; les actionnaires sont rassurés. Pendant la crise, les travaux continuent. En vingt ans, 14 500 kilomètres de voies ferrées sont achevés. Toutes les villes importantes sont desservies.

Le milieu des années 1870 est marqué par une nouvelle crise économique. Le gouvernement engage alors une politique de relance par un programme de travaux ambitieux. Un ingénieur, Charles de Freycinet, déclare au Sénat en 1876 : « A côté des grands précurseurs, il y a des hommes qui se vouent à résoudre les problèmes d'administration et d'organisation que soulève l'application des idées nouvelles. Je serai de ces hommes. »

Un an plus tard, il se voit confier le portefeuille des travaux publics. Il fait alors adopter son projet, qui prévoit, entre autres, la construction de 181 lignes de chemins de fer d'une longueur totale de 8 848 kilomètres. Toutes les sous-préfectures doivent être reliées. L'objet de ce plan est à la fois économique et politique. Laisser les petites villes à l'écart du progrès serait une erreur politique considérable. Les représentants locaux exercent d'ailleurs une pression permanente en vue d'obtenir le passage du train dans leur commune. En l'espace de quelques années, le territoire français se trouve quadrillé de voies ferrées.

C'est au ministre de l'économie, Léon Say, qu'incombe le pôle financier de ce plan. Les travaux sont financés par des emprunts d'une durée équivalant à la durée restante des concessions, soit soixante-quinze ans. L'emprunt de 1878 devait être remboursé... en 1953. Mais ce plan ne se soucie pas de la rentabilité des lignes. Initialement estimés à 4 milliards de francs, les travaux dépassent les 9 milliards trois ans après ! Progressivement les compagnies, en difficulté financière, vont renforcer le réseau d'Etat. A croire que la rentabilité est incompatible avec le service public. Entre 1857 et 1883, 2 600 kilomètres de lignes sont nationalisés. Le XIX^e siècle n'était pas aussi libéral qu'on veut nous laisser le croire !

Mais les compagnies privées ne sortent pas pour autant du tunnel. Malmenées par la guerre de 14-18, elles ne résisteront pas à la Grande Dépression des années 1930. Un siècle après la construction des premières lignes, en 1938, toutes les compagnies ferroviaires passent sous la tutelle de l'Etat au sein de la Société nationale des chemins de fer (SNCF). C'en est fini des compagnies privées. Walras l'avait deviné : ce serait une véritable aberration que d'invoquer la liberté de l'industrie en matière de chemins de fer, l'Etat peut et doit intervenir.

Jacques-Marie Vaslin est maître de conférences à l'université de Picardie et chercheur au Crisea.

Des gisements très enclavés



Politique économique et pauvreté : deux poids, deux mesures ?

Par Bertrand de Kermel

Il y a quelque temps, le ministre des finances irlandais se faisait « admonester » publiquement par ses quatorze collègues de l'Union européenne. Son crime ? Avoir mis en place une politique économique et budgétaire jugée inadaptée en phase de surchauffe, avec un taux d'inflation inacceptable pour un pays tenu de respecter les grandes orientations des politiques économiques arrêtées par le Conseil européen en juin 2000, aussi bien que les critères de convergence du traité de Maastricht. La loi est sévère, mais c'est la loi. L'euro sera en place en janvier 2002. D'ici là, aucun pays ne peut se permettre la moindre fantaisie budgétaire. Comme ils en ont le devoir, nos responsables politiques y veillent. Ils viennent de le montrer, et c'est plutôt rassurant. C'est le côté pile du grand projet européen. Examinons maintenant le côté face du même projet européen. Est-il aussi cohérent ? Ceux qui lisent chaque année en juillet les rapports du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), savent que, depuis

n'aurait l'idée « d'admonester » le gouvernement français pour ce mauvais résultat.

Dans les pays en développement, le problème est encore plus crucial. Il y a quelques semaines, les présidents de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) se sont rendus en Afrique pour évoquer le problème de l'extrême pauvreté sur ce continent. De son côté, Kofi Annan, le secrétaire général de l'ONU, estime qu'il faut absolument éradiquer l'extrême pauvreté sur la planète d'ici à 2015. Lors du dernier Forum économique mondial de Davos, fin janvier, un débat sur les inégalités a été organisé, ce qui démontre l'inquiétude générale des responsables économiques, face à ce phénomène que nul ne semble plus maîtriser.

Trois pistes de réflexion ont été évoquées : aider les plus démunis par le biais de fondations ; respecter des codes d'éthique ; dialoguer avec les organisations non gouvernementales (ONG). Honnêtement, ce n'est guère imaginaire. Qui plus est, Georges Soros, le célèbre spéculateur, a cru bon de déclarer : « *Je ne crois pas trop à l'éthique. On ne peut pas demander aux entreprises de se dénatuer* » (sic). Et le président de McDonald's, de préciser : « *Chacun son rôle. Le nôtre est de créer des emplois. Il n'est pas politique. D'autres sont mieux placés.* » Cynique, mais parfaitement exact.

La question de la pauvreté et des inégalités dans le monde est avant tout politique. Il n'appartient pas aux entreprises de la régler. Alors, comment procéder ? En avalisant le traité de Maastricht, les pays de l'Union européenne se sont engagés à respecter cinq critères de convergence contraignants (déficits publics, dette publique, stabilité des prix, niveaux des taux d'intérêt à long terme, stabilité de la monnaie). Ce fut une démarche audacieuse. Aucun retour en arrière n'était possible. Les engagements pris étaient chiffrés et mesurables. Ils s'inscrivaient dans des délais précis. Des bilans réguliers devaient être établis. De fortes sanctions étaient prévues, pouvant aller jusqu'à une amende égale à 0,5 % du PIB, ce qui impliquait de donner des explications aux électeurs, en cas d'échec. Tout cela fonctionne sans problème. On vient de le voir avec le cas de l'Irlande. Il faut s'inspirer de cet exemple réussi pour lutter contre la pauvreté. Les chefs d'Etat et de gouver-

nement européens doivent avoir l'audace de décider la mise en place d'un nouveau critère de convergence aux termes duquel les quinze pays s'engageront chaque année à réduire leur taux de pauvreté et à dresser le bilan de leur action.

La mesure serait effectuée à partir de l'indicateur élaboré par le PNUD. Cet indicateur a pour but de mesurer la pauvreté à partir de quatre données : la durée de vie (pourcentage de personnes qui ne vivront pas au-delà de 60 ans) ; le niveau de connaissances (pourcentage de personnes illettrées) ; la pauvreté économique (pourcentage d'individus vivant en deçà du seuil de pauvreté) ; l'exclusion (pourcentage de la population active en situation de chômage supérieur à douze mois ou chômage de longue durée). Dans le cadre de ce qui serait alors un sixième critère de convergence, les pays ne se situeraient pas tous au même niveau en matière de pauvreté. En revanche, tous devront progresser chaque année. Cette proposition présente l'avantage d'être un vrai projet de société. Elle est totalement cohérente avec le système libéral. Elle consiste en une obligation de résultat, tout comme les critères de convergence de Maastricht. Elle n'impose aucune méthode dirigiste. Elle constitue le filet de sécurité au-dessous duquel les peuples refusent de descendre, au nom de la loi des marchés. Le principe est que ce qui est bon pour l'économie et la finance l'est sûrement pour les pauvres et les exclus. Qui oserait prétendre le contraire ?

Enfin, c'est pour nous, Européens, la seule façon de rester crédibles vis-à-vis des pays en développement que nous invitons régulièrement à lutter contre la pauvreté, alors qu'elle se développe chez nous. Pour que cette démarche devienne vraiment une priorité de tous, il faudrait parallèlement demander à toutes les grandes organisations internationales (FMI, Banque mondiale, organisation de coopération et de développement économiques - OCDE...) de ne plus porter de jugement de valeur sur tel ou tel pays, sans prendre en compte l'ensemble des paramètres le concernant : la croissance, l'équilibre budgétaire, le taux de chômage, le taux de pauvreté, l'importance de la corruption (que l'on sait sinon mesurer, du moins approcher), le respect de l'environnement, etc. Les bilans ainsi établis seraient nettement plus pertinents que les seuls bilans macroéconomiques, pour bâtir une mondialisation à visage humain.

Bertrand de Kermel est président du comité Pauvreté et politique.

LIVRES

par Yves Mamou

Le pouvoir en forteresse

LA DIRECTION DU TRÉSOR, 1947-1967, L'ÉTAT BANQUIER ET LA CROISSANCE, de Laure Quennouëlle-Corre
Comité pour l'histoire économique et financière, 688 p., 170 F, 25,92 €

L'ouvrage de Laure Quennouëlle-Corre apporte une pièce essentielle à la compréhension du rôle moteur qu'a joué l'Etat dans la période dite des « trente glorieuses ». A suivre de près le fonctionnement d'une obscure administration chargée de la trésorerie de l'Etat, puis sa montée en puissance et son rôle dans certaines périodes-clés de modernisation, on mesure mieux la difficulté qu'il y a, aujourd'hui, à repositionner l'Etat sur des fonctions de régulation au détriment de fonctions organisationnelles qui ont longtemps fait la puissance de certaines directions d'administration centrale.

Toutes les pages consacrées au Trésor sous Vichy et dans l'immédiat après-guerre sont d'une extrême importance : le rattachement (provisoire) des finances extérieures au Trésor, la rivalité entre l'Inspection des finances suspectée de collaboration et les administrateurs civils issus de l'ENA, les conflits de pouvoir entre la Banque de France et le Trésor... sont constitutifs du fonctionnement de l'appareil d'Etat, y compris aujourd'hui. C'est à cette époque également que le Trésor apprend du Commissariat au Plan que le pouvoir s'acquiert par une force de propositions à jet continu et par la constitution de réseaux d'influence.

Placé en position seconde par rapport au Plan tant que la pénurie d'après-guerre a duré, le déplacement du centre de gravité du pouvoir en direction du ministère des finances s'est effectué après le départ de Jean Monnet. Là commence une période faste pour une administration qui quitte ses missions d'exécution pour conquérir progressivement les manettes du pouvoir, ce qui s'accompagne d'une idéologie conservatrice. A chaque tentative de modernisation des circuits de financement de l'économie, cette estimable direction a bloqué des quatre fers, agité des spectres de risques divers, capables de faire reculer le ministre le plus résolu, avant de proposer une position intermédiaire qui finit généralement par être adoptée.

L'ouvrage souligne le mélange de frayeur et de talent opportuniste, qui a permis à ces hauts fonctionnaires de tirer régulièrement leur épingle du jeu, toutes les fois que le changement auquel ils avaient tenté de s'opposer était devenu inéluctable. Penser que le Trésor n'a accepté les premières siccav qu'à condition d'autoriser leur émission, une à une, laisse aujourd'hui rêveur.

Derrière la légende d'une administration modernisatrice, les faits établissent clairement que les grandes réformes ont eu lieu sans - et parfois contre - le Trésor. Celui-ci répugne à promouvoir des réformes qui bouleversent « les grands équilibres » dont il est chargé. Il faut alors des ministres ambitieux, appuyés nécessairement sur des « traîtres » issus du sérail - les inspecteurs des finances n'ont jamais été fâchés de mettre leur connaissance de l'appareil au service d'une carrière politico-administrative - pour imposer une réforme que le Trésor finira par gérer en croyant en avoir été l'auteur.

L'Europe devrait mettre en place un nouveau critère de convergence aux termes duquel les quinze s'engageraient à réduire leur taux de pauvreté

COURRIER

PORTAGE SALARIAL

A propos de l'enquête sur les sociétés de portage salarial parue le 6 mars, évoquant le Syndicat des entreprises de portage salarial (SEPS).

Les sociétés adhérentes au SEPS ne font pas de prêt de main-d'œuvre au sens visé par la réglementation. Elles s'y engagent par notre charte de déontologie. Elles s'adressent aux techniciens et cadres de haut niveau capables d'autonomie. Ceux-ci bénéficient des contrats de travail prévus par la législation, et à ce titre le lien de subordination a toute sa force (...). Le portage salarial leur permet de prendre ou de reprendre contact avec le monde économique en fournissant des prestations ponctuelles sans alourdir avec excès les coûts pour l'entreprise cliente ; ils se constituent ainsi une base référentielle qui leur permet ensuite de prétendre à la création de leur activité ou d'obtenir le CDI chéri par une majorité de Français (...).

Dénigré cette activité, c'est couper la branche sur laquelle sont assises 10 000 personnes aujourd'hui, avec 500 millions de chiffre d'affaires. Notre syndicat a été créé pour faire respecter le droit français dans cette activité et nos adhérents respectent ce droit avec l'appui d'un avocat conseil en droit social (...). Notre syndicat s'est activé à encadrer le fonctionnement de la profession.

Jean-Loup Guibert, président du SEPS

ENSEIGNEMENT DE L'ÉCONOMIE

A propos du dossier « L'économie s'est-elle dissoute dans les mathématiques ? », paru le 31 octobre 2000.

Halte, nous disent les élèves de Normale Sup, aux « mondes imaginaires » de la microéconomie ! Avouez que pour qui veut aller au fond des phénomènes économiques, c'est plutôt mal parti. Castoriadis ne nous a-t-il pas appris que le social relevait d'une « institution imaginaire » ?

Et ce monde imaginaire est bien celui dont nous parle la microéconomie, le monde de Robinson dont nos étudiants nous disent ne plus vouloir entendre parler. Que

n'ont-ils pas lu la belle étude de Marthe Robert montrant que Robinson, écrit par Defoe en 1719, est le premier roman moderne, où se met en place le mythe de nos sociétés de marché selon lequel l'homme est un self-made-man. Pour comprendre le fond de la logique économique, il faut suivre Robinson sur son île. A la manière d'un Turgot qui, dans un article de 1769 resté inachevé, introduit tous les concepts fondamentaux de la microéconomie à propos de l'échange naturel ; ce « premier commerce » avec la nature où Robinson, en échange de son travail, s'offre les biens qu'il demande, qu'il désire. Cet échange naturel contient les lois premières de l'économie, montrant, par exemple, que toute baisse de sa durée du travail entraîne pour Robinson une réduction de ses quantités de consommation, toutes choses égales par ailleurs. Que ce soit Turgot qui révèle le sens de la logique économique n'est pas surprenant quand on se souvient que c'est lui qui mit fin, dès 1776, à l'Ancien Régime, en abolissant par décret les corporations et leur rigidité, même s'il fallut une Révolution pour achever son œuvre (...).

Si vous désirez aller plus au fond des choses, alors ne bannissez pas les cours de microéconomie, mais demandez plutôt un enseignement approfondi de microéconomie qui ne se prive de fréquenter ni Castoriadis, ni Marthe Robert, ni Turgot, ni Walras, qui vous parle aussi des croyances et de leur rôle en économie. Vous comprendriez alors que votre mécontentement n'était que le symptôme d'un enseignement au rabais, étrié, se satisfaisant de vous apprendre des recettes pour résoudre mathématiquement les exercices de microéconomie.

Hervé Defalvard, maître de conférences à l'université de Marne-la-Vallée.

Le débat français sur l'état de l'économie contemporaine est aujourd'hui international (...). Pour simplifier, le message des étudiants est le suivant : l'enseignement de l'économie manque de pluralisme. En particulier, l'accent y est fortement mis sur l'utilisation d'un seul ensemble de méthodes : celui de la formalisation mathéma-

tique. Cette critique rencontre généralement la réponse suivante : l'économie doit être scientifique ; la science nécessite l'utilisation des mathématiques ; la priorité accordée aux mathématiques en économie est donc inévitable.

Ainsi énoncée, il me paraît clair que cette réponse ne tient pas. (...) Sa faiblesse principale est de supposer que toute science doit nécessairement utiliser les mathématiques. Or cette hypothèse est fautive. Plus encore, si nous réfléchissons sur le caractère des sciences naturelles, il y a au contraire toutes les raisons de penser que même une économie totalement dépourvue de mathématiques peut être scientifique comme peuvent l'être les sciences naturelles. (...)

Le but premier de l'économie est de mieux comprendre la réalité sociale. Le genre de méthodes mathématiques utilisées par les économistes n'est (comme toute autre méthode) utile pour atteindre cet objectif que sous certaines conditions. Or il se trouve que la pertinence de ces méthodes est intrinsèquement limitée à certains systèmes : ceux au sein desquels des régularités (déterministes ou probabilistes) entre événements se produisent.

De ce fait, affirmer que l'économie peut et doit être scientifique revient, pour ceux qui supposent que toute science est mathématique, à affirmer que ces régularités empiriques existent effectivement dans la réalité sociale. La question est alors : est-ce le cas ? Peut-on considérer que les événements économiques suivent ce type de régularité ? Selon Maurice Allais, Prix Nobel d'économie en 1988, la réponse est affirmative : « *La condition de possibilité de toute science est l'existence de régularités qui peuvent être analysées et prédites. C'est le cas de la mécanique céleste. Mais c'est également vrai pour bien des phénomènes économiques. En effet, leur analyse approfondie met en avant l'existence de régularités qui sont tout aussi étonnantes que celles mises en avant par les sciences physiques. C'est pourquoi l'économie est une science, et pourquoi cette science repose sur les mêmes principes généraux et méthodes que la physique.* »

Selon moi, Allais a tort sur chacun de ces deux points. Tout d'abord, les régularités sociales recherchées sont extrêmement difficiles à trouver : les corrélations statistiques sont à peine découvertes par les économètres qu'ils doivent déjà les abandonner. De plus, il n'est même pas exact de dire que l'existence de régularités entre événements est une condition de possibilité de la science. En fait, malgré le succès des sciences naturelles, les régularités entre événements sont assez rares, même au sein de la nature. (...)

Le succès de ces expériences, et de la science en général, tient au fait qu'elles ne se donnent pas pour but de rechercher des régularités entre événements pour elles-mêmes, mais parce qu'elles cherchent à mettre au jour les mécanismes sous-jacents qui expliquent ces régularités. En bref : s'il y a une caractéristique commune à l'ensemble des sciences (dures), c'est la recherche des causes qui expliquent les phénomènes. C'est ce mouvement, des phénomènes apparents à leurs causes sous-jacentes, qui explique le succès des sciences. Les mathématiques sont alors utiles dans les quelques cas pour lesquels les phénomènes apparents sont corrélés. (...)

L'économie peut donc tout à fait être scientifique. Il lui suffit pour cela d'identifier les causes qui sont à l'origine des phénomènes qui nous préoccupent tous, comme le chômage ou la pauvreté. Si les méthodes mathématiques permettent d'accomplir cette tâche, tant mieux. Mais ce qui est essentiel, c'est d'admettre que la présence de méthodes mathématiques n'est pas une condition de scientificité.

Tony Lawson, Faculty of Economics and Politics, Cambridge (Royaume-Uni)

HISTOIRE DU CONSEIL

A propos du numéro spécial conseil audit paru le 6 février 2001.

La revue *Entreprises et Histoire* mentionnée dans l'entretien avec Ludovic Cailluet, maître de conférences à l'université de Toulouse, peut être commandée aux éditions Eska, 12, avenue du Quatre-Septembre, 75002 Paris. Tél. : 01-42-86-56-00. Prix : 135 F.

PARUTIONS

● FRANÇOIS DE WENDEL, de Denis Woronoff

Portrait d'un homme puissant dans la première moitié du XX^e siècle, quand l'industrie lourde conférait un pouvoir et une influence considérables. Patron de la sidérurgie lorraine, homme politique de droite, membre du conseil de régence de la Banque de France, François de Wendel a été accusé d'avoir retardé le bombardement de ses usines du bassin de Briey pendant la Grande Guerre. L'auteur, professeur d'économie et spécialiste de l'histoire de l'industrie et du patrimoine industriel, n'a pas résisté à la tentation d'élucider - et de rendre justice ? - à cette figure mythique du capitalisme français. (Presses de Sciences-Po, « Références », 297 p., 90 F, 13,72 €.)

● LES LENDEMAINS QUI MENTENT. PEUT-ON CIVILISER LE MANAGEMENT ?, de Camille Desmarais

L'étude critique des théories du management est à la mode. Camille Desmarais, dont le « prière d'insérer » nous indique qu'il était « *consultant en management avant de changer de métier* » (sic), affirme que la rhétorique de cette discipline « *favorise désormais la mise en place d'un système de pouvoir machiavélien déculpabilisant pour les dirigeants* », puisque le salarié est persuadé qu'il est seul responsable de sa réussite ou de son échec. Rafraichissant. (Les Empêcheurs de penser en rond, 155 p., 95 F, 14,48 €.)

● « REFOUNDATION SOCIALE. QUELLE ALTERNATIVE ? »

Le numéro 14 de la revue *Mouvements* est consacré à l'étude de l'offensive du Medef sur les retraites et au discours « refondateur » qui légitime son action. On notera les bonnes feuilles d'un livre de Robert Castel à paraître, une analyse historique sur une « *liaison hasardeuse* » entre paritarisme et démocratie sociale, un entretien avec Bernard Thibault, l'actuel patron de la CGT, et un bilan serré du plan d'aide pour le retour à l'emploi (PARE). (*Mouvements*, n° 14, mars-avril 2001, La Découverte, 175 p., 75 F, 11,43 €.)

● LA RUPTURE DU COMPROMIS SOCIAL ITALIEN, de Stefano Palombarini

Comprendre l'Italie nécessitait de mettre au point des instruments d'analyse spéciaux. C'est ce qu'a tenté de faire l'auteur en analysant « *les modalités d'intégration du politique dans la théorie macroéconomique* ». Son ambition était de prouver qu'il existe une interaction forte entre les sphères politiques, l'évolution macroéconomique et le soutien apporté par les électeurs. « *Le modèle théorique et les scénarios viennent précisément souligner le rôle qu'ont pu jouer à la fois les politiques de court terme et l'exclusion des salariés de la base électorale du gouvernement dans la dynamique italienne. Ainsi, la crise est-elle analysée comme le résultat de l'épuisement endogène des marges de médiation politique entre différents intérêts initialement compatibles.* » (CNRS éditions, 264 p., 152 F, 23,17 €.)

Y. M.

Internet Intelligence

avec les Mastères Spécialisés d'une grande école d'ingénieurs

médias numériques avec INA
management de projet
information stratégique



Clôture des inscriptions : 1er juin 2001
Admission : scientifiques/non scientifiques

Journées Portes Ouvertes : 24 avril 14h - 20h
Tél. : 01 45 92 66 25 - esiee.fr

ADONIS CHERIF

Le Monde EMPLOI

LES MUTATIONS ▲ LES INITIATIVES

Réponse à une mauvaise conjoncture ou souci d'améliorer la compétitivité, les plans sociaux se multiplient. EADS, Nortel, Marks & Spencer et Danone viennent à leur tour de dévoiler leurs projets. Pourtant la Bourse ne semble plus accueillir avec euphorie ces mesures radicales. En France, avec un nouveau dispositif de préretraites, le gouvernement veut cibler davantage les cessations anticipées d'activité

Catherine Sauviat, économiste à l'Institut de recherches économiques et sociales

« Les marchés financiers font de plus en plus la différence entre licenciements défensifs et offensifs »

Alors que, pour répondre au ralentissement de la croissance, les entreprises américaines et européennes renouent avec les plans de licenciements, nous avons demandé à Catherine Sauviat, économiste à l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) de commenter l'étude qu'elle a réalisée avec Sabine Montagne sur *Les Comportements de gestion de la main-d'œuvre de quelques grandes entreprises françaises face à la mondialisation*. Cette étude, faite à la demande du ministère de l'emploi, sera publiée dans quelques semaines.

« De quelle façon les investisseurs institutionnels américains, qui sont les nouveaux actionnaires des grands groupes français, peuvent-ils influencer la gestion des effectifs ?

— Les enquêtes que nous avons menées montrent que le lien entre la présence de ces investisseurs et les restructurations existe, mais qu'il n'est pas direct. Les institutionnels américains exercent avant tout une pression collective à travers une représentation de l'entreprise qu'ils ont pu imposer et qui est fondée sur l'idée de la création de valeur pour l'actionnaire. Cette notion de création de valeur s'incarne surtout à travers les plus-values boursières. Les investisseurs institutionnels sont des intermédiaires financiers, soucieux

d'obtenir des rendements élevés de leurs placements en immobilisant le moins possible leurs capitaux.

» Il est toutefois possible de distinguer l'attitude de certains fonds de pension du secteur public comme Calpers, de celle des gestionnaires de « Mutual Funds » (équivalent de nos Sicav) comme Fidelity. Les premiers s'engagent à servir des retraités et travaillent sur un horizon relativement plus long que les seconds, lesquels gèrent un type d'épargne plus courte, comme l'épargne salariale, sans autre obligation que celle de la rentabilité financière avec des contraintes de liquidité beaucoup plus fortes. En conséquence, les fonds de pension exercent une pression plus médiatique ; ils montrent du doigt les entreprises sous-performantes et cherchent à donner de la voix dans les assemblées générales d'actionnaires.

» En revanche, les gestionnaires de « Mutual Funds » sont dans une pure logique financière. Leurs analystes sont en contact permanent avec les entreprises et demandent des comptes. Mais ils ne s'immiscent pas pour autant dans la gestion sociale. Ils ne réclament pas de but en blanc des suppressions d'effectifs.

— Pourtant les plans sociaux ont souvent été suivis d'une

envolée des cours boursiers, comment justifier ce lien ?

— Ces réactions existent, mais des transformations sont en train de se produire. Nous les observons à deux niveaux. D'abord, des cabinets de conseil ont publié des études qui montrent que les entreprises qui licencient ne sont pas les plus performantes. Deuxièmement, des études académiques américaines ont montré qu'entre annonce de licenciements et cours boursiers, le lien n'est pas univoque.

» Il semblerait que les marchés financiers fassent de plus en plus la différence entre les licenciements défensifs, destinés à répondre à une situation de crise temporaire, et les licenciements offensifs, intégrés dans une stratégie à long terme de l'entreprise. L'annonce de licenciements ne conduit donc plus systématiquement à une hausse des cours boursiers. Pour autant, les analystes continuent à ignorer une vision plus positive des ressources humaines dans leurs modèles.

— De quelle façon la présence de ces investisseurs institutionnels dans le capital peut-il modifier les politiques salariales des entreprises ?

— Pour certains cadres dirigeants, il s'agit plus d'un changement de degré que de nature, avec une forte augmentation de leur rémunéra-

tion variable. Les choix des entreprises sur ce point sont extrêmement individualisés et discrétionnaires. En dehors des cadres dirigeants, la masse des salariés continue à être soumise aux conditions locales du marché du travail, même si on note aussi le développement de systèmes incitatifs tels que l'épargne salariale. Mais même aux Etats-

Unis, les investisseurs institutionnels sont en train de remettre en cause le niveau des stock-options distribués aux cadres dirigeants car le lien avec les performances de l'entreprise n'est pas établi.

— Est-ce une bonne chose que 36 % de la capitalisation boursière française soit détenue par des investisseurs institutionnels, américains pour la plupart ?

— Que ce soient des investisseurs institutionnels américains ou français — puisque certains ont prétendu que si on avait eu des fonds de pension français, nos entreprises ne seraient pas passées aux mains de financiers étrangers —, je pense que cela ne change pas grand-chose. Ce sont les privatisations qui sont à l'origine de ce bouleversement. Car dans le cadre d'une économie mondialisée, les investisseurs, quelle que soit leur nationalité, sont animés par la même logique de rendement financier.

» Il n'en demeure pas moins que les Américains exportent un modèle de gestion des ressources humaines qui est le leur et dont le transfert en France comporte certainement ses limites compte tenu de l'histoire de nos relations sociales et des formes particulières de pouvoir des dirigeants. »



Catherine Sauviat

● Spécialiste de l'économie des services, Catherine Sauviat a rejoint l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) en 1985.

● Elle a travaillé sur le rôle des syndicats dans la gestion des fonds de pension, dans le cadre d'une étude consacrée aux « fonds de pension et nouveau capitalisme ».

Propos recueillis par Laurence Caramel

Changement de dispositif pour gérer les préretraites

Après avoir usé — et abusé ? — des préretraites FNE (Fonds national pour l'emploi), le patronat va-t-il recourir avec la même intensité aux préretraites CATS (cessation d'activité de certains travailleurs salariés) ? Depuis la signature par les constructeurs automobiles d'un accord en juillet 1999, le mouvement est lancé. Plusieurs branches ont déjà suivi la même démarche : industrie du papier-carton, carrières et matériaux, chimie, agroalimentaire (pour partie), banque, presse quotidienne régionale et récemment métallurgie, etc.

Ce dispositif est en train de prendre le relais du Fonds national pour l'emploi auquel le gouvernement a décidé de mettre un frein. En 2001, 7 000 départs en préretraite devraient intervenir au titre du FNE contre 40 000 à 50 000 par an au début des années 1990. Aujourd'hui, les pouvoirs publics entendent cibler ce type d'aides sur les PME et les bassins d'emploi en difficulté, et à l'intention des salariés faiblement qualifiés.

AUTOMOBILE

Le gouvernement n'a pas souhaité pour autant priver brutalement les entreprises de la possibilité de recourir aux préretraites. Avec le dispositif CATS, il a cherché à rendre ces départs anticipés moins avantageux pour les entreprises et plus sélectifs. C'est sous la pression de Renault et de PSA Peugeot-Citroën que ce nouveau dispositif a vu le jour. En 1996, les constructeurs automobiles avaient fait scandale en proposant de se séparer, en grande partie aux frais de l'Etat, de 40 000 salariés âgés et d'embaucher en contrepartie 15 000 jeunes.

Trois ans plus tard, en juillet 1999, cette revendication des constructeurs automobiles conduisit finalement à un accord national professionnel relatif à la cessation d'activité des salariés âgés. Signé par la Fédération de la métallurgie et les fédérations CFDT, FO, CFE-CGC et CFTC, cette négociation

Le gouvernement entend privilégier les salariés âgés ayant un travail pénible

s'était faite avec l'intervention discrète des pouvoirs publics et prévoyait une prise en charge par l'Etat des « salariés usés », selon l'expression utilisée par la ministre de l'emploi d'alors, Martine Aubry.

Ces préretraites de l'automobile ont finalement inspiré le décret du 9 février 2000 relatif à la cessation d'activité de certains travailleurs salariés (CATS). Ce dispositif permet, lorsque les partenaires sociaux de branche et d'entreprise l'ont négocié dans un accord, une cessation totale ou partielle d'activité pour certains salariés avec, comme condition, des dispositions sur la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences. Il permet de bénéficier d'exonération des cotisations sociales quel que soit l'âge des salariés concernés.

En revanche, l'Etat ne prend en charge les revenus de remplacement des salariés que sous certaines conditions d'âge (plus de 55 ans) et de pénibilité du travail (avoir travaillé quinze ans en équipes successives, ou à la chaîne, ou de nuit ou être travailleur handicapé). Le montant de la prise en charge varie en fonction de l'âge d'entrée dans le dispositif. Lorsque celui-ci est 57 ans, l'Etat prend en charge la moitié de l'allocation à concurrence de 65 % du dernier salaire. A 56 ans, l'Etat ne paie rien jusqu'à 57 ans ; puis 35 % du dernier salaire, de 57 ans à l'âge de la retraite. A 55 ans, cette part n'est que de 20 %, de 57 ans à l'âge de la retraite.

Le but est de rendre les cessations d'activité d'autant plus coûteuses pour les entreprises que l'on s'éloigne du « cœur de cible », à savoir les salariés âgés ayant un travail pénible. Fallait-il alors exoné-

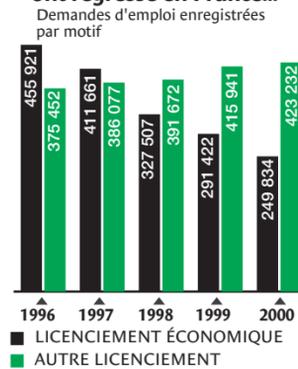
rer les autres salariés des charges sociales ? Ne pas le faire c'était s'exposer au développement d'autres systèmes de « préretraites maison » qui échappent aux cotisations sociales et ont l'inconvénient de ne pas être négociés, expliquent-t-on en substance. C'est-à-dire que l'entreprise suspend le contrat de travail et fait verser une rente — et non pas un salaire — par un tiers, le plus souvent une compagnie d'assurances.

Profitant du dispositif CATS, l'Association française des banques (AFB) a signé un accord de branche dont le but est de gérer la pyramide des âges sans qu'interviennent des critères de pénibilité. L'accord ne bénéficie pas par conséquent des aides publiques en matière de revenus de remplacement. Prévu pour cinq ans — la durée maximale autorisée —, le dispositif pourrait concerner 20 000 personnes, soit 10 % des effectifs. « A la différence d'autres branches, comme l'automobile, où le critère de pénibilité a un sens, le secteur bancaire cherche à renouveler son personnel pour mieux s'adapter aux nouvelles technologies », explique Annie Jolivet, de l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES, Noisy-le-Grand).

L'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) met ces accords sur le compte des derniers effets du baby-boom. « Depuis une trentaine d'années, 860 000 personnes entraînent chaque année sur le marché du travail et 570 000 pouvaient le quitter. Mais à partir de 2005, ce sera l'inverse : il y aura 850 000 départs et 750 000 entrées. Nous vivons donc la fin d'une période particulière, et les entreprises doivent prendre leurs dispositions dans l'organisation du travail pour permettre le maintien en activité des salariés âgés », expliquait récemment Denis Gautier-Sauvagnac, délégué général de l'UIMM. Mais rien n'interdit dans le décret d'application du CATS de renouveler le dispositif.

Martine Laronche

Les suppressions d'emplois ont régressé en France...



... mais les groupes internationaux sont de plus en plus nombreux à licencier

DAIMLERCHRYSLER	19 300 suppressions d'emplois en 2001. 35 500 emplois supprimés d'ici trois ans.
DANONE	Fermeture de six usines en Europe : deux en France (Evry et Calais), quatre en Belgique, Italie, Hongrie et Pays-Bas. 2 640 emplois supprimés.
MARKS & SPENCER	Fermeture de trente-huit magasins en Europe continentale avant fin 2001. 4 390 suppressions d'emplois.
EADS	3 000 suppressions d'emplois. La moitié touchent l'activité défense ; 600 emplois supprimés dans les trois sièges sociaux (Paris, Munich, Madrid).
NORTEL	10 000 emplois supprimés depuis le début de l'année 5 000 de plus annoncés le 29 mars.

Source : ANPE

De nouvelles potions pour les crises industrielles européennes

Comment gère-t-on l'impact social et local des restructurations industrielles qui sont aujourd'hui avant tout des mutations de compétitivité ? A cette question, l'enquête sur la gestion des crises industrielles en Europe, coordonnée par Danielle Kaisergruber et Marc Knoll et parue dans *Les Cahiers du groupe Bernard Brunhes* (septembre 2000), apporte des éléments de réponse en recensant des procédures jugées novatrices : accompagnement social de plus en plus personnalisé, souci partagé de créer les conditions d'un redéveloppement économique local, implication financière des entreprises concernées.

CINQ CAS TYPES

Ce document s'appuie sur le cas de 20 entreprises européennes, appartenant à l'industrie et au secteur des services, parmi lesquelles deux françaises, Framatome FBFC, installée à Pierrelatte, et Philips, sise à Nogent-le-Rotrou. Ces deux firmes hexagonales ne figurent pas, cependant, dans les cinq cas types auxquels sont consacrés les deux tiers de l'ouvrage. Les auteurs leur ont préféré la firme allemande de l'ex-RDA Jenoptik (à Iéna), l'entreprise suédoise Saab

Le groupe Bernard Brunhes a recensé des procédures jugées novatrices

AB à Linköping, les installations espagnoles Altos Hornos de Vizcaya (Bilbao), les Chantiers navals helléniques de Scaramanga et la société Fujitsu Microelectronics Royaume-Uni (Durham).

La restructuration du groupe Jenoptik AG a été « une restructuration réussie », l'une des rares reconversions à succès dans l'ex-RDA, assurent les auteurs de l'étude. L'ancienne entreprise nationalisée Carl Zeiss, démantelée après la réunification des deux Allemagnes, est réellement devenue une entreprise de technologie avancée, spécialisée dans le laser et l'optoélectronique. Quelque 20 000 emplois ont été supprimés sans « casse sociale » excessive, 14 000 postes étant recréés dans l'environnement local de l'ex-combinat, qui emploie maintenant environ 6 000 personnes.

C'est aussi grâce à des mesures originales (création d'un Job Center, mutualisation locale de l'em-

ploi passant par la création d'Industriekompentens, un concept d'entreprise employant des travailleurs qualifiés mis à la disposition des employeurs de la région) que Saab AB a conduit la restructuration de son usine de Linköping.

La reconversion a été plus délicate, compte tenu de la situation sinistrée du secteur, aux hauts-fourneaux de Vizcaya, où tous les emplois perdus n'ont pas été regagnés, et aux chantiers helléniques de Scaramanga, où le succès de l'actionnariat salarié « n'est pas encore entièrement assuré ».

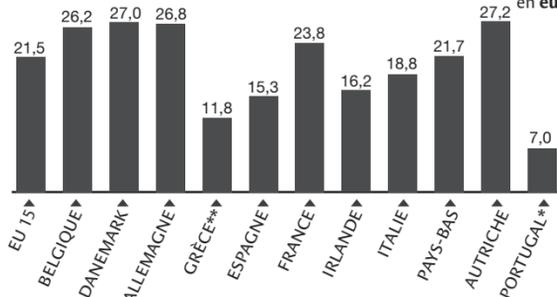
Enfin, chez Fujitsu Royaume-Uni, une installation privée de représentants syndicaux et promise à fermeture, faute de repreneurs pour un fabricant confronté à la chute des prix de vente sur le marché des microprocesseurs, c'est la reconversion des salariés vers d'autres secteurs d'activité qui est envisagée. Avec des premiers résultats positifs grâce à l'action conjuguée du groupe nippon et du « partenariat dynamique établi aux niveaux local, départemental et régional », à l'intérieur d'un groupe de conseil ad hoc (Fujitsu Response Group) auquel le gouvernement de Tony Blair a apporté son appui.

Serge Marti

EUROPE

Le coût du travail présente des écarts importants

Coût horaire du travail dans l'industrie et les services, chiffres 1999 en euro



* 1998 ** industrie seulement Source : Eurostat

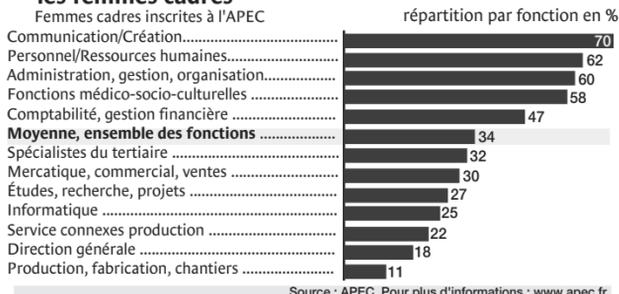
■ IL EXISTE TOUJOURS des écarts importants entre les coûts du travail dans les Etats membres de l'Union européenne (UE), la différence allant de un à quatre entre le niveau le plus bas et le niveau le plus haut.

■ LES RÉSULTATS LES PLUS FAIBLES sont ceux du Portugal (le coût horaire du travail dans l'industrie et les services y est de 7 euros), de la Grèce (11,8), de l'Espagne (15,3) et de l'Italie (18,8). En haut de l'échelle, on trouve l'Autriche (27,2), le Danemark (27), l'Allemagne (26,8), la Belgique (26,2) et la Suède (25,8).

■ LES COÛTS DIRECTS – essentiellement les traitements et les salaires – représentent 75 % du coût horaire total au sein de l'UE et 71,3 % dans la zone euro. Mais les différents systèmes d'imposition, de pension et de sécurité sociale font considérablement varier la structure du coût du travail d'un pays à l'autre. Ainsi, en 1999, la part des cotisations de sécurité sociale allait de 6,4 % au Danemark à 32,7 % en Italie.

FLASH APEC/ « LE MONDE »

La communication, un secteur majeur pour les femmes cadres



Source : APEC. Pour plus d'informations : www.apec.fr

■ AUJOURD'HUI, les femmes cadres représentent 34 % des personnes inscrites à l'Association pour l'emploi des cadres (Apec), au lieu de 29 % il y a cinq ans. Elles sont nettement majoritaires dans les fonctions : communication-création, personnel-ressources humaines, administration-gestion, et le médico-socio-culturel.

■ LEUR PRÉSENCE s'est accrue dans des bastions en principe masculins : services connexes de la production (+ 8 points), production-fabrication-chantiers (+ 3 points) et direction générale (+ 3 points).

■ LES JEUNES DIPLOMÉES inscrites à l'Apec sont ainsi deux fois plus nombreuses que leurs aînées à viser un poste en production (24 % au lieu de 11 %) ou dans une fonction connexe (43 % au lieu de 22 %).

AGENDA

● CRÉATION D'ENTREPRISE. Le Comité d'information et de mobilisation pour l'emploi (CIME) décernera, le 3 avril, le prix Balise, qui récompense des créateurs d'entreprise exploitant une idée de service ou de produit issus d'une réflexion ou d'un besoin collectif. Parmi les trophées, celui du « grand public », appelé à voter jusqu'au 3 avril pour l'un des quatre candidats présentés sur le site becitizen.com. Balise est un réseau national d'espaces d'accueil de porteurs de projets de création d'entreprise. Renseignements : 01-48-01-08-38.

● ASSOCIATIONS. La Caisse d'épargne organise, pour fêter le centenaire de la loi de 1901, une huitième édition de son « concours associations » particulièrement dotée, avec onze prix de 5 000 F à 100 000 F. Les dossiers de candidature doivent être retirés dans une Caisse d'épargne avant le 31 mai. Renseignements : 01-58-40-42-71.

● FORMATION. Et si les nouvelles technologies de communication, au lieu de favoriser l'autoformation et la formation en ligne, développaient de nouvelles pratiques plus informelles d'acquisition du savoir telles que l'échange d'expérience entre pairs, l'interrogation en tous lieux et à toute heure, l'expertise à distance, l'accès permanent à des sources directes d'information, etc. C'est la thèse que Jean Chevaldonné, directeur de l'Ecole d'agronomie de Dijon, soutiendra le 3 avril à Paris lors d'un séminaire du Club Stratégie. Renseignements : 01-53-69-98-15.

● ALTERNANCE. Plus de 3 000 contrats en alternance (apprentissage, qualification, orientation et adaptation), du CAP à bac + 5, seront proposés par 60 entreprises, les 3 et 4 avril, à la Cité des sciences à Paris, lors du Forum de l'alternance 2001, organisé pour la sixième année consécutive par l'ANPE, la Cité des métiers, la CCI de Paris. Renseignements : 01-40-05-85-85 ; www.cite-sciences.fr/alternance

● SOCIAL. Alors que les relations se tendent à nouveau entre l'Etat employeur et les syndicats de fonctionnaires, l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne réunit, le 5 avril, une table ronde entre syndicalistes (FO, UNSA, CGC) et responsables politiques ou parlementaires. Renseignements : 01-44-07-86-63.

● TRAVAIL. Dans le cadre de l'exposition « Quel travail ? », la Cité des métiers propose, les 5, 7, 12, 19 et 26 avril, une série de cinq débats sur des thèmes tels que « Peut-on encore inventer de nouveaux modes de travail ? » ; « Le travail des enfants » ; « La représentativité syndicale en crise » ; « Travail et mondialisation ». Renseignements : 01-40-05-85-85 ; www.cite-sciences.fr

VIA INTERNET, au travail ou chez vous

D.E.S.S. FINANCE D'ENTREPRISE EN LIGNE

http://www.univ-rennes1.fr/fc

FORMATION CONTINUE UNIVERSITÉ DE RENNES 1

Contact
Eliane ANDRÉ
Tél. 02 99 84 39 50
Eliane.Andre@univ-rennes1.fr
Limite dépôt dossier 30/04/2001

Les indicateurs sociaux internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	ZONE EURO	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU 3^e TRIMESTRE 2000 (en % sur un an)	1,8	2	1,5	1,6	3,3	2,4	1,6	2,5	1,1	1,5*	-0,6*
STRUCTURE DE L'EMPLOI											
part de l'emploi salarié.....	72*	71*	77*	76	54	73	65	78*	81	N. D.	N. D.
part de l'emploi à temps partiel....	21*	16*	19*	21	8	17	8	39*	25	N. D.	N. D.
TAUX D'EMPLOI 2000 (en %)											
Hommes + femmes (15-64 ans)....	62 *	60 *	65 *	75	55	62	53 *	71 *	71	64 (1998)	N. D.
Hommes + femmes (50-64 ans)....	49 *	45 *	48 *	39	45	49	38 *	50 *	61	N. D.	N. D.
DURÉE DE TRAVAIL SALARIÉ À TEMPS PLEIN 2000 (h/semaine)											
	40,4 *	39,7 *	40,1 *	38,5	40,6	38,9	38,5 *	39 *	43,6	N. D.	N. D.
ÉVOLUTION DU COÛT DU TRAVAIL (en % sur un an) 3^e trim. 2000											
	+ 3,9	+ 3,9	+ 3,3 (4 ^e trim.)	+ 1,8 (4 ^e trim.)	+ 3,6	+ 5,5	+ 0,8	+ 5,2	+ 3,9	+ 4,6 (2 ^e trim.)	N. D.
TAUX DE CHÔMAGE JANVIER 2001 (en %)											
Hommes + femmes.....	8	8,8	7,8	6,8	13,7	8,7	10,1	2,8	5,4	4,2	4,9
Moins de 25 ans.....	16	17,2	8,5	16,8	25	18,5	30,1	5,9	12,8	9,4	10,3
PART DU CHÔMAGE DE PLUS D'UN AN 2000 (en %)											
	46	49	52	56	42	40	61	44	28	8 (1998)	N. D.

N. D. : non disponible * 1999

Pour plus d'informations : http://www.europa.eu.int/comm/eurostat

Le marché du travail français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES	16,5 % (janv.)	- 18
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE	34,1 % (janv.)	- 25,5
EMPLOIS PRÉCAIRES (en milliers) :		
CDD.....	975	+ 9,2 %*
INTÉRIM.....	550	+ 23,1 %*
APPRENTIS.....	285	+ 3,2 %*
CONTRATS AIDÉS.....	462	+ 8,8 %*

SALAIRE NET MÉDIAN (en francs constants)		
Femmes.....	7 000 (mars)	+ 0,9 %*
Hommes.....	8 666 (mars)	+ 0,6 %*

SMIC (en francs)		
Horaire.....	42,02 (juillet)	+ 3,2 %
Mensuel.....	7 101 (juillet)	+ 3,2 %

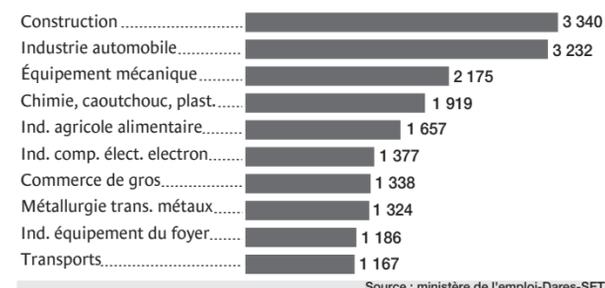
NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU REVENU MINIMUM D'INSERTION (en milliers)		
	1 137,4 (juin)**	+ 2,3 %***

* variation sur quatorze mois (mars 00 / janv.99) ** chiffres semestriels *** variation sur six mois Sources : Insee, Dares, CNAF

FLASH SETT/ « LE MONDE »

L'Alsace, une région de croissance pour l'intérim

Nombre d'intérimaires en équivalent emplois temps plein, selon les secteurs d'activités



Source : ministère de l'emploi-Dares-SETT

■ L'EMPLOI INTÉRIMAIRE dans la région Alsace représente 4 % de l'ensemble de l'emploi intérimaire hexagonal, soit plus de 25 000 salariés en équivalent temps plein.

■ L'ACTIVITÉ a progressé de 14 % en 2000, après avoir augmenté de 7 % en 1999. Cette performance semble être liée au dynamisme des activités de l'industrie – qui ont profité du redémarrage constaté en 2000 – et de celles des services (+ 23 %).

■ L'INDUSTRIE EMPLOIE 65 % des intérimaires alsaciens, contre 22 % pour les services et 13 % pour la construction. Si on examine de près le secteur industriel, 19 % des salariés intérimaires sont détachés dans l'industrie automobile, 13 % dans l'industrie mécanique et 12 % dans la chimie, le caoutchouc et le plastique.

Même en Suède, le travail domestique reste mal partagé

En période de célébration de la parité des sexes en politique, il est coutume de citer en exemple les pays du nord de l'Europe, où les femmes accèdent depuis longtemps à la moitié des postes à responsabilité. Affaire de culture, dit-on, le « machisme » méditerranéen rendant difficile ici ce qui paraît évident là-bas...

Pourtant, une étude comparative menée sous les auspices de la direction des études du ministère français de l'emploi sur « L'allocation du temps et le partage des tâches en France et en Suède » (Premières informations, n° 11.2, mars 2001) met à mal ce raisonnement : la division sexuelle du travail – professionnel et domestique – obéit sous les latitudes nordiques aux mêmes lois que dans les terres latines.

En Suède, les femmes assument 60 % des tâches domestiques, contre 70 % en France : la parité politique ne se retrouve guère au foyer. La « performance » est meilleure, mais elle s'explique par une réglementation du marché du travail qui incite les Suédois à partager un peu plus que les Français les devoirs des enfants, la préparation des dîners et le grand ménage de printemps. Autrement dit, ce sont des actes politiques volontaires qui atténuent, très progressivement et très modérément, l'inégalité entre les sexes.

Le marché du travail est, en Suède, beaucoup plus ouvert aux femmes. En 1998, le taux d'activité des femmes était de 74 %, celui des hommes de 79 %, alors que ces chiffres étaient respectivement de 61 % et 74 % en France. Notre taux de chômage masculin est, de façon permanente, inférieur à son équivalent féminin ; en Suède, cette différence s'est progressivement estompée à coups de mesures de discrimination positive.

Par ailleurs, 41 % des Suédoises actives en 1998 travaillaient à temps partiel, contre 31 % des Françaises ; la part des contrats à durée déterminée est également plus forte. Cette particularité n'est pas considérée par les auteurs de l'étude comme un maintien du

En 1998, le taux d'activité des Suédoises était de 74 %, contre 61 % pour les Françaises

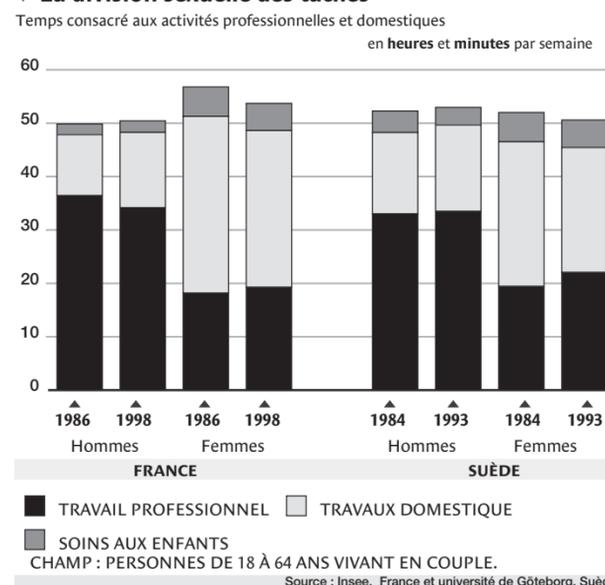
sexe faible dans les salles d'attente du marché de l'emploi, mais comme « une forme de "transition" entre l'inactivité traditionnelle des mères de famille et l'activité ». Le développement du travail partiel date en effet des années 1970, alors qu'il fut en France un outil de la politique de l'emploi dans les années 1990.

En Suède, la moitié des emplois à durée déterminée sont occupés par des personnes remplaçant les employés partis en congé parental ou en formation. La multiplication de ces « formes légales d'absentéisme » favorise à la fois l'emploi à durée atypique et « la modulation individuelle des horaires de travail au cours du cycle de vie, ce qui autorise une gestion plus souple des contraintes professionnelles et familiales ». Le schéma classique est, pour une femme suédoise, de travailler à temps plein jusqu'à la naissance du premier enfant, puis de reprendre, à l'issue du congé parental, un travail à temps partiel, et d'augmenter progressivement la durée du travail au fur et à mesure de la scolarisation des enfants.

CONGÉ PARENTAL

Reste que les Suédoises passent, comme les Françaises, et au contraire des hommes, plus de temps en travail domestique qu'en travail rémunéré. Les politiques publiques incitent, plus qu'en France, les mères d'enfants en bas âge à rester à la maison : la durée du congé parental (quinze mois dont douze payés à 75 % du revenu antérieur) et surtout l'absence de structures d'accueil collectives expliquent que 95 % des enfants suédois de moins d'un an sont pris en charge par un des parents... généralement la femme : une mère sué-

La division sexuelle des tâches



Source : Insee, France et université de Göteborg, Suède

doise de jeune enfant voit son temps professionnel diminuer en moyenne de dix-sept heures par semaine, alors qu'une mère française, placée dans la même situation, ne « perd » que cinq heures de travail. En France, seulement 50 % des enfants de moins de trois ans sont gardés par un parent.

En revanche, au-delà de quatre ans, la souplesse de l'organisation du temps de travail permet aux papas suédois d'augmenter de cinq heures par semaine le temps qu'ils consacrent à la sphère domestique, afin de compenser le retour au travail de leur conjointe ! Autre effet des politiques publiques : les chercheurs ont observé que, si la présence d'un enfant ne change guère la durée de l'activité professionnelle des hommes suédois mâles, elle allonge celle de leurs homologues français, qui ont dès lors moins de temps pour jouer les papas. Pourquoi ? Parce que la présence d'un enfant affecte plus le revenu des ménages en France qu'en Suède, où les aides de l'Etat viennent compenser les dépenses supplémentaires. Au

Antoine Reverchon

CADRES EN ACTIVITÉ

Executive MBA Dauphine

L'excellence d'un MBA, c'est la qualité de son corps professoral.

www.mba.dauphine.fr
mba@dep.dauphine.fr
UNIVERSITÉ PARIS DAUPHINE
Tél. : 01 44 05 41 81

L'Italie se lance dans « l'e-gouvernance »

NAPLES

de notre envoyée spéciale

C'était une cérémonie très symbolique, par un chaud soleil de mars, sous les ors séculaires du Théâtre San Carlo : le maire de Naples, Riccardo Marone, recevait des mains du ministre de l'intérieur, Enzo Bianco, la première carte d'identité électronique qui permettra bientôt à l'édile de traiter toutes ses paperasseries administratives via un guichet Internet, y compris les plus confidentielles. Car la carte est un sésame que seul son propriétaire peut utiliser.

Demain, cent mille documents de ce type vont être distribués dans quatre-vingt-trois communes. D'ici à 2002, l'Italie se lancera dans l'« e-gouvernance » de l'administration. Les provisions budgétaires, équivalentes à quelques milliards de francs, ont été faites. Franco Bassanini, le ministre de la fonction publique, venait de l'annoncer, sur un ton passionné, devant les mille participants, venus de 122 pays assister au 3^e Global Forum organisé avec le concours de l'Organisation des Nations unies (ONU), la Banque mondiale, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et des colosses de l'industrie des télécommunications. Un forum consacré à la réflexion sur : « Comment révolutionner les administrations dans l'intérêt des citoyens ».

Les élus se réjouissaient, « Naples, qui s'est lancée il y a deux ans dans l'opération "La Mairie au pied du domicile", est bien choisie. » Vincenzo Schiappa, le conseiller du ministre pour la réforme de l'administration publique, « est lui-même originaire de Naples », rappelaient certains.

BISTROTS ET ÉPICERIES

Dans la foulée, le ministre dressa le tableau d'un proche futur auquel on était invité à rêver. Dans les bistrotts, librairies, marchands de tabacs et épicerie, vont être installés des terminaux Internet. La personne qui ne dispose pas de la

La Péninsule rattrape son retard à pas de géant, devançant, pour l'utilisation d'Internet, l'Allemagne, l'Espagne et la France. Mais elle reste encore loin derrière les Nordiques ou les Britanniques

Toile chez elle pourra ainsi payer directement la taxe sur les poubelles ou avoir sur-le-champ le certificat de domicile délivré par la commune, etc., près de chez elle. Déjà, des guichets Internet existent dans le hall des services administratifs de la Péninsule, mais ils restent difficilement accessibles à ceux qui habitent des zones périphériques ou à la campagne.

Certes il va falloir indemniser les commerçants mis à contribution, couvrir leurs frais d'installation et de fonctionnement. La Confcom-

mercio (Confédération des commerçants) traîne d'ailleurs un peu les pieds. Pourtant les boutiquiers auront tout à gagner du regain d'affluence engendré par ce nouveau service, selon le ministre.

Quelques cités, comme Sienne, se sont déjà totalement informatisées, sans attendre les initiatives du sommet de l'Etat. Dans son plan ambitieux, le ministre de la fonction publique a d'ailleurs fait la part belle à l'administration locale plus informatisée car plus rapide à se lancer dans le progrès.

Le président du Conseil, Giuliano Amato, ne fut pas en reste pour ce Global Forum qu'il avait introduit avec solennité. « Avec Internet, nous vaincrons la bureaucratie. Internet, c'est la démocratie, les nouvelles technologies sont une garantie de liberté et de transparence. » Supprimés, à l'avenir, les intermédiaires jouant les indispensables, la corruption qui parfois s'en mêle, la méfiance du public à l'égard de la chose publique. Quels beaux lendemains confortés par Bill Gates, le fondateur de Microsoft, lorsqu'il s'est mêlé au chœur des louanges exprimées devant les participants au forum par le biais de la vidéoconférence : « Internet et les nouvelles technologies sont une extraordinaire occasion ! »

Mais l'Italie doit encore réaliser son rêve. Selon les premiers résul-

La barrière technologique, vue du Sénégal

C'est une jeune déléguée, venue du Sénégal, où elle conseille le gouvernement pour les questions d'informatisation. « J'ai participé aux séminaires de formation organisés par Global Forum en marge du congrès. Là, j'ai découvert que, même en voie de développement, nous ne sommes pas condamnés à ne pas avoir Internet. Des collègues égyptiens et indiens m'ont appris comment eux s'y prennent pour s'en sortir. Mais cette informatisation ne doit pas contribuer à alourdir notre dette déjà asphyxiante, par des prêts supplémentaires de la Banque mondiale ou autre. Il faut nous aider autrement. »

Le président du Conseil italien, Giuliano Amato, réfléchit aux moyens de pallier ce problème, sans oublier la priorité du développement et de l'alphabétisation. « L'Italie demandera aux plus grandes entreprises du monde, au prochain G 8 qu'elle est chargée d'organiser à Gènes en juillet, de consacrer une quote-part minimum de l'activité de leurs dirigeants à la formation de base et informatique des pays émergents, sous forme d'argent ou d'heures de travail, pour participer à un fonds ad hoc alimenté également par les gouvernements », promet-il.

tats d'une enquête d'experts sur son développement technologique qui sera présentée dans un congrès à Rome en mai, la Péninsule est à la traîne, et l'Etat court après les ordinateurs. Certes, le pays rattrape son retard à pas de géant, devançant pour l'utilisation d'Internet les lanternes rouges en Europe que sont l'Allemagne, l'Espagne et la France. « Nous n'avons pas le contrôle sévère de la commission Informatique et libertés qui existe en France, même si nous avons un organisme indépendant qui veille à la protection des données », commente Sandro Onaghi, coordinateur du centre créé auprès du président du Conseil.

UN BUREAU SUR DEUX

Il reste que la Péninsule est encore loin, pour l'utilisation d'Internet comme pour celle de l'ordinateur à domicile, derrière les Nordiques et les Britanniques. Dans l'administration italienne, moins informatisée que ses homologues hongroise et polonaise, seulement un bureau sur deux est équipé d'ordinateur.

Etats-Unis et Canada concentrent à eux seuls 75 % des internautes du monde, alors que l'Afrique et le Moyen-Orient représentent à peine 1 % de ces privilégiés, a-t-il été rappelé au cours de ce 3^e Global Forum. La Chine s'équipe à toute allure. Le fossé se creuse entre Nord et Sud, le non-accès au Réseau étant un facteur aggravant du sous-développement. La moitié de la population mondiale n'a pas le téléphone. C'est souvent la même qui subit l'analphabétisme. Alors comment concevoir d'accéder à Internet ?

Mark Malloch Brown, directeur exécutif du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), demande en préalable « la nécessaire libéralisation du marché des télécommunications. Dans beaucoup de pays, le coût d'une communication longue distance pour une minute est de 2 dollars, alors qu'un habitant y survit avec 1 dollar par jour ».

Danielle Rouard.

L'Etat français peine à définir une stratégie de service public en ligne

Aujourd'hui en France, il est possible d'acheter une voiture « en ligne » ; mais il faut faire ensuite deux heures de queue à la préfecture pour obtenir la carte grise. Conscient du paradoxe, Michel Sapin, ministre de la fonction publique, a présenté, le 29 mars au Congrès Net 2001, la stratégie et les mille et une initiatives des services centraux de l'Etat pour combler le fossé entre l'explosion de la pratique de l'Internet dans la sphère de la consommation et son retard dans la sphère de l'administration.

Aux mêmes dates, les universitaires du Centre de coordination pour la recherche et l'enseignement en informatique et société (Creis, Paris-VI-Jussieu) s'interrogeaient, dans un colloque « Téléservices publics, usages et citoyenneté », sur les risques de la « mise en réseau de l'Etat » : exclusion des non-connectés, nouvelles formes de contrôle social, etc. Le 31 mai, l'Observatoire des télécommunications dans la ville fera le point sur le développement des services en ligne dans les collectivités locales.

Or, selon la seconde édition de l'étude d'Accenture sur le « e-government » dans 22 pays, l'administration française, qui se trouvait au 1^{er} rang européen et au 5^e

Selon une enquête du cabinet Accenture, disponible le 3 avril, l'administration nationale est tombée au onzième rang mondial

rang mondial en 2000 (« Le Monde Economie » du 30 mai 2000), se retrouve en 2001 au 5^e rang européen derrière les pays nordiques et le Royaume-Uni, et au 11^e rang mondial en matière de services publics en ligne. « Ce n'est pourtant pas faute d'avoir placé ce thème au sommet de l'agenda », note Antoine Brugidou, associé chez Accenture et responsable des activités du cabinet conseil au sein des services publics.

Depuis le discours de Lionel Jospin à Hourtin le 25 août 1997, le lancement du Programme d'action gouvernemental pour la société de l'information (Pagsi) début 1998, la création d'une « mission interministérielle de soutien technique pour le développement des techno-

logies de l'information et de la communication dans l'administration » (MTIC) en août 1998, les signes d'engagement n'ont pas manqué. Depuis le « virage social » imposé par les échéances électorales, la suite du programme semble toutefois prendre du retard : la loi sur la signature électronique, pourtant adoptée en mars 2000, attend toujours son décret d'application ; le projet de loi sur la société de l'information, qui devait être soumis au Parlement début 2001, a tout bonnement disparu des calendriers...

Entre-temps, d'autres Etats ont mis les bouchées doubles, en multipliant les sites. Mais ce rattrapage s'est accompagné, dans bien des cas, par le passage d'une politique de simple « mise en ligne » des services à une véritable stratégie de service public en ligne. Le gouvernement canadien, par exemple, a nommé un responsable du « e-government » directement rattaché au premier ministre, chargé, avec une équipe substantielle, de concevoir dans leur globalité les services rendus par Internet. Accenture distingue ainsi trois niveaux de « maturité » des services administratifs : la publication (par exemple l'information sur la déclaration d'impôt), l'interactivité (remplir sa déclaration), la transaction (paiement de l'impôt). L'étude mesure également, contrairement à l'an dernier, l'ergonomie et le mode d'accès aux services en fonction de la logique de l'utilisateur (*delivery maturity*).

Ce sont à ces deux critères que l'administration française doit son recul dans le classement établi par Accenture. En 2001, l'exemple donné en 2000 par le site gouvernemental de Singapour – qui dispose d'un portail unique présentant informations et « e-procédures » dans la logique du cycle de vie de chaque citoyen, de la naissance à la retraite – est suivi par un nombre croissant de gouvernements. La création du site français www.service-public.fr va dans ce sens, mais il reste, par

son contenu, au niveau de la publication d'informations ou d'un annuaire de liens vers des sites conçus indépendamment les uns des autres.

Pendant les cinq derniers mois de l'année 2000, le nombre de sites des services publics français, au niveau national ou local, est passé de 1 600 à 2 600. Mais cette prolifération nécessite une restructuration des contenus et des services offerts, que seule une analyse transversale, partant des besoins réels des usagers, permet d'élaborer. C'est là où l'e-gouvernement rejoint le difficile dossier de la réforme de l'Etat.

PERSONNALISATION

Ainsi, pour que le citoyen puisse gérer en ligne ses questions fiscales, il faut mettre d'accord la direction générale des impôts (où l'on déclare ses revenus), le Trésor public (à qui l'on paie l'impôt), les services chargés de la taxe foncière, de la taxe d'habitation, etc. – sans parler des syndicats des personnels de ces différentes administrations, dont la répartition territoriale et les missions s'en trouveraient bouleversées.

Au-delà, la mise en ligne des services publics nécessite une nouvelle approche des usagers, basée sur la « personnalisation » ou au moins sur une segmentation des services adaptée aux différentes catégories d'usagers. Mais une telle démarche pose un problème de fond au « service public à la française » : que devient alors l'égalité de traitement du citoyen par l'Etat et son administration, aussi mythique soit-elle ? Entre l'écueil de « solutions techniques miracles » imposées par la hiérarchie en dehors de toute analyse du travail réel des agents, et celui d'un immobilisme difficilement acceptable par les usagers, la voie de l'administration est étroite. Elle devra forcément passer par un débat public, aujourd'hui encore largement ignoré.

Antoine Reverchon

LE SOCIAL DANS L'HISTOIRE

par Jean-Louis Robert

Vichy et la Charte du travail

Le 11 octobre 1941 était promulguée au *Journal officiel* la loi du 4 octobre de la même année portant organisation sociale des professions, communément appelée Charte du travail. Le délai entre les deux dates nous rappelle un aspect essentiel du contexte : toute publication à l'Imprimerie nationale est soumise à l'occupant allemand pour avis favorable, au moins implicite. Toute loi vichyste, même celles qui concernent apparemment les seules affaires intérieures de la France, suppose donc un regard allemand.

Toutefois, le délai tint surtout à d'ultimes désaccords entre les rédacteurs de la Charte, qui durent être arbitrés à la dernière minute par Pétain lui-même. En effet, aux origines de la Charte se trouvaient plusieurs courants qui divergeaient sur l'interprétation de la « révolution nationale » engagée par Vichy.

Certes il existait un accord fondamental autour de quelques grands thèmes, en particulier sur la nocivité de la lutte de classes considérée comme un des principaux facteurs de l'affaiblissement de la France et de la défaite. Au même titre que l'influence juive. De là, dès le début de Vichy, les grandes mesures, fondamentalement parallèles, prises à la fin de 1940 contre les juifs et contre le syndicalisme confédéré. La principale est le décret du 9 novembre 1940 qui portait dissolution de la CGT, de la CFTC, de la Confédération des syndicats professionnels et de la CGPF (organisation patronale). Par ailleurs Vichy s'en prenait aux unions départementales et à toute forme de regroupement syndical interprofessionnel qui signifiait une représentation de classe.

En revanche, Vichy ne dissolvait pas les syndicats professionnels, ni les fédérations professionnelles qu'avait vigoureusement défendus le ministre du travail et de la production industrielle, René Belin, un des anciens chefs du courant droitier et pacifiste (le groupe Syndicats) de la CGT. Au cabinet ou dans les grandes directions du travail de René Belin, on retrouvait pléthore de grands noms de la CGT comme Francis Million, l'ancien directeur du *Peuple*, le quotidien confédéré. Ralliés à la révolution nationale, ces anciens syndicalistes acceptent le principe d'une organisation de la profession qui mettrait bas les luttes sociales mais souhaitait constituer dans les nouvelles instances une place forte pour les syndicats ouvriers professionnels.

Il existait un accord fondamental sur la nocivité de la lutte de classes, considérée comme un des principaux facteurs de l'affaiblissement de la France et de la défaite. Au même titre que l'influence juive. De là, le décret

du 9 novembre 1940 qui portait dissolution de la CGT, de la CFTC, de la Confédération des syndicats professionnels et de la CGPF (organisation patronale)

professionnelle, aux échelons local, régional et national, des comités comprenant des membres des trois catégories « employeurs », « ouvriers et employés » et « salariés supérieurs » doivent se mettre en place. Ils doivent étudier et mettre en œuvre les questions de salaires et de conventions collectives, les questions de la formation professionnelle, de l'embauche, de l'hygiène, de l'assistance... propres à la famille concernée. Leurs pouvoirs sont mal définis. Les membres des comités sociaux seraient pris parmi les seuls dirigeants des syndicats professionnels existants.

Mais ce lien social était extrêmement contrôlé par l'Etat vichyste. En effet, la Charte fixait étroitement les cadres de ce nouveau syndicalisme. Il devenait unique et obligatoire. Le « domaine d'activité » des syndicats était « désormais strictement limité au domaine de leur profession » et leurs doctrines « ne sauraient être que celles du gouvernement ». Le contrôle était aussi inscrit dans l'interdiction des grèves et lock-out, les conflits devant faire l'objet d'un arbitrage par les comités sociaux ou des tribunaux du travail.

La dernière disposition importante de la Charte était la création obligatoire dans les établissements dont l'effectif atteignait cent salariés d'un comité social d'établissement, présidé par le chef d'entreprise, mais composé de seuls représentants des personnels. Ces comités d'établissement disposaient de moyens et de pouvoirs importants concernant le travail et la vie du personnel, l'entraide sociale...

La Charte se heurta à l'opposition des syndicalistes engagés dans la Résistance, qu'ils soient issus de la CFTC ou de la CGT, même si certaines dispositions pouvaient leur paraître positives, comme cette présence reconnue des syndicats dans l'organisation économique et sociale du pays. Mais ces syndicalistes chrétiens, socialistes ou communistes s'opposèrent aux mesures qui s'en prenaient à la liberté syndicale, clé de voûte d'une vraie représentation des intérêts des travailleurs.

La Charte connut un succès inégal. Les comités sociaux professionnels ne purent se mettre en place, en grande partie devant l'impossibilité de constituer les syndicats uniques et obligatoires prévus par la loi. Ici et là, les travailleurs « votèrent avec leurs pieds » ! Par contre les comités sociaux d'établissement se constituèrent en très grand nombre, jouant un rôle essentiel dans des questions cruciales comme le ravitaillement ouvrier. Les comités d'entreprise créés à la Libération trouvent sans doute une de leurs origines dans la Charte, dont la postérité paraît sinon bien limitée.

Jean-Louis Robert est titulaire de la chaire d'histoire sociale du XX^e siècle à l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne.

▼ L'Hexagone perd six places

Classement selon l'importance du recours à Internet pour les relations entre l'administration et les usagers

	RANG 2001	RANG 2000		RANG 2001	RANG 2000
CANADA	1	4	ESPAGNE	12	10
SINGAPOUR	2	2	IRLANDE	13	16
ETATS-UNIS	3	1	PORTUGAL	14	*
NORVÈGE	4	9	ALLEMAGNE	15	11
AUSTRALIE	5	3	BELGIQUE	16	18
FINLANDE	6	*	JAPON	17	15
PAYS-BAS	7	12	BRÉSIL	18	20
ROYAUME-UNI	8	6	MALAISIE	19	19
NOUVELLE-ZÉLANDE	9	8	AFRIQUE DU SUD	20	13
HONGKONG	10	7	ITALIE	21	14
FRANCE	11	5	MEXIQUE	22	17

* La Finlande et le Portugal n'étaient pas classés en 2000

Source : Accenture